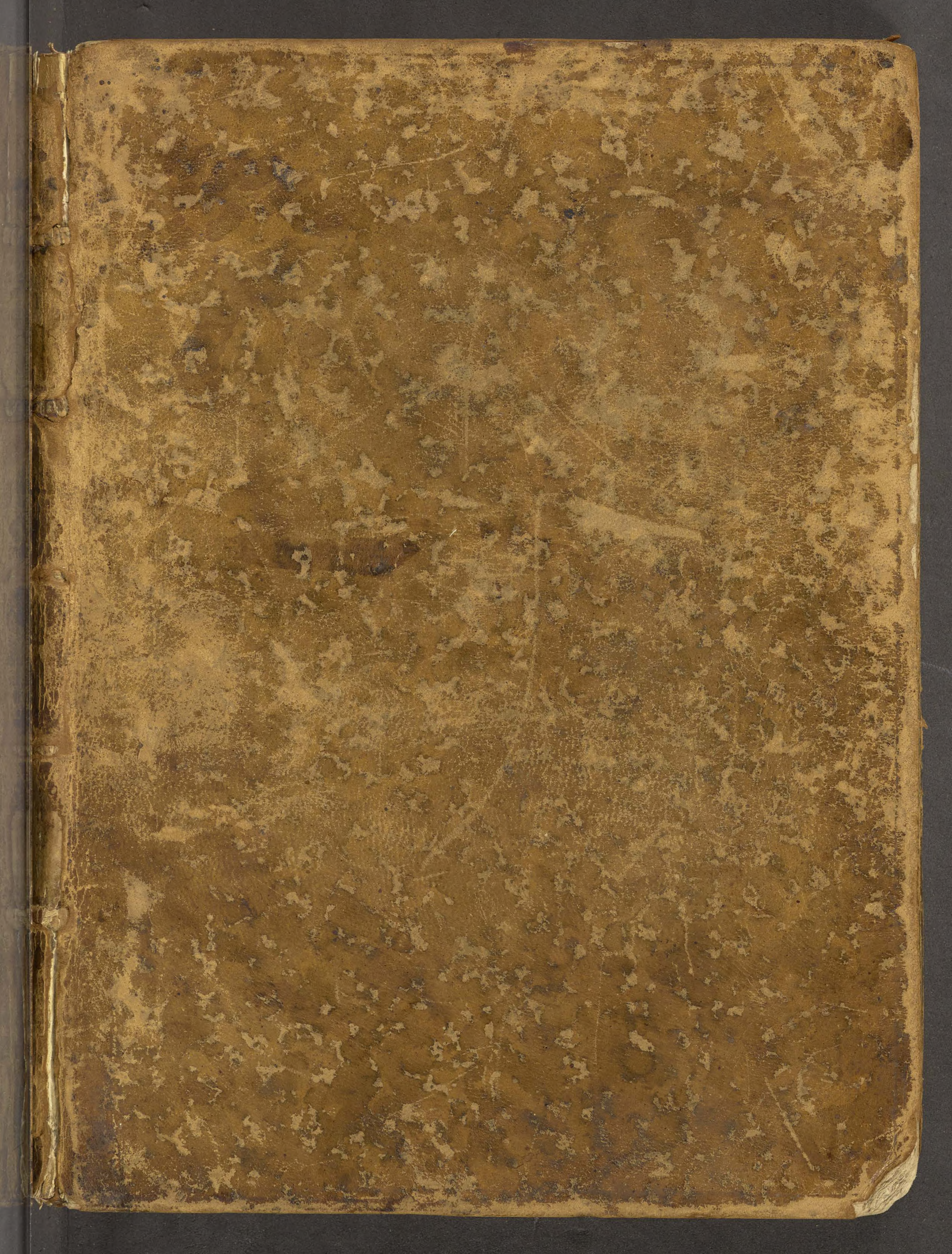
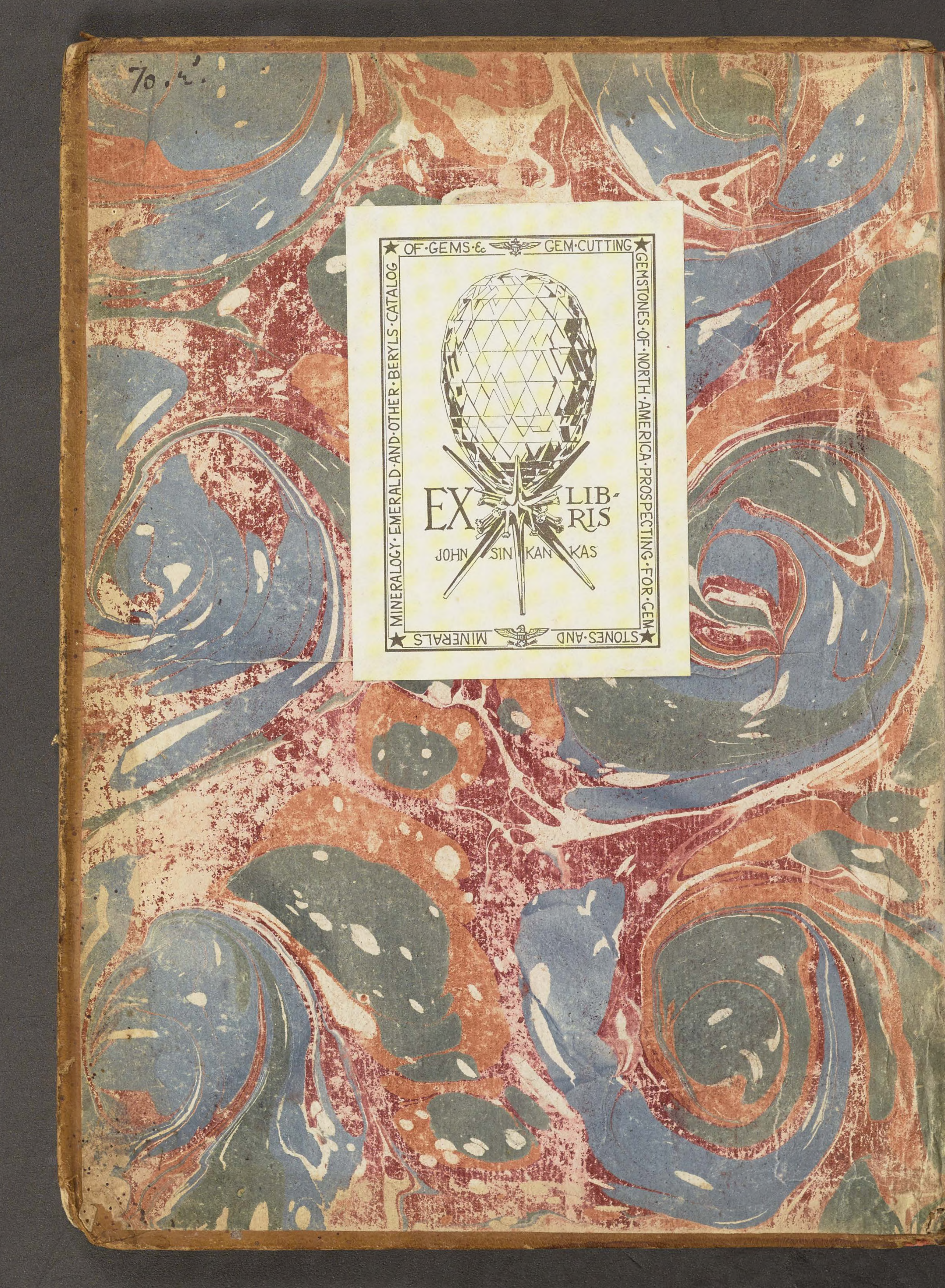



70.2.
OF·GEMS·&·GEM·CUTTING
GEMSTONES·OF·NORTH·AMERICA·PROSPECTING·FOR·GEM
STONES·AND
MINERALS
MINERALOGY·EMERALD·AND·OTHER·BERYLS·CATALOG
EX LIBRIS
JOHN SIN KAN KAS



70.⁰⁰

Cat. 50⁰⁰ Bordel Sept 1971

value in fine cond. complete was 250⁰⁰ in 1971

Lacks pls. 4, 5, 14, 32

Plate 51 - one design cut out

lacks leaf after title "dedication to the King"



J.B. Piauger, inv. del.

P.F. Courtois Sculp.

avec Privilege du Roy. 1762.



LISTE

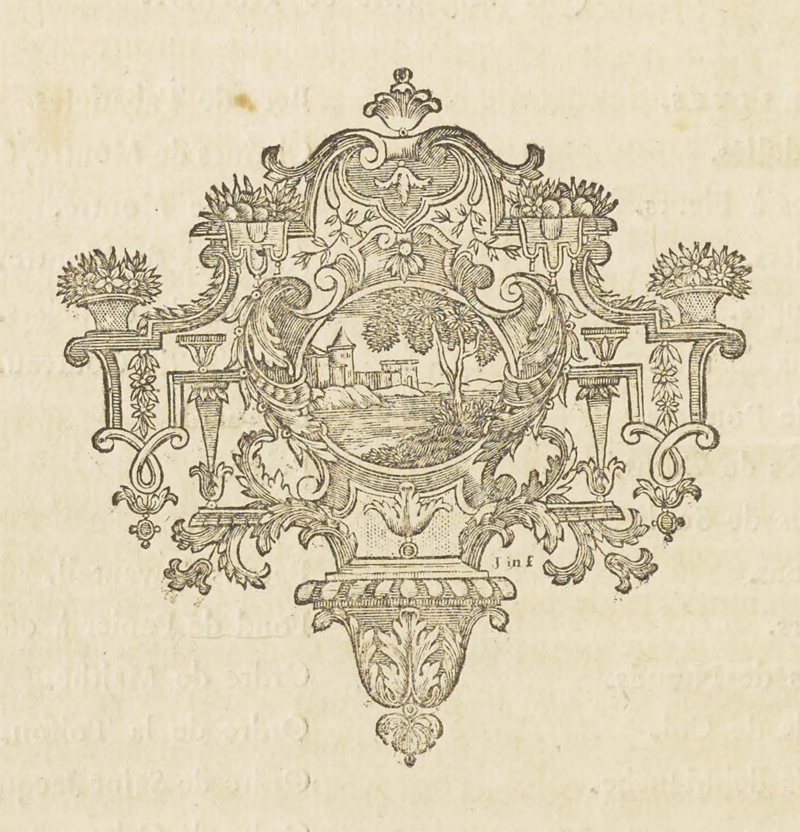
DES OUVRAGES

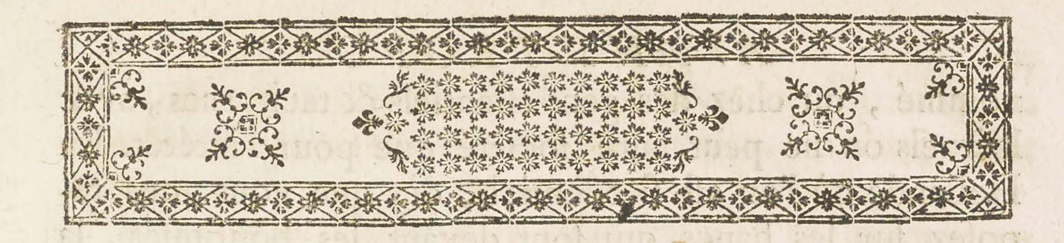
Que renferme ce Recueil.

Aigrettes.
Girandolles.
Boucles à Fleurs.
Braſſelets.
Fontanges.
Rubans de tête.
Becs de Bonnets.
Agraffes de Corps.
Boucles de Soulier.
Pompons.
Colliers.
Etudes de Nœuds.
Nœuds de Col.
Nœuds de Manche.
Appliques.
Queuës de Cachets.
Boëtes à Portraits.
Bagues de fantaiſie.
Cœurs.
Becs de Tabatieres.
Chaînes de Montre, & Cuvettes.
Clefs de Montre.
Aiguilles de Montre.
Boucles de Braſſelets.
Manche de Couteau.
Poignard.
Peigne.
Navette.
Batons d'Évantail.
Fond de Panier à ouvrage.
Ordre de Malthe.
Ordre de la Toiſon.
Ordre de Saint Jacques.
Ordre de Calatrava.
Ordre de Chriſt.
Ordre du Saint-Eſprit.
Bouquets.

L'on exécute encore une infinité d'autres choſes en Diamants ; mais comme elles ſe font rarement, ceux qui en ſont chargés (étant pour l'ordinaire les plus

habiles dans leur état) veulent donner quelque chose que l'on n'ait pas encore vû, & ce que je pourrois mettre ici, seroit peu nécessaire Je suis surpris seulement que le Metteur-en-Œuvre , qui n'a jamais été poussé si loin, n'ait pas encore eu un Ouvrage supportable dans son genre ; je souhaite que celui-ci lui soit utile, & fournisse des idées à quelqu'autre pour en faire un meilleur.





AVANT-PROPOS.

SI toutes les Nations faisoient un concours pour adjuger le prix à celle qui montreroit plus de délicatesse & de goût dans la parure, le François pourroit se flatter de l'emporter. (1) Cette galanterie, qui est son caractère distinctif, se fait remarquer jusques dans ses moindres ajustemens. L'Auteur de l'*Inoculation du bon sens* (2) dira que c'est une suite de notre frivolité; cela peut être, mais toute sa bile ne fera pas changer le caractère d'une Nation. Il ne rendra pas l'Hollandois folâtre, la populace Angloise affable, l'Allemand moins buveur, (3) le Suisse moins flegmatique, l'Italien plus sincere & moins patelin. Chaque peuple a un vice national; mais puisqu'ils ont tous leurs défauts, je demande au plus âpre censeur, en supposant qu'il n'eût point de Patrie & qu'il fût assez riche pour se fixer où il le jugeroit à propos, lequel il aimeroit le mieux, de vivre ici avec des gens gais, affables, doux & frivoles, chez lesquels on est servi à point

(1) La Piéce de Corps de Madame la Dauphine, faite chez M. le Blanc, est peut-être le plus beau morceau que l'on puisse trouver en ce genre.

(2) Brochure pleine de fiel, dans laquelle on dit des injures à la Nation.

(3) Je sçais qu'il y a toujours des exceptions à faire, de même que tous les François ne sont pas frivoles. Mon dessein n'est de manquer à personne; mais tels sont à peu près les caractères que les Auteurs ont donnés de tout tems aux différentes Nations.

nommé, ou chez des gens eſſentiels & taciturnes, avec leſquels on ne peut faire ſociété que pour l'intérêt. En Hollande où l'on eſt ſi eſſentiel, dès que vous vous repoſez ſur les bancs qui ſont devant les boutiques, la ſervante vient vous demander pour boire; ſi on demande une adreſſe, on vous répond, *Que me donnerez-vous?* & quelquefois on vous trompe. A Londres, la populace vous appelle, *Franch Dogue*, & vous jette de la boüe. Je ſçais qu'en général rien n'eſt ſi généreux & ſi eſtimable que la nobleſſe Angloiſe, mais je crois que le caractère d'une Nation ſe peint plutôt dans le peuple, parce que le naturel n'eſt point maſqué chez lui par l'éducation. 'On ne peut diſconvenir au contraire que la populace de Paris ſoit ſerviable: il eſt vrai qu'elle demande bien autant pour boire qu'ailleurs; mais au moins elle n'inſulte pas les paſſans: & puiſque l'homme eſt né pour vivre en ſociété, je crois que prix pour prix, notre gaieté & notre frivolité valent encore mieux que tous les défauts énoncés ci-deſſus. Il eſt de l'eſpece humaine d'aimer le plaiſir. L'homme le plus intéreſſé ne travaille que pour ſe repoſer, & avoir ſes aiſes. Or, quand on eſt riche, où les trouve-t-on mieux qu'à Paris? Où les plaiſirs ſont-ils plus variés? Et ſi nous ſommes inférieurs aux Grecs & aux Romains pour les Arts, où y réuſſit-on mieux qu'à Paris? Que ſont devenues ces fameuſes écoles d'Italie & de Flandre? Il eſt certain que l'Etranger vient toujours dépenſer ſon argent chez le peuple où l'on s'amuſe le plus, & où on cultive le mieux les Arts. Qu'ils ayent contribué ou non à la corruption des mœurs, il n'y a plus moyen de retourner en arriere & de brouter l'herbe; ainſi il ne reſte qu'à ſe rendre la vie la plus agréable que l'on peut. Je ſçais qu'il y a ici bien des ob-

jections à faire ; mais M. le Président de Monteſquieu qui valoit bien l'*Inoculateur du bon ſens*, va répondre pour moi. *

» As-tu bien réfléchi à l'état barbare & malheureux » où nous entraîneroit la perte des Arts ? Il n'eſt pas » néceſſaire de ſe l'imaginer ; on peut le voir. Il y a en- » core des Peuples ſur la terre chez leſquels un ſinge » paſſablement inſtruit pourroit vivre avec honneur ; il » s'y trouveroit à peu près à la portée des autres habi- » tans ; on ne lui trouveroit point l'eſprit ſingulier, ni » le caractère bizarre ; il paſſeroit tout comme un autre, » & ſeroit diſtingué même par ſa gentilleſſe.

» Je ne nie pas que des Peuples barbares n'ayent » pu, comme des torrens impétueux, ſe répandre ſur » la terre & couvrir de leurs armées féroces les Royau- » mes les mieux policés ; mais prends-y garde, ils ont » appris les Arts, ou les ont fait exercer aux peuples » vaincus ; ſans cela, leur puiſſance auroit paſſé comme le » bruit du tonnerre & des tempêtes.

» Quand on dit que les Arts rendent les hommes » efféminés ; on ne parle pas du moins des gens qui s'y » appliquent, puiſqu'ils ne ſont jamais dans l'oiſiveté, » qui de tous les vices eſt celui qui amollit le plus le » courage.

» Il n'eſt donc queſtion que de ceux qui en jouiſſent ; » mais comme ils ſont le plus petit nombre, outre » qu'ils font ſubſiſter une quantité d'ouvriers, il s'enſuit » que l'oiſiveté & la molleſſe ſont incompatibles avec » les Arts.

» Paris eſt peut-être la Ville du monde la plus ſenſuelle, » & où l'on raffine le plus ſur les plaiſirs ; mais peut-

* Lettres Perſannes.

» être celle où l'on mene une vie plus dure. Pour qu'un » homme vive délicieusement, il faut que cent autres » travaillent sans relâche. Une femme s'est mise » dans la tête qu'elle devoit paroitre à une assem- » blée avec certaine parure, il faut que dès ce moment » cinquante artisans ne dorment plus, & n'ayent plus » le loisir de boire & de manger : elle commande & » elle est obéïe plus promptement que ne feroit un Mo- » narque, parce que l'intérêt est le plus grand Monarque » de la terre.

» Cette ardeur pour le travail, cette passion de s'en- » richir passe de condition en condition, depuis les Ar- » tisans jusqu'aux Grands : personne n'aime à être plus » pauvre que celui qu'il vient de voir immédiatement » au dessous de lui. Vous voyez à Paris un homme qui a » de quoi vivre jusqu'au jour du jugement, qui travaille » sans cesse, & court risque d'accourcir ses jours pour » amasser, dit-il, de quoi vivre.

» Le même esprit gagne la nation ; on n'y voit » que travail & industrie : où est donc ce peuple » efféminé dont parle l'Inoculateur ? Je suppose, *Rheddi*, » qu'on ne souffrît dans un Royaume que les Arts qui » sont nécessaires à la culture des terres, & qu'on en » bannît tous ceux qui ne servent qu'à la volupté & à la » fantaisie : je le soutiens, cet Etat seroit le plus mi- » serable qu'il y eût au monde. Quand les habitans au- » roient assez de courage pour se passer de tant de cho- » ses qu'ils doivent à leurs besoins, le Peuple dépériroit » tous les jours, & l'Etat deviendroit si foible, qu'il » n'y auroit si petite puissance qui ne fût en état de le » conquérir.

» Je pourrois entrer ici dans un long détail, & faire

» voir que les revenus des particuliers cesseroient absolu-
» ment, & par conséquent ceux du Prince ; il y auroit
» moins de relations de facultés entre les Citoyens ;
» cette circulation de richesses & cette propagation de
» revenus, qui vient de la dépendance où sont les Arts
» les uns des autres, cesseroit absolument ; chacun ne
» tireroit de revenu que de sa terre, & n'en tireroit
» précisément que ce qu'il lui faut pour ne pas mourir de
» faim * ; mais comme ce n'est pas la centiéme partie
» du revenu d'un Royaume, il faudroit que le nombre
» des habitans diminuât à proportion, & qu'il n'en restât
» que la centiéme partie.

» Fais bien attention jusqu'où vont les revenus de l'in-
» dustrie. Un fonds ne produit annuellement à son maî-
» tre que la vingtiéme partie de sa valeur ; mais avec une
» pistole de couleur, un peintre fera un Tableau qui lui
» en vaudra cinquante. On en peut dire de même des
» Orfévres, des Bijoutiers, des Ouvriers en soye, en
» Galons, & de toute sorte d'Artisans.

» De tout ceci il faut conclure, *Rhéddi*, que pour
» qu'un Prince soit puissant, il faut que ses sujets vivent
» dans les délices ; il faut qu'il travaille à leur procurer
» toutes sortes de superfluités, avec autant d'attention
» que les nécessités de la vie. »

Le grand Colbert vouloit qu'il y eût dans chaque Village un joueur de violon payé aux dépens du Roi pour faire danser les Paysans & les Paysannes tous les Dimanches ; afin que l'amour de la parure, suite de l'envie

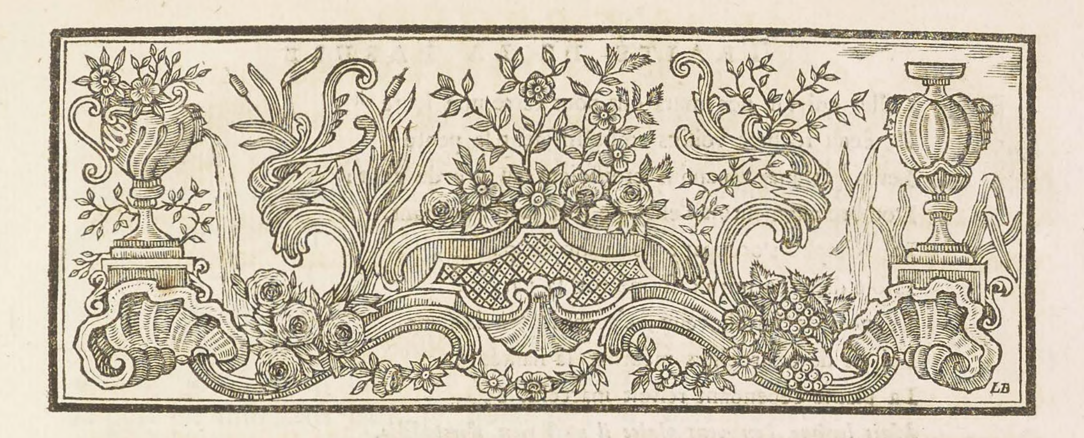
* Témoin les Peuples du Mogol, qui possédent toutes les pierres précieuses, & n'en sont pas plus riches ; parce que le despotisme étouffe jusqu'au germe de l'industrie : & qu'il n'y a jamais eu & n'y aura jamais d'Artistes dans les pays où il regne.

de plaire, engageât chaque Payſan à acheter un habit, un chapeau, des bas plus propres: ce qui au bout de dix ans auroit fait augmenter conſidérablement le produit des manufactures. Un homme qui avoit de ſi grandes vües auroit ici bientôt retiré les fraix de ſon violon.

Avant que de commencer cet Ouvrage, je veux rendre à un Jouaillier, le tribut que mérite tout homme qui excelle dans ſon état. Quoique le Metteur en œuvre ne mérite pas d'être placé au rang des Arts, il tient cependant, par les branches qui en dépendent, un milieu entre l'Artiſte & l'Artiſan; & je crois que tout homme qui nous donne par ſon talent la ſupériorité ſur les étrangers, doit s'attirer de la conſidération. Si le public reçoit favorablement cet Ouvrage, il reconnoîtra que je ſuis fort éloigné de cette baſſe jalouſie qui regne dans tous les états. Le Jouailler dont je veux parler eſt M. Duflos, actuellement en Eſpagne. En effet, on ne peut nier qu'il ait, pour ainſi dire, fait époque dans la Jouaillerie, en banniſſant les bords émaillés de noir, les rouleaux, les formes lourdes, en y ſubſtituant des formes agréables plus approchantes de la nature; ce qui a changé totalement le goût des parures de la Nation depuis 30 ans.



TRAITÉ



TRAITÉ DE LA PARURE ET DES PIERRES PRÉCIEUSES.



E crois que ſi l'on vouloit trouver l'origine de la Parure, il faudroit preſque remonter à la création du monde ; mais ſans ſe donner la peine de fouiller l'antiquité pour un ſujet ſi frivole, il y a lieu de préſumer qu'elle naquit avec l'envie de plaire, qui certainement n'eſt pas moderne, & ſans laquelle il n'y auroit ni arts, ni induſtrie, ni agrémens dans la ſociété ; on dit même qu'on lui eſt redevable de la découverte du feu. Un préſent ſi utile mérite bien que l'on en raconte l'hiſtoire.

Découverte du Feu.

Un jour, en conſultant les ondes d'un ruiſſeau,
Et cherchant ſur ſa rive un ornement nouveau,
Une jeune beauté formant une guirlande,
A ſes appas naiſſans préparoit une offrande ;
Pour relever ſon teint, ménageant les couleurs,
Son œil avec ſes mains entrelaſſoit les fleurs.

Celles qui ſur nos murs ont pour terre une fente *,
De deux rochers voiſins embelliſſoient la pente ;
Leurs parfums répandus croiſſoient au gré du vent ;
L'ombre augmentoit l'effet de leur jaune éclatant.
La Nimphe s'occupant de ſa ſimple parure,
Liſoit dans ce miroir formé par la nature ;
Le noir de ſes cheveux, s'accordant à la fleur,
Lui fit de ces rochers mépriſer la hauteur ;
La plante cependant reſtoit inacceſſible ;
Mais lorſque l'on veut plaire il n'eſt rien d'impoſſible.
Et bientôt du ſommet, par ſa débile main,
Vingt cailloux vers ce but furent jettés en vain.
Son amant qui la vit l'en aima davantage :
(*Le ſoin de nous charmer eſt le plus tendre hommage !*)
Déja la ſecondant, ſous l'effort de ſon bras,
Les cailloux mieux lancés bondiſſoient en éclats,
Portoient au bas du roc & la fleur & ſa tige ;
Lorſqu'un d'eux, en ſiflant, fit paroître un prodige :
Efleurant dans ſon choc la pointe d'un rocher,
Il fit ſortir un feu qui ſembloit s'y cacher.
L'obſcur ſe ſéparant de l'eſſence éternelle,
A l'inſtant fit briller la premiere étincelle ;
Par un prompt mouvement ſe trouvant comprimé,
Laiſſa fuir dans les airs un atôme enflamé.
La nuit qui s'approchoit, rendant tout feu viſible,
A la ſeconde fois il devint plus ſenſible.
Des deux Amans enfin les eſſais répétés
Montrerent une flame aux yeux épouvantés.
Le feu qui s'attacha ſur la mouſſe voiſine,
Gagnant quelques buiſſons, embraſa la colline.
L'homme inſtruit par dégrés, dès cet heureux moment
Eut l'art de maîtriſer ce terrible élément ;
Enchaînant à ſon gré ſa rage obéiſſante,
Il ſçut preſque créer par ſa chaleur puiſſante.

Tel alors le plaiſir, enſeignant par des jeux,
Voulut qu'au tendre amour l'homme dût tous ſes feux.

* La Giroflée jaune.

J'ignore l'auteur de ces vers; mais ce petit récit prouve qu'il y a longtems que l'on aime la parure. Il est vrai qu'à son origine elle étoit aussi simple que les mœurs, & n'avoit gueres de rapport avec l'ouvrage que je donne aujourd'hui. Les partisans de l'âge d'or me diront peut-être, qu'il vaudroit mieux que les femmes n'eussent point d'autre parure que leurs charmes, & qu'elles aimassent aussi sincerement que cette naïve bergere. Je suis très-fort de leur avis; & je me sens même assez bon citoyen, pour sacrifier le peu de diamans que je posséde, si cela pouvoit nous rendre tous les avantages que l'on attribuoit à l'âge d'or. Mais puisque nous sommes dans l'âge de diamant, que ma bonne volonté ne rendra pas le tems meilleur, & qu'il faut être de son siécle, je veux rendre, si je puis, cet ouvrage utile aux gens du monde.

La plupart ne se piquent pas de science, & je crois qu'il y a peu de femmes de Militaires qui puissent dire à quelle occasion & en quelle année les différens Ordres qui servent à décorer la Noblesse, ont été créés; peu qui sachent la différence d'une pierre d'Orient avec une pierre du Bresil, ni même qui connoissent toutes les pierres de couleur par leur nom. Quoique cette derniere partie dépende de l'Histoire Naturelle, je présume qu'elles ne seront pas fâchées de trouver, à la suite d'un ouvrage qui traite de leur parure, une instruction qui leur fasse connoître toutes ces choses.

Voici d'abord les principales pierres précieuses que l'on employe dans les parures; je les range suivant leur beauté, leur rareté, & leur prix.

Diamant.
Rubis.
Emeraude.
Saphir.
Topaze.
Opale.
Turquoise.
Améthiste.

Grenat.
Aigue Marine.
Péridot.
Jacinthe.
La Perle.
L'Agathe arborisée, quoique de la classe des cailloux, entre dans la parure.

Les huit premieres sont d'un ordre de beauté & de valeur bien supérieur aux six dernieres.

Il y a encore d'autres pierres de couleur, mais comme elles sont plus de curiosité & de cabinet que de parure, je n'en parlerai qu'après.

Je ne diſtingue point ici par rang les pierres d'Allemagne ; elles ſont enſemble une claſſe peu eſtimable. J'y joins ſeulement les cailloux du Rhin, les pierres de Medoc & d'Alençon, & le Criſtal de Roche, ſi commun dans les montagnes de l'Europe.

Les Perles, le Corail, l'Ambre & le Jayet font une claſſe à part.

J'en fais une ſéparée pour toutes les Agathes, dont la connoiſſance eſt infinie, les Chatoyantes, les Chryſolytes, les Cornalines, les Sardoines, les Jaſpes, le Jadde & le Lapis.

Une autre pour l'Albâtre, le Porphire, & les Cailloux Opaques.

Et enfin une derniere pour tous les Marbres.

Les anciens aimoient beaucoup les pierres de couleur, mais il ne paroît pas qu'ils fiſſent cas du Diamant.

Voici les noms des douze pierres précieuſes que l'on eſtimoit le plus, & que le Grand-Prêtre des Juifs portoit ſur le *Rational* * de ſon Ephod.

Sardoine.	Topaze.	Emeraude.
Rubis.	Jaſpe.	Saphir.
Cornaline ou Lincure.	Améthiſte.	Agathe Onix.
Chryſolite.	AgatheChalcédoine.	Béryle.

Il eſt ſingulier que parmi ces douze pierres il y en ait quatre de vertes, ce qui fait ſoupçonner que l'ancienne Chryſolite ne reſſembloit ni au Béryle, ni à l'Emeraude, & que c'étoit une pierre dorée, comme ſon nom l'indique ** ; ſur quoi quelques modernes ont cru, avec aſſez de vraiſemblance, que l'ancienne Chryſolite étoit le Péridot d'Orient, parce qu'il eſt véritablement d'un verd doré, qu'il étoit connu des Orientaux, & qu'il n'eſt point du nombre des douze pierres de l'Ephod ; pour moi je crois, attendu ſon nom, que cette Chryſolite des anciens eſt la même que notre Aſtérie.

Il y a environ deux cent ans que les Allemands ont inventé, ſur le modéle des douze pierres de l'Ephod, une ſuite de douze pierres qui répond aux douze mois de l'année. Quoique cet arrangement ſoit une pure imagination, inconnue aux anciens, bien des

* *Le Rational* étoit une petite piece d'étoffe brodée, de forme quarrée ; ſur laquelle étoient les douze pierres dont je parle, avec le nom des douze fils de Jacob gravé ſur chacune d'elles. L'Ephod étoit une eſpéce de ſurplis.

** Chryſolite eſt un mot Grec compoſé, qui veut dire *pierre dorée*.

gens, & ſurtout les femmes, y croyoient du myſtere, & vouloient avoir à leur doigt la pierre du mois où ils étoient nés, avec le ſigne de ce mois gravé deſſus. Catherine de Medicis portoit une ceinture composée de douze pierres, parmi leſquelles il y avoit des Onix grands comme des écus de trois livres, ſur leſquelles étoient gravés des taliſmans. Cette ceinture eſt actuellement entre les mains de M. Dennery, qui poſſéde un des plus beaux cabinets de médailles antiques qu'il y ait à Paris.

Voici l'ordre de cette ſuite de pierres des mois.

Janvier.	Le Verſeur d'eau avec une bouteille.	♒	Jacinthe ou Grenat.
Février.	Les Poiſſons.	♓	Améthiſte.
Mars. Equinoxe du Printems.	Le Bélier.	♈	Jaſpe Sanguin.
Avril.	Le Taureau.	♉	Saphir.
Mai.	Les Gémeaux.	♊	Emeraude.
Juin. Solſtice d'Eté.	L'Ecreviſſe ou le Cancer.	♋	Agathe Onix ou Chalcedoine.
Juillet.	Le Lion.	♌	Cornaline.
Août.	La Vierge tenant un Epi.	♍	Sardoine.
Septembre. Equinoxe d'Automne.	La Balance.	♎	Peridot ou Chryſolite.
Octobre.	Le Scorpion.	♏	Aigue Marine.
Novembre.	Le Sagittaire.	♐	Topaze.
Décembre. Solſtice d'Hiver.	Le Capricorne.	♑	Turquoiſe ou Malachite.

On voit que le Diamant n'eſt point compris dans cette ſuite; c'eſt que l'on n'avoit point encore trouvé le ſecret de le tailler, qu'on ne le trouvoit point aſſez parant, & que l'on préféroit les pierres de couleur. En effet, on employoit fort rarement le Diamant avant le regne de Louis XIII, & ce n'eſt proprement que ſous Louis XIV que l'on a commencé à en faire uſage. Les anciens le connoiſſoient, mais ils n'en faiſoient nul cas; ils eſtimoient beaucoup plus les pierres de couleur, & ſurtout les Perles. Agnès Sorel qui aimoit la parure, eſt la premiere femme qui ait porté des pierreries en France. Anne de Bretagne eſt la ſeconde. Depuis François premier, qui a chaſſé la barbarie & rappellé les arts, juſqu'à Louis XIII, toutes les parures n'étoient composées que de pierres de couleur & de Perles. On portoit des agraffes de différentes pierres de couleur, & quelquefois on y mettoit un Diamant au milieu. Pour les Perles, ſurtout les Perles en poires, elles étoient

ſi communes & ſi à la mode en France, ſous Henri III & ſous Henri IV, que les femmes & les hommes en avoient ſouvent leurs habits ſemés depuis le haut juſqu'en bas. Les femmes ont conſervé l'uſage des Perles juſqu'à la mort de la Reine Marie Thérèſe d'Autriche. C'eſt à-peu-près l'époque où les Diamans brillantés ont commencé à devenir en vogue, & à exclure toute autre parure.

Les Dames Romaines portoient des pendans d'oreilles, des colliers & des braſſelets à trois rangs, non-ſeulement de Perles, mais encore de pierres de couleurs, & ſurtout d'Emeraudes & d'Opales; elles portoient même de petites Perles en poires pendues à leurs bagues. Elles avoient encore une autre ſorte de braſſelets qu'on nommoit *Spinther*, qui ſe mettoient au haut du bras gauche. Les hommes & les femmes, à Rome, faiſoient grand uſage des bagues : on en mit d'abord à l'index, enſuite au petit doigt, puis au doigt voiſin du petit doigt, enſorte que tous les doigts s'en trouverent chargés, à l'exception de celui du milieu. Enfin on en changeoit ſelon les ſaiſons ; on avoit des bagues légeres pour l'été, & de peſantes, chargées de plus groſſes pierres, pour l'hiver. On voit encore de ces bagues dans les Cabinets des Antiquaires, qui peſent juſqu'à une once. A l'égard des Grecs, il nous reſte peu de veſtiges de leur parure. Sous Henri III, c'étoit encore la mode de porter trois bagues à la main gauche : une au ſecond doigt, une autre au quatriéme, & la troiſiéme au petit doigt. Les femmes Turques qui paſſent la moitié de leur vie ſur un ſopha, ont les pieds toujours nuds en été, & y mettent des bagues à tous les doigts.

LE DIAMANT.

Le Diamant ſe trouve aux Indes Orientales, dans les Etats du Grand Mogol. Il y a deux mines différentes d'où on le tire, l'une dans une carriere ſéche, & l'autre dans une riviere. C'eſt la plus dure de toutes les pierres précieuſes, &, par conſéquent, celle qui prend le plus beau poli : car plus une pierre eſt dure, & plus ſon poliment eſt beau. Il y en a de toutes les couleurs: de blanc, de couleur de roſe, de jaune, de bleu, de verd, de feuille morte, ſelon les différentes veines de métaux voiſins des mines. Le blanc, quoique moins rare, eſt le plus beau, ſurtout lorſqu'il eſt de la premiere eau, & d'un beau criſtallin, bien ouvert, épais de la culaſſe,

ſans glaces, ſans points, & ſans taches. Dans les autres, on recherche ſurtout la netteté, l'égalité, & la vivacité de la couleur. Le Diamant indique de lui-même la maniere dont il doit être taillé. Quand on le tire brut de la mine ſéche, il eſt preſque ſemblable aux canons de Criſtal de Roche : il a quatre faces longues ſur le corps, & cinq petites faces inégales qui forment une étoile ſur la pointe. Celui qu'on tire de la mine qui eſt dans la riviere, reſſemble à un Caillou du Rhin, parce qu'en roulant dans les eaux, ſes faces ſe ſont arrondies. Le Diamant a un fil comme le bois, & ſe fend très-facilement à l'endroit de ſon fil : c'eſt ce qu'on appelle le cliver. Il y a environ quatre cent ans que l'on taille les Diamans en pierre épaiſſe, c'eſt-à-dire en table, avec quatre faces autour; ce qu'on appelle encore taille des Indes. Il y a deux cent ans qu'on les taille en roſes; & ce n'eſt que ſous le regne de Louis XIV, il y a environ un ſiécle, qu'on a trouvé la façon de les tailler en brillans, qui eſt la plus belle & la plus avantageuſe de toutes les tailles. C'eſt le Cardinal Mazarin qui fit tailler les premiers; ils ſont encore parmi les pierreries de la Couronne, & on les appelle les douze Mazarins.

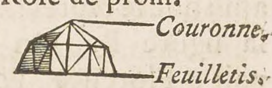
Voici les différentes tailles du Diamant.

Demi Brillant. — *Biſeau.*

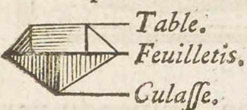
Roſe en face.



Roſe de profil.



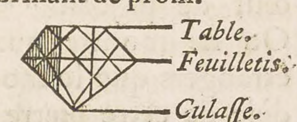
Pierre Épaiſſe.



Brillant vu de face.



Brillant de profil.



Il y a environ trente ans que l'on a découvert, dans les Indes Occidentales, c'eſt-à-dire dans le Breſil *, une mine conſiderable de Diamans, une de Topazes, & une autre d'Emeraudes.

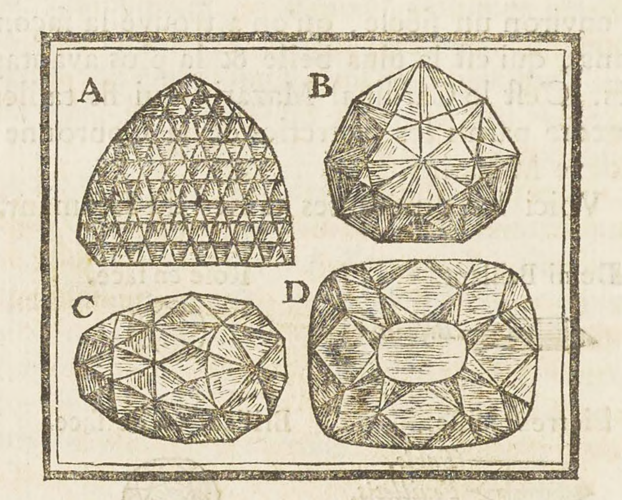
Les Diamans de cette nouvelle mine ſont de même eau, de même poids, de même dureté, de même poliment, & auſſi beaux que ceux qui ſe trouvent dans les Indes Orientales, aux environs des rivages du Gange; & quand ils ſont mêlés les uns avec les autres, les Jouailliers même ne peuvent les reconnoître.

* Celle de Diamans, dans la petite riviere de *Melho-Verde*.

On ne grave point ordinairement ſur le Diamant ; cependant on pourroit le graver comme toutes les autres pierres, avec de la poudre de Diamant, & de la patience. J'en poſſéde un ſur lequel ſont gravées les armes du Roi. Celles d'Eſpagne ont été gravées ſur un fort beau Diamant, du tems du Roi Philippe II. Les Diamans de couleur ſont un peu plus lourds que les blancs. Le Diamant, le Rubis, la Topaze & le Saphir, ſe trouvent bruts dans les mines de l'Orient, comme de petits cailloux baroques.

Pour terminer cet article, je placerai ici les figures des quatre plus beaux Diamans du monde.

Celui du Grand-Mogol, au rapport de Tavernier *, eſt une roſe peſant $279\frac{9}{16}$ karats. Ce voyageur le trouve parfait, de bonne eau, de belle forme, & n'y voit d'autre défaut qu'une petite glace ſur le tranchant d'en bas. Voici ſa figure A. Le Diamant du Grand Duc de Toſcane peſe 139 karats & demi ; il eſt net, de belle forme, & taillé de tous côtés à facettes, ainſi que le repréſente la figure B. On le voit à Florence, & il eſt de la groſſeur d'un œuf de pigeon **. On ne montre aux étrangers que le modèle de cette pierre, taillé en Criſtal de Roche, ſuſpendu par un fil, à l'entrée de la belle armoire qui eſt au fond de la chambre nommée la Tribune.



Les deux beaux Diamans que le Roi poſſede, ſont le *Régent* & le *Sancy*. Ce dernier, dont on voit la figure en C, peſe 226 grains ; il eſt de figure oblongue, formant une double roſe, d'une eau & d'une netteté parfaite : ce fut M. de Harlay, Baron de Sancy, Ambaſſadeur de France à Conſtantinople, qui l'apporta au Roi, & lui donna ſon nom. Il n'a coûté que 600000 livres, mais on l'eſtime bien davantage.

* Voyages de Tavernier, *Tome II*, page 372.
** *Ibid.*

Le

Le Régent, acheté d'un Anglois, par feu M. le Duc d'Orléans Régent, qui lui a donné son nom, pese 547 grains, ou 137 karats, moins un grain, & a coûté deux millions cinq cents mille livres; mais il est estimé de valeur intrinseque, cinq millions. Il est si parfait, qu'il passe pour être le plus beau Diamant du monde : sa forme est presque quarrée, ayant les angles émoussés de quatorze lignes & demie; sa hauteur est de neuf lignes. Il est taillé en brillant, comme le présente la figure D. Ce fameux Diamant sert ordinairement dans les cérémonies à orner le bandeau de la Couronne du Roi ou de la Reine.

LE RUBIS.

Le beau Rubis Oriental est plus rare & plus cher qu'un beau Diamant. Pour être parfait, il doit être d'un beau rouge éclatant, foncé, agréable à la vûe, & sans aucune chalcédoine; le Rubis d'Orient a presque le même poli que le Diamant. Il y en a de couleur de gelée de groseille, & de violets. La mine en est perdue depuis plus de cent ans, & l'on ne trouve plus de Rubis que ceux qui sont entre les mains des hommes. Le plus grand Rubis que l'on connoisse appartient au Roi de France; il étoit brut parmi les pierreries de la Couronne; & on ne sçavoit à quoi l'employer à cause de deux ou trois pointes qui sailloient si fort, qu'on ne pouvoit les abbatre sans le réduire à une pierre ordinaire, ce qui eût été le gâter : mais M. Gué a sçu faire servir ses défauts à son avantage, en faisant un Dragon qui est dans l'Ordre de la Toison; il a les aîles déployées, il tient le briquet entre ses griffes, & vomit la flamme par la gueule. Ce précieux morceau est gravé avec la Toison dans le recueil de mes planches. Il y en a cependant encore un plus grand au Trésor de Saint Denis; mais Saint Louis l'a fait gâter, en le faisant percer de part en part, pour y fourer une épine de la Couronne de Jesus-Christ.

Le RUBIS *Spinelle, & le* RUBIS *Balais.*

Le Rubis Spinelle & le Rubis Balais se trouvent aussi dans l'Orient; mais ils sont bien moins durs que le Rubis Oriental. Le Rubis Spinelle est le plus beau & le plus estimé des deux; il est couleur de vermillon, foncé & éclatant. Le Rubis Balais est beau-

coup plus clair, tire un peu ſur la plure d'oignon, & quelquefois ſur le vinaigre; il eſt plus dur que le Rubis Spinelle.

Il vient auſſi du Bréſil de grands Rubis, d'un beau rouge, clair, net & vif; mais ces Rubis ne ſont autre choſe que des Topazes du Bréſil, qu'on laiſſe quelque tems dans le feu pour leur faire changer leur couleur jaune en couleur rouge. Qualité ſinguliere qui a été depuis peu découverte en elles, par un pur effet du haſard, comme ſe font ordinairement toutes les découvertes que l'on fait dans la nature. Mais ces Rubis ſe vendent quatre fois plus cher, quand ils ſont devenus Rubis, que lorſqu'ils étoient Topazes ; parce que les Jouailliers ſe trompent ſouvent au degré de chaleur qu'il faut leur donner, & qu'ils gâtent une grande quantité de Topazes en faiſant cette métamorphoſe.

LA TOPAZE.

La Topaze Orientale eſt d'un beau jaune plus pâle que foncé, quelquefois d'un beau citron, mais extrêmement brillante & fort agréable à la vûe. Elle eſt auſſi dure que le Rubis Oriental, & fort eſtimée.

TOPAZE *d'Inde.*

La Topaze d'Inde ſe trouve auſſi dans l'Orient ; mais elle eſt beaucoup plus tendre que celle qu'on nomme *Topaze Orientale.* Elle eſt d'un jaune plus foncé, tirant ſur l'or.

TOPAZE *du Bréſil.*

Les Topazes du Bréſil ſont des pierres épaiſſes, d'aſſez belle étendue. Elles ne ſont pas ſi dures que les Topazes d'Inde, & elles n'ont gueres plus de dureté que le Criſtal de Roche : mais elles prennent un fort beau poli. Leur couleur eſt préciſément le jaune riche de la couleur de l'or. Elles ſont extrêmement brillantes, & plus foncées que les deux autres. C'eſt elle qui ſe change en Rubis, en la mettant dans le feu.

Il ſe trouve auſſi des Topazes en Saxe & en Bohême, qui ſont d'un jaune pâle & terne, tirant toujours ſur le noirâtre. Elles ſont fort communes, & n'ont d'autre mérite que de ſe trouver en fort gros cailloux & aſſez nets.

LE SAPHIR.

Le Saphir Oriental eſt naturellement d'un bleu très-foncé & très-velouté, mais il s'en trouve auſſi d'un bleu pâle très-éclatant; il y en a même qui ſont tout blancs. Il eſt fort beau au grand jour; mais à la lumiere il perd ſa vivacité, il s'éteint, & prend une couleur terne, ſombre & livide, approchant de celle de l'encre. C'eſt ce qui fait que les femmes n'en portent jamais, ou qu'elles préférent celui qui eſt du bleu le plus pâle, parce qu'il conſerve ſon éclat à la lumiere. En Grece, le Saphir Oriental a même dureté, même poids, & même poli que le Rubis Oriental. Chez les Grecs, il étoit conſacré à Jupiter, & le Grand-Prêtre ne portoit point d'autres pierres précieuſes. On trouve en Bohême & en Siléſie, deux autres eſpéces de Saphirs; le Saphir d'eau, & le Saphir du Puit, qui ſont d'un bleu blanchâtre & inanimé; mais comme la pâte en eſt tendre & légère, ils ne ſont point agréables à la vûe, & ont peu de vivacité. Ils ſont communs, & très-peu recherchés.

Là où l'on trouve des Rubis en Orient, on trouve communément des Saphirs. Le Rubis, la Topaze, le Saphir, le Grenat Syrien, l'Améthiſte Orientale, & le Péridot Oriental, ſont de même pâte, de même dureté, & de même poli; c'eſt-à-dire, qu'ils ſont de la premiere dureté & du premier poli après le Diamant. Plus le Rubis, la Topaze & le Saphir ſont colorés, plus ils ſont lourds *.

L'EMERAUDE.

L'Eméraude eſt une pierre d'Orient, quoiqu'elle n'en ait ni la dureté, ni le poli; elle n'eſt gueres plus dure que le Criſtal, d'un verd extrêmement velouté & foncé, mais vif, riche, animé & agréable à la vûe: il y en a qui ſont d'un verd de Printems, extrêmement clair & naiſſant, que l'on appelle *Eméraudes de Carthagêne;* mais la plus eſtimée & la plus belle, eſt celle qui eſt la plus foncée en couleur. Il ne faut pas cependant qu'elle tire ſur

* Le Saint-Eſprit que porte le Roi, eſt un ſeul Saphir, d'une grandeur prodigieuſe, gravé par M. Gué; il eſt ſur un fond de brillants blancs, bordé de diamants de quatre grains, d'un bleu auſſi velouté que le Saphir d'Orient. Je ne crois pas que dans tout l'Univers on puiſſe aſſortir une ſuite de diamants plus parfaits dans cette couleur.

le noir, ni qu'elle ſoit jardineuſe. La mine en eſt perdue depuis plus de cent ans ; & de toutes les pierres de couleur, l'Eméraude & le Rubis ſont aujourd'hui les deux plus rares & les plus cheres.

Les Eméraudes du Bréſil ſont grandes & de belle étendue, de la même dureté que le Criſtal de Roche : mais elles ſont d'un verd noirâtre, & il faut les chever par-deſſous pour en faire ſortir la couleur. Ainſi, quoiqu'elles ne ſoient pas fort communes, elles ne ſont point agréables, & ſont peu recherchées.

Les Anciens avoient une pierre approchant de l'Eméraude, mais d'un verd fort noirâtre, qu'ils nommoient *Béryle*. C'étoit une des douze pierres qui étoient ſur le Rational de l'Ephod du Grand-Prêtre des Juifs ; mais on ne la connoît plus aujourd'hui, à moins que ce ne ſoit celle que M. le Duc de Noya-Caraffa a préſentée à M. de Buffon, en 1759, ſous le nom de la *Tourmaline*, ou *Cendrine*, & qui avoit la vertu électrique, ou celle d'attirer & de repouſſer les corps légers, comme la cendre, la ſciure de bois, la limaille de cuivre ou de fer.

LA PRIME D'EMERAUDE.

La Prime d'Eméraude eſt proprement la mere de l'Eméraude, ou plutôt, la croute qui lui ſert de racine, ou qui l'enveloppe. On la confond ſouvent avec le Jaſpe verd, parce qu'elle eſt beaucoup plus dure que l'Eméraude. C'eſt le Chryſopraſe des Anciens ; elle a des endroits tranſparens, & d'autres fort opaques. Sa couleur eſt d'un beau verd pâle, ſur-tout dans ſes tranſparences ; & quelquefois dans ſon opacité, elle eſt mêlée de veines bleues, de veines blanches, & de quelques taches noirâtres : on ne la taille jamais à facettes ; on ne s'en ſert que pour y graver des têtes & des figures. L'Eméraude, l'Améthiſte Orientale, l'Améthiſte de Carthagêne & celle de Bohême, le Péridot de Carthagêne ou d'Occident, & tous les Criſtaux de Roche, viennent en petits canons pentagones, comme des tuyaux d'Orgues, & la plûpart avec des Marcaſſites ou des Primes à la racine.

L'AMETHISTE.

L'Améthiſte Orientale eſt d'un beau violet pourpré, bien vif & bien animé. Il s'en trouve auſſi quelquefois d'un violet plus pâle,

& même de toute blanche ; elle a même dureté & même poliment que le Rubis Oriental : elle eſt extrêmement rare, & on la prend ordinairement pour un Rubis violet. L'Améthiſte de Carthagêne ou d'Occident, eſt d'un gris de lin foncé, fort velouté, & aſſez éclatant ; elle n'a ni la dureté, ni le beau poli de l'Améthiſte Orientale ; mais elle eſt plus dure, & prend mieux le poli que les Améthiſtes de Chypre, d'Allemagne & d'Auvergne, qui ſont toutes d'un violet noirâtre & de nul mérite, ſinon par leur groſſeur.

AIGUE MARINE.

L'Aigue Marine Orientale eſt d'un bleu-pers, de la couleur des eaux de la mer, d'un pâle tendre, mais plein de vivacité & d'éclat ; il y en a qui ſont toutes blanches, & ſi vives, qu'on les prend à la lumiere pour des diamants : elle n'a ni la dureté, ni le poliment du Saphir, mais elle a une grande netteté & beaucoup de brillant. Celles que l'on voit communément ſont Occidentales, & ont bien moins d'éclat & de netteté. Il faut remarquer que le Saphir, l'Améthiſte & l'Aigue Marine ſont trois pierres qui ſe trouvent quelquefois toutes blanches ſans aucune teinte de couleur, & qu'il faut s'y bien connoître pour ne les pas confondre & les diſtinguer.

L'OPALE.

L'Opale Orientale ſe trouve dans les Indes, en Egypte & en Arabie. C'eſt une pierre laiteuſe & opaque, qui n'eſt point brillante, mais qui a toutes les couleurs de l'arc-en-ciel répandues ſur ſa ſurface, de façon qu'elles changent de place, & ſe ſuccédent rapidement l'une à l'autre, à meſure qu'on la remue ; ce qui fait à l'œil un jeu fort agréable. Cette pierre eſt très-tendre, & fort rare, ſur-tout quand elle a de l'épaiſſeur & de l'étendue, & que ſes couleurs jouent bien également partout. Car, lorſque les couleurs ſont adhérentes, & ne changent pas de place, elle eſt beaucoup moins eſtimée. On ne taille jamais cette pierre à facettes, mais ſeulement en goutte de ſuif, c'eſt-à-dire en cabochon deſſus & deſſous, comme une amande. La mine en eſt perdue depuis fort long-tems.

L'Opale étoit en grande eſtime chez les Romains. Nonnius, Sénateur Romain, dans le tems du ſecond Triumvirat, portoit

en bague à ſon doigt, une Opale d'une groſſeur prodigieuſe mais ſi parfaite & ſi belle, qu'elle étoit eſtimée vingt mille grands ſeſterces, c'eſt-à-dire, environ deux millions de notre monnoye; & il étoit ſi fort attaché à cette pierre, qu'il aima mieux ſe laiſſer condamner à l'exil, & abandonner tous ſes biens, que de la vendre ou de la donner à Marc-Antoine, qui la lui demandoit, & la vouloit avoir pour en faire préſent à Cléopâtre.

L'Opale de Bohême eſt beaucoup plus laiteuſe & plus opaque. Ses couleurs ſont moins diſtinctes & moins vives; & ſes lueurs, cachées ſous un nuage, ne varient preſque point quand on la remue.

La Gyraſole eſt proprement la prime d'Opale; elle eſt toute blanche, moins vive, plus laiteuſe, plus trouble & aſſez commune.

L'Aſtérie eſt une pierre ſinguliere & extrêmement rare, que l'on peut placer au rang des Opales, parce qu'elle eſt de la même nature, de la même pâte, & de la même dureté : elle n'a pas toutes les petites lueurs de l'Opale, mais elle a de grandes lames de lumieres qui ondulent avec éclat ſur la ſurface, à peu près comme l'éclair quand il perce la nue; & ſon fond de couleur eſt d'un rouge très-foncé, ſemé de petits points, comme l'aventurine, excepté que les ſiens ſont blancs, & que ceux de l'aventurine ſont d'or. Cependant, ſi on ne l'approche pas fort près du grand jour, ou de la lumiere, & ſi on ne la remue pas, on n'apperçoit aucune ondulation, & elle paroît couleur de maron, ſans aucun agrément pour la vûe. Cette pierre eſt plutôt une pierre de curioſité & de cabinet, qu'une pierre agréable, quoiqu'on l'appelle *pierre du Soleil*. Elle eſt tendre comme l'Opale Orientale; on la taille en goutte de ſuif.

Il y a une autre pierre comme de l'yvoire, parſemée de petites étoiles noires, qu'on nomme *Aſtroïte;* mais elle eſt ſi peu eſtimée, qu'elle eſt preſque inconnue.

Les Anciens avoient une pierre précieuſe qu'ils eſtimoient beaucoup, & qui étoit comme le Béryle ſur le Pectoral du Grand-Prêtre des Juifs; c'eſt la Chryſolite. S'ils ne diſoient pas que cette pierre étoit verte, on ſeroit tenté de croire, au nom qu'elle porte, que ce ſeroit l'Aſtérie; car Chryſolite, en Grec, veut dire *pierre dorée*; mais la Chryſolite étoit verte, & l'Aſtérie eſt rouge.

Pline * le Naturaliſte, qui laiſſa ſes pantoufles au pied du Mont

* Voyez, ci-après, l'Article de Pline, au Catalogue des Auteurs qui ont traité de la connoiſſance des Pierres précieuſes.

Vesuve, & se jetta dedans, parce qu'il ne pouvoit, dit-on, concevoir d'où provenoit ce Volcan, dit qu'il y avoit à Alexandrie une Statue de Chrysolite, haute de quatre coudées, représentant Arsinoé, femme de Ptolomée Philadelphe : mais cela a l'air d'un conte; car s'il y en avoit de si grandes, elles ne devoient pas être rares, & l'on en trouveroit encore.

Il est bon d'avertir le Public qu'il y a peu de Livres dans lesquels on lui ait menti si hardiment que dans ceux qui traitent de la connoissance des Pierres précieuses *. Je ferois un volume si je voulois relever toutes les erreurs & les bévûes dont ils fourmillent; mais je m'en donnerai bien de garde, & veux continuer le plus briévement que je pourra; car, malheur à celui qui ennuie, en disant tout ce qu'il peut dire !

Toutes les pierres Orientales dont je viens de parler, se trouvent dans la Mésopotamie, dans l'Arménie, dans la Perse, dans l'Isle de Ceylan, dans l'Indostan, en deçà & en delà du Gange.

Il est singulier que ces peuples qui ont toutes les Pierres précieuses, sçachent si mal les tailler & les faire valoir en parure.

La nature semble avoir voulu nous dédommager, en nous donnant en partage l'industrie qui leur manque.

LE GRENAT SYRIEN.

Le Grenat Syrien se trouve dans les mines de Syrie. Il est couleur de pourpre vif, & peu foncé; il tire sur le violet; il a la même dureté & le même poli que le Rubis Oriental. Quand il est d'une riche couleur & d'une belle étendue, il est très-rare.

Le Grenat de Bohême est beaucoup moins dur que le Grenat Syrien, mais il prend un assez beau poli. Il est naturellement d'un gros rouge foncé, tirant sur le noir, & désagréable à la vûe : mais en le taillant fort mince, & lui laissant peu d'épaisseur sur la table & sur la culasse, on trouve le moyen de faire sortir sa couleur, & de la rendre riche, éclatante & agréable. C'est pourquoi tous les beaux Grenats de Bohême que l'on voit, n'ont point d'épaisseur. Du reste, il est recommandable par la grosseur de ses brutes; sa couleur tire le plus souvent sur celle du vinaigre. Boëce prétend, & avec raison, que les Paysans des environs de Prague trouvent en labourant les terres des Grenats bruts, déta-

* Témoin, *le Parfait Jouaillier*, dont cependant on fait grand cas dans les Bibliothéques.

chés, & ſans aucune matrice. Ce ſont ceux que les torrens entraînent des montagnes. Il en vient auſſi du Bréſil, & lorſque nous avons pris aux Anglois ce fameux vaiſſeau l'*Achile*, qui étoit chargé de diamants, le commerce a été quelque tems inondé de Grenats.

La Vermeille ſe trouve dans la Bohême, très-proche des mines qui produiſent le Grenat : & c'eſt même une eſpéce de Grenat, mais d'une nature différente, puiſqu'elle ne perd point ſa couleur au feu ni ſon poli ; privilége qu'elle a ſeule entre toutes les pierres de couleur. Elle eſt de même dureté que le Grenat de Bohême, mais d'un rouge plus vif, plus éclatant & plus foncé. Quand elle eſt grande & épaiſſe, elle eſt plus eſtimée que lui ; mais il faut la chever en deſſous pour lui donner plus d'éclat, & la rendre plus belle ; du reſte, les petits bruts en ſont fort communs.

Il y a une ſeconde eſpéce de Vermeille qui tire ſur le jaune, & qui différe de l'autre en ce qu'on la trouve communément grande, & rarement petite ; c'eſt la moins eſtimée. J'oubliois de dire que la Vermeille n'eſt jamais glaceuſe.

L'*Almandine* eſt une pierre de Bohême, qui tire ſur la couleur du Grenat, & qui eſt beaucoup plus tendre ; elle eſt ſi peu eſtimée, qu'elle eſt preſque inconnue.

LA JACINTHE.

La Jacinthe Orientale, ſurnommée *Jacinthe la belle*, eſt d'un rouge tirant ſur le jaune doré : elle eſt beaucoup plus tendre que le Grenat Syrien, & ſouvent remplie de petits points qui ſont autant d'interruption de matiére. Son poliment eſt un peu gras, & par conſéquent moins beau ; mais quand elle eſt d'une belle étendue avec la table un peu élevée, bien nette, ſans nuages & ſans jardinages, c'eſt une pierre fort belle & fort eſtimée. Elle ſe trouve dans le Calicut, le Cambaye & le Cananan. La Jacinthe d'Occident ſe trouve en Bohême & en Siléſie.

LE PERIDOT.

Le Péridot Oriental eſt d'un verd pâle, tirant extrêmement ſur le jaune ; de ſorte qu'à la lumiere, on le prend pour une Topaze Orientale, dont il a la dureté & le poli ; il eſt exceſſivement rare, & beaucoup de Jouailliers ne le connoiſſent pas.

Le

Le Péridot de Carthagêne, ou d'*Occident*, eſt d'un verd tirant ſur l'olivâtre, & ſans vivacité : il eſt de la même dureté que l'Améthiſte de Carthagêne ; mais il a le poliment très-gras & un peu filandreux, ce qui fait que l'on a de la peine à le bien tailler. C'eſt la plus commune de toutes les Pierres précieuſes. Il n'eſt recommandable que par ſa groſſeur ; ce qui eſt cauſe que les Jouailliers ont fait ce proverbe : *Peridot*, *qui en a deux*, *en a trop*.

La TURQUOISE, ou *la* CALLAÏS *des Anciens.*

La Turquoiſe, que l'on appelle de vieille Roche, eſt une production Orientale. Elle ſe trouve dans la terre en pluſieurs endroits de la Perſe, & ſur-tout dans les montagnes de la Province de Khoraſan, près de la ville de Néſéhabur *. Les Anciens l'ont priſe pour une pierre fine ; & les Modernes, à leur exemple, en ont penſé la même choſe. Mais depuis quarante ans **, l'on a découvert que la Turquoiſe eſt un morceau de dent d'un Hyppopotame ***, d'un Rhinocéros, d'un Bœuf ſauvage, ou de quelque autre Quadrupede qui s'eſt pétrifié dans la terre, & s'y eſt coloré par le voiſinage des ſoufres métalliques. En effet, on y apperçoit viſiblement les mêmes fils que dans l'yvoire. C'eſt la partie oſſeuſe qui ſe pétrifie, & non l'émail.

La Turquoiſe, pour être belle, doit être d'un beau bleu céleſte, vif, tendre, amoureux & agréable à la vûe, bien égal & bien mat, également éloignée du bleu pâle & du bleu d'empois. Il faut qu'elle n'ait ni veines blanches, ni veines noires. Cette pierre eſt entierement opaque & extrêmement tendre. Il y en a cependant de tranſparentes, mais elles ſont rares : on la taille toujours en goutte de ſuif. Les Turcs & les Perſans en font un grand uſage, pour orner leurs armes, leurs habillemens, & les harnois de leurs chevaux ; ce qui en conſomme & en briſe une quantité prodigieuſe, & fait qu'elles ſont aujourd'hui d'une ſi grande rareté en Europe, & ſur-tout en France. J'en ai vu une de quatre pouces, repréſentant une Divinité Egyptienne, de la plus haute Antiquité.

La Turquoiſe de nouvelle Roche eſt beaucoup plus commune ;

* Mais ce n'eſt qu'avec les moindres qu'il eſt permis aux habitans de cette Ville de négocier, les plus belles étant réſervées pour le Tréſor de la Couronne de Perſe.

** *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1715, page 198.

*** Hyppopotame eſt un mot Grec, qui ſignifie *Cheval de riviere*.

elle ſe trouve en Languedoc ; & c'eſt auſſi un morceau d'une dent de quelque animal quadrupede qui a été pétrifié dans la terre. Elle eſt beaucoup plus chargée de bleu que la Turquoiſe de Perſe ; & même elle tire quelquefois tout-à-fait ſur le bleu d'empois & ſur le bleu Turquin. Ce qui la rend bien moins agréable à la vûe : elle eſt opaque comme la Perſienne, mais elle n'a pas le poli ſi uni. Ces deux pierres perdent leur couleur quand on les met au feu, & alors elles deviennent blanches. Leur couleur s'altére conſidérablement auſſi par la chaleur du lit, & par les ſueurs d'un malade, quand on ſe couche avec, & qu'on n'a pas ſoin de les ôter de ſon doigt.

La Malachite eſt en verd ce que la Turquoiſe eſt en bleu. C'eſt la même eſpéce & la même pâte, tendre & opaque comme elle, provenant auſſi des dents pétrifiées de quelque animal, & que l'on taille en goutte de ſuif. La plus belle eſt d'un beau verd de gazon, bien égal & bien mat, ſans veines & ſans taches. La plus commune eſt du même verd, tout moucheté de petites taches noires, & ſouvent de petits placards inégaux de rouge, de bleu & de blanc. On croit (avec aſſez de vraiſemblance) que c'eſt une Turquoiſe qui a changé de couleur dans la mine, par la force des ſels vitrioliques de ſon voiſinage.

L'*Eſcarboucle*, ſi vantée chez les Anciens, eſt regardée aujourd'hui comme une pierre chimérique, & purement d'imagination, & à moins que ce ne ſoit un Rubis, une Vermeille, ou un Grenat taillé en cabochon, & chevé par-deſſous, on ne ſçauroit comprendre ce que c'étoit, ni s'imaginer d'où pouvoit provenir cet éclat prodigieux dont on dit qu'elle brilloit ; car les Anciens n'ont point connu l'art de brillanter les pierres. *Berquen* * ſoutient que le Rubis étoit l'Eſcarboucle des Anciens, & il y a tout lieu de le croire.

LA PERLE.

Les Perles les plus parfaites, pour le bel Orient, la belle eau & la beauté des formes, ſe pêchent dans le Golphe Perſique, entre l'Iſle d'Ormus & Baſſora. Celles qui ſont en poires, ſe pêchent auprès du Promontoire de Comorin, & les plattes, vers l'Iſle de Ceylan. La blancheur, la groſſeur, la rondeur, la peſanteur & le poli, en font le prix. Celles qui ſont en poires, s'appellent *Unions*.

* Merveilles des Indes, *page* 50.

On en pêche auſſi dans l'Occident, vers les rivages d'Ecoſſe, & en quelques autres endroits de l'Europe ; mais elles ſont d'une couleur argentine, trop blanchâtre, & trop couleur de lait. D'ailleurs, il eſt rare d'en trouver qui ne ſoient pas baroques. La Perle ſe forme dans ſa coquille, par lits, ou par couches, qui viennent les unes ſur les autres, comme les pelures d'oignon. Chaque couche eſt argentée, de même que la premiere, qui eſt toujours la plus belle, parce qu'elle eſt à couvert des injures de l'air. On la trouve dans une eſpéce d'huître, que les Indiens appellent *Mere-Perle*, dont la chair eſt amere, dure, fade & déſagréable à manger ; ce qui a fait croire, mais à tort, qu'elle étoit une maladie du poiſſon.

La Perle eſt d'une pâte fott tendre ; elle s'uſe à la longue : à la porter ſur la chair, elle ſe ternit, elle jaunit, elle vieillit, & au bout de quelques ſiécles, elle perd toute la beauté de ſon Orient, & meurt tout-à-fait ; alors elle reſſemble au milieu de l'œil d'un merlan cuit. La nacre de Perle eſt la coquille où la Perle ſe forme, c'eſt proprement ſon berceau. Il s'en trouve ſouvent pluſieurs dans la même coquille. Tant que la Perle n'eſt pas formée, elle eſt adhérante au fond de la coquille. Sitôt qu'elle eſt formée, & qu'elle a reçu toutes ſes couches, elle ſe détache d'elle-même, comme la poire de l'arbre, & roule dans ſa nacre par le mouvement de l'eau de la mer qui s'y introduit.

Les Perles fauſſes ont été inventées à Paris, vers la fin du régne d'Henri IV, par un nommé *Jaquin*. Il y a encore à Paris, rue du petit Lion, un de ſes deſcendans, qui en fait un grand commerce. Cette Perle eſt une petite bule de verre ſoufflée, remplie de cire, & orientée avec l'écaille d'un petit poiſſon, nommé *Aps*, ou *Abelette*. Depuis que l'on a trouvé le ſecret d'imiter ſi bien les fines, elles ont repaſſé d'Europe en Aſie, & ſont aujourd'hui ſi rares, qu'on n'en voit preſque plus de belles en France.

Les deux plus belles Perles en poires que l'on ait jamais vues, étoient celles de la Reine Cléopatre. C'étoit un chef-d'œuvre de la nature, pour la beauté, la perfection & l'égalité ; elles étoient eſtimées quarante mille grands ſeſterces ; c'eſt-à-dire, environ quatorze cent mille écus, ou quatre millions de notre monnoye. Cette ſuperbe Reine, donnant un jour à ſouper à Marc-Antoine, dans le palais d'Alexandrie, en détacha une de ſon oreille ſur la fin du repas ; & après l'avoir fait diſſoudre dans un vaſe plein de vinaigre, elle l'avala devant lui : elle en auroit fait autant de l'autre, ſi Marc-

Antoine, étonné de cette efpéce de magnificence, ne s'y fût oppofé. Après la mort de Cléopatre, cette autre Perle, qui pour lors étoit unique dans le monde, fut apportée à Rome avec les tréfors de cette Princeffe; & Augufte l'ayant fait fcier en deux parties égales, fit mettre ces deux moitiés aux oreilles de la belle ftatue de Venus de Praxitéle, qui étoit dans le Panthéon *, où on les voyoit encore du tems de l'Empereur Gallien.

La Coque de Perle ne fe forme point dans une coquille de nacre comme la Perle. Elle vient d'un limaçon qui ne fe trouve que dans les Indes Orientales. Il y en a de plufieurs efpéces. On fcie la coquille de ce limaçon, & on ne peut retirer qu'une coque de chaque. Ces coques font fort minces, & on eft obligé de les remplir de larmes de maftic, pour leur donner du corps, & pouvoir les employer. Ce beau limaçon fe trouve ordinairement dans la mer, & quelquefois fur le rivage.

LE CORAIL, L'AMBRE ET LE JAYET.

Le Corail fe trouve dans la mer de Provence; c'eft une efpéce de petit arbriffeau de la hauteur d'un pied ou environ, à plufieurs rameaux; il eft caché au fond de l'eau, & attaché au rocher par fa racine. Il eft mol, tant qu'il eft dans la mer, mais dès qu'il en eft tiré, il fe durcit fi fort, qu'il femble être pétrifié. Il y en a de trois couleurs, de rouge, de noir & de blanc; le rouge eft le plus beau & le plus liffe **.

L'Ambre, ou le Carabé, fe trouve fur les rivages de la Pruffe & de la Poméranie, aux environs de Danzic & de Konigfberg. C'eft une gomme, une réfine, qui fe durcit au fortir de l'eau, & qui s'amollit au feu. Il eft couleur de citron. Quand il vieillit, il devient d'un jaune plus foncé. Le plus beau doit être tranfparent & fans nuages. L'Ambre gris eft celui dont on fait fortir l'odeur en l'amalgamant avec du mufc; c'eft une écume de la mer, que fes flots rejettent fur le rivage. Il eft fort rare & fort cher, & ne fe trouve que dans les mers des Indes Orientales.

Le Jayet, que l'on prononce *Jais* par corruption, eft un foffile, une gomme réfineufe, à peu-près comme l'Ambre Carabé, excepté

* Panthéon eft un mot Grec compofé, qui fignifie affemblage de toutes les Divinités; c'eft le nom d'un temple dont on voit encore les veftiges à Rome.

** On a découvert depuis quelques années, que le Corail eft une production animale, du genre des Polypiers.

qu'il eſt noir & opaque. Il ſe trouve dans la terre, aux environs de la Suiſſe. Les anciens l'appelloient la Pierre Gagate, parce qu'ils la tiroient des environs de la riviere de Gaga en Lycie. Quelques Auteurs croyent que le Jayet eſt un Ambre noir, dont la chaleur ſouterraine a changé les parties volatiles. C'eſt un genre de terre noire, lapidique, & ſi remplie de bitume, qu'elle en regorge, & qu'étant allumée, elle brûle comme de la poix, ſurnage ſur l'eau, rend une fumée très-noire, & une odeur déſagréable, ſemblable à celle du bitume. Comme il eſt fort leger, & qu'il prend un aſſez beau poli, on le taille à facettes, & les femmes en portent des colliers.

Le Jais factice n'eſt autre choſe que de l'émail noir. Comme il eſt plus dur que le Jais foſſile, il prend un plus beau poli, & même une eſpèce de brillant; ce qui fait que les femmes lui donnent la préférence, quoiqu'il ſoit plus peſant que le foſſile.

LE STRAS ET LE CHÉRON.

Ces deux Pierres factices portent leur nom de deux Jouailliers qui vivent encore. Le Stras ſurtout eut une vogue ſi prodigieuſe, que pendant quelque tems les femmes, qui le trouvoient à meilleur marché, ne portoient plus que de ces pierres; mais comme elles étoient ſi tendres, qu'au bout de quelques mois elles ne brilloient plus, lorſqu'elles s'en plaignoient, il répondoit, *Je travaille tous les jours à la dureté*. Il y a ſi bien travaillé, qu'il ne vend plus que du Diamant, & eſt aujourd'hui un des plus riches Jouailliers de Paris. Le Chéron eſt la même compoſition perfectionnée. Voici la maniere dont elles ſe font, & que tout le monde ſçait. * Une livre de Criſtal de Roche, huit onces de Nître, quatre onces de Borax, deux onces d'Arſenic blanc; le tout mis en infuſion à un feu fort vif, donne un Criſtal qui ſert de baſe aux autres pierres, en y ajoûtant la couleur. Faites fondre à un feu très-violent, ſix onces de ce Criſtal, un gros d'Orpiment, une once de Safran de Vénus, deux grains d'or fulminant; vous aurez un Rubis. Quatre onces de ce Criſtal, deux onces de Minium, un ſcrupule de Safran de Mars, ou de Chaux d'Argent, & dix grains de Verd-de-gris, font l'Emeraude. La Topaze, avec du Saffre, de l'Eſprit de Nître, & l'écaille du cuivre. Le Saphir, avec de la Manganéſe. L'Aigue-Marine, avec les yeux de bœuf qui ſe trouvent dans les vîtres.

* Voyez le Nouvel Art de la Verrerie, 1752, *page* 278.

L'AGATHE ORIENTALE.

L'Agathe d'Orient eſt une pierre diaphane, extrêmement dure. Il y en a qui ſont veinées de toutes ſortes de couleurs, mêlées & non-mêlées. On en trouve de très-grands morceaux, dont on fait des vaſes & des tabatieres. La plus blanche & la plus tranſparente eſt la plus dure. Quand elle eſt mêlée de pluſieurs petites veines vertes de différens verds, on la nomme Chryſolite; quoique les anciens ayent dépeint la leur différemment.

L'Agathe Onix eſt une pierre opaque, Orientale, & de même dureté, où l'on voit deux ou trois lits de couleurs différentes, poſés ſi exactement l'un ſur l'autre, & ſi parfaitement diſtincts, qu'on les croiroit peints ou appliqués. Il y en a de blanche & couleur de maron, de blanche & bleue, de blanche & rouge, de bleue & noire; mais la plus rare eſt celle à trois filets, le premier noir, le ſecond blanc, & le troiſiéme brun. Quelquefois un ou deux de ces lits ſont opaques, & l'autre diaphane. Elle eſt très-rare & très-chere, quand la pierre eſt un peu grande, que les lits ſont parfaitement marqués & les filets droits. On s'en ſert ordinairement pour y graver des têtes & des ſujets en relief, ce qui fait un très-bel effet; la tête ſe trouvant blanche, les cheveux bruns, & le fond noir. Mais les curieux ne veulent point qu'elle ſoit gravée, & la font tailler à bizeau, pour en mieux admirer les différens lits. On la grave auſſi en creux; mais quand la pâte eſt belle & nette, on la grave en relief de préférence. Cette pierre, ainſi que toutes les autres, ſe grave au touret, avec la poudre de Diamant.

La Sardonix eſt la même pierre que l'Agathe Onix, ſi ce n'eſt qu'elle a trois ou quatre lits de couleur l'un ſur l'autre, dont il y en a quelques-uns qui ſont opaques, & quelques autres diaphanes.

La Chalcedoine eſt une Agathe blanche, Orientale, trouble, & laiteuſe, ni diaphane, ni opaque, remplie de nuages bleus, ou blanc ſale. Comme elle eſt fort dure, les Turcs en font des ornemens aux brides de leurs chevaux. Elle étoit, ainſi que l'Agathe-Onix, une des douze de l'Ephod.

L'Œil de Chat eſt une Agathe Orientale, chatoyante, qui a deux ou trois cercles de différentes couleurs tranſparentes, ordinairement rouges, jaunes & vertes, préciſément comme l'œil d'un chat. Pour être belle, il faut que ces cercles ſoyent bien ronds & bien diſtingués, qu'il y ait un point rouge ou noir dans le milieu,

pour imiter la prunelle de l'œil. Il faut la tailler en cabochon, & la chever par-dessous.

L'Agathe Arborisée est une nouvelle découverte de quarante ans, qui par un jeu singulier de la nature, renferme en elle des taches noires, & quelquefois rouges, si bien ramifiées, qu'elle représente distinctement des buissons, des terrasses en paysages, & même des fleurs, des animaux, & quelquefois des hommes. M. de la Borde, ancien Fermier Général, en posséde une que je lui ai vendue, représentant un Turc comme si on l'eût fait au pinceau. On peut voir celles qui sont gravées, dans l'Oryctologie de M. d'Argenville, *page 170*. Lorsque l'Arborisée est rouge, on la nomme * Dendrite.

L'Agathe d'Allemagne est beaucoup plus tendre, ses couleurs plus ternes & plus terreuses, son arborisation est comme un paysage à la plume, sur du papier qui boit ; & les ramifications passent tantôt dessus, tantôt dessous ; au lieu que les Arborisées d'Orient sont toujours sur le même plan. Il y a parmi celles d'Allemagne une qualité dont les paysages sont très-beaux ; mais au bout d'un an, ils s'effacent tout-à-fait, & la pierre devient opaque. On trouve en Alsace d'assez beaux cailloux opaques, dont on fait des boëtes, que les Porte-Balles apportent à Paris, pour un prix dont la modicité étonne.

LA SARDOINE.

La Sardoine est une belle pierre Orientale, de la même dureté que l'Agathe. Elle est demi-transparente & demi-opaque, d'un rouge de maron foncé. Elle a un très-beau poli ; & lorsqu'elle est gravée, & que l'on met une feuille rouge dessous, on la prendroit pour une Jacinthe.

LA CORNALINE.

La Cornaline est de toutes les pierres Orientales la plus propre pour la gravure. Elle est de même dureté, de même poliment que la Sardoine, mais un peu moins opaque. Elle est ordinairement d'un rouge éclatant & foncé, lorsqu'elle est de vieille roche ; mais on n'en trouve plus gueres à présent. Il y en a aussi de toutes blanches.

* Dissertation lue à l'Académie, en 1754.

Celles qui ſont de la nouvelle roche, ſont d'un rouge moins beau, pâles & plus laiteuſes; auſſi ſont-elles moins eſtimées. La Cornaline réſiſte au feu, mais elle y perd ſa couleur. Elle y devient d'un blanc gris, ſale & opaque, comme une pierre à fuſil.

LE JADE.

Le Jade, ſurnommé Pierre Divine ou Néphrétique, parce qu'on croit communément qu'en la portant ſur les reins, elle guérit de cette colique : ſuperſtition provenant des anciens, qui en faiſoient des amulettes. Ils la nommoient *Pierre des Amazones*, parce que ces héroïnes, dont le caractere guerrier, ſi éloigné de leur ſexe, eſt lui-même une ſingularité de la nature *, portoient des haches faites de cette pierre, lorſqu'elles vinrent à Athénes. Il ſe trouve dans la Perſe, dans l'Indoſtan, & à la Chine. C'eſt une pierre opaque, verdâtre, tirant ſur l'olive. Il y en a de trois ſortes, de blanc, de gris olivâtre, & d'un beau verd ſemblable à celui du Jaſpe. Comme il eſt le plus dur de tous les cailloux, les peuples de l'Orient l'employent à divers uſages; ils en font des poignées de ſabres, des vaſes, des gobelets, des plateaux, & des ornemens pour les harnois de leurs chevaux.

LE JASPE SANGUIN.

Le Jaſpe Sanguin eſt une pierre Orientale opaque, d'un très-beau verd, mêlé & parſemé de petites taches rouges comme du ſang. Il faut que les taches rouges ſoient petites, inégales en grandeur, & d'un bel haſard, comme le ſang qui rejaillit d'une ſaignée. Le plus beau eſt celui de l'ancienne roche. On en a découvert, il n'y a pas quinze ans, en Angleterre, une nouvelle mine qui en fournit d'aſſez beau. On trouve auſſi en Angleterre d'aſſez beaux cailloux avec de belles veines.

Le Jaſpe fleuri eſt une pierre Orientale, mêlée & traverſée de pluſieurs couleurs très-agréablement variées. Il s'en trouve d'aſſez beau dans les Pyrenées. Les curieux nomment *Jaſpe Univerſel*, celui qui raſſemble preſque toutes les couleurs.

* Elles ne ſouffroient point d'hommes avec elles, & n'en recevoient qu'une fois l'an; encore ne ſe permettoient-elles d'en voir que lorſqu'elles en avoient tué trois. *Dictionnaire de la Fable*, p. 40.

Le Jaſpe d'Egypte eſt une pierre opaque, d'un beau rouge mat, comme de la cire d'Eſpagne, ſans aucune tache.

Le Caillou d'Egypte eſt couleur de caffé au lait, & bien moucheté. Tous les Jaſpes ſont moins durs que l'Agathe.

LE LAPIS.

Le Lapis, ſurnommé *Lazulli*, eſt une pierre Orientale, & le plus tendre de tous les cailloux; il eſt entiérement opaque, d'un beau bleu d'azur, parſemé de petits rameaux & de petits points d'or. On en trouvoit autrefois de gros morceaux; mais comme les Turcs s'en ſervent à pluſieurs uſages, & qu'ils en briſent beaucoup, il n'en vient plus en Europe que de très-petits morceaux, encore ſont-ils bien rares & bien chers. C'eſt avec le Lapis où il n'y a point de veines d'or, que l'on fait l'Outremer, qui eſt la plus chere de toutes les couleurs. Il ſe trouve en Egypte. Il y en a quelques mines en Eſpagne, mais qui en produiſent très-peu.

La Serpentine eſt un caillou opaque, d'un verd noirâtre, très-tendre, d'un poli gras & huileux; elle eſt fort commune, & ſe trouve en Allemagne; l'on en fait des vaſes de toute ſorte de grandeur.

L'Aventurine eſt une pierre fort tendre, couleur de canelle foncée, ſemée de petits points d'or. Elle vient de Boheme, & elle eſt peu eſtimée, parce qu'on la contrefait à Veniſe, plus belle que celle qui eſt fine. L'opinion commune eſt qu'elles ſont toutes factices.

La Sanguine, ou la Pierre Hematite *, (c'eſt-à-dire, Pierre de ſang,) eſt une pierre tendre & d'un noir luiſant, ſemblable à un crayon de mine de plomb. Elle eſt entierement opaque; elle vient d'Egypte, & l'on en voit dans les cabinets, avec des hiéroglyphes gravés par les anciens Egyptiens. Aujourd'hui les Bijoutiers s'en ſervent à brunir l'or. Quoique cette pierre ſoit noire, quand on la trempe dans l'eau, elle la rend rouge comme du ſang. L'on appelle encore Pierre de ſanguine, les crayons rouges avec leſquels on deſſine, & qui ſont des pierres fines, puiſque la nature les produit, & qu'elles ne ſont pas compoſition. Les mines ſont dans les Pyrenées & en Angleterre.

La Pierre de Touche eſt une pierre très-dure, qui ſe trouve en

* C'eſt une mine de Fer.

Boheme; elle eſt ordinairement noire, mais on en trouve auſſi de verte. Les Egyptiens en avoient de ſi grands morceaux, qu'ils en faiſoient les ſtatues de leurs Divinités. On la nomme Pierre de Touche, parce qu'on s'en ſert pour diſtinguer les métaux.

La Crapaudine eſt une pierre opaque, fort tendre, & couleur de caffé au lait, que les Naturaliſtes prétendent être un œil de poiſſon pétrifié.

LE CRISTAL DE ROCHE.

Le Criſtal de Roche ſe trouve dans les montagnes, en beaucoup d'endroits de l'Europe. Il eſt de même dureté que les Agathes d'Allemagne; on en trouve de très-grands morceaux, dont on fait des vaſes. Cette pierre eſt blanche, lucide & tranſparente, & preſque auſſi brillante que le Diamant; elle ſe forme dans le rocher, en canons aſſez larges, qui ont tous quatre & ſouvent cinq ou ſix faces aſſez larges ſur la longueur du corps de la pierre, & ſix petites facettes inégales, qui ſont le couronnement étoilé de ſa pointe. Toutes ces faces, qui ſont l'ouvrage de la nature, ſont ſi unies & ſi liſſes, qu'elles ſemblent faites par la main des hommes. On trouvoit autrefois dans les mines ſeches de l'Orient des Diamans débrutés & taillés de même, que l'on employoit tels que la nature les avoit taillés; témoin les quatre petits Diamans que l'on voit à St. Denis, au haut du ſceptre de Charlemagne, qui ſont des brutes taillés par les ſeules mains de la nature. Il eſt vrai qu'ils brillent peu; mais dans ce tems-là, & fort longtems après, on faiſoit peu d'uſage du Diamant, parce qu'on ne ſavoit point le tailler; & l'on préféroit les pierres de couleur, qui étoient communes alors, & que l'on tailloit groſſiérement dans la mine, en gros cabochons baroques, tels qu'on en voit encore aujourd'hui ſur les anciennes châſſes. Le Caillou du Rhin, que l'on trouve aujourd'hui dans le lit de ce fleuve, n'eſt autre choſe qu'un canon de Criſtal de Roche, qui s'eſt détaché du rocher, & qui, à force de rouler parmi les autres pierres qui ſont dans le Rhin, a uſé les vives arrêtes de ſes faces, & eſt devenu, par le laps du tems, comme un cabochon d'une rondeur baroque.

LE FLUOR.

Les Fluors ſont des pierres fines ſi tendres, qu'elles ſe briſent ſous l'ongle, & qu'on ne peut les tailler. Ce nom leur a été donné, parce qu'elles ſe liquéfient par la chaleur du feu, & qu'elles coulent & fluent comme la glace au ſoleil. Ces pierres ne doivent pas ſeulement leur origine aux volcans, les grottes ſouterraines en fourniſſent auſſi. On voit des Fluors bleus, verds, jaunes, avec des pointes d'un Criſtal très-blanc. Il y en a d'Aigue-Marine, d'Emeraude, de Peridot, de Topaze, d'Améthiſte.

LA MARCASSITE.

La Marcaſſite eſt plutôt une matiere minérale qu'une pierre. On l'appelle *Pierre des Incas*, parce qu'ils en faiſoient des ornemens, & que l'on en mettoit de grands plateaux dans leurs tombeaux. Cette pierre eſt fort commune & à très-bon marché. Depuis M. de Silhouette elle eſt fort à la mode en France. Comme il eſt défendu en Suiſſe de porter des Diamans, les femmes ne portent point d'autres parures que des Marcaſſites, & dépenſent très-gros pour les faire monter.

Le Grais, l'Ardoiſe, les Pierres-à-Fuſil, l'Emery, le Talc & la Craye, ſont des pierres fines. L'Alun, le Vitriol, la Ponce, ſont des productions de Volcans.

L'ALBASTRE.

L'Albâtre eſt une pierre Orientale, fort mate, fort blanche, & fort dure. Les anciens en faiſoient des vaſes, des lachrymatoires, & en avoient des morceaux aſſez grands pour en faire des ſtatues.

L'Albâtre Occidental que l'on trouve en Europe, en France & en Allemagne, eſt beaucoup moins blanc, plus opaque & plus tendre. Il eſt à peu près de la même dureté que la Pierre de Lar, qui ſe trouve en Chine & dans le Canada, dont les Chinois font de petites figures, & les Sauvages des pipes. Avec cette différence, que la pierre de Lar eſt molle quand on la tire de la terre, & qu'elle ne ſe durcit qu'à l'air après avoir été teinte & travaillée. Les Alle-

mands font des tasses & des vases très-grands d'Albâtre Occidental. Il se calcine aisément dans le feu & devient comme du plâtre.

LE PORPHIRE.

Le Porphire, est plutôt un Marbre qu'une pierre précieuse ; mais c'est le plus dur & le plus beau de tous les Marbres. Il se trouve en Orient, & il y en a de deux sortes ; de rouge & de verd. Le rouge est le moins rare. Il est fort difficile & fort long à travailler, à cause de la dureté de son grain. Les anciens en faisoient des bustes & des statues, & de grandes colonnes, qu'ils faisoient tailler dans les carrieres même, & que l'on voituroit en Grece & en Italie, par la mer d'Egypte & de Syrie.

NOMS DES PRINCIPAUX MARBRES.

Le Marbre blanc d'Italie.
Le Marbre de Paros.
Le Marbre Granite d'Egypte.
La Breche d'Alep.
La Breche d'Italie.
La Breche Violette.
La Sainte Beaume.
La Griotte.
Le Marbre jaune Antique.
Le Céracolin.
Le Rance.
Le Porte-Or.
Le Languedoc.
Le Dantin.
Le Verd Campan.
Le Cerfontaine.

Il y a outre ceux-ci, un Marbre Oriental, plus riche & plus précieux que tous les autres. Il rassemble tous les beaux accidens de couleurs des autres Marbres : & il est tout rempli de longues veines sinueuses, transparentes & brillantes, de Saphirs, d'Améthistes, de Topazes & d'Emeraudes, qui serpentent sur la surface, comme des ruisseaux dans une prairie. Le Cardinal de Polignac avoit apporté d'Italie deux grandes & magnifiques tables de ce Marbre, qui ont passé en Prusse avec ses belles statues antiques.

LE KARAT.

Un Karat est un poids imaginaire, composé de quatre grains, un peu plus légers que le grain d'or ; car il faut 74 grains $\frac{1}{16}$ de Karat pour équivaler aux 72 grains du gros d'or.

Par exemple, en terme de Jouaillerie, un Diamant qui pese vingt grains, est un Diamant qui pese cinq Karats.

Les petits Diamans se vendent au poids du Karat, & le prix du Karat varie selon le tems & la qualité des pierres. Au dessus de quatre grains, les pierres se vendent à la piece & non au Karat.

Il y a sept Métaux, qui sont l'Or, l'Argent, le Cuivre, le Fer, l'Etain, le Plomb, le Vif-Argent. Il y a cinq ans que l'on en a trouvé un huitiéme au Brésil, qui tient le milieu entre l'Or & l'Argent; on l'appelle Platine : c'est une espéce d'Or blanc, qui est du même poids que l'autre Or; mais on en trouve si peu, qu'il ne peut être compté pour faire le huitiéme.

L'OR.

L'Or est de tous les métaux le plus pesant, le plus compacte, & le plus ductile, c'est-à-dire, qui a le plus d'extensibilité; puisqu'on peut tirer une once d'Or en un million quatre-vingt-quinze mille pieds de long *, & que le Batteur d'Or fait avec une once jusqu'à seize cent feuilles, chacune de trente-six lignes quarrées, avec lesquelles on peut dorer quatre cent pieds quarrés. L'Or se dissout dans de l'Eau Régale, que l'on compose avec de l'Esprit de Nître & du Sel Armoniac.

On dit communément que l'Or le plus fin est à 24 karats; mais il n'y en a point, & on a beau l'épurer, il s'en faut toujours d'un 64. L'once d'Or au titre, ou à 20 karats, vaut 82 à 84 liv. l'once. L'Or blanc est allié avec de l'Argent, & l'Or rouge est allié avec du Cuivre rouge. On n'allie l'Or que sur l'Argent ou sur le Cuivre rouge, & on n'allie l'Argent que sur le Cuivre jaune. Le marc d'Or fin vaut 800 liv. & celui au titre, 672.

On n'a commencé à se servir en France du poids de *Marc*, que sous Philippe premier; avant lui, la livre de poids, composée de douze onces, étoit en usage. Le poids du *Marc* a varié plusieurs fois. Celui d'aujourd'hui est de huit onces, qui se subdivisent en plusieurs petits poids, qui se mettent l'un dans l'autre, & qui diminuent toujours de moitié. Les subdivisions des huit onces, qui font une demi livre, sont soixante-quatre gros, & quatre mille six cent huit grains. On appelle *Marc d'Or* un droit établi par Henri III,

* Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1713.

qui se léve sur tous les Offices de France lorsqu'ils changent de Titulaire.

Louis-d'Or. Les premieres piéces de ce nom furent fabriquées sous Louis XIII, en 1640, au titre des Pistoles d'Espagne, pour valoir 10 liv. Elles portoient d'un côté la tête & le nom du Roi; de l'autre, quatre fleurs de lys, avec cette légende, *Christus regnat, vincit, imperat.*

On a vu en France, sous Louis XIV, en 1655, une monnoye d'or, nommée *Lys-d'Or*, de la valeur de sept francs; & une monnoye d'argent du même nom, qui valoit vingt sols: elles n'eurent cours qu'un an. La France avoit, sous le regne de François premier, une monnoye d'or qui se nommoit *Lion*, parce qu'elle portoit la figure de cet animal; elle valoit cinquante-trois sols neuf deniers. La République de Hollande a pour armes un *Lion.*

Orfévre, est un mot composé du Latin, qui signifie proprement Ouvrier en Or, par le changement de *Faber* en *Fevre.* Aussi *Lefevre*, qui est un nom propre fort commun, se traduit-il en Latin par *Faber.* Les Orfévres à Londres, sont les dépositaires authentiques de l'argent des Particuliers, & font l'office de Notaires dans cette partie.

Ce fut un Orfévre François, nommé Jean Toutin, qui retrouva le secret de peindre en émail, en 1732. Jean Cousin, né près de Senlis, avoit commencé cette découverte : c'est lui qui a peint les vîtres de S. Gervais en 1586. Il étoit aussi bon Sculpteur que Peintre, & nous avons de ce maître un livre gravé en bois, sous le le titre de *Principes de Pourtraicture*, dont on fait assez de cas.

L'ARGENT.

L'Argent différe surtout de l'Or par sa couleur, & parce que son poids est moindre de moitié : c'est le plus pesant & le plus ductile de tous les autres métaux, après l'Or & le Plomb. Le marc au titre vaut 52 liv. & l'Argent vierge vaut 56 liv. le marc.

Le mot *Ecu* vient du Grec σκύτος, *Cuir*, d'où l'on a fait le Latin *Scutum*, à cause que les premiers boucliers ont été faits de cuir. On appelle écu, en termes de Blason, le champ où l'on pose les armoiries; c'est ce qui a fait donner ce nom à la monnoye. Dans le Blason, les écus acollés sont ceux des femmes mariées; l'Ecu des filles est posé en losange. Les Italiens, & sur-tout les Ecclésiastiques, se servent plus souvent de l'écu ovale. Les Espagnols le por-

tent arrondi en bas, & les Allemands de différentes façons en cartouches.

Les premiers Ecus furent frappés en 1418, ſous Charles VI; on les nommoit Ecus à la Couronne, & valoient 30 ſ.

Franc. Ce mot, en terme de monnoye, ſignifie vingt ſols, ou le tiers d'un écu. Il ne s'employe jamais au ſingulier. L'uſage pour le plurier même, l'a borné à certains nombres; car on ne dit pas *deux Francs*, ni *trois Francs*, ni *cinq Francs*, quoiqu'on diſe *quatre Francs*, &c. Autrefois *Franc* ſignifioit une piece d'Argent de la valeur de vingt ſols, & tiroit ſon nom de la figure qu'elle repréſentoit. C'étoit un François, à pied ou à cheval. Il y avoit auſſi des *Francs d'Or*. Les *Francs* commencerent ſous le Roi Jean à porter la tête du Roi d'un côté, & de l'autre une H couronnée. Le mot de *franc* ſignifie libre, exempt, & ſe trouve joint avec quantité d'autres mots pour exprimer cette qualité. *Franc-Alleu*, ſignifie un bien libre, qui ne doit ni rente, ni ſervice perſonnel. *Alleu* vient d'un mot Allemand qui ſignifie *ſans ſujétion*. *Franc-Salé*, ſignifie le privilége de prendre du ſel ſans payer d'impôts. *Franc* eſt encore le ſynonime de *ſincere*.

Livre, en terme de compte, eſt une monnoye imaginaire, qui ſe prend en France pour vingt ſols; ce qui vient de ce qu'anciennement la Livre étoit un poids ſur lequel étoit réglé la taille de la monnoye, & cette taille étoit de vingt ſols à ce poids. Enſuite le poids ou la Livre varia; mais on ne continua pas moins d'appeller *Livre* tout ce qui valoit vingt ſols.

La Livre de poids, ainſi que la Juriſprudence, eſt différente ſuivant les lieux, à la honte d'un pays auſſi policé que le nôtre. Celle de Paris eſt de ſeize onces, celle de Provence & de Languedoc eſt de treize, celle des Médecins n'eſt que de douze, & celle de Bretagne eſt de vingt-quatre. Ce qui fait un embarras pour les échanges du commerce.

Tournois, étoit le nom d'une petite monnoye bordée de fleurs de lys, qui tiroit ce nom de la ville de Tours où elle étoit frappée; aujourd'hui c'eſt une ſimple dénomination, qui eſt oppoſée à *Pariſis*. On appelle cent Livres Tournois, cent Francs, en quelque monnoye qu'ils ſoient comptés, ſans addition ni diminution; au lieu que cent *Livres Pariſis* ſignifie cent Francs, avec l'augmentation d'un quart en ſus, c'eſt-à-dire, cent vingt-cinq Livres. Cette différence vient originairement de ce que la monnoye qui ſe faiſoit à Paris, valoit un quart de plus que celle qui ſe faiſoit à Tours.

Ainſi *le Sol & la Livre Tournois*, qui ſont le Sol & la Livre d'uſage commun, valent l'un douze Deniers, & l'autre vingt Sols; au lieu que *le Sol Pariſis* eſt de quinze Deniers, & *la Livre Pariſis* de vingt-cinq Sols.

LE CUIVRE.

Le Cuivre eſt un métal ductile, élaſtique, & très-ſonore, puiſqu'on en fait les cordes de pluſieurs inſtrumens de muſique : on l'appelloit en Latin *Cyprium* ou *Cuprum*, parce que la premiere mine fut trouvée dans l'Iſle de Chypre. Le Cuivre rouge eſt dur & naturel, le Cuivre jaune eſt un alliage avec de la Calamine griſe, qui en augmente le poids de moitié.

Le Liard eſt, comme tout le monde ſçait, une petite monnoye de Cuivre qui vaut trois deniers. On fait venir ſon nom de celui de Philippe le Hardi, qui fit fabriquer les premiers. *Liard*, dit-on, eſt une corruption de *le Hardi ;* ce qui paroit d'autant plus vraiſemblable, qu'on diſoit alors *l'Hardi* au lieu de *le Hardi.*

LE FER.

Le Fer eſt un métal dur & malléable, compoſé de terre, de ſels & de ſoufre, mais fort impurs & mêlés irrégulierement ; ce qui le rend fort ſujet à la rouille. C'eſt le plus dur, le plus ſec, & le plus difficile à fondre de tous les métaux. On l'adoucit en le faiſant rougir, en le battant pluſieurs fois, & le laiſſant refroidir de lui-même ; car il s'endurcit encore en le faiſant refroidir dans l'eau. C'eſt le ſeul métal qui ait la propriété de faire du feu en frappant deux morceaux l'un contre l'autre. On appelle *Fer blanc* un fer doux & battu, réduit en plaques fort minces, qu'on trempe dans de l'Etain fondu, après l'avoir un peu trempé dans l'Eau-forte.

Il y a du Fer dans tout ce qui exiſte dans la nature, dans tous les autres métaux, dans les minéraux, dans les plantes, juſques dans les cheveux : lorſqu'on les brule, la pierre d'Aimant en attire des parcelles. Il eſt commun dans trois parties du monde, & manque ſeulement dans l'Amérique, ſi riche en mines ; où les habitans le recherchent plus que l'Or & l'Argent. L'Emeri eſt une pierre qui ſe trouve dans les mines de Fer. Il y a une eſpece de Fer rebelle à

l'Aimant, que l'on nomme Fer criſtalliſé. L'Acier n'eſt autre choſe que du fer rafiné.

L'ÉTAIN.

Le plus bel Etain vient dans la province de Cornouaille, en Angleterre. Rien n'approche plus de la couleur de l'Argent que l'Etain; c'eſt le plus léger de tous les métaux, & celui qui fond le plus vîte, avant même de rougir.

LE PLOMB.

Le Plomb eſt le moins eſtimé de tous les métaux, & le plus mou de tous, le moins élaſtique & le moins ſonore : il peſe plus que l'Argent, a plus de corps que l'Etain, & eſt moins fragile. Il s'allie avec tous les métaux, excepté le Fer.

LE VIF-ARGENT, ou LE MERCURE.

Le Vif-Argent eſt le ſeul de tous les métaux qui ſoit fluide & coulant; il en devient plus difficile à ramaſſer dans la mine, ſe filtrant à travers les terres. Ce métal eſt de ſa nature incombuſtible, le plus ſimple & le plus peſant de tous les corps après l'Or. Il eſt ſi ſubtil, qu'il pénétre les autres métaux, excepté le Fer, s'amalgame avec eux, ſurtout avec l'Or & l'Argent, qu'il ſert à purifier.

Les Chimiſtes lui ont donné le nom de *Mercure*, parce qu'étant d'une ſubtilité extrême, il a quelque rapport avec l'agilité du Dieu Mercure, qui étoit le meſſager des Dieux, & que les Poëtes repréſentent avec des aîles aux talons. On l'honoroit auſſi comme le Dieu de l'Eloquence, & comme le Dieu des Voleurs. Ce qui a fait donner le nom de *Mercuriale* à une aſſemblée qui ſe tient le premier Mercredi après la ſemaine de Pâques, où le Premier Préſident parle contre les tromperies & les déſordres qui ſe commettent dans l'adminiſtration de la juſtice. Sa harangue ſe nomme auſſi *Mercuriale.*

L'AIMANT.

L'Aimant eſt une pierre minérale, qui a la merveilleuſe propriété de ſe tourner toujours du côté du Nord, & d'attirer le Fer, auquel elle communique auſſi ſa vertu par le ſimple frottement. On diſtingue l'Aimant mâle & l'Aimant femelle : le premier eſt de couleur bleuâtre, & vient de la Chine & du Bengale; c'eſt le meilleur. L'Aimant femelle eſt d'un roux noirâtre; il ſe trouve en Allemagne & en quelques endroits de l'Italie. On l'employe à pluſieurs uſages dans la Médecine. Le ſuif & l'ail empêchent l'effet de l'Aimant.



CATALOGUE
DES
AUTEURS

Qui ont traité de la connoiſſance des Pierres Précieuſes ; & le ſiécle où ils ont vécu.

THEOPHRASTE, Philoſophe Grec, diſciple de Platon & d'Ariſtote, lequel vivoit dans la cent quatorzieme Olympiade, a compoſé, ſuivant Diogène Laërce, beaucoup d'ouvrages, parmi leſquels on remarque une Hiſtoire des Plantes, diviſée en dix Livres. On ne doit pas moins regretter ce qui manque à ſon Traité des Pierres, qui a été traduit & commenté par Jean de Laët, d'Anvers ; il y expoſe d'abord la différence de leur matiére, & de celle des métaux, dont il attribue, ainſi qu'Ariſtote, la formation au chaud & au froid. Son opinion d'admettre parmi les pierres des mâles & des femelles, eſt des plus ſingulieres.

DIOSCORIDE, Médecin Grec, d'Anazarbe, qui vivoit dans le premier ſiécle, un peu avant Pline, a écrit ſix Livres de la matiére Médicale, dans leſquels il parle de la connoiſſance des Pierres précieuſes.

PLINE II, Chevalier Romain, ſurnommé *le Naturaliſte*, & qui vivoit dans le premier ſiécle, ſous l'Empereur Trajan, a ſi fort étendu l'Hiſtoire naturelle, qu'il l'a rendue univerſelle. Ce que nous devons le plus à ce grand Naturaliſte, eſt d'avoir ramaſſé tous les ſentimens des Auteurs qui l'ont précédé ; c'eſt par ſon moyen qu'ils ſont parvenus juſqu'à nous.

C'eſt lui qui laiſſa ſes pantoufles au pied du Mont Veſuve, & ſe jetta dedans par dépit, dit-on, de n'avoir pu concevoir d'où provenoit ce Volcan. Mais ce conte n'a que trop de créance, car il pouvoit tout auſſi-bien s'y jetter avec ſes pantoufles ; mais il eſt plus vraiſemblable de croire que ce Volcan, étant un objet intereſſant pour un Naturaliſte, il les avoit laiſſées au pied de la montagne pour grimper plus commodément, & qu'en faiſant ſes obſervations, il eut le malheur de tomber dans le gouffre. Un homme qui avoit autant étudié que Pline, devoit ſçavoir que, ſi l'on ſe tuoit toutes les fois que l'on ne conçoit pas une choſe, les ſciences feroient peu de progrès. Mais on ſe plait toujours dans le merveilleux.

ATHENÉE, ſous les Empereurs Marc-Aurele, Commode & Pertinax, a écrit quinze Livres, ſous le nom *Deipnoſophiſtæ*, qui ſignifie *le Banquet des Philoſophes.* Il parle éloquemment de toutes choſes, en introduiſant à ſa table des perſonnes de différentes profeſſions; les Animaux, les Plantes, les Poiſſons, les Coquillages & les Pierres, tout vient à propos pendant le repas. Dalechamp a traduit cet Auteur avec des notes, en 1573.

MARBODÉE, qui étoit de la Province du Maine, vivoit dans le onzieme ſiécle. Sorti du préjugé des Anciens, & du trop grand reſpect que la plûpart des Sçavans leur ont porté, il a l'avantage, ainſi que Philé, d'avoir le premier traité ſon ſujet d'une maniere nouvelle. Les pierres y ſont détaillées article par article, ſans y admettre d'autre ordre, & en exaltant beaucoup leurs prétendues propriétés.

GEORGES AGRICOLA, Médecin Allemand, vivoit, en 1494, & eſt mort, en 1555. Nous avons de lui deux Volumes *in-folio.* Le ſecond Volume renferme pluſieurs traités, où il eſt parlé des Pierres précieuſes. Agricola eſt le premier Métallurgiſte qui ſoit en eſtime, & qu'on puiſſe dire original.

CHRISTOPHLE ENCELIUS, en 1557, donna un Traité diviſé en trois Parties. La troiſieme renferme un Traité des Pierres, en dix Chapitres, ſans aucun ordre que de commencer par les Fluors, les Cailloux, le Corail, l'Aimant, le Diamant, & les autres pierres de ſuite; il finit par l'Emeri. On eſtime cet Auteur, parce qu'il parle aſſez bien de ſa matiére, & qu'il a traité de pluſieurs choſes qu'on n'avoit point dites avant lui.

LODOVICO DOLCE a fait comme bien d'autres; il s'eſt approprié l'Ouvrage de Camille Léonard, Médecin de Peſaro, imprimé, en 1511, ſous le titre de *Speculum Lapidum*; il l'a ſeulement traduit du Latin en Italien, avec très-peu de changement. Je ſçais que l'on peut me reprocher la même choſe, mais je répondrai qu'étant juge dans ma propre cauſe, j'ai pris dans chaque Auteur ce qu'ils ont dit de vrai, & j'ai laiſſé ce que j'ai trouvé faux.

GESNER a donné, en 1565, un Ouvrage dans lequel il traite des Pierres, des Métaux & des Pierres précieuſes.

FRANÇOIS RUEUS, Médecin de Lille, a donné, en 1565, un Traité des Pierres. Dans le ſecond Livre, diviſé en deux Parties, on trouve dans la premiere, treize Chapitres, qui parlent de treize pierres fines, rangées dans le même ordre que leur a donné Saint Jean dans le pénultieme Chapitre de ſon Apocalypſe. La ſeconde Partie comprend, en quatorze Chapitres, les autres pierres, comme le Diamant, l'Agathe, la Turquoiſe, la Cornaline, l'Aimant & autres : il finit par le moyen de diſtinguer les véritables pierres des fauſſes. Cet Auteur qui ſuit l'ancienne Phyſique, en adopte les erreurs, ainſi que les vertus imaginaires des pierres.

ANDRÉ CESALPIN, d'Arezzo, Médecin de Clément VIII, donna, en 1583, parmi plusieurs ouvrages sur la Médecine, un Traité des Pierres fort estimé.

Il est parlé, dans le second Livre, composé de soixante-cinq Chapitres, des Pierres & des Cristaux ; il commence par (*a*) les Silex, les Cailloux, les Queux (*b*), les Marbres, les Pierres fines, les Cristaux, & les Pierres trouvées dans les animaux ; les autres pierres sont mises de suite sans y observer aucun ordre : il parle de l'étymologie des noms des pierres, & s'étend sur leurs propriétés. Le troisieme Livre, partagé en vingt-cinq Chapitres, regarde les métaux & tout ce qui s'en sépare. Cesalpin peut être regardé comme un des meilleurs Auteurs que nous ayons sur l'Histoire Naturelle.

CLEANDRE ARNOBIO donna, en 1602, *il Tesoro delle Gioie, trattato maraviglioso* (*c*), composé de cinquante-sept Chapitres. Il commence par les douze pierres dont il est parlé dans l'Ecriture Sainte. Toutes les pierres fines sont détaillées chapitre à chapitre, avec leurs espéces & leurs propriétés : il vient ensuite aux pierres dont on se sert en Médecine, telles que les Besoarts, & il finit par les Perles. C'est une compilation des sentimens des Anciens & des Modernes, avec les vertus imaginaires qu'ils ont attribuées aux pierres, auxquelles l'Auteur n'ajoûte que trop de foi.

ANSELME BOËCE, commenté par Boot, de Bruges, Médecin de l'Empereur Rodolphe II, florissoit, en 1609 ; son Traité *de Lapidibus & Gemmis*, n'a d'autre mérite que d'avoir été le premier où cette matiére soit mise dans quelque ordre. Il a été commenté par André Toll, Médecin de Leiden ; ce qui fait confondre souvent ces deux Auteurs : mais on ne peut ôter le mérite de l'originalité à Boëce. L'Ouvrage a été traduit en François, sous le titre du *Parfait Jouaillier*, par François *Bachou*. Il a paru, depuis Boëce, deux livres de Lapidaires, l'un appellé *le Mercure Indien de Rhosnel* en 1668 ; l'autre nommé *les Merveilles des Indes Orientales de Berquen*, en 1699. Ces deux Auteurs ont voulu critiquer Boëce, & quoique du métier tous les deux, ils ne nous ont pas donné un meilleur ouvrage que le sien ; au lieu des recherches qu'auroit faites un Naturaliste, ils ont recueilli toutes les fables que l'on débite au sujet de la vertu des pierres.

ATHANASE KIRCHER, Jésuite de Fulde, grand Philosophe & grand Mathématicien, est Auteur de l'Ouvrage, intitulé *le Monde souterrein.*

ETIENNE CLAVE a donné un Traité des Pierreries, en 1635, un Volume *in-12.* inintelligible.

DAVID JEFFRIES, Jouaillier Anglois, Auteur du Traité des Diamans & des Perles, avoit tellement l'amour-propre d'un Auteur, que dans une seconde Edition de son Traité, il finit par s'applaudir de l'avantage qu'il voit que son Livre a procuré peu à peu pour le rétablissement du

(*a*) *Silex*, Pierres à fusil. (*b*) *Queux*, espéces de Grès.
(*c*) Ce Livre a paru depuis, sous le nom d'un autre Auteur.

commerce des Diamans. M. Chapottin de Saint-Laurent nous en a donné une Traduction, un Volume *in-octavo*; dédiée à Monseigneur le Prince de Condé, en 1753. A Paris, chez Tilliard, Quai des Augustins.

JEAN JONSTON, Médecin Hollandois, a donné, en 1665, un Ouvrage fort étendu, dans lequel il parle des Pierres précieuses, intitulé *Joan. Jonstoni Thaumatographia naturalis, in quibus admiranda*, &c. Il y a peu de choses de l'Auteur, & c'est proprement un *Prospectus naturæ*.

Voici un Sçavant qui a donné tout ensemble les trois régnes de la nature; qui sont le régne Animal, le régne Végétal, & le régne Minéral. C'est EMMANUEL KONIG, Professeur à Bâle. Son Ouvrage parut, en 1698, *in-quarto*, deux Vol. Ce Livre qui est une compilation de plusieurs bons Auteurs, renferme des choses fort curieuses. Il avoit promis un Traité de la Pierre Philosophale, qu'il a réduit en *Appendix*, à la fin de la premiere section du régne Minéral.

NICOLAS VENETTE, Médecin de la Rochelle, Auteur *du Tableau de l'Amour Conjugal*, donna, en 1701, un Traité des pierres qui s'engendrent dans les terres & dans les animaux. Il y parle du Corail comme d'une pierre, quoiqu'on ne sçache guere dans quel rang on doit le placer. Le premier Chapitre finit par une dissertation sur les Perles. Il dit dans le douzieme, que de manger des huîtres & autres coquillages; c'est un très-bon préservatif contre la pierre. Cet Ouvrage est aussi curieux qu'il paroît utile.

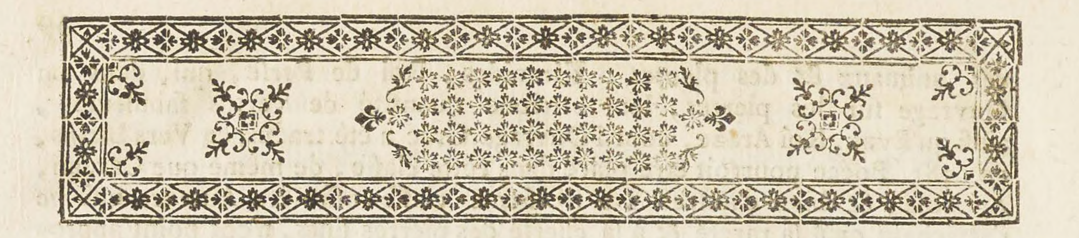
FRANÇOIS-MARIE-POMPÉE COLONNE, Gentilhomme Romain, qui fut brûlé dans l'incendie de sa maison, à Paris, en 1726, étoit Physicien, & sur-tout grand Chymiste. Parmi plusieurs Ouvrages qu'il a donnés au Public, nous avons une histoire générale de la nature, sous le titre d'*Histoire naturelle de l'Univers*, *in*-12. quatre Volumes, avec figures. Charmé de faire passer sa prévention pour cette derniere science, jusques dans l'esprit du Lecteur, rien n'est plus facile, si on l'en croit, que de faire » de l'or. Il ne faut, *dit-il*, qu'un soufre rouge très-pur, appellé l'ame du soufre, » mêlé avec l'ame du vif-argent. Ces deux ames pures & claires forment le » précieux métal de l'or. L'Arsénic pur & net, mêlé avec du vif-argent pur, » donne l'argent. » On ne seroit pas fâché de trouver ici, sans grands frais, des secrets si utiles, si dans leurs recherches ils n'avoient ruiné tant de gens.

Il y a encore plusieurs Auteurs, outre ceux qu'on vient de citer, qui ont écrit des pierres fines, qu'on peut diviser en trois classes. La premiere est celle des Physiciens. Ces Auteurs sont Galien, dans le deuxieme siécle; Avicenne, dans le onzieme siécle; Albert le Grand, dans le douxieme siécle; Paracelse, en 1493; Cardan, en 1501; Fallop, en 1523, Fernel, en 1558, & autres. La seconde est ceux qu'on peut nommer superstitieux, qui n'ont envisagé dans les pierres que leurs vertus imaginaires, & ont donné trop de créance aux erreurs populaires: tels sont Jean de la Taille de Bondaroy, dans son *Blason des Pierres précieuses*; Habdarrahamano, Arabe, qui a parlé de la propriété des pierres, en traitant de celles

des animaux & des plantes ; Kiranides, Roi de Perse, qui, dans un Ouvrage sur les pierres, leur attribue quantité de vertus fabuleuses, ainsi qu'Evax, Roi Arabe, dont l'Ouvrage Grec a été traduit en Vers Latins, en 1585. Boëce pourroit être placé dans cette classe, de même que Cardan, Agricola, & bien d'autres. La troisieme classe offre les Auteurs qui ne s'attachant qu'à la rareté & à la cherté des pierres fines, n'ont point approfondi leur nature, & n'en ont parlé qu'en Jouailliers, comme ont fait du Rhosnel, dans son *Mercure Indien ;* Berquen, dans son Livre *des Merveilles des Indes Orientales ;* Tavernier, dans ses *Voyages ;* Benvenuto Cellini, Sculpteur & Orfévre Florentin, dans son Traité intitulé, *del Arte del Gioiellare*, & autres.

Parmi les Auteurs de nos jours, M. l'Abbé Pluche, dans son *Spectacle de la Nature*, & M. d'Argenville, dans son Traité *de l'Oryctologie.* L'on doit regretter qu'un aussi grand Naturaliste que M. de Buffon, n'ait point traité cette Partie.





TABLE

CHRONOLOGIQUE ET HISTORIQUE DES PRINCIPAUX ORDRES

DE L'EUROPE.

Noms des Ordres.	*Leurs Fondateurs.*	*En quelle année.*	*En quel lieu.*

FRANCE.

La Ste. Ampoule.			*France.*
La Genette.	Charles Martel.	726.	*France.*
L'Etoile.	Robert, *dit* le Dévotieux.	1022.	*France.*
La Cosse de Genets.	Saint Louis.	1233.	*France.*
Mont Carmel.	Saint Louis.	1254 & 1608.	*Renouvellée*, ibid. *& Palestine.*
Le Navire & double Croissant.	Saint Louis.	1262.	*France.*
La Couronne Royale.	Charlemagne.	1302.	*France.*
Bourbon, dit *du Chardon.*	Louis II.	1370.	*France.*
Orléans, ou *Porc Epic.*	Louis de France, second fils de Charles V.	1393.	*France.*
Du Chien & du Coq.	Lisois de Montmorency.	Elle est incertaine.	*France.*

La

Noms des Ordres.	*Leurs Fondateurs.*	*En quelle année.*	*En quel lieu.*
La Cordeliere.	Anne de Bretagne, fille de François II.	1498.	*France.*
Saint Michel.	Louis XI.	1469.	*France.*
Benoît Saint-Esprit.	Henri III.	1579.	*France.*
Saint Louis.	Louis le Grand.	1693.	*France.*
Le Mérite.	Louis XV.	1759.	*France.*
Chardon & de Notre-Dame.	Louis II, Duc de Bourbon, *surnommé* le Bon.	1370.	*A Moulins, France.*
La Charité Chrétienne.	Henri III.	On ne sçait pas l'année.	*En France.*
Du Croissant.	René d'Anjou, Roi de Jérusalem & de Sicile.	1448.	*A Angers, France.*
Saint George.	L'Empereur Frédéric III, *ou* Maximilien.	1390.	*Bourgogne, France.*
Marie-Magdeleine.	Jean Resnel le proposa à Louis XIII.	1614.	*France.*
Saint Antoine.	Gaston & Gerard, pere & fils.	Vers l'an 1095.	*Vienne en Dauphiné.*
Saint Dominique, ou *les Chevaliers de la Milice de Jesus - Christ.*	Saint Dominique.	L'année est incertaine.	*Dans le Diocèse d'Alby en Languedoc.*
L'Hermine.	Jean V, *dit* le Vaillant.	1365.	*En Bretagne.*

E S P A G N E.

Cigne blanc.	Béatrix.	711. Cela est incertain.	*Dans le Duché de Cleves.*
Saint Jacques de l'Epée.	Treize Gentilshommes.	1110.	*Espagne.*
Calatrava.	Sance III, *surnommé* le Désiré, sixieme Roi de Castille.	1158.	*Espagne.*

Noms des Ordres.	*Leurs Fondateurs.*	*En quelle année.*	*En quel lieu.*
La Toison d'or.	Philippe II. Duc de Bourg. *surnom.* le Bon.	1429.	*Bruges, Flandre-Espagnole.*
La Bande, ou l'Echarpe.	Alphonse XI du nom, Roi de Léon & de Castille.	1330.	*Dans la ville de Valence en Espagne.*
Saint George d'Alsama.	Le Roi Pierre II de ce nom.	Environ l'an 1201.	*En Arragon.*
La Jara, ou du Vase de la Sainte Vierge.	Ferdinand Roi de Castille.	1310.	*Espagne.*
Saint Julien du Poirier.	Il est inconnu.	1495.	*Espagne.*
Notre-Dame de la Mercy.	Jacques premier, Roi d'Arragon & de Valence.	1316, *ou* 1317.	*Espagne.*
Montréal, dit *de Saint Sauveur.*	On ne le sçait pas.	Vers le douxieme siécle, *ou* l'an 1315.	*Espagne.*
Le Rosaire.	Fréderic, Archevêque de Tolede.	L'année est incertaine.	*Espagne.*
Montese.	Jacques Roi d'Arragon & de Valence.	1316, *ou* 1317.	*Espagne.*
Notre-Dame du Lys.	Le Roi Garcias IV du nom.	1048.	*Dans la Navarre.*
Le Rosaire.	Fréderic, Archevêque de Tolede.	L'année est incertaine.	*Espagne.*
La Hache.	Raimond Beranger, premier Comte de Barcelone.	On ignore le tems.	*A Tortose en Catalogne.*
La Milice Chrétienne.	Charles de Gonzague Duc de Cleves.	1618.	*En la Ville d'Olmitz.*
Truxillo.	Le Roi Alphonse, *dit* le Sage.	1257.	*En Castille.*

AUTRICHE ET HONGRIE.

Saint George.	L'Empereur Fréderic III, *ou* Maximilien.	1470, *ou* 1495.	*En Corinthie & en Autriche.*

Noms des Ordres.	*Leurs Fondateurs.*	*En quelle année.*	*En quel lieu.*
L'Amour du prochain.	L'Impératrice Christine.	1708.	*A Vienne.*
Dragon renversé.	L'Empereur Sigismond.	1418.	*En Allemagne.*
Esclaves de la Vertu.	L'Impératrice Eléonore.	1662.	*A Vienne.*
Saint Gerion.	Inconnu.	L'année est incertaine.	*En Hongrie.*
Marie-Thérese.	La Reine d'Hongrie régnante.	1754.	*Vienne.*
Couronne Royale.	Charlemagne.	Vers le commencement du neuvieme siécle.	*En Allemagne.*
Les Dames de la Croix.	Eléonore de Gonzague, veuve de l'Empereur Ferdinand II.	1668.	*A Vienne.*
Saint Etienne.	Côme de Médicis.	1561.	*Toscane.*
La Tête morte.	Silvius Nimrod, Duc de Wrtemberg.	1652.	*Silésie.*
Teutonique.	Un Gentilhomme Allemand.	1116.	*Jérusalem & en Prusse.*

RUSSIE.

Saint André. *Saint Alexandre.*	Le Czar Pierre Alexiovits.	1698.	*Moscou.* *Russie.*

ITALIE.

Saint Janvier.	Charles Infant d'Espagne.	1738.	*Naples.*
Le Saint-Esprit.	Innocent III le renouvella.	1198.	*Rome.*
Saint Jean-Bapt & de Saint Thomas.	On l'attribue au Pape Alexandre.	L'année est incertaine.	*A Anconne.*
Jesus Maria.	Le Pape Paul.	1618.	*Italie.*

Noms des Ordres.	*Leurs Fondateurs.*	*En quelle année.*	*En quel lieu.*
Notre - Dame de Lorette.	Le Pape Sixte V.	1587.	*Italie.*
La Mere de Dieu.	Barthelemi, Evêque de Vicence.	1237.	*Italie.*
Saint Pierre.	Le Pape Léon X, de la Maison de Médicis.	1520.	*Rome.*
Il fut réuni à celui de Saint Paul.	Paul III, de la Maison de Farnese.	1540.	*Rome.*
Des Prés.	Le Pape Pie IV.	1560.	*Italie.*
La Vierge.	Trois Freres *nommés* Petrigna.	1618.	*Aspelle, Ville d'Italie.*
Du Sang de Jesus-Christ.	Vincent Duc de Gonzague IV, Duc de Mantoue.	1608.	*Mantoue.*
Origine des Ducs de Florence.			*Florence.*
Saint George.			*Gênes.*

PORTUGAL.

L'Aîle de Saint Michel.	Alphonse I.	1166.	*Portugal.*
D'Avis.	Alphonse I.	1147.	*Portugal.*
De Christ.	Le Roi Denis VI.	1318.	*Portugal.*

SAVOYE.

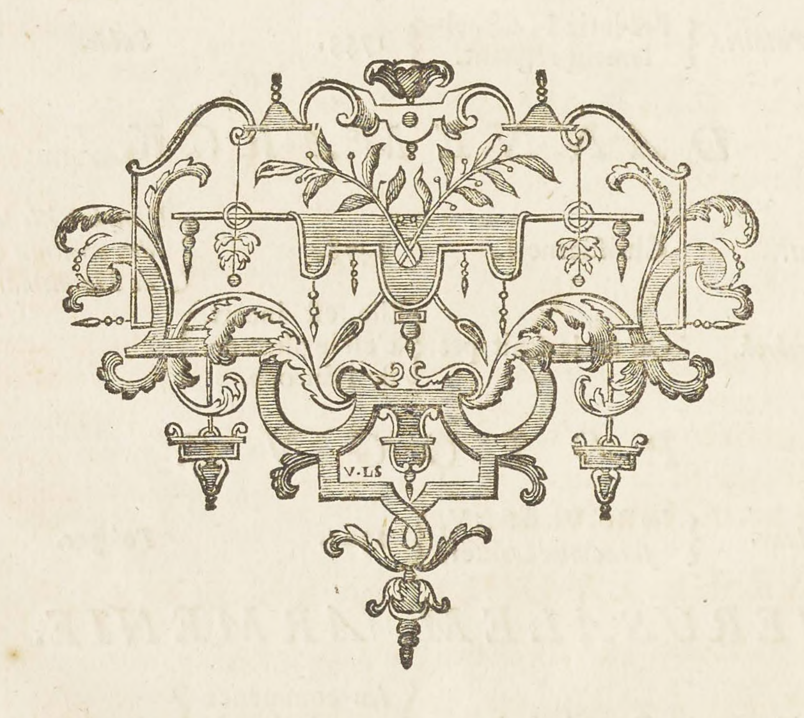
L'Annonciade.	Amédée, Comte de Savoye, *dit* le Verd.	1355.	*Savoye.*
Saint Maurice.	Emanuel Philbert, Duc de Savoye.	1572.	*Savoye.*
L'Ours dit de S. Gal.	L'Empereur Fréderic II.	1213.	*Suisse.*

VENISE.

Saint Marc.	Les Venitiens.	Environ l'an 831.	*Venise.*
De Galza.	La République.	1172.	*Venise.*

Noms des Ordres.	*Leurs Fondateurs.*	*En quelle année.*	*En quel lieu.*
ANGLETERRE.			
Du Bain.	On l'attribue à Henri IV.	Depuis 1399, jusqu'en 1413.	*Angleterre.*
La Jarretierre.	Edouard III.	On ne convient pas du tems.	*Angleterre.*
SUEDE.			
L'Amaranthe.	La Reine Christine.	Environ 1640.	*En Suéde.*
Sainte Brigitte.	Sainte Brigitte.	1366.	*Suéde.*
Le Saint Nom de Jesus, ou des Séraphins.	Le Roi Magnus IV.	1334.	*Suéde.*
De l'Epée.			*Suéde.*
L'Etoile Polaire.	Fréderic I, actuellement régnant.	1753.	*Suéde.*
DANNEMARCK.			
L'Eléphant.	Christierne I.	1478.	*Dans la Ville de Lunde, ancienne Capit. de Dannemarck.*
De Dannebrok.	On ne le sçait pas.	Elle est incert. c'est le plus anc. de l'Europe.	
POLOGNE.			
L'Aigle blanc.	Le Roi Vladislas V, *surnommé* Lokter.	1325.	*Pologne.*
JERUSALEM, ARMENIE.			
Saint Blaise.	On ne le sçait pas.	Au commencement du douxieme siécle.	*En Arménie.*

Noms des Ordres.	*Leurs Fondateurs.*	*En quelle année.*	*En quel lieu.*
Chypre, ou *de l'Epée.*	Gui de Lusignan, Roi de Jérusalem & de Chypre.	1195.	*Dans l'Isle de Chypre.*
Constantin.	On l'attribue au grand Constantin.	317. Cela n'est pas sûr.	*En Gréce.*
Saint Côme & Saint Damien.	Des personnes riches qui bâtirent l'Hôpital en Jérusalem.	Environ l'an 1030.	*En Palestine.*
Malthe.	Le bienheureux Gerard.	1104.	*Jérusalem.*
Montjoye.	Inconnu.	Vers 1180.	*En Palestine.*
Du Saint Sépulcre.	Baudouin, Roi de Jérusalem.	1110.	*En Palestine.*
Les Templiers.	Neuf Gentilshommes.	1119.	*Jérusalem.*



FRANCE.*

ORDRE DE LA SAINTE AMPOULE.

Les Chevaliers portoient au bas d'un ruban noir une croix d'or anglée, émaillée d'argent, & chargée d'une colombe qui tenoit par le bec un phiole, reçue par une main de carnation. S. Gregoire de Tours prétend, Livre premier de son Histoire de l'Eglise, chapitre XIII, que le Samedi de Pâques, l'an 500 de notre salut, auquel jour Clovis fut régénéré au Saint Sacrement de baptême, avec 3000 François; ledit Remy étoit assisté de son Clergé, précédé de la croix & de deux chandeliers portés par les enfans de chœur; Clovis à genoux dans les fonts de baptême, attendant la sacrée onction, un pigeon blanc comme neige apparut en haut, apportant en son bec la Sainte Ampoule, que Saint Remy reçut de sa main droite. Plusieurs Auteurs croient que cet Ordre n'a point existé.

ORDRE DE LA GENETTE,

Etabli par Charles Martel, en 726.

La Genette est un animal presque semblable à la fouine, approchant en grandeur & grosseur aux chats d'Espagne : il a le museau long & affuronné, le col & le corps gresle, souple, & à déliure comme un chat.

Charles Martel ayant remporté auprès de Tours une victoire complette sur Abdirame, Roi des Sarrazins, on trouva dans le camp des ennemis un si grand nombre de fourures de Genettes, que pour laisser à la postérité la mémoire de ce grand jour, il institua cet Ordre. Robert l'abolit lorsqu'il établit celui de l'Etoile. Le collier de cet Ordre étoit d'or à trois chaînes, entrelassées de roses émaillées de noir & de rouge, & au bout pendoit une Genette posée sur une terrasse émaillée de fleurs.

ORDRE DE LA COURONNE ROYALE,

Etabli par Charlemagne, en 1302.

Charlemagne, pour honorer ceux de Frize, qui s'étoient portés vaillamment en ses armées trente-deux ans durant qu'il fit la guerre

* Les Extraits suivans sont tirés du *Théâtre d'honneur* d'André Favin.

aux Sesnes, qui les ayant défaits en bataille rangée, n'en laissa pas un en vie plus grand que son épée, les fit Chevaliers d'un nouvel Ordre de Chevalerie, qu'il établit en leur faveur, dit *l'Ordre de la Couronne Royale*, d'autant que les Chevaliers de cet Ordre portoient sur l'estomac une couronne Royale en broderie d'or, avec cette devise : *Coronabitur legitimè certans.*

ORDRE DE L'ETOILE,

Institué par Robert, dit le Dévotieux, en 1022.

Robert ayant mis toute son espérance en Dieu, par l'assistance de la Vierge sacrée, l'étoile de la mer, la guide & le fanal de son Royaume; en l'honneur d'icelle il érigea & institua un nouvel Ordre de Chevalerie, qu'il voulut être dit & nommé l'Ordre de Notre-Dame de l'Etoile. Cette institution est du mois d'Août l'an de grace 1022, deux ans après l'institution & la création des Pairs de France. L'Ordre étoit composé de trente Chevaliers, y compris le Roi de France, chef & souverain Grand-Maître d'icelui; portoient lesdits Chevaliers le manteau de damas blanc, le mantelet & doublures de damas incarnat, & la cotte ou gonnelle de même; sur laquelle, du côté gauche sur la poitrine, étoit, en broderie, une étoile recamée d'or en broderie à cinq rais; le grand collier fait d'un tortis de chaîne d'or à trois chaînons, entrenoués de roses d'or, émaillées alternativement de blanc & de rouge, & au bout pendoit une étoile d'or à cinq rais.

ORDRE DE LA COSSE DE GENEST.

Institué par le Roi S. Louis, en 1233.

Le Roi S. Louis choisit cet arbuste pour emblême, & pour arme d'icelle, ces deux mots, *Exaltat humiles*, le tenant pour la marque & le symbole de l'humilité; laquelle étoit si grande en la sacrée personne de ce Roi le dévotieux, qu'allant à S. Denis en France, il suivoit les Religieux & l'Abbé de cet Archi-Monastere Royal en leur Chapitre, & prenoit sa place au dernier des six dégrés qu'il y avoit pour monter au siége Abbatial.

ORDRE

ORDRE DU NAVIRE, dit OUTREMER, & du DOUBLE CROISSANT.

Institué par le Roi S. Louis, en 1269.

SAINT LOUIS, pour laisser la mémoire de son passage en Afrique à la postérité, donna permission aux Seigneurs & Gentilshommes qui le suivirent en son dernier voyage, de se qualifier Chevaliers du Navire & du double Croissant, & de porter à l'entour de leurs armes le collier dudit Ordre, composé de doubles Croissans d'argent, & de doubles coquilles d'or, attachés ensemble de doubles chaînes d'or, ledit collier finissant en ovale, dans laquelle étoit représenté uu navire armé & fretté d'argent, en champ de gueules, à la pointe ondoyée d'argent & de synople.

Saint Louis l'institua l'an 1262, dans la seconde expédition d'Afrique, pour encourager la Noblesse Françoise à faire le voyage d'outremer, dans le dessein d'aller faire la guerre aux Infideles, & de planter dans leur pays la Religion Chrétienne. Les Chevaliers s'obligeoient par serment de prendre les intérêts de l'Eglise. Tout cela nous est représenté dans le collier de cet Ordre. Il étoit fait de doubles coquilles entrelassées, & de doubles croissans entrelassés & passés en sautoir, & au bas du collier pendoit un navire; les coquilles représentoient la guerre & le port d'Aiguesmortes, où il falloit s'embarquer; les croissans signifioient que c'étoit pour combattre les Infideles qui suivoient la loi de Mahomet, qui porte pour armes un croissant; le navire marque le trajet de la mer, & le voyage qu'il falloit faire pour une aussi glorieuse entreprise; la manie des Croisades étant un peu éteinte, l'Ordre tomba tout-à-fait après la mort de S. Louis.

ORDRE DU MONT-CARMEL ET DE S. LAZARE,

Institué par S. Louis, en 1254; & renouvellé à Paris en 1608.

LES Chevaliers de l'Ordre de S. Lazare déchâssés (aussi bien que les autres) de la sainte Cité de Hiérusalem, & de la forte ville d'Acre, furent contraints de se sauver en Europe; le bon Roi S. Louis, au retour de son voyage d'outremer, qui fut en l'an 1254, au mois de

Mars, en amena quant & luy une troupe auxquels il donna de grands biens par toutes les Provinces de son Royaume, & mêmement aux Villes & Bourgages, parce qu'ils s'adonnoient à panser les malades, c'est-à-dire, les infectés de lepre & de mézelerie, & ségrégez de toute humaine fréquence.

Les Chevaliers portent une croix d'or à huit rais, d'un côté émaillée d'Amarante, avec l'image de la Sainte Vierge au milieu; & de l'autre côté émaillée de synople, avec l'image de S. Lazare au milieu; chaque rayon pometé d'or, avec une fleur de lys aussi d'or dans chacun des angles de la croix qu'ils attachent à un ruban Amarante.

ORDRE D'ORLEANS, dit du Porc-Epic,

Institué en 1393 par Louis de France, second fils du Roi Charles V, aux rejouissances que ce Prince fit à la solemnité du baptême de son fils Charles, en 1394.

Les Chevaliers de cet Ordre portoient une chaîne d'or, au bout de laquelle pendoit sur l'estomac un Porc-Epic d'or, avec cette devise, *cominùs & eminùs.* Les Chevaliers de cet Ordre étoient au nombre de vingt-cinq, y compris le Duc, qui en étoit le chef. Le Roi Louis XII abolit cet Ordre à son avenement à la Couronne.

ORDRE DE BOURBON, dit du Chardon et de Notre-Dame.

Institué à Moulins en Bourbonnois, en 1370.

Louis II fut, pour ses rares vertus, appellé le bon Duc; ayant été sept ans en Angleterre avec le Roi Jean, il revint en son Duché de Bourbonnois l'an de grace 1363, étant alors âgé de vingt-huit ans. Le premier jour de Janvier, que de tems immémorial on donne les étrennes, il assembla les plus hauts Seigneurs de ses terres en sa ville de Moulins en Bourbonnois, & institua l'Ordre de l'Ecu d'Or.

Au deuxiéme Chapitre: *Pour le bon espoir que j'ai en vous, après Dieu*, (dit le bon Duc à ses Barons) *doresnavant je porterai pour devise une ceinture, où il y aura écrit un joyeux mot*, Espérance.

Au Chapitre troisiéme, le jour de l'an bien matin, ſe leva le gentil Duc, pour recueillir ſes Chevaliers & nobles Hommes, pour aller à l'Egliſe Notre-Dame de Moulins; en avant que le Duc partit de ſa chambre, les vint étrenner d'un bel Ordre qu'il avoit fait, qui s'appelloit l'Ecu d'Or; & en icelui Ecu d'Or, étoit une bande de perles, où il y avoit écrit, ALLEN.

L'an 1370, Louis II, Duc de Bourbon, ſurnommé le bon, épouſa Anne, fille de Berauld, Comte d'Auphin, d'Auvergne & de Forets. Pour rendre le mariage plus célebre, il inſtitua l'Ordre de Bourbon, dit du Chardon & de Notre-Dame, en l'honneur de Dieu & de la Sainte Vierge, en qui il avoit beaucoup de confiance. Il compoſa cet Ordre de vingt-cinq Chevaliers, & s'en déclara chef & ſes ſucceſſeurs.

Le collier étoit fait de loſanges entieres, & de demie à double orle, émaillées de verd, clechées, remplies de fleurs de lys d'or & de lettres capitales antiques en chaque loſange, émaillées de rouge, faiſant le mot *Eſpérance*; au bout du collier pendoit ſur l'eſtomac une ovale, le cercle émaillé de verd & de rouge, & dans cette ovale une image de la Sainte Vierge, entourée d'un ſoleil d'or; couronnée de douze étoiles, & un croiſſant de même ſous les pieds, & au bout de l'oval une tête de chardon, émaillée de verd & barbillonnée de blanc.

ORDRE DU CHIEN ET DU COQ.

ON prétend qu'un nommé *Liſoye*, Seigneur de Montmorency, fonda cet Ordre, & que les Chevaliers faiſoient vœu de ſervir fidelement Dieu, leur Prince, & leur Maîtreſſe. Le collier de cet Ordre étoit une chaîne d'or faite en façon de tête de cerf, à laquelle pendoit une médaille avec le ſigne d'un chien; pour deviſe, *Vigilis*, qui ſignifie, ſans errer ni varier. André Favin dit que pour entrer dans cet Ordre, il falloit être noble de ſon eſtoc paternel.



ORDRE DE LA CORDELIERE,

Inſtitué par Anne de Bretagne, fille de François II, Duc de Bretagne, en 1498, après qu'elle fut devenue veuve de Charles VIII, Roi de France.

ANNE de Bretagne prit pour deviſe, *J'ai le corps délié*, faiſant alluſion au mot de Cordeliere, parce que la mort de ſon mari Charles VIII l'avoit affranchie des loix du joug du mariage.

ORDRE DE SAINT MICHEL,

Inſtitué en la ville d'Amboiſe, en 1469, par Louis XI.

DURANT que les Anglois marchoient par tous les quartiers de la France, ainſi que la craye à la main, par la faction malheureuſe & funeſte de la maiſon de Bourgogne, les mêmes Anglois aſſiégerent la ville & cité d'Orleans de toute leur puiſſance, alors redoutables aux François : au mois d'Octobre mil quatre cent vingt-huit, la croyant emporter par un aſſaut général, & s'en rendre les maîtres, l'Archange Saint Michel parut viſiblement ſur le pont de la ville, combattant les Anglois, & renverſant leurs étendarts & drapeaux, & penons rouges aux léopars & lions dragonnés ; ce nous dit *Monſtrelet :* de ſorte que les François, aidés de ce divin ſecours, rembarrerent les Anglois, terraſſés & contraints de lever le ſiége, avec une perte notable de leurs gens. Victoire ſignalée, de laquelle fut dit alors en action de graces, ce qui eſt dit en l'Apocalypſe douziéme : *Factum eſt prælium magnum in cœlo ; Michaël & Angeli ejus præliabantur cum dracone ; & draco pugnabat, & Angeli ejus non valuerunt, neque locus eorum inventus eſt ampliùs.* Car à la vérité cette défaite fut le commencement de la ruine des Anglois en France, & que le Roi Charles ſeptiéme s'acquit le titre de Victorieux.

En cette heureuſe journée du Mardi 22 de Mars 1594, que ce monſtre effroyable, furieux & ſanglant de la Ligue, fut terraſſé par notre Hercule Gaulois, par la réduction de la ville au ſervice & reconnoiſſance de ſon Monarque, vaillant & ſage pilote de ſon navire, Henry le Grand, quatriéme du nom, d'éternelle mémoire ; au jour de ſon entrée en icelle, le grand Prince rendant grace à

Dieu de cette réduction pacifique, à deux genoux, dans le chœur de l'Eglise Notre Dame, fut vu de toute l'assistance, étant en indicible nombre, près de Sa Majesté, S. Michel, Ange Gardien de la France, en façon d'un jeune enfant, comme en l'âge de six ou sept ans, signalé par excellence en beauté, & revêtu de blanc, (ainsi ordinairement les Peintres nous dépeignent les Anges,) qui tout du long de la cérémonie se tint au côté droit du Roi; & icelle finie, disparut aussitôt, sans que l'on pût sçavoir d'où il étoit venu, ni quelle route il avoit prise, dont le Roi qui l'avoit fixement contemplé tout du long de la Messe, fut épris en son cœur de telle réjouissance, d'allégresse & d'espérance d'avoir la raison de ses ennemis, qu'il dit tout haut à toute l'assistance ces paroles : *Nos ennemis sont perdus, puisque Dieu nous envoye ses Anges à secours.*

Or depuis l'apparition de l'Archange S. Michel sur le pont d'Orléans, le Roi Charles septiéme du nom, & du regne duquel étoit advenu ce miracle, prit pour son Oriflame l'image de l'Archange S. Michel, avec ces deux devises tirées des prophéties de Daniel :

Ecce Michaël unus de Principibus primis in adjutorium meum. Et l'autre :

Nemo est adjutor meus in omnibus, nisi Michaël Princeps noster.

Et dès-lors il voua qu'étant paisible en son Royaume, il institueroit & mettroit sous un nouvel Ordre de Milice & de Chevalerie, en l'honneur dudit Ange Gardien du Royaume de France, lequel il porta toujours en son grand étendard, outre la Banniere de France, parsemée de fleurs de lys sans nombre, portée toujours devant nos Rois, quand en personne ils marchent à la guerre.

Le Roi Charles n'ayant pu exécuter ce dessein, Louis XI son fils, après avoir aboli l'Ordre de l'Etoile, institua à Amboise l'Ordre de S. Michel, le premier Août 1469. » Nous, dit ce Roi dans l'Acte de l'Institution de cet Ordre, » à la gloire & à la louange de » Dieu notre Créateur tout-puissant, & révérence de la glorieuse » Vierge Marie, & à l'honneur de S. Michel, premier Chevalier..... » En notre château d'Amboise avons constitué, créé & ordonné, » par ces présentes constituons, créons & ordonnons un Ordre de » de fraternité, ou aimable compagnie, de certain nombre de Che- » valiers, lequel nous voulons que soit nommé l'Ordre de Monsieur » Saint Michel Archange, & sous la forme, conditions & statuts, » ordonnances & articles ci-après écrits. « Ces statuts sont compris en 74 articles, dont le premier porte qu'il n'y aura que trente-six Gentilshommes, dont le Roi sera chef.

Le collier eſt compoſé de coquilles entrelaſſées l'une avec l'autre d'un double lys, aſſiſes ſur des mailles d'or, au milieu duquel pend ſur la poitrine l'image de S. Michel.

Cet Ordre fut célebre ſous quatre Rois; mais étant devenu venal & trop commun, ſous le regne de Henri II, les Seigneurs ne voulurent plus y entrer. Henri III, ſans anéantir cet Ordre, qui ſubſiſte encore, inſtitua celui du S. Eſprit. Tous les Chevaliers de cet Ordre prennent celui de S. Michel, la veille du jour qu'ils doivent recevoir celui du S. Eſprit; c'eſt pourquoi leurs armes ſont entourées de deux colliers, & ils ſont appellés Chevaliers des Ordres du Roi.

De tous ceux qui avoient reçu l'Ordre de S. Michel, ſans être de l'Ordre du S. Eſprit, le Roi Louis le Grand, en 1665, en choiſit & retint une centaine, à la charge de faire preuve & de leur nobleſſe & de leurs ſervices. Les Chevaliers de S. Michel portoient ſur l'eſtomac une croix blanche; il y avoit au milieu un S. Michel, dépeint foulant aux pieds un dragon. Actuellement on donne la croix de cet Ordre aux Artiſtes célèbres.

ORDRE DU BENOIST SAINT ESPRIT,

Inſtitué à Paris, en 1579, par Henri III.

De tous les Ordres de France, voire de toute la Chrétienté, il n'y en a point de plus illuſtre, ni de plus excellent, tant pour la dignité du ſujet, que pour la magnificence & les cérémonies, que celui du Benoiſt S. Eſprit, inſtitué, établi & ordonné en l'Egliſe & Monaſtere des Freres Hermites Auguſtins à Paris, l'an de grace 1579, par le Très-Chrétien Roi de France & de Pologne Henri III du nom, d'éternelle & ſainte mémoire.

Ce bon Roi, l'honneur & le miroir des Princes de ſon tems, en dévotion envers Dieu, douceur & libéralité envers les hommes, mémoratif du jour de ſa naiſſance, advenue le jour de la Pentecôte 1573, & qu'à pareil jour de l'année enſuivante, il étoit parvenu à la Couronne de France; pour reconnoître tant de faveurs & de graces particulieres reçues de Dieu par l'aſſiſtance de ſon S. Eſprit, il inſtitua & mit ſous le nouvel Ordre & Milice, au nom & en l'honneur du Benoiſt Saint Eſprit, dont il ſe déclara le chef & ſouverain Grand-Maître, lui & ſes ſucceſſeurs Rois de France; c'eſt ce qui eſt remarqué dans un quatrain de vers qui exiſte encore ſur la

premiere vitre du chœur des Cordeliers, derriere le grand Autel, au-dessous de la descente du S. Esprit.

Le grand collier de cet Ordre est composé de fleurs de lys d'or, cantonnées de flames d'or, émaillées de rouge, entrelassées de trois chiffres & monogrammes divers, pareillement d'un lambda Λ, & le tout double, qui se peut lire haut & bas : ce sont les premieres lettres des noms dudit Roi, fondateur & instituteur de l'Ordre, Henri, & de la Reine sa femme, Louise de Lorraine ; les deux autres sont chiffres réservés en l'esprit du Roi fondateur de personnes favorites.

Voici les Statuts dudit Ordre.

» Nous avons avisé, avec notre très-honorée Dame & Mere, à la-
» quelle nous reconnoissons avoir, après Dieu, notre principale &
» entiere obligation, les Princes de notre sang, & autres Princes &
» Officiers de notre Couronne, & des Seigneurs de notre Conseil
» étant près de nous, d'ériger un Ordre Militaire en cestui notre dit
» Royaume, outre celui de Monsieur Saint Michel ; lequel nous vou-
» lons & entendons demeurer en sa force & vigueur, & être observé
» tout ainsi qu'il a été depuis sa premiere institution jusqu'à présent.

Cet Ordre est une marque éternelle de la piété & de la reconnoissance que ce grand Roi désiroit rendre à Dieu, pour les bienfaits qu'il en avoit reçus au jour de la Pentecôte, ayant, dit-on, en pareil jour pris naissance, été élu Roi de Pologne, & succédé à la Couronne de France.

On voit dans les statuts de cet Ordre, les principaux motifs qu'eut Henri III de créer ce nouvel Ordre : sçavoir, pour rendre graces à Dieu de ce qu'il l'avoit préservé des nouvelles hérésies qui troubloient l'Eglise, pour fortifier & maintenir la Foi & la Religion Catholique. Henri III se déclara Chef & Souverain de cet Ordre, & unit pour jamais la Grande Maîtrise à la Couronne de France.

Le grand collier de cet Ordre est à présent composé de fleurs de lys cantonnées de flames, d'H couronnées, aussi cantonnées de flames, & de trophées d'armes, & au bout pend une croix à huit pointes, toute d'or, émaillée de blanc par les bords, avec une fleur de lys aux quatre angles, & au milieu une colombe ; & de l'autre côté de la croix est une ovale où est représenté l'image de S. Michel, foulant aux pieds le dragon, parce que les Chevaliers du S. Esprit sont aussi de l'Ordre de S. Michel ; les Chevaliers portent toujours la croix de l'Ordre pendue au côté gauche, atta-

chée à un cordon bleu céleste, mis en façon de baudrier, & sur les habits & les manteaux ordinaires la même croix de broderie d'argent; les Prelats Chevaliers portent la croix pendue par devant.

ORDRE DE SAINT LOUIS,

Erigé par Louis le Grand, Roi de France, l'an 1693, par les avis & les soins de M. d'Aguesseau, Conseiller d'Etat, pere du Chancelier d'Aguesseau.

» L'Ordre de S. Louis, » dit le Roi dans l'onziéme Article des Statuts, » sera composé de Nous & de nos Successeurs en qualité de » Grands-Maîtres, de notre très-cher & très-amé fils le Dauphin, ou » du Prince qui sera héritier présomptif de la Couronne, de huit » Grands-Croix, de vingt-quatre Commandeurs, du nombre de Che- » valiers que nous jugerons à propos d'y admettre.

Les Grands-Croix & les Commandeurs portent en écharpe un grand ruban couleur de feu, d'où pend une croix d'or, cantonnée de fleurs de lys d'or, chargée d'un côté de l'image de St. Louis, & de l'autre d'une épée flamboyante, dont la pointe est passée dans une couronne de laurier.

Les simples Chevaliers portent seulement la croix attachée sur l'estomach, avec un petit ruban de même couleur.

ORDRE DU MÉRITE.

Créé en 1759 à Versailles, par Louis XV dit le Bien-Aimé, *en faveur des Officiers Protestans, qui ne peuvent avoir la Croix de S. Louis.*

Une pareille institution est une nouvelle preuve de la bonté du Roi envers ses sujets. Cet Ordre est un ruban bleu, au bout duquel pend une croix semblable à celle de S. Louis, à l'exception d'une épée, au lieu de la figure du Saint d'un côté, & de l'autre une couronne de laurier.

ESPAGNE.

ESPAGNE.

ORDRE DE LA TOISON D'OR.

Inſtitué par Philippe, ſurnommé le Bon, Duc de Bourgogne, à Bruges en Flandres, en 1429.

La Fable des Argonautes a ſervi de ſujet, diſent quelques Hiſtoriens, au Duc Philippe de Bourgogne, d'inſtituer l'Ordre de la Toiſon d'Or, en mémoire des grands revenus qu'il tiroit du trafic & marchandiſe des laines des Pays-Bas, pleins d'excellens pâturages pour nourrir le bétail à laine.

Philippe II, dit le Bon, Duc de Bourgogne, de Brabant, de Luxembourg, &c. étant amoureux d'une Dame de Bruges, douée d'une extrême beauté, dit *André Favin*, au deuxiéme Livre de ſon Théatre d'Honneur, trouva un matin, en entrant dans ſa chambre, de la toiſon ſur ſa toilette : les Gentilshommes de ſa ſuite en ayant plaiſanté, il fit ſerment que tel s'étoit moqué de cette Toiſon, qui n'auroit pas l'honneur d'en porter un collier. C'eſt pourquoi il inſtitua l'Ordre de la *Toiſon d'Or*, en 1430.

Des Ducs de Bourgogne, cet Ordre paſſa aux Archiducs d'Autriche, qui l'ont tranſmis aux Rois d'Eſpagne, lorſqu'ils monterent ſur ce Trône.

A la tête des Lettres-Patentes de cette Inſtitution, on voit : » Philippe par la grace de Dieu, &c. à la louange de notre Seigneur, » & en révérence de ſa glorieuſe mere la Vierge Marie, & à l'hon- » neur de S. André notre Patron, pour l'avancement de la foi, & ſer- » vice de l'Egliſe Catholique, & pour exciter un-chacun à bien vi- » vre, & vertueuſement, avons ordonné & créé, ordonnons & créons » l'Ordre, &c. » Ce Prince déclara que lui & ſes ſucceſſeurs en ſeroient les Grands-Maîtres. Le Roi Catholique en eſt aujourd'hui le chef.

Le collier de cet Ordre eſt d'or, composé de doubles fuſils entrelaſſés en forme de B, avec des cailloux étincelans de rais & de flames; la deviſe eſt : *Antè ferit, quàm flamma micet :* Il frappe avant que la flamme paroiſſe. On met au bout de ce collier un mouton ou toiſon d'or, avec ces mots : *Prætium non vile laborum.* Cet Ordre qui eſt ſous la protection de S. André, eſt fort eſtimé.

ORDRE DE S. JACQUES DE L'ÉPÉE,

Inſtitué au Royaume de Léon, en 1165.

Treize Gentilshommes meus du zele & de la charité des Moines de S. Eloi de Galice, envers les pauvres Pélerins de S. Jacques, prenant cet Apôtre d'Eſpagne pour leur Patron, firent vœu de garder les paſſages de cette voye Françoiſe contre les Mores & Bandouliers d'Eſpagne. Ils communiquerent leur deſſein aux Moines de S. Eloi, & demeurerent d'accord de faire un même corps entr'eux.

Les anciennes armes de cette Chevalerie étoient d'or à une épée de gueules, chargée en abîme d'une coquille de même, & pour deviſe : *Rubet enſis ſanguine Arabum.* A préſent, c'eſt une croix en forme d'épée, le pommeau fait en cœur, & les bouts de la garde en fleur de lys.

Le vœu de cet Ordre eſt fort particulier, & fut formé l'an 1652. Les Chevaliers des trois Ordres, de S. Jacques, de Calatrava, & d'Alcantara, ayant tenu leurs Chapitres généraux cette même année, ils convinrent de s'engager par vœu, à ſoutenir que la Sainte Vierge a été conçue ſans péché originel. Ce trait ſeul peint le caractere Eſpagnol.

ORDRE DE CALATRAVA,

Inſtitué en l'année 1158, par Sance III du nom, ſurnommé le Déſiré, *ſixiéme Roi de Caſtille.*

Le premier Ordre Militaire de Caſtille fut celui de Calatrava, jadis place frontiere de Caſtille & de Tolede.

Calatrava, eſt compoſé de l'Arabique, *Cala*, & de l'Eſpagnol, *Travas*, qui ſignifie *Entraves* & *Menotes*, fers que l'on met aux pieds & aux poings des priſonniers. Ce château ayant été gagné ſur les Mores de l'Andalouſie, leſquels y enfermoient durement les Chretiens, fut baillé aux Chevaliers Templiers, pour le garder & défendre ; leſquels, aux nouvelles que les Mores levoient une puiſſante armée pour reprendre cette place, branlerent au manche & ſeignerent du nez, ſe défians de leurs forces, la rendirent audit Roi Sance de Caſtille, auquel ſe préſenterent Dom Raimond natif

de *Bureva*, Abbé du Monaſtere de ſainte Marie *de Hytero*, de l'Ordre de Ciſteaux ; & ſon frere, *Diego Velaſquez*, du même Ordre, pour la défendre.

Le Roi de Caſtille ayant donné cette place à ces Moines, ils furent auſſi-tôt aſſiſtés de troupes de nobleſſe de Caſtille & de Tolede, qui les fournirent de maravedits, d'armes, de chevaux, de harnois & de munitions de bouche, néceſſaires pour garder une place qui attend un grand ſiége ; & pour les animer à bien faire, ledit Roi Sance fit préſent à Dieu, à la Vierge Marie, à l'Abbé Raymond, à ſes Moines, & à la Congrégation de l'Ordre de Cîteaux, preſens & à venir, à toujours & à perpétuité, de ladite Place de Calatrava avec ſes confins, montagnes, terres, eaux, prez, pâturages, droits, noms, raiſons & actions.

La milice de notre-Dame de *Calatrava* eſt une des plus anciennes d'Eſpagne ; on fait honneur de l'inſtitution de cet Ordre à Sanche III Roi de Caſtille. Ayant conquis le Fort de *Calatrava* ſur les Mores d'Andalouſie, il le donna aux Chevaliers Templiers, qui l'ayant abandonné, ce Prince fonda un nouvel Ordre de Chevaliers, l'an 1158, pour réſiſter aux Infidéles ; le Pape Benoît XIII les diſpenſa de cet habit & Paul III leur permit de ſe marier une fois ; *ſecundis nuptiis excluſis.*

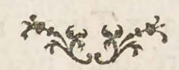
Ces Chevaliers portent une croix rouge fleurdeliſée & cantonnée de deux menottes d'azur.

NAPLES.

ORDRE DE SAINT JANVIER,

Inſtitué le 2 Juillet 1738 par Charles Infant d'Eſpagne.

CET Ordre pend au bout d'un ruban rouge & repréſente ſaint Janvier, Evêque de Naples avec deux burettes devant lui.



PORTUGAL.

ORDRE DE CHRIST,

Institué par le sixieme Roi de Portugal, Dom Denis, en l'année 1318.

Il voulut que les Chevaliers de cet Ordre allâssent vêtus de noir, & portâssent devant l'estomac une Croix pattée de soye rouge avec une autre blanche pleine sur la rouge; de sorte que ce sont deux croix ensemble.

Et l'Ecu des Armes de cette Religion est d'argent; à cette double Croix Christ est un mot grec qui signifie, *Oint*; c'est le nom que l'on donne au fondateur de la Religion Chrétienne.

AUTRICHE.

ORDRE DES CHEVALIERS DE S. GEORGE, EN CARINTHIE ET EN AUTRICHE.

Institué par Fréderic III, ou Maximilien I, *en* 1470, *ou* 1495.

L'Empereur Fréderic III du nom, & premier Archiduc d'Autriche, fut auteur de l'*Ordre des Chevaliers de saint George*, ce dit, *Volgangus Lazius*, au titre III de son Histoire d'Autriche; cette Institution est mise en l'an 1470: fait expressément pour la garde des frontieres d'Allemagne, de Hongrie, d'Autriche, de Styrie, de Corinthie, & tenir tête aux Turcs par les courses ordinaires desquelles ces marches étoient misérablement degastées.

Les Chevaliers de cet Ordre de saint George portoient *la cotte d'armes blanche & la croix pleine rouge*; & le même en leurs armes, *d'argent à une croix de gueules*. L'Empereur octroya au premier grand maître de cet Ordre, le titre & la qualité de Prince. Et du commencement les Chevaliers de cet Ordre se comporterent fort bien pour résister aux Turcs; mais la fin, comme toutes choses se déclinent, il fut réduit à néant.

Cet Ordre fut institué par Maximilien I, vers l'an 1495. Les Chevaliers faisoient vœu d'obéissance à leur Souverain, de défendre

l'Eglise Catholique, & de chasteté conjugale. La marque de cette Milice étoit une Croix rouge tréflée & couronnée d'or sur le premier croisillon ; cet Ordre est presque éteint, & ses biens ont été donnés à d'autres Chevaliers.

DANNEMARCK.

ORDRE DE L'ÉLÉPHANT,

Institué par le Roi Christierne I^{r}. *du nom, dit* le Riche, *en 1478, dans la ville de Lunde, ancienne Capitale de Dannemarck.*

CHRISTIERNE institua ce Ordre sous l'invocation de la Vierge, mere de Dieu. Les Chevaliers de cet Ordre, où ne sont admis que les Sénateurs du Royaume, portent la chaîne d'or au col, au bout de laquelle pend sur l'estomach un éléphant d'or émaillé de blanc, le dos couvert d'un château d'argent maçonné de sable ; ledit éléphant porte sur une terrasse de synople émaillée de fleurs de diverses couleurs.

Les Chevaliers de cet Ordre, qui étoient sous la protection de la sainte Vierge, portoient autrefois le Collier d'or composé de deux Croix patriarchales, au bout duquel pendoit un éléphant émaillé de blanc, le dos chargé d'un château d'argent maçonné de sable, & cet animal mis sur une terrasse de synople émaillée de fleurs, avec l'image de la sainte Vierge au dessous.

Depuis que ce Royaume a embrassé les erreurs de Luther, on a ôté du Collier de cet Ordre l'Image de la sainte Vierge & les Croix patriarchales, & on n'a conservé que l'éléphant.

Le Roi Christian VI, lors de son mariage avec la Princesse de Culmbach, aujourd'hui Reine Douairiere de Dannemarck, a créé en 1720 un Ordre pour les hommes & pour les femmes, qui est nommé *l'Ordre de l'union parfaite.* La marque est une Croix émaillée avec le Lion & l'Aigle de Brandenbourg autour, avec la legende, *in felicissimam unionis memoriam*, qui se porte avec un petit ruban bleu ondoyé à la boutoniere.

Il y a encore en Dannemark l'Ordre de Dannebrog ; c'est le plus ancien de l'Europe : on ne sçait ni l'Instituteur, ni l'année de l'institution : on le porte encore aujourd'hui ; c'est une Croix patée avec un ruban noir.

SUÉDE.

ORDRE DES SERAPHINS.

Institué en 1334 par Magnus Roi de Suéde IVe. du nom, (ce dit Zieglerus), autrement surnommé de Jesus.

CET Ordre étoit composé de Chérubins & de croix patriarchales, en mémoire du siége métropolitain d'Ypsale; les Chérubins d'or émaillés de rouge, & les croix d'or sans émail; au bout du Collier pendoit une ovale de même émaillée d'azur, au nom de IHS encore sans émail mis en face & en pointe, quatre clous émaillés de blanc & noir pour démontrer la passion de notre Sauveur & Redempteur Jesus-Christ, crucifié sur l'arbre de la croix à quatre clous.

ORDRE DE L'ETOILE POLAIRE OU DU NORD.

CET Ordre porte une étoile avec un grand cordon noir: c'est l'Ordre du Roi & des Ministres. Il fut institué en 1738, par Fréderic I, actuellement regnant.

ORDRE DE L'EPE'E.

C'EST un Ordre purement militaire comme notre Ordre de saint Louis: il porte une épée qui passe au travers de trois couronnes avec un petit ruban jaune bordé de bleu.

RUSSIE.

ORDRE DE SAINT ANDRÉ,

Institué par le Czar pierre Alexiovits en 1698, pour récompenser le mérite de ses Officiers qui s'étoient distingués dans la guerre contre les Turcs.

LA marque de cet Ordre est une Médaille d'or; où il y a sur un côté une croix de S. André, & sur l'autre on lit ces mots: *Czar Pierre, Monarque de toutes les Russies.* Cette Médaille est attachée à un cordon bleu, qui se porte de droite à gauche.

ORDRE DE SAINT ALEXANDRE.

Cet Ordre eſt fort ancien & on ne ſçait ni l'Inſtituteur, ni l'année de la création, quoiqu'on le porte encore. La croix eſt d'or avec des rayons émaillés de rouge, ou ſi l'on veut en rubis dans le milieu, eſt la figure de ſaint Alexandre.

CLEVES.

ORDRE DU CIGNE,

Inſtitué par Béatrix, fille de Theodoric ou Thierry, Duc de Cleves vers l'an 711. Voici la fable que les Hiſtoriens racontent à ce ſujet.

Théodoric, vulgairement Thierry, qui décedant, laiſſa pour héritiere ſa fille unique Béatrix, qui faiſoit ſa demeure ordinaire en un château dit Neuſbourg près du bourg de Nimege, après la mort de Thierry ſon pere; les grands Seigneurs voiſins ſe voulurent emparer de ſa terre, étant deſtituée de tout humain ſecours.

Mais ſur ces entrefaites, elle étant aux fenêtres de ſon Chateau, toute triſte & dolente de ſes meſadventures, vit voguer ſur le fleuve du Rhin un navire à voiles étendues, & ſur le tillac d'icelle, un jeune homme Chevalier armé de toutes piéces, l'armet en tête, ombragé de lambrequins, & pennachés de quatre couleurs jaune & blanc, verd & rouge, & pour cimier un cigne blanc à la tête élevée & couronnée; au col une trompe en guiſe de chaſſeur, tenant en ſon bras gauche un large *Ecu de gueules*, *chargé d'un autre Ecu d'argent, ayant un Tourteau de ſynople duquel départoient huit ſceptres pommetés & floronnés d'or, rempliſſant tout l'Ecu, comme en forme de rais, & en ſa main droite une épée de fin or.*

Ce navire aborda doucement au pied du chateau de Nimege, duquel Béatrix étoit deſcendue à l'inſtant, mémorative d'avoir vu quelques jours auparavant en ſonge un pareil chevalier abordant à ſes terres avec même équipage. Il lui baiſa les mains, lui offrant ſes ſervices contre ſes ennemis, & ſe fit reconnoître ſous le nom de Chevalier du Cigne. La demoiſelle trouvant ce Chevalier à ſon

gré, & en âge de bien faire en ſon endroit & contre ſes ennemis, le prit en mariage.

Le Collier de cet Ordre eſt une chaîne d'or à trois rangs, qui tient ſuſpendu par trois chaînons, un cigne d'argent ſur une terraſſe émaillée de fleurs.

ANGLETERRE.

ORDRE DE LA JARRETIERRE BLEUE,

Etabli en 1347 *par Edouard* III, *Roi d'Angleterre.*

Edouard étant feru de l'amour de la belle Alix Comteſſe de Sariſbery, un jour en deviſant avec elle, la jarretierre gauche (de ſoye bleue) de cette Dame étant tombée ſur ſon patin; Edouard prompt à ſervir ſa Dame & à la relever, leva quant & quant la chemiſe ſi haut, que les courtiſans l'ayant veuë, ne ſe purent tenir de rire. La Dame reprimanda le Roi de cette privauté faite devant des gens qui ont bonne cave & mauvais celier, & ſe plaiſent autant à la médiſance, qu'ils ſe repaiſſent de vaines conceptions. Edouard pour couvrir ſon honneur, ferma la bouche à tous par ces mots françois, *honny ſoit qui mal y penſe*, (*honnir* en vieil langage françois, ſignifie, *laidanger, maudire & deshonorer*) & dès lors fit un pareil & ſemblable ſerment que celui du Duc de Bourgogne Philippe II remarqué ci-deſſus, *que tel s'étoit moqué de cette Jarretierre, qui tiendroit à grand honneur d'en porter de ſemblable.*

Le Roi ayant aſſemblé la Cour au château de Vindſor, inſtitua cet Ordre ſous les auſpices de ſaint George, & le compoſa de quarante Chevaliers; ces mots, *honny ſoit qui mal y penſe*, ſervirent de deviſe.

Le grand Collier de l'Ordre eſt d'or, compoſé de roſes blanches & rouges, nouées & entrelaſſées de nœuds en laqs d'amour; à préſent au lieu de ces nœuds, il y a des chardons de l'Ordre d'Ecoſſe, depuis que le Roi Jacques VI eſt venu à la couronne, afin de joindre ces deux Ordres enſemble, ainſi que les deux Royaumes. Au bout de ce grand Collier pend ſur l'eſtomac un ſaint George à cheval, ayant un Dragon à ſes pieds; ce qui eſt en ovale. Le petit Ordre que les Chevaliers portent au col à tous les jours, eſt un cordon bleu & un ſaint George au bout.

ORDRE

ORDRE DU BAIN,

Institué par Henry IV , *Roi d'Angleterre.*

HENRY IV Roi d'Angleterre , étant au Bain, fut averti par u Chevalier qu'il y avoit deux femmes qui lui demandoient justic ce Prince sortit incontinent du Bain , disant qu'il falloit préfér la justice qu'il étoit obligé de rendre à ces femmes à la recréatio du bain. En mémoire de ce fait, il érigea l'Ordre du Bai vers l'an 1400.

La marque de ces Chevaliers étoit l'Ecu de soye bleue - céleste en broderie , chargé de trois couronnes d'or ; avec ces mots , *Trois en Un.*

PRUSSE.

ORDRE TEUTONIQUE,

dit DE PRUSSE ET DE LA TABLE D'HONNEUR.

CET Ordre prit son commencement durant la conquête de la Terre sainte , en laquelle un Allemand , meu de dévotion , se vint retirer en Hiérusalem avec sa femme & sa famille , où il se mit à recevoir , heberger & nourrir ceux de la nation. A cet effet , il fit bâtir de ses deniers un petit hôpital , joignant lequel avec la permission du Patriarche , il fit dresser un oratoire dedié en l'honneur de la sacrée Vierge mere de Dieu. A ce bon Allemand se joignirent plusieurs Gentilshommes de même nation , lesquels contribuants pour une telle œuvre charitable leurs biens & leurs personnes mêmes , se mirent à panser & nourrir les soldats Allemands voyageurs d'outre-mer, & eux étant guéris, les conduisoient en Jaffa pour s'embarquer , asseurant leurs passages. La marque de cet Ordre étoit une croix noire pleine & sur icelle une autre croix blanche doublement potencée, & puis pour armes, *d'argent auxdites deux Croix l'une sur l'autre , auxquelles le bon Roi saint Louis , étant lors outre-mer, adjoûta le Chef de france ;* ainsi que Functius le remarque

SUISSE.

ORDRE DE L'OURS,

dit DE SAINT GAL.

Institué par l'Empereur Frederic IIe. *du nom, en* 1213.

Ce Prince par dévotion vint en pellerinage en l'Abbaye de saint Gal, en faveur de laquelle & de son Abbé & de la Noblesse du pays, à laquelle il donna de grands priviléges (en reconnoissance de ce qu'il avoit été, par eux, favorisé de monter à l'Empire par la déposition de l'Empereur Othon IVe du nom), & il institua l'Ordre de l'Ours, donnant aux principaux Seigneurs d'icelle des colliers & des chaînes d'or, au bout desquelles pendoit un Ours d'or émaillé de noir. Il voulut que cet Ordre fût conféré, donné, & conservé par les Abbés de saint Gal.

SAVOYE.

ORDRE DE L'ANNONCIADE,

Institué par Amédée Ve. *du nom, dit* le Verd, *Comte de Savoye, en* 1355.

Amédée institua l'Ordre militaire du laqs d'amour (depuis nommé l'*Annonciade.*) Ce Comte ayant reçu de sa Dame la faveur d'un Bracelet fait de ses cheveux, tressés & cordonnés en laqs d'amour; établit ledit Ordre de Chevalerie.

Le Collier de cet Ordre étoit composé de roses d'or émaillées de rouge & blanc, jointes ensemble par un nœud & laqs d'amour de soie couleur de poil, toutes couleurs & devises dédiées à la Dame Vénus. Dedans ces laqs d'amour étoient entrelassées quatre lettres, F. E. R. T.: devise & marque nécessaires aux champions de Mars & de Vénus, que les Peintres ont à cet effet accouplés ensemble, & couvert de déliés, laqs d'amour, & en cet équipage

exposés à la vue des Dieux. La devise F. E. R. T. signifie, *Frappez, Entrez, Rompez tout.*

L'honneur & les statuts de cet Ordre furent augmentés & accrus par le premier Duc de Savoie Amedée septiéme du nom, qui fut Pape Fœlix, lequel, au lieu du nom de l'Ordre du Laqs d'Amour, voulut qu'il fût appellé l'Ordre de l'Annonciade, ou de l'Annonciation de la Vierge Marie, laquelle il mit au bout du Collier dudit Ordre, au lieu de l'image Saint Maurice. Il changea pareillement ces laqs d'amour de soie en cordeliéres d'or, chargées de quatre lettres F. E. R. T.; & leur donna l'interprétation de la devise d'Amédée le Grand: *Fortitudo ejus Rhodum tenuit.* Ce changement advint l'an de Grace 1434.

FLORENCE.

Origine et Généalogie des Ducs de Florence.

Les Grands-Ducs de Toscane, dont Florence est la Capitale, & qui porte pour ses armes, d'*argent à la fleur de lys épanouie & ouverte de gueules*, ont tiré leur naissance (selon Nestor, Machiavel & autres Historiens Florentins) d'Evrard de Médicis, Chevalier François, & Chambellan ordinaire de notre Empereur Charlemagne, qu'il suivit en Italie pour en dénicher les Lombards & autres étrangers, lesquels y commandoient à baguette. Ce Chevalier François fut prié par les Citadins de Florence de les délivrer de la tyrannie d'un fier & superbe Géant, nommé *Mugel*, duquel la voisinance cruelle désertoit la Contrée. La mémoire de ce Géant est demeurée jusqu'à maintenant en un petit territoire assez près de Florence, où les Grands-Ducs ont un beau lieu de plaisance, appellé *Mugello*. Ce Géant portoit ordinairement une pesante masse de fer, où pendoient cinq ou six boules de même, desquelles il assommoit les passans sans pitié, jusqu'à ce qu'il eût été défié & tué en duel par le Chevalier Evrard, qui, pour conserver la mémoire d'icelui, obtint de l'Empereur Charlemagne, par un spécial privilége, l'*écu d'or à cinq tourteaux de gueules*, 2. 2. 1. pour signal de la masse du Géant teinte fraîchement de son sang: & delà se sont conservées telles armes en l'illustre Maison de Médicis.

MANTOUE.

ORDRE DU PRECIEUX SANG,

dit DE MANTOUE.

Institué par le Duc de Mantoue en 1608.

En la belle & magnifique Eglise Saint André de Mantoue, il y a du Sang de notre Seigneur, qui fait tous les jours des miracles, & des os de Saint Longis, Chevalier, & martyrisé en la ville de Césarée de Cappadoce : la plupart de ses os sont à l'Eglise Saint Augustin à Rome, & quelques-uns à Saint André de Mantoue, en laquelle se voit le Reliquaire où il y a trois gouttes de Sang de notre Sauveur Jesus-Christ, avec une partie de l'éponge dont il fut abreuvé de fiel & de vinaigre en l'arbre de la Croix. C'est ce Longis Centurion qui perça de sa lance le côté de notre Rédempteur.

Le Collier de cet Ordre est composé d'ovales d'or, les unes en long, les autres de haut entrelassées ensemble par des annelets cléchés de même. Sur les ovales en long alternativement, sont élevés en émail blanc ces deux mots : *Domine probasti*, sur celles qui sont en pyramide & en pointe, sont des flammes de feu émaillées de rouge, & dessus un trépied émaillé de noir, une couppelle & croiset d'émail gris, plein de verges d'or sans émail. Au bout du Collier, dans une ovale de haut, sont deux Anges émaillés selon le naturel, tenant un ciboire couronné, sur la table duquel sont trois gouttes de sang émaillées de rouge, & à l'entour de cette ovale cette légende, *Nihil hoc triste recepto.*

L'Ordre Militaire du Sang de Jesus-Christ fut institué à Mantoue, par Vincent de Gonzague IV, Duc de Mantoue, & le II de Montferrat, en l'an 1608.

ORDRE DU SAINT SEPULCHRE

DE JERUSALEM.

L'Ordre du Saint Sépulchre est le premier & le plus ancien de la Palestine.

VENISE.

ORDRE DE SAINT MARC.

L'ORDRE de Saint Marc porte un Lion aîlé de gueules, avec cette devise : *Pax tibi Marce Evangelista meus.* Il fut institué en 831.

ORDRES DE CHEVALERIE,

ETABLIS POUR LES DAMES.

SILVIUS Nimrod, Duc de Wurtemberg, institua en Silésie, l'an 1652, l'Ordre de la Chevalerie de la Tête-Morte, tant pour les Hommes que pour les Dames. Le Duc s'en déclara le premier Grand-Maître, & Sophie-Magdeleine, Duchesse de Lignitz & Brieg sa mere furent établies Grandes-Prieures. Cet Ordre étant presque tombé au commencement de ce siécle, Louise-Elisabeth, Veuve du Duc Philippe de Saxe-Mesbourg, & petite-fille du Fondateur, le rétablit en 1709. Il fut réglé que ce seroit toujours une Princesse de la Maison de Wurtemberg qui auroit la qualité de Grande-Prieure ; que les femmes de toute condition y seroient admises, & qu'on regarderoit moins la naissance que la vie exemplaire ; & que les hommes n'y seroient point reçus comme ils l'avoient été dans la premiére Institution.

Les Statuts de cet Ordre défendent aux femmes les jeux, les spectacles, les habits ou équipages magnifiques, & tout ce qui s'appelle amusement ou apparence de galanterie. Elles sont obligées de s'assembler tous les ans chez la Grande-Prieure, où chacune lui communique par écrit ce qu'elle a remarqué au sujet de la mort de quelques-unes des Dames de l'Ordre, & ce qu'elle aura composé sur cette matiére, dont on fait un Recueil.

Les Dames qui sont convaincues d'avoir fait quelque faute contre les Réglemens, payent une amende que l'on dépose dans une caisse, & tout l'argent qui s'y trouve le Vendredi-Saint, est distribué aux pauvres.

La marque de cet Ordre est une Tête de mort dans un nœud ou lacet noir, attaché à un ruban blanc, avec ces mots : *Memento mori*, écrits autour de la Tête. Si une Dame de l'Ordre vient à

mourir, toutes les autres ſont obligées de porter pendant une année un ruban noir ſur celui de l'Ordre, avec celui de la défunte.

L'Ordre de Chevalerie de l'*Amour du Prochain* fut inſtitué par l'Impératrice Eliſabeth-Chriſtine, un peu avant qu'elle partit de Vienne, en 1708, pour aller joindre l'Empereur Charles VI à Barcelonne, où ce Prince, alors encore Archiduc d'Autriche, étoit occupé à faire la guerre au ſujet de la ſucceſſion à la Couronne d'Eſpagne. La marque de dignité de l'Ordre eſt un ruban rouge attaché ſur la poitrine, au bout duquel pend une Croix d'or où ſont ces mots : *Amor proximi.*

Le Czar, en 1715, inſtitua un Ordre de Chevalerie ſous le titre de Sainte Catherine. Les Seigneurs de ſa Cour, auſſi-bien que les Dames, y ſont reçus. Ce Prince conféra d'abord cet Ordre à la Czarine, avec pouvoir de le donner aux Dames de ſon ſexe qu'elle jugeroit dignes de cet honneur.

La marque de cette Chevalerie eſt un grand ruban blanc ſur l'épaule droite en écharpe, au bout duquel pend une médaille enrichie de diamans, chargé d'un côté de l'Image de Sainte Catherine, & de l'autre d'une Croix pattée, & ſur le côté gauche de l'eſtomac, une étoile en broderie, au milieu de laquelle eſt une Croix avec cette deviſe, *Par l'Amour & la Fidélité.* Jai vû un tableau de la Czarine, où elle eſt dépeinte ayant le Collier de la maniere que je viens de dire.

ORDRE DE L'AMARANTE EN SUEDE.

A CES Ordres de Chevalerie érigés pour les Dames, j'en ajouterai un autre, qui eſt d'autant plus remarquable, qu'il n'y en a peut-être jamais eu de ſemblable. Vers l'an 1640, Chriſtine, Reine de Suede, inſtitua cette eſpèce de Chevalerie, à laquelle elle donna le nom d'Amarante, parce qu'elle en avoit porté une dans une fête où elle avoit danſé avant le départ de Pimentel, qui en fut le premier Chevalier après la Reine. Elle envoya cet Ordre au Miniſtre d'Eſpagne, le Comte de Ribardo, qui réſidoit à Coppenhague.

La marque de cet Ordre étoit un ruban de taffetas couleur de feu, où pendoit un cercle d'or émaillé, feſtonné, dans lequel il y avoit deux A A l'un dans l'autre, de haut en bas : il n'y avoit que la Reine qui en fût de ſon ſexe ; les deux Miniſtres Eſpagnols, les deux Comtes Dona & Tol, & le Sieur Steimberg.



NOMS DES ORFEVRES,

Qui se sont le plus distingués dans leur Profession.

JUSTE-AURELLE MEISSONNIER, né à Turin en 1695, mort à Paris en 1750, Peintre, Sculpteur, Architecte & Orfévre. Il montra dans ces différents genres, un génie supérieur, une imagination brillante & une exécution facile. Son mérite seul lui servit de recommandation pour obtenir le brevet d'Orfévre du Roi, & la place de premier Dessinateur du Cabinet de S. M. Il se signala dans ce dernier emploi, sur-tout par le dessein du feu d'artifice exécuté à Versailles à la naissance de Monseigneur le Dauphin. Les morceaux d'Orfévrerie qu'il a terminés sont de la plus grande perfection. Ses autres Ouvrages ont cette simplicité de l'antique, le vrai caractére du sublime. M. Huquier, rue des Mathurins à Paris, a gravé, sous la conduite de ce Maître, un grand nombre de Planches, qui forment une suite variée & intéressante.

Claude Balin, né à Paris l'an 1615, mort dans la même ville en 1678. Cet Artiste, qu'on peut mettre au rang des plus fameux Ciseleurs que la France ait produits, étoit fils d'un Orfévre, dont il embrassa la profession. Ses Ouvrages sont moins précieux par la richesse de la matiére, que par l'excellence du travail. Il fit de tels progrès dans son Art, qu'âgé seulement de dix-huit ans, il se trouva en état de composer, & de représenter sur quatre grands bassins d'argent, les quatre âges du monde; ouvrage tel, qu'on n'en avoit pas encore vû de si beau en ce genre. Le Cardinal de Richelieu les acheta, & fit exécuter par le même Artiste, quatre grands vases à l'antique. Sarrazin, Sculpteur célébre, lui fit ciseler plusieurs bas-reliefs d'argent; entr'autres, les songes de Pharaon, d'une exécution admirable. *Ballin* avoit fait en argent,

pour le Roi, des tables, des guéridons, des vases, &c. d'une beauté & d'une magnificence frappantes ; mais ces riches morceaux furent sacrifiés au bien public dans un temps de guerre. On voit de ses ouvrages dans plusieurs Eglises de Paris, de même qu'à Saint Denis & à Pontoise. Il a encore sculpté le Chef de Saint Remi pour Reims. Il obtint, après la mort de Varin, la direction du Ballancier des Médailles & Jettons. De belles formes, un goût exquis, une composition élégante, un dessein correct, un travail fini, c'est ce qui caractérise ses Ouvrages. L'Orfévre du Roi est un de ses descendans.

Pierre Germain, né à Paris en 1647, mort dans la même ville en 1684. Son pere, Orfévre habile, lui fit apprendre le Dessein & la Gravure. Ces deux Arts, dans lesquels *Pierre Germain* excelloit, lui méritérent l'honneur d'être chargé par le Grand Colbert, de ciseler des desseins allégoriques de sa composition, sur les Planches d'or qui devoient servir de couvertures aux Livres contenant les Conquêtes du Roi. Ce travail précieux fut admiré & dignement récompensé. On a encore de cet habile Orfévre des Médailles & des Jettons, où il a représenté les plus fameux événemens du régne célebre sous lequel il vivoit. Il mourut à la fleur de son âge, mais ses talens se perpétuérent avec le plus grand éclat dans son fils aîné.

Thomas Germain, fils du précédent, né à Paris en 1673, mort dans la même ville en 1748. La mort d'un Pere illustre, d'un Oncle son Tuteur, & de M. Louvois son Protecteur, qu'il perdit dans un âge foible, où l'on a besoin de conseils & d'appui, loin de le décourager au commencement d'une carriere immense qu'il avoit à parcourir, fut pour lui un motif puissant qui l'engagea dans des travaux longs & pénibles, mais conformes à son goût & à ses talens. Il fit un séjour en Italie, où il se perfectionna dans le Dessein & dans l'Orfévrerie. Le Palais de Florence est enrichi de plusieurs de ses chefs-d'œuvre. De retour en France, il consacra tous les momens de sa vie par des ouvrages de la plus grande beauté. Les Cours de l'Europe l'occupérent à l'envi. Il n'est pas possible d'entrer dans le détail de tout ce qu'il a produit. Qu'on se représente ce que le génie & le goût, soutenus & éclairés par un travail continuel, peuvent enfanter de plus parfait. Cet homme célébre donna aussi les desseins sur lesquels on construisit une superbe Eglise à Livourne. Ce fut encore sous sa conduite que celle de Saint Louis du Louvre fut bâtie. Il a laissé un fils qui soutient avec distinction

le

le nom dont ses ancêtres l'ont en quelque sorte chargé. C'est un des trois Orfévres du Roi, qui sont Messieurs Roettiers, Ballin & Germain.

Jean Varin, Graveur & Orfévre, né à Liége en 1604, mort à Paris en 1672, a fait le Sceau de l'Academie Françoise, qui représente le Cardinal de Richelieu, si ressemblant, & travaillé avec tant d'art, que cet ouvrage sera toujours regardé comme un chef-d'œuvre. Louis XIII ayant résolu de faire la conversion générale de toutes les especes légères d'or & d'argent dans toute l'étendue de son Royaume, créa à cet effet deux Charges; l'une, de Conducteur Général des Monnoies; l'autre, de Graveur Général des Poinçons pour ces monnoies. Toutes celles qu'il a faites ont été d'une si grande beauté qu'elles ne cédent rien aux antiques les plus estimées. Les médailles placées dans les fondemens du Frontispice du Louvre, de l'Observatoire & du Val-de-Grace, sont de lui. La Chambre des Monnoies de Paris fut créée en 1350 par le Roi Jean.

Jean Bourguet, Marchand Orfévre de Paris, a fait un Livre d'Ornemens pour les Metteurs-en-Œuvre en 1723, utile pour les Apprentifs; dans lequel il dit qu'il n'a gravé en taille d'épargne, *que pour la plus grande gloire de Dieu & l'avancement de la jeunesse.*

Briceau, autre Orfévre, en a fait aussi un en 1709, contenant huit Planches, sans aucun *avis à la jeunesse.*

Pierre Barié, quoique Orfévre de profession, s'adonna à la gravure en pierres, & y réussit si bien, qu'il obtint la place & le logement de Graveur du Roi. M. Gué, qui occupe actuellement cette place, a aussi excellé dans l'Orfévrerie, sa premiere profession.

En faisant des recherches pour cet Ouvrage, j'ai remarqué qu'il y eut beaucoup d'Artistes, Peintres, Sculpteurs & Graveurs en pierres, qui étoient Orfévres ou fils d'Orfévres.

Jean Bernardi, né à Castel-Bolognese, mort en 1555 âgé de 60 ans, à Faënza, ville d'Italie, fut d'abord Orfévre, ensuite il quitta sa profession pour se mettre à graver en creux sur des pierres fines. C'est le premier Moderne qui ait fait des ouvrages comparables à ce que les Anciens nous offrent de plus beau en ce genre. Il a beaucoup travaillé à de grands sujets, sur des cristaux qu'il faisoit enchâsser dans des ouvrages d'Orfévrerie. L'Origine de la Gravure en pierres vient des Egyptiens, (du moins à en juger par les plus anciennes pierres gravées qui nous restent, & qui représentent des hiéroglyphes.) Cette nation transmit cet Art, avec les autres

ſciences qu'elle profeſſoit, aux Grecs, aux Phéniciens & à quelqu'autres Peuples de l'Orient, qui, à leur tour, les firent paſſer en Italie & parmi les Nations policées de la terre. Les plus belles pierres gravées nous viennent des Grecs. Les beaux Arts ayant été enſevelis ſous la chute de l'Empire Romain, reparurent en Italie ſous le célébre Laurent de Médicis, ſurnommé le Magnifique & le Pere des Lettres. Ce grand homme protégea les célébres Artiſtes & les Sçavans; & ce fut lui qui, par le précieux aſſemblage de pierres gravées qu'il avoit fait raſſembler à grands frais en Gréce & en Aſie, anima quelques Artiſtes qui ſe conſacrérent à la gravure en pierre. On voit dans le Palais des Ducs de Toſcane, de grandes ordonnances d'après les deſſeins des Peintres que les Graveurs Modernes ont gravés en creux ſur des tables de criſtal, leſquelles ſont enchâſſées dans des ouvrages d'Orfévrerie, pour y tenir lieu de bas-reliefs. En effet, quand ces tables de criſtal, ſur leſquelles il y a de la gravure en creux, ſont appliquées ſur des fonds d'or, ou ſur des couches d'autres couleurs, & qu'elles ſe préſentent par le côté qui n'eſt pas gravé, il ſe fait alors une illuſion à l'œil du ſpectateur qui croit voir un relief. Les Anciens ont auſſi connu cette méthode de mettre en œuvre les gravures ſur des criſtaux. Sous Philippe II, Clément Birague, Graveur en pierre, natif de Milan, trouva le moyen de graver ſur le diamant, qui juſqu'alors avoit réſiſté à toutes ſortes d'outils. Il grava le portrait de Dom Carlos, Infant d'Eſpagne, & les armes d'Eſpagne pour ſervir de cachet à ce Prince. Travail ſingulier pour la patience.

Parmi les anciens Graveurs en pierres fines, on eſtime ſinguliérement *Théodore de Samos*, *Pyrgotélès*, qui vivoit du temps d'Alexandre, & qui ſeul avoit le droit de graver le portrait de ce fameux Conquérant; *Solon*, *Polyclete*, *Cronius*, *Appolonidès*, *Dioſcorides* & quelques autres qui étant la plupart Grecs d'origine, vinrent s'établir à Rome ſous le régne d'Auguſte.

La gravure en pierre reprit vigueur, comme on l'a remarqué, ſous le régne de Médicis. *Jean*, natif de Florence, connu ſous le nom *delle Cornivole*, ou des Cornalines, parce qu'il n'a gravé que ſur ces pierres, eſt le premier qui s'y diſtingua. On nomma auſſi *Dominique*, qui travailloit à Milan, *dé Cameï*, parce qu'il eſt le premier des Modernes qui ait gravé en relief ſur des onix & ſur des coquilles. *Pierre Marie de Peſcia* & *Michellino*, Contemporains de Raphaël, *Mathieu de Benedetti*, *François Francia*, *Marc Attio de Moretti*, le *Caradoſſor*, *Furius Severe*, de Varenne, *Jean-An-*

toine de Roſſi, de Milan, &c. ſe firent pareillement un grand nom dans cet Art. *Louis Anichini*, de Ferrare, avoit une touche d'une délicateſſe & d'une préciſion infinie; il excelloit dans les petits ouvrages: ainſi que le fameux *Coldoré* qui vivoit en France du tems d'Henry IV. Enfin *Alexandre Ceſari*, dit *le Grec*, mérita les éloges de Michel Ange, qui excelloit lui-même dans cette gravure.

Propertia de Roſſi, fille d'un Orfévre de Bologne, vivoit ſous le Pontificat de Clement VII. Cette Dame s'eſt diſtinguée dans la gravure en Pierre, la Peinture, la Muſique, la Sculpture & la Gravure en cuivre. On rapporte que *Propertia* devint éperduement amoureuſe d'un jeune homme qui ne répondit point à ſa paſſion, ce qui la jetta dans une langueur, qui précipita la fin de ſes jours. Dans cet état, elle grava ſur du Jade, en bas relief, l'hiſtoire de Joſeph & de la femme de Putiphar; hiſtoire qui avoit quelque rapport à ſa ſituation. Elle avoit même rendu la figure de Joſeph reſſemblante à celle de ſon amant: ce fut là ſon dernier Ouvrage & ſon chef-d'œuvre.

Madame Feulie, éleve de M. Gué, morte à Paris en 1759, s'eſt diſtinguée dans la gravure en Pierres; elle exerçoit auſſi la Jouaillerie.

Il doit ſans doute paroître bien étonnant que les Anciens ayant trouvé le ſecret de graver ſur le Marbre & ſur le Bronze, leurs loix & leurs inſcriptions, n'ayent point tenté de graver ſur le cuivre les plus excellentes peintures. Mais cette découverte, ainſi que l'Imprimerie, étoit réſervée aux modernes, & au tems du renouvellement des Arts.

Le mot *Eſtampe* vient du verbe Italien, *ſtampare*, qui veut dire imprimer. L'Origine des Eſtampes en taille douce, remonte à l'année 1460: ce fut un Orfévre de Florence nommé, *Marſo Finiguerra*, qui en fut l'inventeur. Cet Orfévre s'appercevant que le ſouffre fondu, dont il faiſoit uſage, marquoit dans ſes empreintes les mêmes choſes que la gravure, par le moyen du noir que le ſoufre avoit tiré des tailles: il fit quelques eſſais en conſéquence qui lui réuſſirent. Un autre Orfévre de la même ville, inſtruit de cette découverte, grava pluſieurs planches d'après des deſſeins d'ornemens de *Sandro Botticello*; mais tous ces commencemens furent très-imparfaits, comme il arrive d'ordinaire, & la gravure en taille douce ne commença à faire du bruit, que lorſqu'*André de Montagna* eut gravé quelques-uns de ſes Tableaux. Cette invention paſſa en Flandre où *Albert Durer*, fameux Peintre, qui exerçoit auſſi la profeſſion d'Orfévre, découvrit l'Art de graver à l'eau forte. Dix

ans après, un Italien nommé, *Ugo da Carpi*, trouva le secret de graver en maniere noire ; d'autres l'attribuent à *Paul Flyntz* de Nuremberg. La gravure en bois est beaucoup plus ancienne que celle en cuivre ; il y a même lieu de présumer que les Chinois l'ont possédée avant nous, puisque leurs anciens monumens en sont ornés : ils n'ont aucun usage de celle en cuivre. Il seroit à souhaiter que cet Art eût été connu des Anciens, & qu'il nous eût transmis leur goût de composition dans la Peinture. De l'invention des estampes à la découverte de l'impression pour les livres, il n'y avoit qu'un pas à faire, aussi fut-elle trouvée peu de tems après

Il y a environ vingt ans qu'un nommé, *le Blond*, a imaginé en Angleterre, la gravure coloriée, dans le goût des Tableaux. Les beaux essais que cet Artiste a donnés, auroient dû encourager à perfectionner ce genre, qui seroit un des plus précieux de la gravûre.

Il y a une nouvelle découverte faite de nos jours, & bien plus intéressante pour les amateurs ; c'est une gravure qui imite le maniement du crayon au point de faire illusion. Cette maniere de graver parut d'abord en Angleterre & fut employée à faire des ornemens ; ce genre a été mis en usage en France en 1757, & perfectionné par M. Desmarteaux, au point que l'on croit voir dans l'estampe le dessein d'après lequel elle est gravée.

Valerio Vincenti, Orfévre & Graveur en pierre, natif de Vicence mort en 1546. Le Pape Clement VII qui l'estimoit, l'occupa. Entr'autres ouvrages, il grava & garnit d'or, pour le souverain Pontife, un coffre de Cristal de Roche, dont sa Sainteté fit présent à françois I. Cet Orfévre avoit amassé de grands biens, qu'il employoit à acquérir des chefs-d'œuvre que l'art offre en tout genre.

Jean de Bologne, sculpteur du XVI[e] siécle, étoit Orfévre à Douai. Le célébre Michel Ange ayant vu un vase d'argent qu'il avoit cizelé, l'engagea à quitter sa profession pour la sculpture, & le mena avec lui en Italie, où il fit de si rapides progrès, qu'on le chargea d'exécuter un Grouppe représentant l'enlévement d'une Sabine pour orner la place de Florence. Le cheval de Henry le grand, placé sur le Pont-Neuf à Paris * est de cet Artiste. La figure d'Henry IV est d'un

* Le Pont-neuf fut commencé sous le regne d'Henry III en 1578 par *Jacques Androuet du Cerceau*, & fini sous le regne d'Henry IV l'an 1604, par *Guillaume Marchand*. La statue du grand Henry fut placée en 1635, sous le regne de Louis XIII. Ce fut Cosme II. Duc de Toscane, qui fit présent du Cheval à Marie de Médicis.

autre Sculpteur nommé *du Pré*, qui avoit encore été Orféve & sous lequel le fameux Jean Varin avoit appris la perfection de manier les métaux. Tous les ornemens du piedestal sont de Francheville, sculpteur de Cambrai. M. Dennery posséde un morceau d'Orfévrerie de la main de Jean de Bologue, representant Hercule qui détruit avec un flambeau l'hydre de Lerne, d'un travail admirable. Les Egyptiens sont les plus anciens peuples dont il nous reste des sculptures; Dedale ayant fait un séjour en Egypte, se perfectionna dans cet Art & l'apporta en Gréce, où il fut poussé à un point de perfection que les Romains n'ont jamais atteint. L'époque de la sculpture, au renouvellement des Arts, est la même en France & en Italie; le célébre Michel Ange Buonarotti travailloit à Rome sous le Pontificat de Leon X, tandis que jean Goujon se faisoit admirer en France, sous le régne de François I.

La sculpture n'étoit point inconnue aux Israëlites; il en est fait mention dans plusieurs endroits de l'Ecriture. *Dieu voulut être honoré par le ministere des sculpteurs dans la construction de l'Arche d'alliance; il présida lui-même à l'ouvrage, & se forma un ouvrier digne de travailler pour lui.* Exod. 31.

André Verrocchio, mort en 1688, âgé de 56 ans. *Verrocchio* réunissoit en lui plus d'une sorte de talens, il étoit très-habile dans l'Orfévrerie, la Géométrie, la Perspective, la Musique, la Peinture, la Sculpture & la gravure; c'est lui qui trouva le premier le secret de mouler avec du plâtre les visages des personnes mortes & vivantes, pour en faire les portraits. Les Vénitiens s'adresserent à lui pour ériger une statue équestre de bronze à Barthelemi de Bergame, qui leur avoit fait remporter plusieurs avantages dans une guerre. *Verrocchio* en fit le modele en cire, mais comme on lui préféra un autre pour fondre l'ouvrage; il gâta son modele & s'enfuit.

Du Caurroy, Orféve de Toulouse, vivoit au commencement du seizieme siécle. *Ronsard* ayant remporté le premier prix des Jeux Floraux, on regarda la récompense qui étoit promise comme au dessous du mérite de l'ouvrage & de la réputation du Poëte. Du Caurroy fut chargé par la ville de Toulouse de faire une Minerve d'argent d'un prix considérable; qu'elle lui envoya. Ce présent fut accompagné d'un décret, qui déclaroit *Ronsard* le Poëte françois par excellence. L'origine des Jeux Floraux est très-ancienne; à Rome c'étoit une fête fort licencieuse dans laquelle on

faisoit danser des courtisanes nuës devant le Peuple. Caton d'Utique assistant un jour à ces jeux, le peuple par respect pour l'austérité de ses mœurs, n'osoit demander que l'on fît danser les courtisanes : Caton qui s'en apperçut, se retira afin de le laisser jouir de sa liberté. En France, ce fut d'abord sept gentils-hommes de Toulouse, qui donnoient chaque année une fête à tous les Troubadours de la Province, pour laquelle ils faisoient une piéce de vers, & où le Vainqueur recevoit un prix & une couronne de fleurs.

L'an 1320, une femme de qualité appellée, Clemence Isaure, forma le dessein d'éterniser sa mémoire en instituant une fête remarquable, qu'on nomme les jeux floraux, & qu'elle voulut être célébrée le premier & le dernier jour de Mai. Elle laissa pour cela la plus grande partie de son bien à Messieurs de ville ; à condition que tous les ans ils feroient faire quatre fleurs de vermeil qui seroient l'Eglantine ou l'Ancolie, le Souci, la Violette & l'Œillet. Les trois premieres qui valent quinze pistoles chacune, sont pour les jeunes gens que l'on trouve dignes de les remporter par leurs ouvrages. Elles sont d'une coudée de hauteur, & représentent la fleur dont elle porte le nom, avec un pied de vermeil, où les armes de la Ville sont gravées. La quatrieme qui est plus petite que les autres, est pour les enfans & se donne par faveur. L'Hôtel de ville, qui est très beau, étoit la maison de cette Dame, elle la donna pour y célébrer ces jeux avec la place du marché, qu'on appelle la *Pierre*.

La société des Jeux Floraux de Toulouse, qui est sous la protection des Chanceliers de France a été érigée en Académie par des Lettres-Patentes du Roi Louis XIV, données en 1694 ; & on y a conservé autant qu'on a pu les anciens statuts des Jeux floraux.

Pour revenir à du Caurroy, il eut un fils dont le goût pour la poësie & la musique ne cadroit point avec les idées du pere, qui vouloit lui faire embrasser sa profession : enfin voyant que son fils employoit tout son tems à faire des vaudevilles * & des chansons, il lui laissa suivre son penchant, où il devint un des plus grands mu-

* On fait remonter l'origine de ce petit Poéme jusqu'au regne de Charlemagne. Le Vaudeville, dit-on, fut inventé par un nommé Vau, natif de Vire en basse Normandie. Il est vraisemblable qu'on l'appella d'abord *Vaudevir*, & par corruption *Vaudeville*. *Yves* Evêque de Chartres, réclama l'autorité du saint Siége pour faire proscrire le *Vaudeville* ; mais la malignité françoise conserva ce Poéme malgré les efforts & le zéle du Prélat.

ficiens de son siécle. On ignore communément que la plûpart des Noëls que l'on chante, sont des gavotes & des menuets d'un ballet que du Caurroy le fils avoit composé pour le divertissement du Roi Charles IX.

Dominique Guirlandaio, Orfévre de Florence, mort en 1640, s'amusoit à peindre ; & quoiqu'il n'y ait pas beaucoup excellé, il est connu pour avoir élevé & montré les principes de la peinture au fameux Michel Ange Buonarotti. Michel Ange des Batailles né à Rome en 1602, étoit aussi fils d'un Orfévre nommé Marcello Cerquozzi, son goût pour la peinture lui fit quitter la profession de son pere ; & son surnom *des Batailles* vient de son habileté à représenter ces sortes de sujets. Ce peintre eut une mort digne d'un avare. Il prit une nuit l'étrange résolution d'aller enterrer son argent au milieu des champs loin de Rome ; après beaucoup de chemin & de fatigue, étant de retour chez lui, l'inquiétude s'empara de son esprit & le força de retourner, sans perdre un seul moment, au lieu qui cachoit son trésor. Des bergers étant venus en cet endroit avec leurs troupeaux ; il fallut faire sentinelle & attendre en grelottant qu'ils fussent partis : enfin il reprit son bien & revint en sa maison. Les nuits sont fraiches & mal saines en Italie ; cette folie d'ailleurs l'ayant empêché de prendre, pendant deux nuits & un jour, du repos & de la nourriture, cela lui affecta la poitrine au point qu'il en mourut.

La Communauté des Orfévres avoit coutume de présenter tous les ans à l'Eglise de Notre-Dame de Paris, le premier jour de Mai, une offrande qui commença en 1449, par un arbre verd qu'ils appelloient un *Mai verdoyant*. Pour cet effet, ils élurent deux d'entre eux, qu'ils nommerent Princes du Mai ; à cette premiere dévotion, ils ajouterent dans la suite en 1499 le don d'une machine d'architecture, en forme de Tabernacle, suspendue au haut de la voute de l'Eglise vis-à-vis la principale porte du chœur, à laquelle ils attachoient des Sonnets, Rondeaux & autres sortes de vers contenant des prieres à la Vierge pour la santé du Roi & les besoins de l'Etat. En 1533 le tabernacle fut orné de petits tableaux, contenant l'histoire du vieux Testament. En 1608, leur générosité augmentant, le Tabernacle fut enrichi de figures & accompagné de trois tableaux. Enfin les Orfévres changerent ce présent en un Tableau votif de douze pieds de haut, dont le sujet étoit tiré des actes des Apôtres, & qu'ils exposoient devant le portail durant le premier jour de Mai ; ils le pla-

çoient ensuite pendant tout le mois de Mai devant l'Autel de la Vierge, d'où on le retiroit pour le mettre dans tel endroit de l'Eglise qu'ils jugeoient à propos : ce qu'ils continuerent jusqu'en l'année 1708, où l'Eglise en étant remplie, les Chanoines voulurent exiger à la place une somme d'argent ; la Communauté répondit que le but de leur générosité qui étoit d'orner le Temple, étant rempli, ils ne devoient plus rien. On plaida, & les Orfévres gagnérent leur procès.

Les Six Corps des Marchands.

Il y a à Paris six Corps de Marchands, qui sont regardés comme les principaux canaux par où passe le plus grand commerce de cette Capitale : sçavoir, la Draperie, l'Epicerie, la Mercerie, la Pelleterie, la Bonneterie, l'Orfévrerie. Ces six Corps ont pour devise un homme assis, tenant dans ses mains un faisceau ou fagot de baguettes qu'il s'efforce de rompre sur le genouil, & pour légende ces mots, *Vincit concordia Fratrum*, pour faire entendre que tant que les six Corps seront unis, le commerce fleurira & leurs priviléges subsisteront.

* Charlemagne voulant faire fleurir le commerce, créa l'an 770, la Charge de Roi des Merciers, pour avoir l'inspection sur les Marchands Merciers dans toute l'étendue du Royaume. Cet Officier qui étoit fort considérable, avoit pouvoir de donner des Lettres de Chevalerie aux Marchands Merciers, & exerçoit sa Jurisdiction par des Lieutenans dans toutes les Provinces. Il n'y avoit alors que les Merciers qui fissent commerce ; & comme ils ne faisoient aucun ouvrage de leurs mains, le Roi des Merciers les recevoit avec ces paroles ; *Nous avons noblement reçu Chevalier Mercier un tel.* Cette Charge subsista jusqu'en 1597, que Henry IV. l'abolit pour prendre soin lui-même du commerce. Ce fut lui qui établit la Manufacture de Tapisseries des Gobelins.

Le Corps de la Draperie n'étoit autrefois que le second des six, & n'est devenu le premier que par la cession que celui de la Pelleterie lui a fait de son droit de primogéniture.

Les premiers Statuts du Corps de la Draperie sont de l'année 1188, sous le régne de Philippe-le-Bel : ils ont été confirmés successivement par plusieurs Rois, renouvellés par Charles IX. en Février 1573, & augmentés de plusieurs articles le 17 Février

* Extrait du Dictionnaire de Moréri.

1646 ſous Louis XIV. Les armes de ce Corps ſont un Champ d'argent, chargé d'un Vaiſſeau conſtruit & mâté d'or, aux voiles & pavillon d'azur, chargés de trois fleurs de lys d'or, voguant ſur une mer de ſynople : au haut du principal mât eſt un œil ouvert, ſymbole de la Vigilance, pour faire connoître que ce Corps étant le premier des ſix doit avoir l'œil attentif à ce qu'il ne ſe faſſe rien de contraire à leurs Priviléges. Lorſqu'il y a quelques affaires d'importance, qui regardent les ſix Corps en général, les Gardes en charge de la Draperie ſont en droit de mander à leur Bureau les cinq autres Corps, qui viennent de donner un exemple de généroſité & de Patriotiſme dans le préſent qu'ils font à l'Etat d'un Vaiſſeau de haut-bord, aux dépens de la Communauté, ſans qu'il en coute rien à chaque Marchand. Puiſſe un exemple ſi touchant prouver aux Cenſeurs atrabilaires qui nous reprochent ſi aigrement notre frivolité, qu'elle n'ôte rien à notre amour pour la Patrie, & qu'aucune Nation n'a plus d'attachement pour ſon Prince !

Un des griefs dont nous accuſe l'Inoculateur du bon ſens, eſt de rire & de chanter dans les tems les plus fâcheux ; mais c'eſt nous reprocher notre bonheur : car ſi la conſternation de chaque particulier coopéroit au bien de l'Etat, en bon Citoyen, il ne faudroit plus rire ; mais puiſqu'elle n'aboutit à rien, on doit avoir confiance à ceux qui gouvernent, & ne ſe mêler que de bien conduire ſes affaires particulieres.

Dans toutes les aſſemblées des ſix Corps, c'eſt toujours le premier Grand Garde de la Draperie qui préſide ; ce ſont les Maîtres & Gardes des ſix Corps des Marchands qui ont l'honneur de porter le Dais ſur les Rois, les Reines, Princes & Princeſſes, & Seigneurs qui font leur entrée publique dans Paris ; les Maîtres & Gardes de la Draperie, comme repréſentant le premier Corps, commencent à s'en charger devant le Trône qui eſt ordinairement dreſſé hors des Barrieres de la Porte S. Antoine, & ceux des cinq autres Corps reprennent dans le cours de la marche, les uns après les autres, chacun à leur tour & ſuivant leur rang : de maniere que ce ſont les Maîtres & Gardes de l'Orfévrerie qui en ſont chargés les derniers, & qui le portent juſques dans le Louvre.

Les Marchands Epiciers ne font qu'un ſeul Corps avec les Apoticaires. Les Gardes Epiciers ſont en droit de faire des viſites générales, quand bon leur ſemble, pour la réformation des poids

& balances, & d'aller dans toutes les maiſons & boutiques des Marchands & Artiſans de Paris, qui vendent & débitent leurs marchandiſes au poids, même chez les Maîtres des Coches & Caroſſes de Voiture, ſans néanmoins y comprendre les Marchands des autres cinq Corps qui ſont exempts de cette viſite générale.

La viſite des poids & balance a été réſervée aux Corps de l'Epicerie, parce que de toute ancienneté & d'un tems immémorial, les Maîtres & Gardes de ce Corps ont eu la garde des étalons Royaux des poids, qu'ils ſont néanmoins obligés de faire vérifier de ſix en ſix ans à la Cour des Monnoies ſur les matrices originales qui y ſont dépoſées & gardées ſous quatre clefs.

Les anciens Statuts & Reglemens du Corps de l'Epicerie, ſont des années 1484, ſous Charles VIII, 1514 ſous Louis XII, 1516 & 1520 ſous François I, 1531 ſous Charles IX, 1538 ſous Henry III, & 1594 ſous Henry IV, qui tous ont été confirmés par Lettres Patentes de Louis XIII. des années 1611 & 1624, & depuis encore renouvellées & augmentées par le même Prince le 28 Novembre 1638.

Ces Armoiries ſont d'or à deux Vaiſſeaux à la voile de gueules, ſur une mer d'azur, ſurmontés chacun d'une Etoile de même au chef d'azur, chargé à gauche d'un bras ſortant d'un nuage tenant à la main une Balance d'argent & à droite une Etoile de gueules, avec ces mots pour deviſe, placés autour de l'écuſſon, *Lances & Pondera ſervant* : ce qui fait toutes enſembles alluſion au droit que les Marchands Epiciers ont d'être dépoſitaires des poids & balances publiques, & à l'équité avec laquelle ils s'en ſervent eux-mêmes dans le commerce des drogues & Epiceries qui ſe vendent toutes aux poids.

Les Marchands Apoticaires ont une Deviſe qui leur eſt particuliere : elle a pour corps un Palmier entortillé d'une Vipere, le Palmier planté dedans une terre environné de montagnes & de rochers ; elle a pour ame ces mots, *Verſantur his tribus* : pour marquer, à ce qu'il ſemble, qu'ils tirent & compoſent leurs remédes également des minéraux, des végétaux & des animaux marqués par ces trois ſymboles.

* Le Corps de la Mercerie eſt conſidéré comme le plus noble & le plus excellent de tous les Corps des Marchands, d'autant que ceux qui le compoſent ne travaillent point & ne font aucun ouvrage de la main, ſi ce n'eſt pour enjoliver les choſes qui ſont

* Cet extrait eſt pris dans le Dictionnaire du Commerce de Savary.

déja faites & fabriquées; comme de garnir des gans & des mitaines, attacher à des habits & autres vêtemens des rubans, ainſi qu'à toutes ſortes de galanteries; auſſi ceux qui ſont admis dans le Corps ſont-ils reçus noblement, ne leur étant pas permis de faire, ni manufacturer aucunes marchandiſes, mais ſeulement de les enjoliver : ce qui n'eſt pas des autres Corps qui ſont regardés comme mixtes, c'eſt-à-dire, qu'ils tiennent du Marchand & de l'Artiſan.

On ne doit pas être ſurpris de ce que le Corps de la Mercerie eſt regardé avec tant de diſtinction, puiſque c'eſt lui qui a toûjours ſoutenu le Commerce des pays Etrangers, n'y ayant guéres de Contrées dans le monde, ſi reculée qu'elle puiſſe être, où il n'ait pénétré pour y porter le négoce de la France. Ces Armoiries ſont un Champ d'argent chargé de trois Navires, dont deux ſont en chef & un en pointe : ces Vaiſſeaux conſtruits & mâtés d'or ſur une mer de ſynople, le tout ſurmonté d'un Soleil d'or, avec cette Deviſe : *Te toto orbe ſequemur*, en François : Nous te ſuivrons par toute la terre ; comme ſi les Marchands Merciers vouloient entendre que leur commerce ſe doit étendre par tout l'Univers, & depuis l'Orient juſqu'au Couchant repréſenté par le Soleil.

Les Statuts du Corps de la Pelleterie ſont de l'année 1586, ſous le régne de Henry III; ils furent confirmés & augmentés en 1618 par Louis XIII, & encore confirmés & augmentés en 1648 par Louis XIV.

Les Armes de ce Corps ſont un Champ d'azur chargé d'un Agneau Paſcal d'argent, à la Baniere de gueule, ornée d'une Couronne d'or, l'écu de ces Armoiries eſt ſoutenu par deux Hermines d'argent & ſurmonté d'une couronne Ducale d'or mêlée de fleurs de lys, & par derriere un aumuſſe d'argent, dont la partie qui ſe voit placée au bas de l'écu forme une eſpéce de petit manteau Ducal.

Le Corps de la Pelleterie prétend avoir eu pour Chef un Duc de Bourbon, Comte de Clermont, Grand Chambellan de France, qui vivoit en 1368 ſous le régne de Charles V. & que c'eſt de lui qu'il tient la Couronne Ducale dont ſes Armoiries ſont timbrées.

Les derniers Statuts du Corps de la Bonneterie ſont de l'année 1608, ſous le régne de Henry IV. Par ces Statuts, les Marchands Bonnetiers ſont appellés Aumuciers Mitoniers.

Le Corps de la Bonneterie a ſes Armoiries particulieres, qui ſont d'azur à la Toiſon d'argent, ſurmontée de cinq Navires auſſi d'argent,

trois en chef & deux en pointe; il a sa Confrerie établie en l'Eglise S. Jacques de la Boucherie, & prend pour Patron Saint Fiacre : on veut qu'il ait pris ce Saint pour Patron parce qu'il étoit fils d'un Roi d'Ecosse, & que c'est de ce pays-là que sont venus à Paris les premiers ouvrages faits au tricot, ou à l'éguille.

L'Orfévrerie fut érigée en Corps par Philippes VI, dit de Valois, en l'an 1330. Ce fut ce même Prince qui lui donna ses premiers Statuts au mois d'Août 1345, & qui l'honora des Armoiries qu'on lui voit encore aujourd'hui, qui sont une Croix d'or dentelée en champ de gueules, accompagnée de deux Couronnes & de deux Coupes aussi d'or, à la Baniere de France en Chef. Aucun ne peut être reçû Maître dans le Corps de l'Orfévrerie, s'il n'a fait un apprentissage de huit ans, servi les Maîtres deux autres années en qualité de Compagnon, fait chef-d'œuvre, & donné caution de la somme de mille livres.

Tous les ans dans le mois de Juin après la Translation de S. Eloi, Patron du Corps de l'Orfévrerie, on procéde à une Election nouvelle de trois Gardes, l'un ancien & les deux autres jeunes. Cette élection se fait à la pluralité des voix dans une assemblée qui se tient en présence du Lieutenant Général de Police & du Procureur du Roi du Châtelet. Aucun Marchand du Corps de l'Orfévrerie ne peut être élû Grand Garde, qu'il n'y ait au moins dix ans qu'il ait été Garde : & l'on ne peut parvenir à la charge de jeune Garde, que l'on ait au moins dix ans de réception de Maîtrise.

Le Roi Jean I. permit au Corps de l'Orfévrerie de faire construire une Chapelle sous le nom & invocation de S. Eloi, & lui fit en même tems donner des Reliques de ce Saint, par le Pape Innocent VI. qui tenoit alors le Saint Siége en Avignon. C'est dans cette Chapelle, l'une des plus magnifiques de Paris, & que l'on appelle vulgairement la Chapelle aux Orfévres, que le Corps de l'Orfévrerie fait célébrer le service Divin pendant tout le cours de l'année.

Ceux qui voudront avoir une connoissance parfaite des Statuts, Ordonnances, Réglemens & Priviléges concernant le Corps de l'Orfévrerie, peuvent avoir recours au Recueil qui en a été imprimé à Paris, chez Lambert & Roullant en 1688, aux frais du Bureau, & par les soins des Maîtres & Gardes qui étoient pour lors en charge.

Ce Recueil est d'une si grande utilité pour le bien des affaires

de ce Corps, que cela devroit exciter les Maîtres & Gardes des autres Corps d'en faire imprimer de semblables pour ce qui les concerne chacun en particulier.

DESCRIPTION DES PLANCHES.

Les douze premieres planches sont remplies d'Aigrettes, de Pompons & de quelques Papillons à mettre dans les cheveux.

L'on auroit bien voulu pouvoir mettre chaque article séparément, & on l'a même fait autant qu'il a été possible; mais on n'a pu se dispenser de remplir les intervalles de certaines planches qui se seroient trouvées trop vuides si on n'y eût pas mis de petits objets: c'est pourquoi l'on trouvera encore quelques Aigrettes dans d'autres feuilles.

Les Planches 13, 14, 15 & 16, contiennent des Girandolles.

Les Planches 17, 18 & 19, représentent des Boucles à fleurs.

Les Planches 20, 21, 22 & 23, sont remplies de Brasselets ou Boëtes à portraits.

Les Planches 24, 25 & 26, sont remplies de Fontanges, becs de Bonnets & Rubans de tête.

Les Planches 27 & 28, contiennent des Agraffes de corps.

Les Planches 29, 30, 31, 32 & 33, représentent des Boucles de souliers.

Les Planches 34 jusqu'à 45, sont remplies de Colliers d'Appliques & de quelques autres objets que l'on n'a pu se dispenser d'y mettre pour remplir les vuides.

Les Pages 46 & 47, contiennent des études de Nœuds. J'ai remarqué que l'on fait dessiner aux Apprentifs des Ornemens de M. Bourguet qui ne sont plus de mode. Je crois qu'il vaudroit mieux les habituer à copier les choses du goût d'aprésent, afin qu'ils ne soient point embarrassés lorsqu'ils seront dans le cas d'en avoir à faire.

Les Planches 48 jusqu'à 52, contiennent des Nœuds de col, de manches, quelques Appliques & quelques desseins de cœurs,

La Planche 53, contient des Bagues de fantaiſie.

La Planche 54, contient des becs de Tabatieres.

La Planche 55, contient un nœud d'Epaule, deux gances de Chapeau & une chaîne de Montre.

La Planehe 56, contient deux chaînes de Montres, dont l'une repréſente les attributs de la Guerre & l'autre les attributs de l'Amour ſymboliſiés. Sçavoir, la Jeuneſſe & la Beauté par un panier de fleurs; les Sens, par un trophée de muſique, deux flam beaux & quelques fruits; le Myſtere, par un chapeau qui couvre un trophée d'Amour; la Diſcrétion, par deux Trompettes enchaînées; la Douceur & la Perſévérance, par un mouton & des épics de bled; la Fidélité, par un chien & une houlette : entre ces deux derniers attributs, deux cœurs entrelaſſés & couchés ſur des feuilles de Myrthe, au-deſſus la Jouiſſance ſymboliſiée par deux Tourterelles bec à bec & couronnées de fleurs. Une Princeſſe faiſant un jour voir une ſemblable Montre au Pape, & lui diſant que c'étoit ſon préſent de nôce, Sa Sainteté répondit, que c'étoit placer l'offrande bien près du Temple. Le reſte de la planche contient quelques Cachets & Eguilles de montres.

Les Planches 57 & 58, contiennent des Cuvettes, des Eguilles de montres & des Cachets.

La Planche 59, contient des Boucles de braſſelets.

Les Planches 60 & 61, contiennent un manche de Poignard, un Couteau, un Peigne & une Garde d'épée.

La Planche 62, contient quatre Peignes.

La Planche 63, contient un fond de Panier à ouvrage, une Navette & deux Agraffes.

La Planche 64, contient des bâtons d'Eventail.

La Planche 65, contient quelques Tabatieres, Braſſelets, & queues de Cachets.

La Planche 66, contient des Ordres de Malthe, & un Ordre de Chriſt.

Les Planches 67 & 68, contiennent des Toiſons & des Ordres de S. Jacques.

La Toison marquée A, qui est dans la Planche 67, est celle dont j'ai parlé dans le Traité des Pierres, à l'article du Rubis, & qui fut montée pour le Roi, chez M. Jaquemin.

La Planche 69, contient des Ordres de Calatrava.

La Planche 70, contient une Toison, une Croix de Christ & quelques Pompons.

Les Planches 71 & 72, contiennent des Croix de S. Esprit, des Croix de Malthe & deux Aigrettes. Le Saint Esprit où il y a des boules au bout des huit rais, est celui qui pend au bout du ruban sur l'Epée, & celui sans boule se met sur l'habit.

Les cinq dernieres Planches, sont des Bouquets qui ont été exécutés chez M. l'Empereur.

Ainsi l'on voit en Angleterre, en France,
Par cent canaux circuler l'abondance ;
Le goût du Luxe entre dans tous les rangs ;
Le Pauvre y vit des vanités des Grands,
Et le travail gagé par la mollesse
S'ouvre à pas lents la route à la richesse.

Sçachez surtout que le Luxe enrichit
Un grand Etat, s'il en perd un petit.
Cette splendeur, cette pompe mondaine
D'un régne heureux est la marque certaine.
Le riche est né pour beaucoup dépenser,
Le Pauvre est fait pour beaucoup amasser. *Voltaire.*

OMISSIONS DANS CET OUVRAGE.

MALTHE.

Le bienheureux *Gérard*, natif de Martigues en Provence, est reconnu pour le premier Fondateur de cet Ordre. En 1099, lorsque les Croisés prirent Jérusalem, Gérard fonda l'Hôpital de S. Jean-Baptiste pour recevoir les Pélerins. Godefroi étant couronné Roi de Jérusalem, alla visiter cet Hôpital & lui donna de grands biens.

Ces Hospitaliers prirent des habits noirs, avec une Croix à huit pointes : ils firent les trois vœux de Religion, qui sont l'Humilité, la Chasteté, & la Pauvreté, en y ajoutant un quatrieme, par lequel ils s'engageoient de recevoir, traiter, & défendre les Pélerins. Cette Religion fut mise sous la Régle de S. Augustin.

Les Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem demeurérent dans la Palestine tant

que les Chrétiens en furent les maîtres. Saladin, Soudan d'Egypte, ayant assiegé & pris Jérusalem, les Chevaliers se retirerent à Margat, puis à Acre. Ils furent encore chassés de ces Places; ce qui les obligea de suivre Jean de Lusignan Roi de Chypre, qui leur donna la Ville de Limisson. Ils s'établirent ensuite à Rhodes eu 1480, où ils ont demeuré 214 ans, sous le nom de Chevaliers de Rhodes. Cette Ville ayant été assiégée par Mahomet II. le Grand Maître, Pierre d'Aubusson, la défendit courageusement pendant quatre mois. Depuis, Soliman la prit en 1522 après une vigoureuse défense.

L'*Isle-Adam*, Grand-Maître de l'Ordre, qui avoit défendu Rhodes avec une valeur extraordinaire, ayant fait voile avec ses Chevaliers & quatre mille habitans de cette Isle, se retira dans l'Isle de Candie où il passa l'hyver. Delà il fit voile vers la Sicile, & trois mois après, il alla à Rome vers le Pape Urbain VI, qui donna à l'Ordre la ville de Viterbe pour retraite. Six ans après, sçavoir en 1530, l'Empereur Charles-Quint lui donna l'Isle de Malthe dont cet Ordre porte le nom.

On a oublié à l'article des Pierres précieuses, de parler de l'Argentine ou la pierre de Lune, espéce de Chatoyante qui doit être rangée dans la classe des Agathes, & dont le chatoyement ressemble effectivement à la Lune.

La Pierre que nous appellons Chrysolite (quoiqu'elle ne ressemble point à celle que les Anciens nous ont dépeint) différe de l'Aigue Marine en ce qu'elle est d'un verd pâle tirant sur le jaune, & qu'elle est d'ailleurs infiniment plus dure.

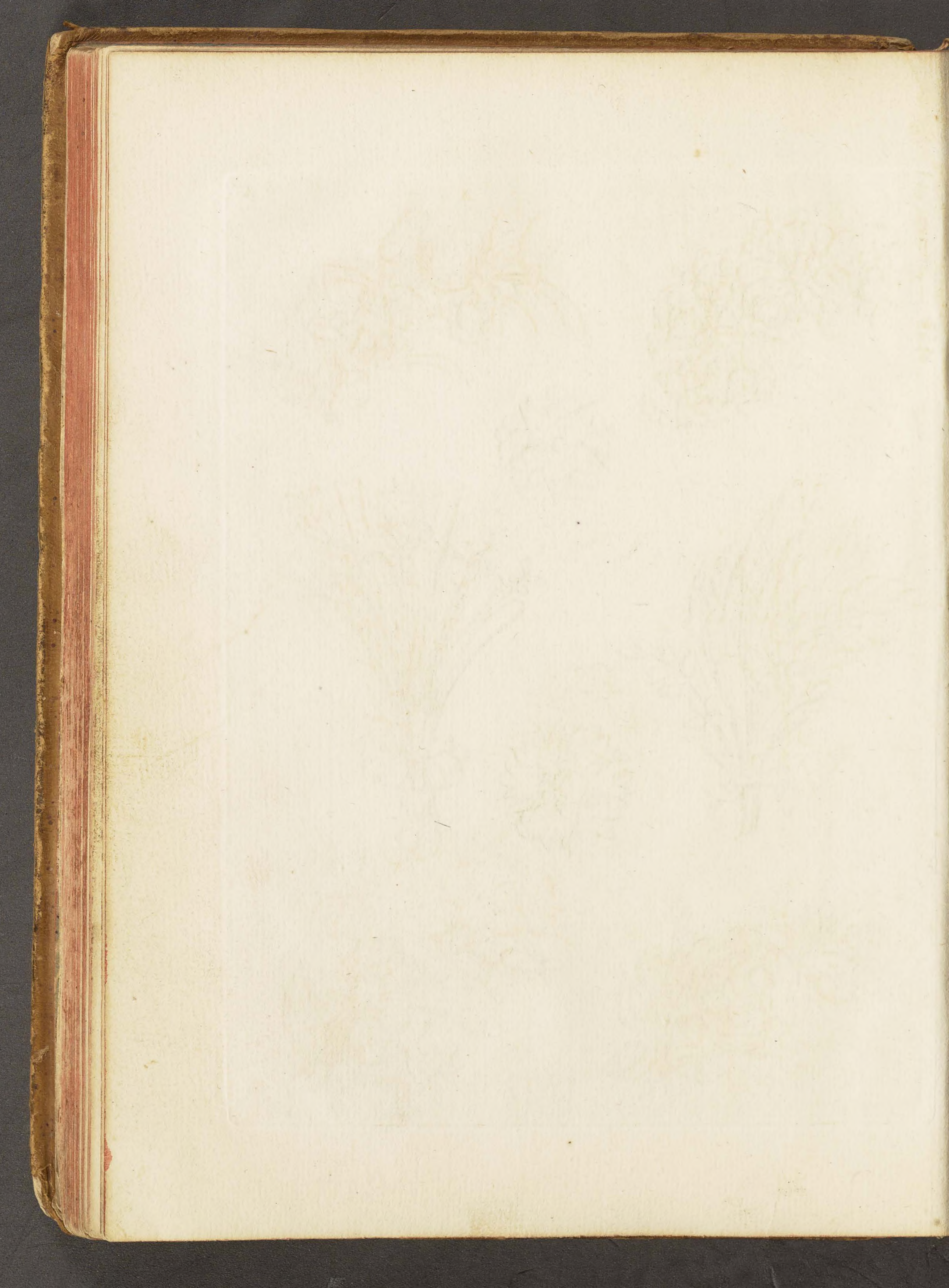
Page 15. *ligne* 12. *lisez* pourrai, au lieu de pourra.
Page 30. *ligne* 22. au sujet de la peinture en Email, *lisez* 1632 au lieu de 1732.



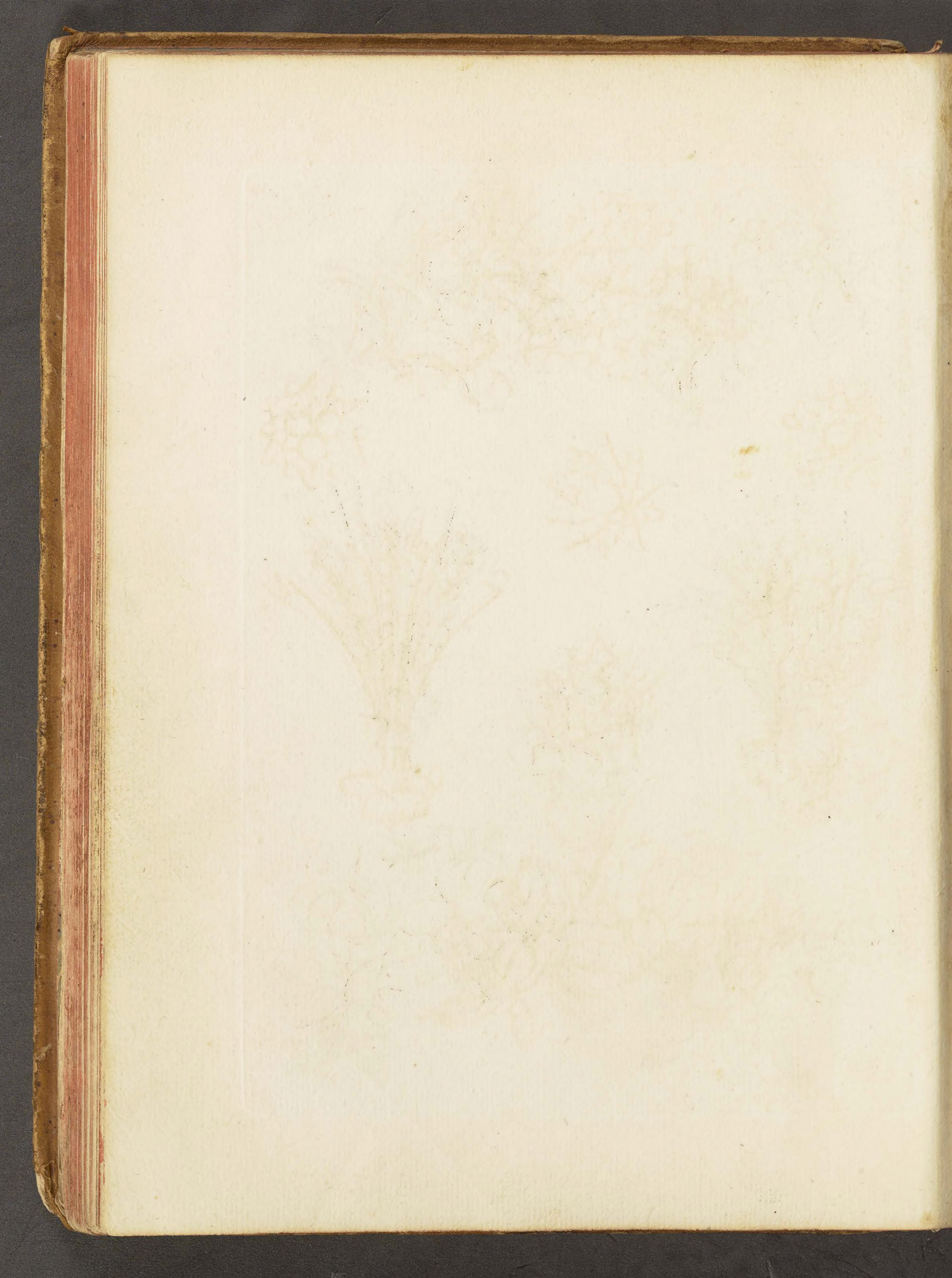


Gravées par M.lle Raimbau. Avec Privilége du Roy.





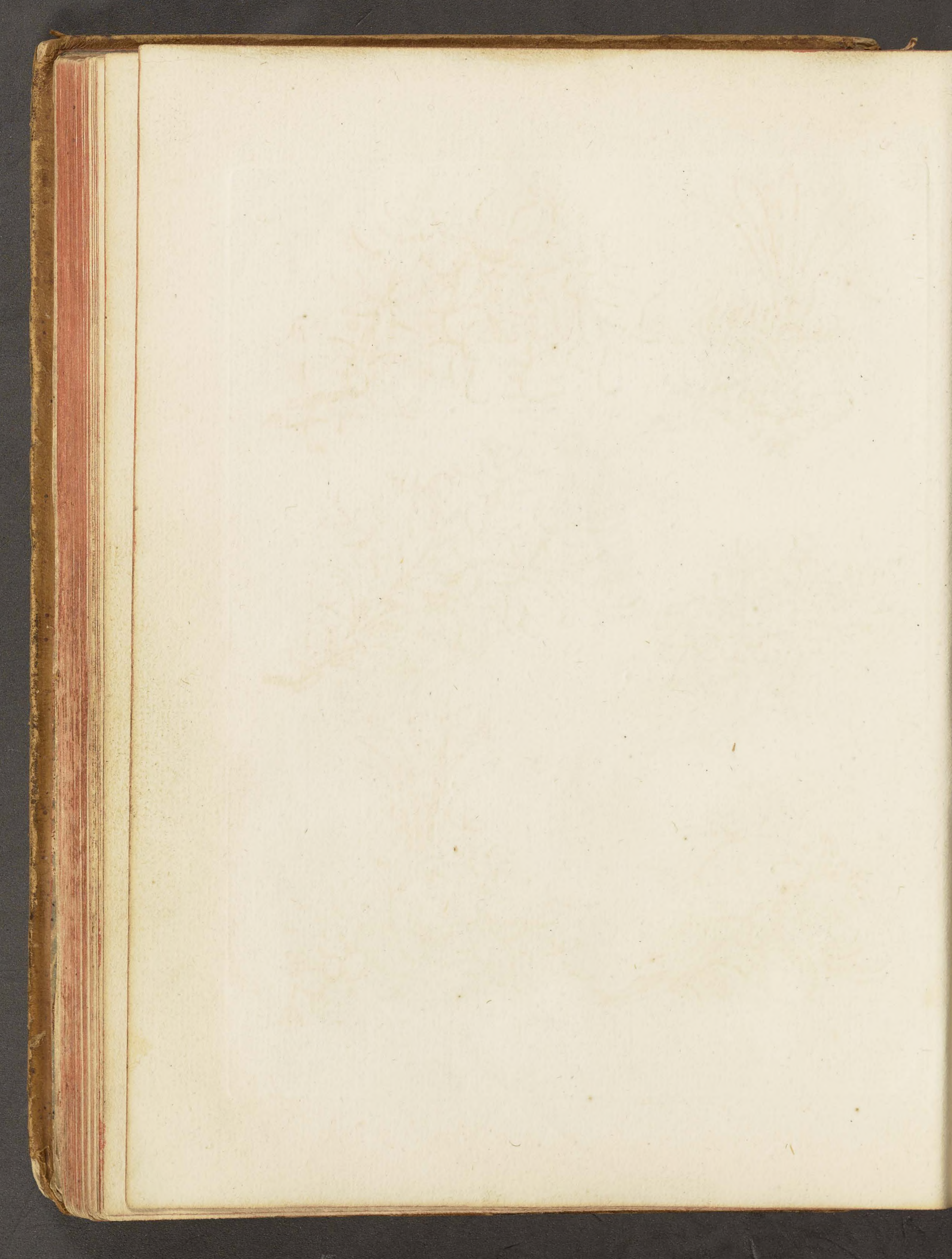

A




6


A

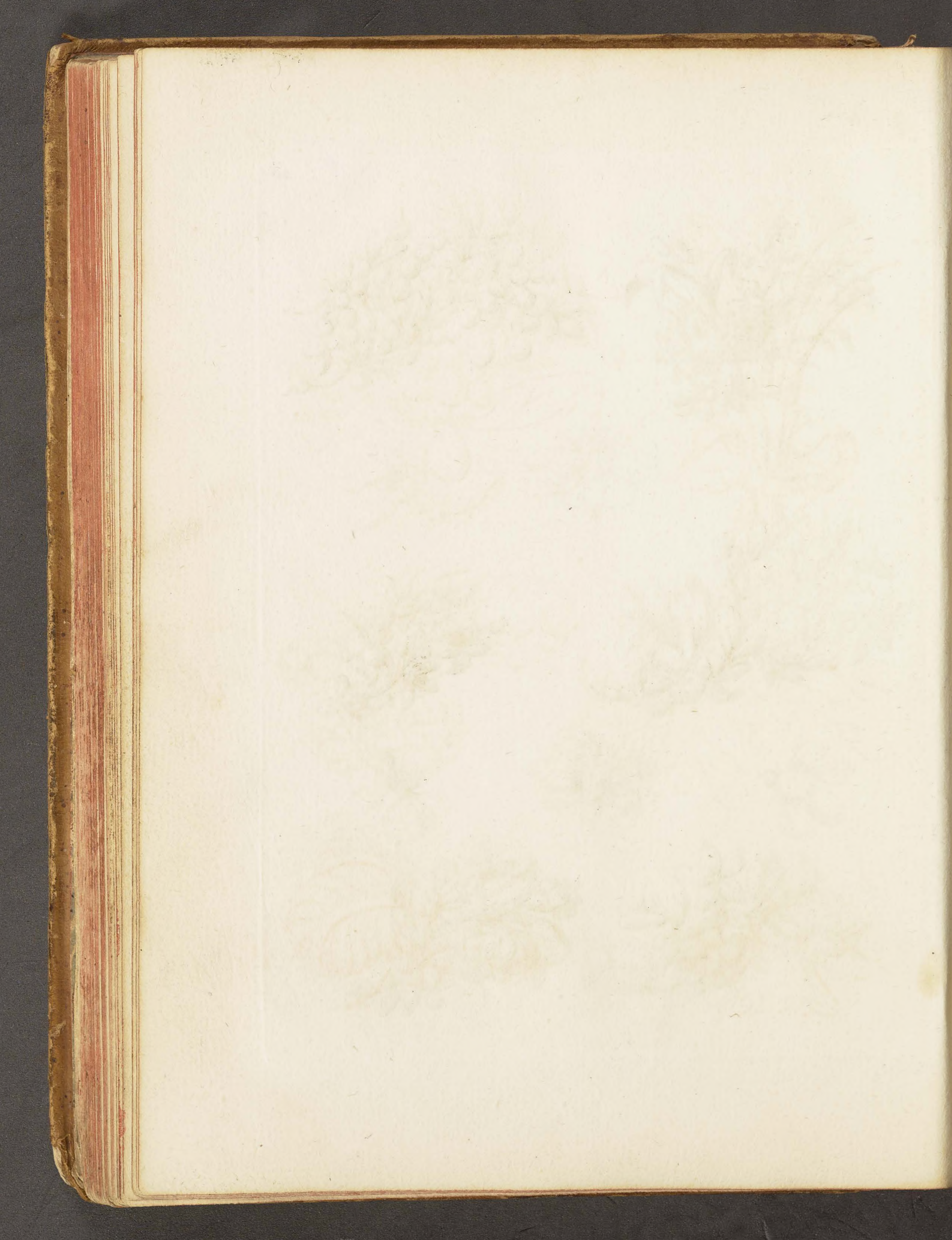




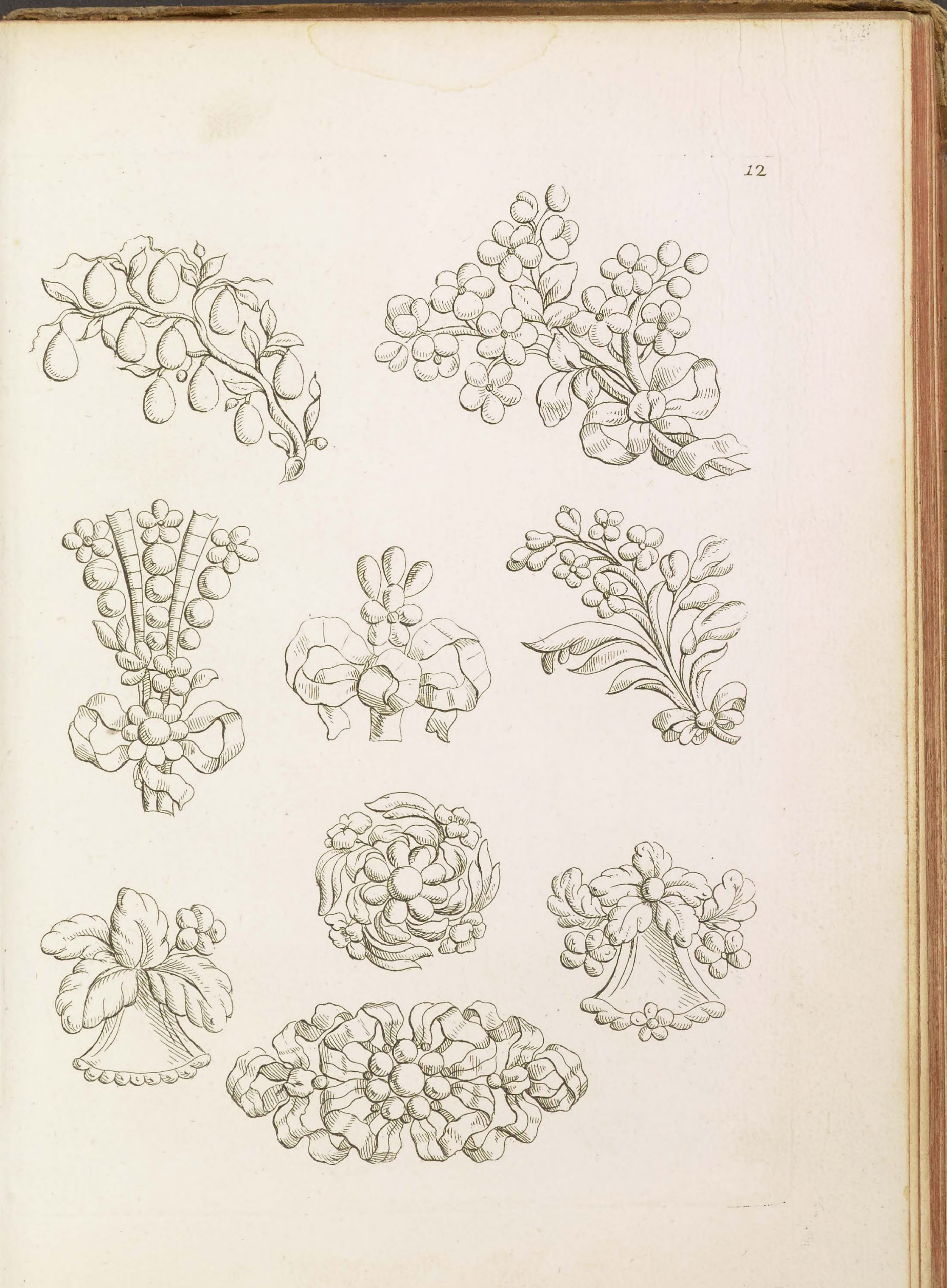


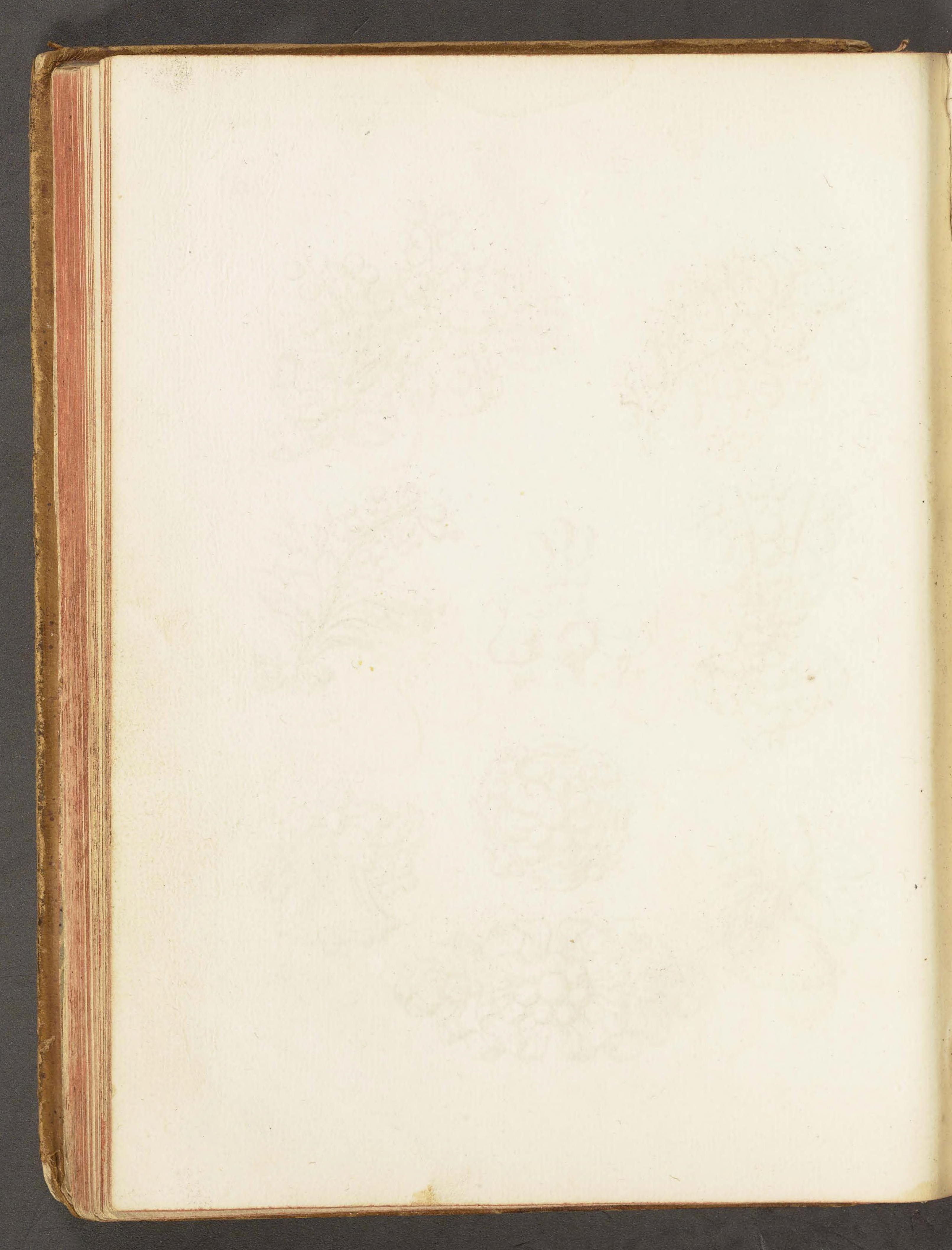


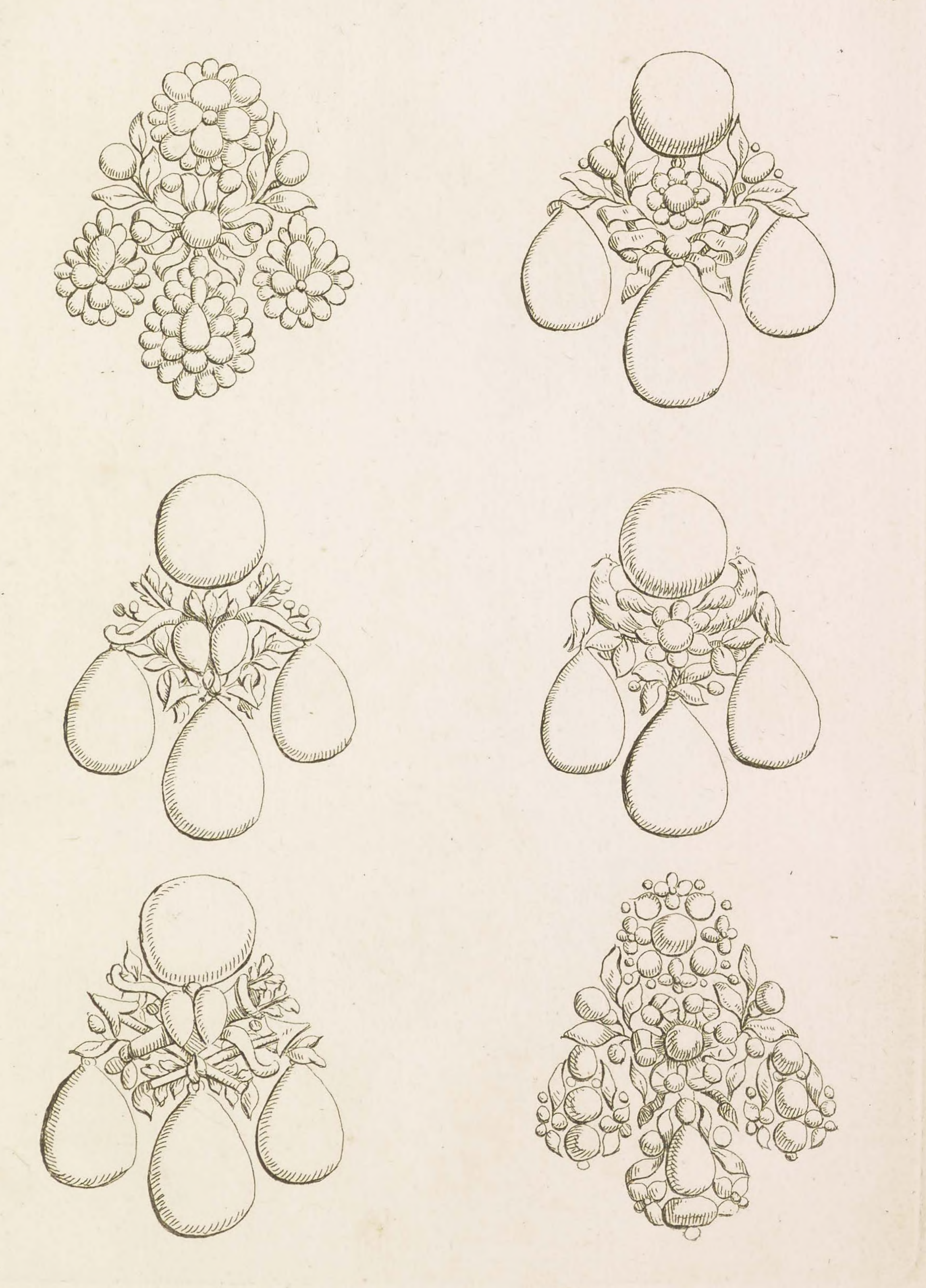


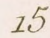


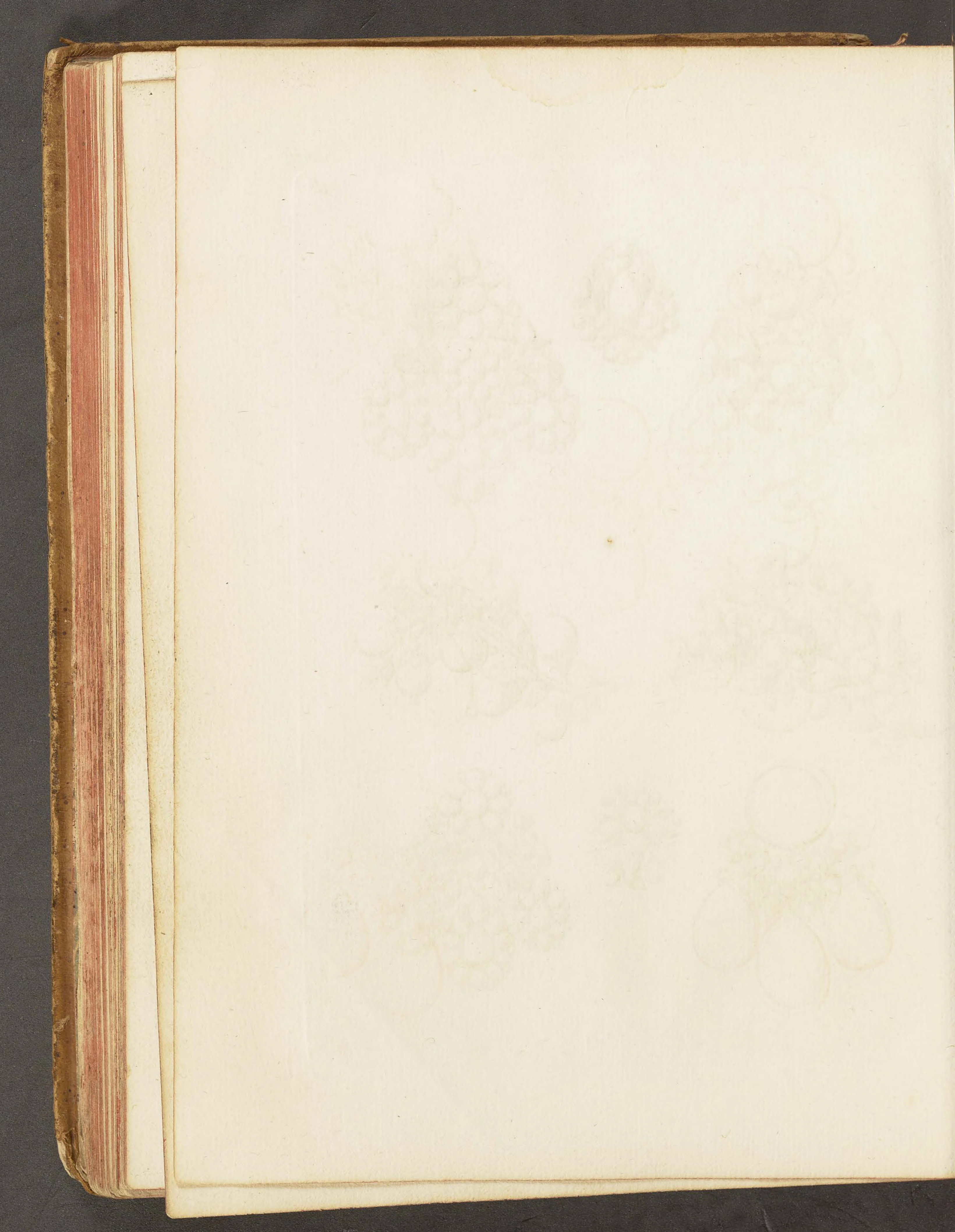


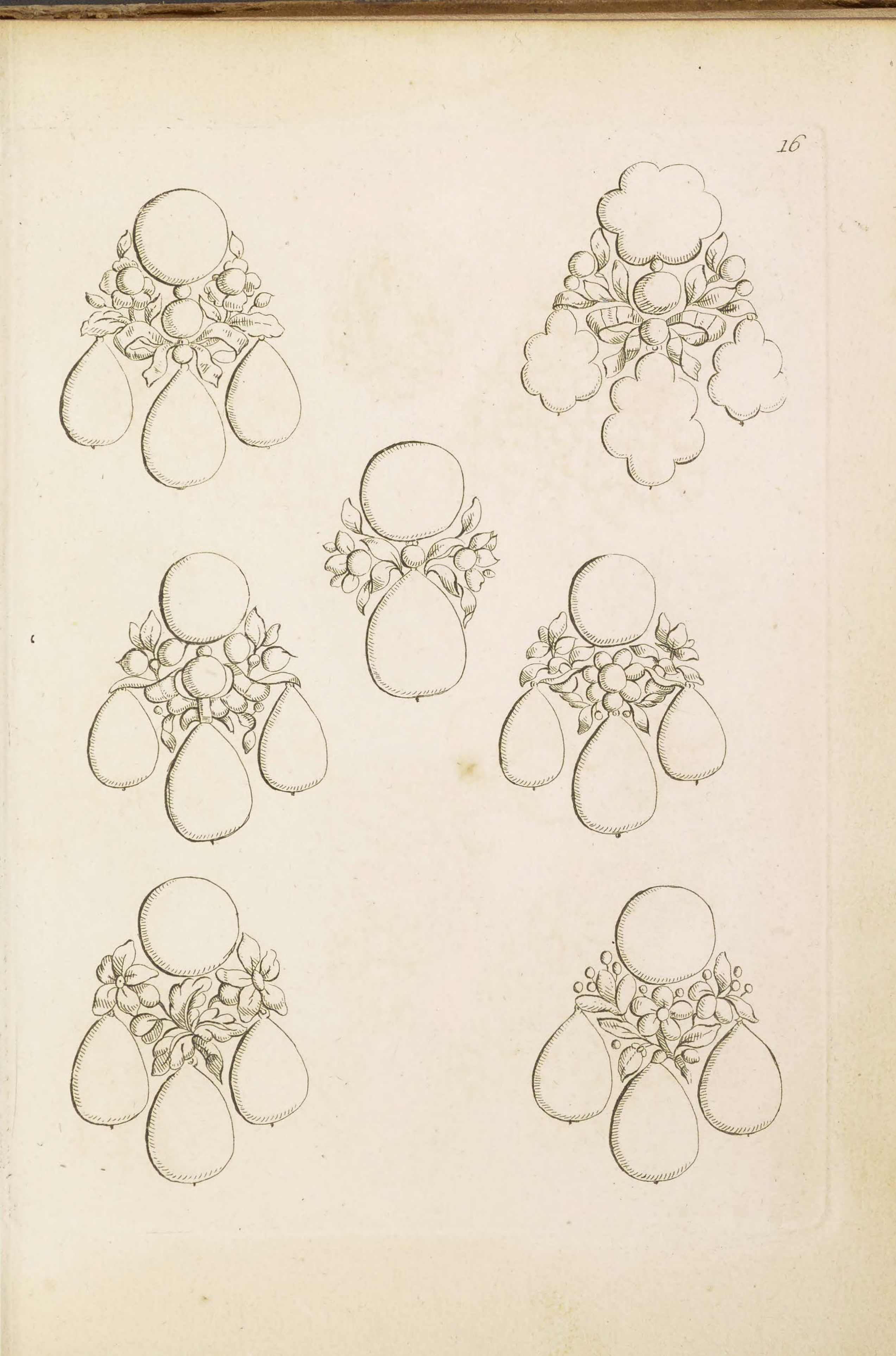


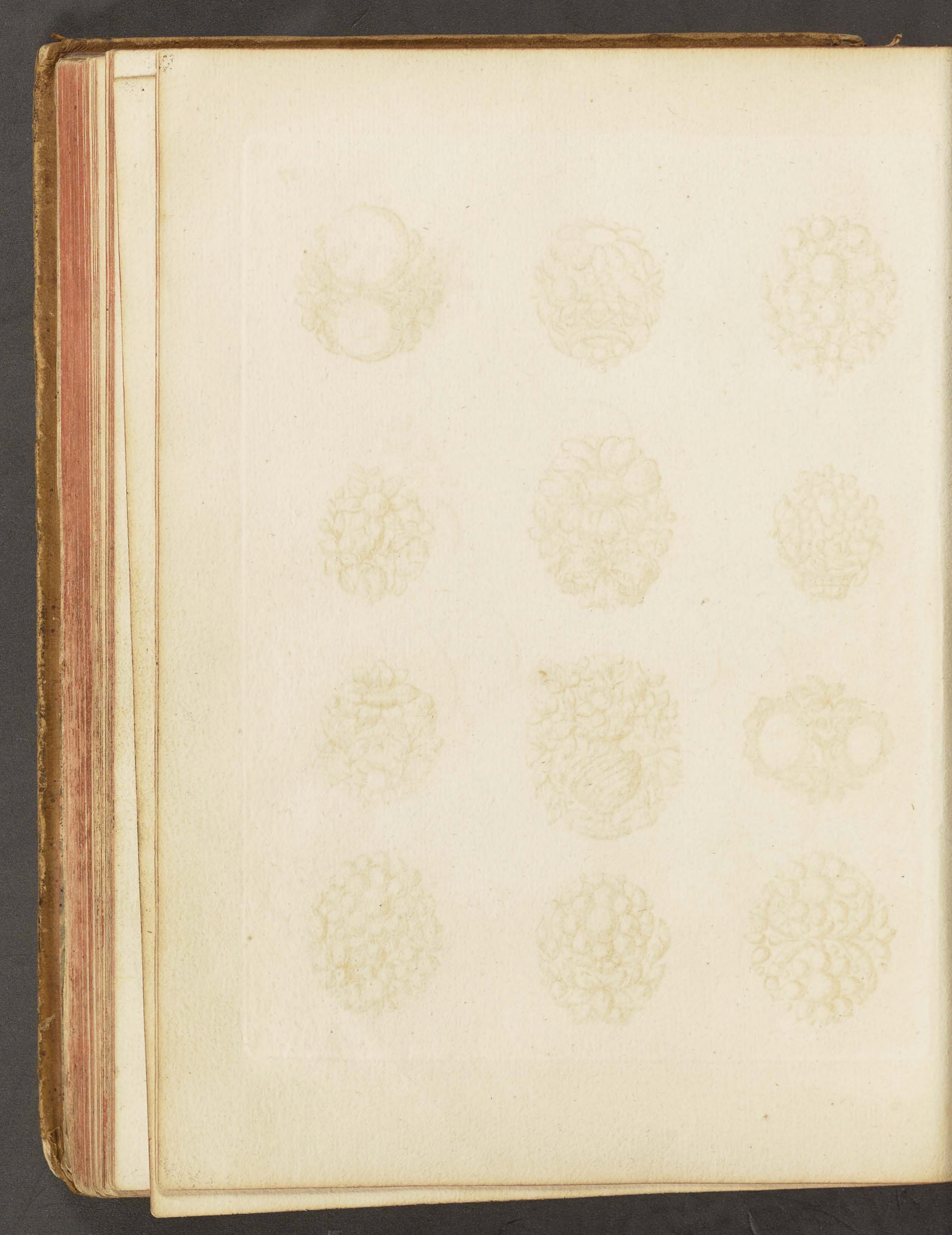


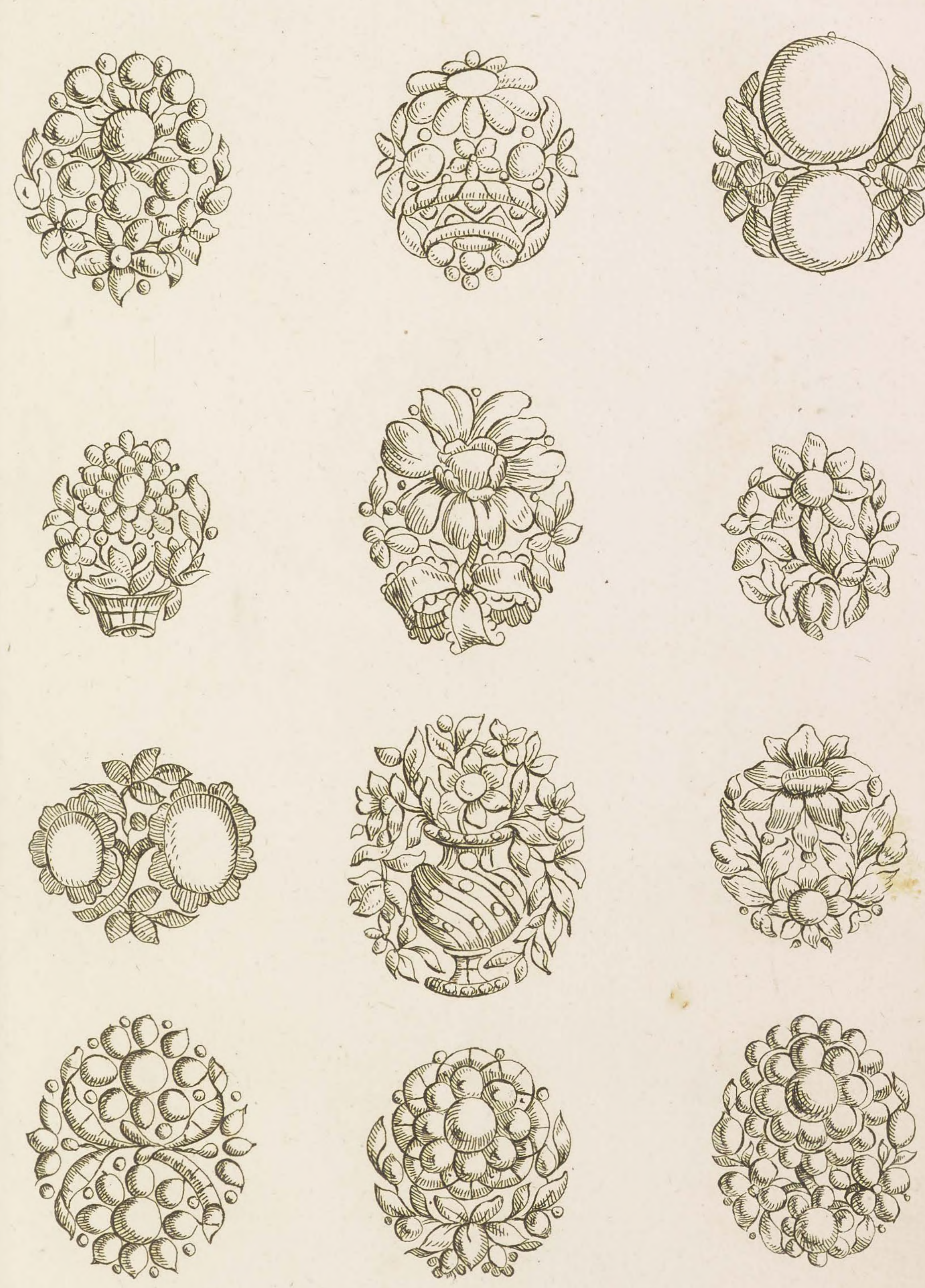


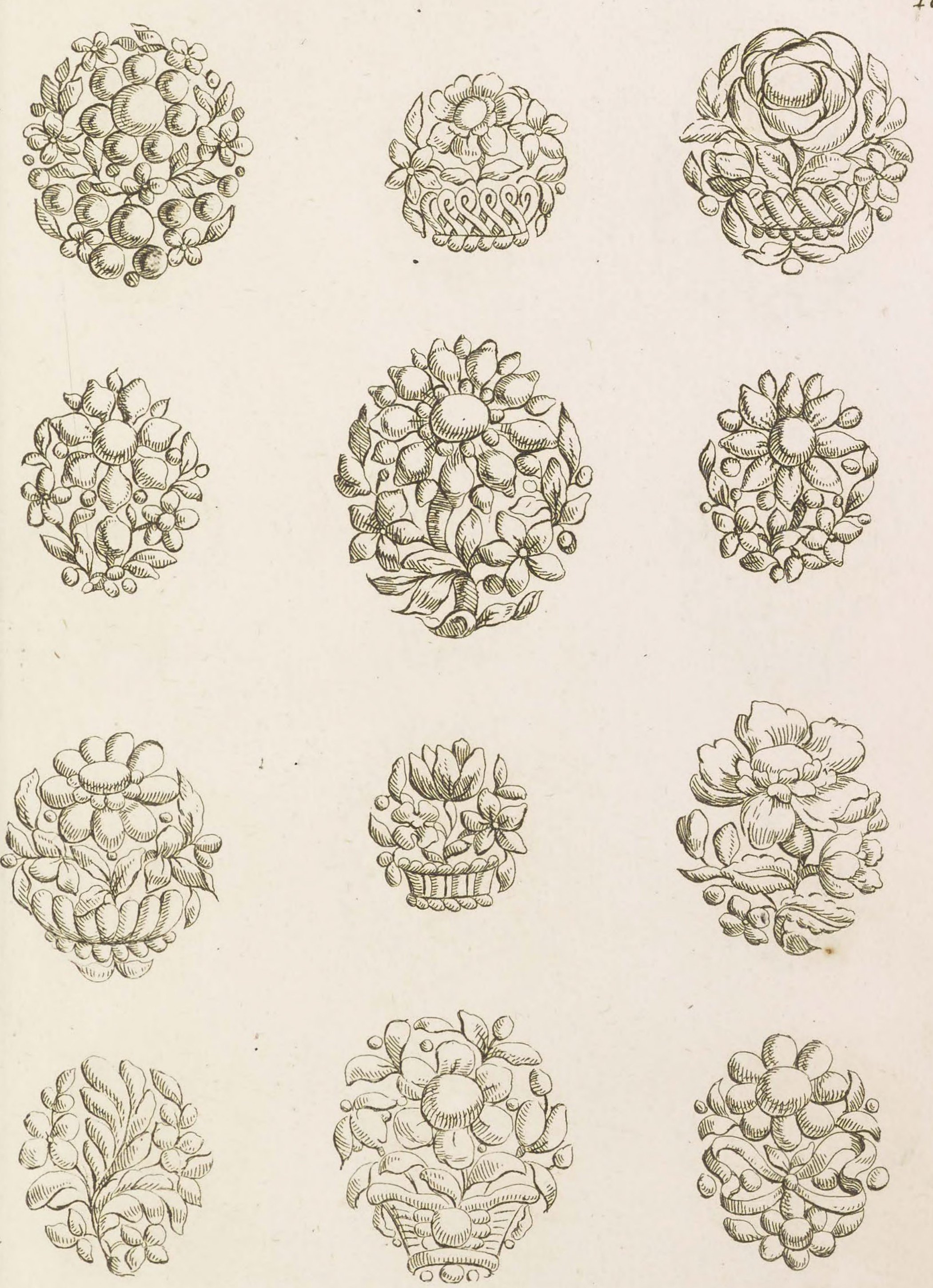


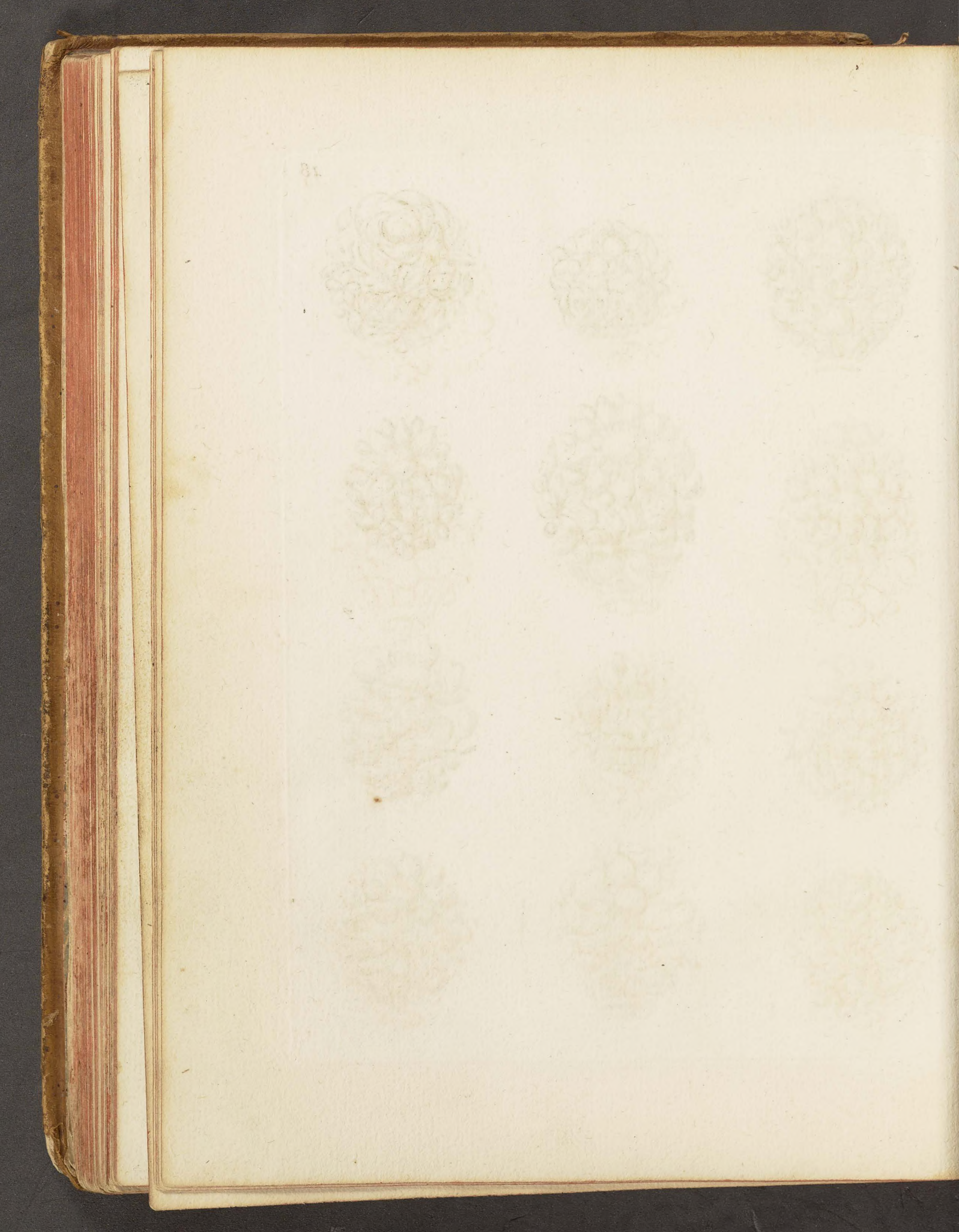




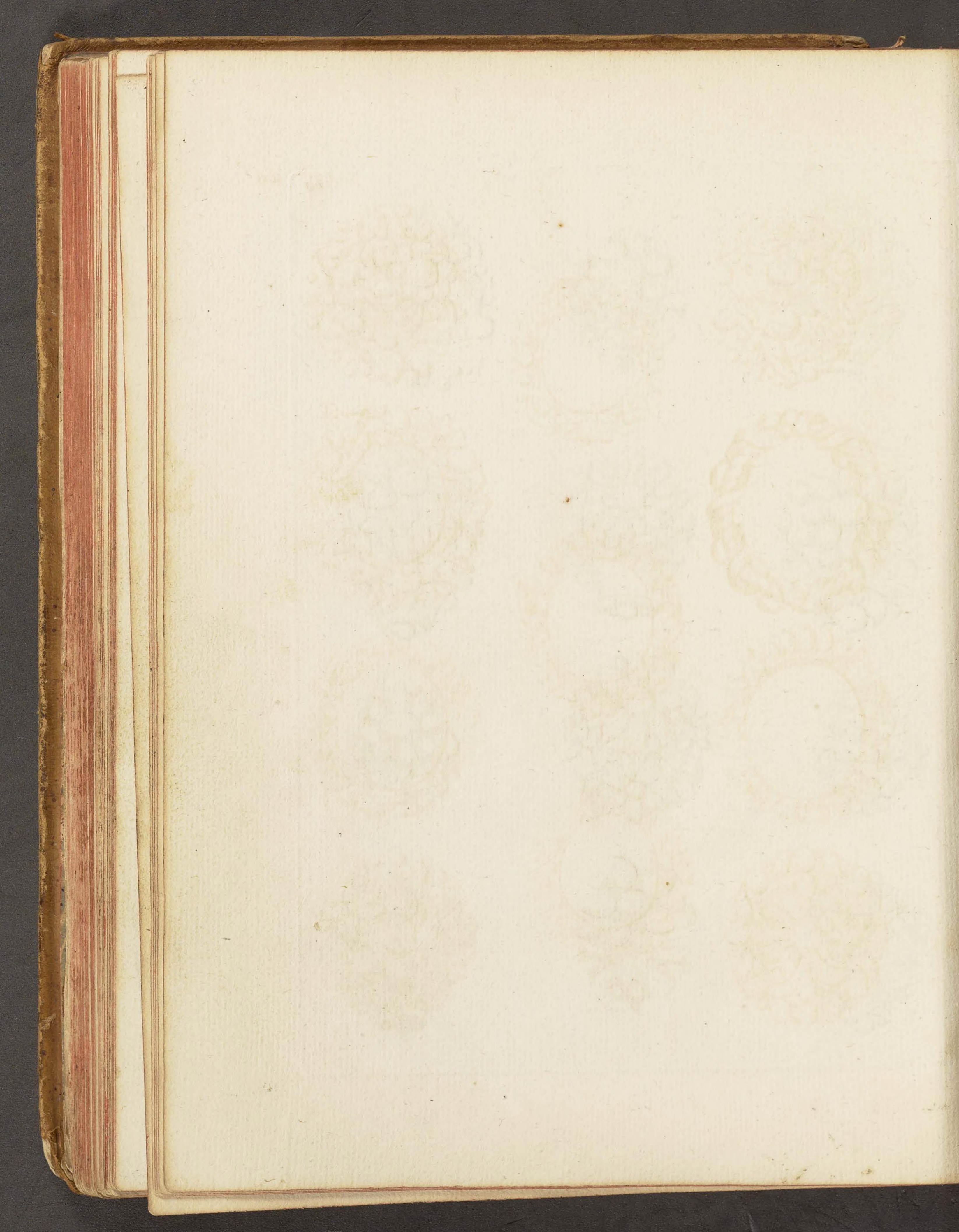


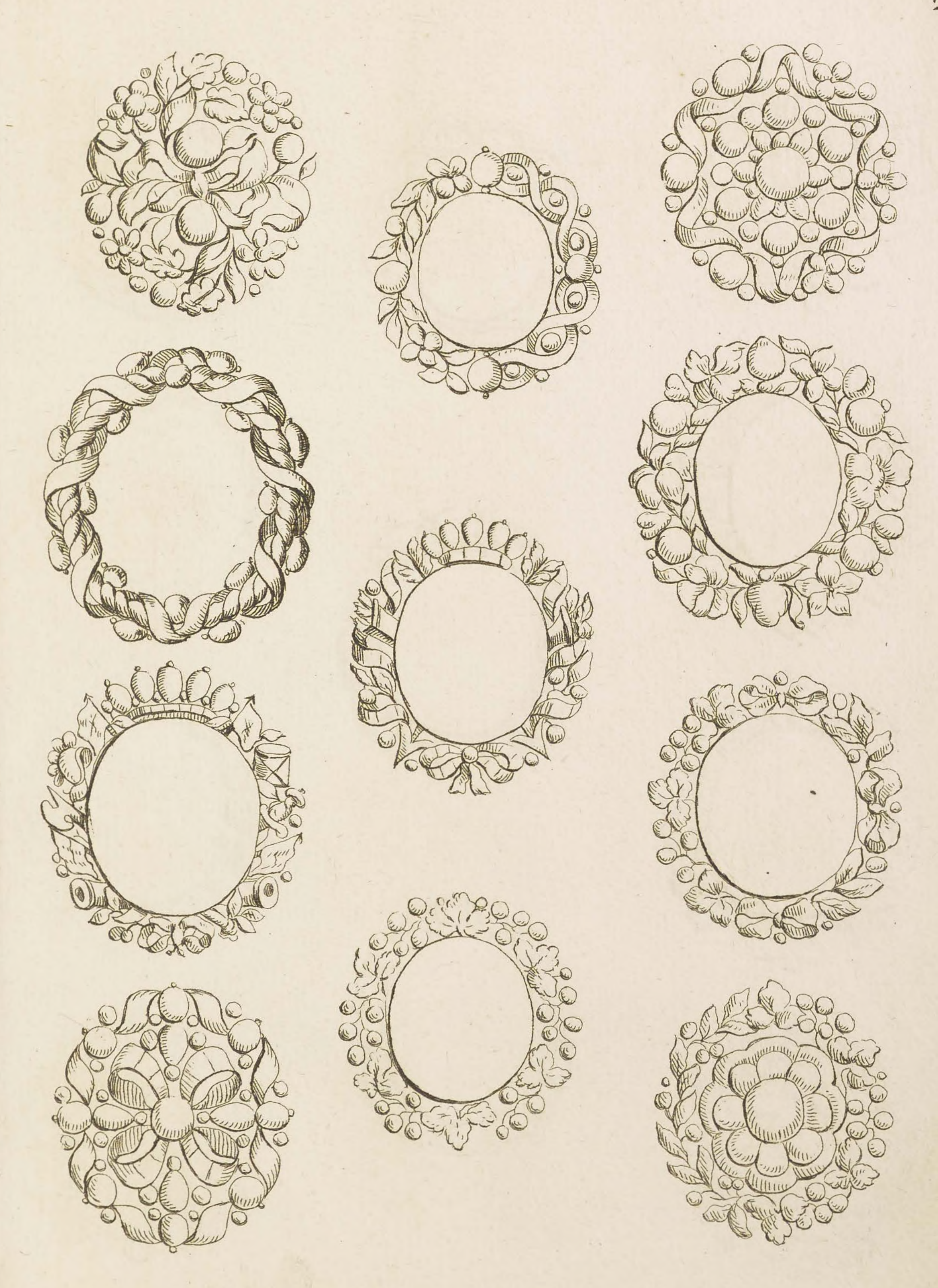


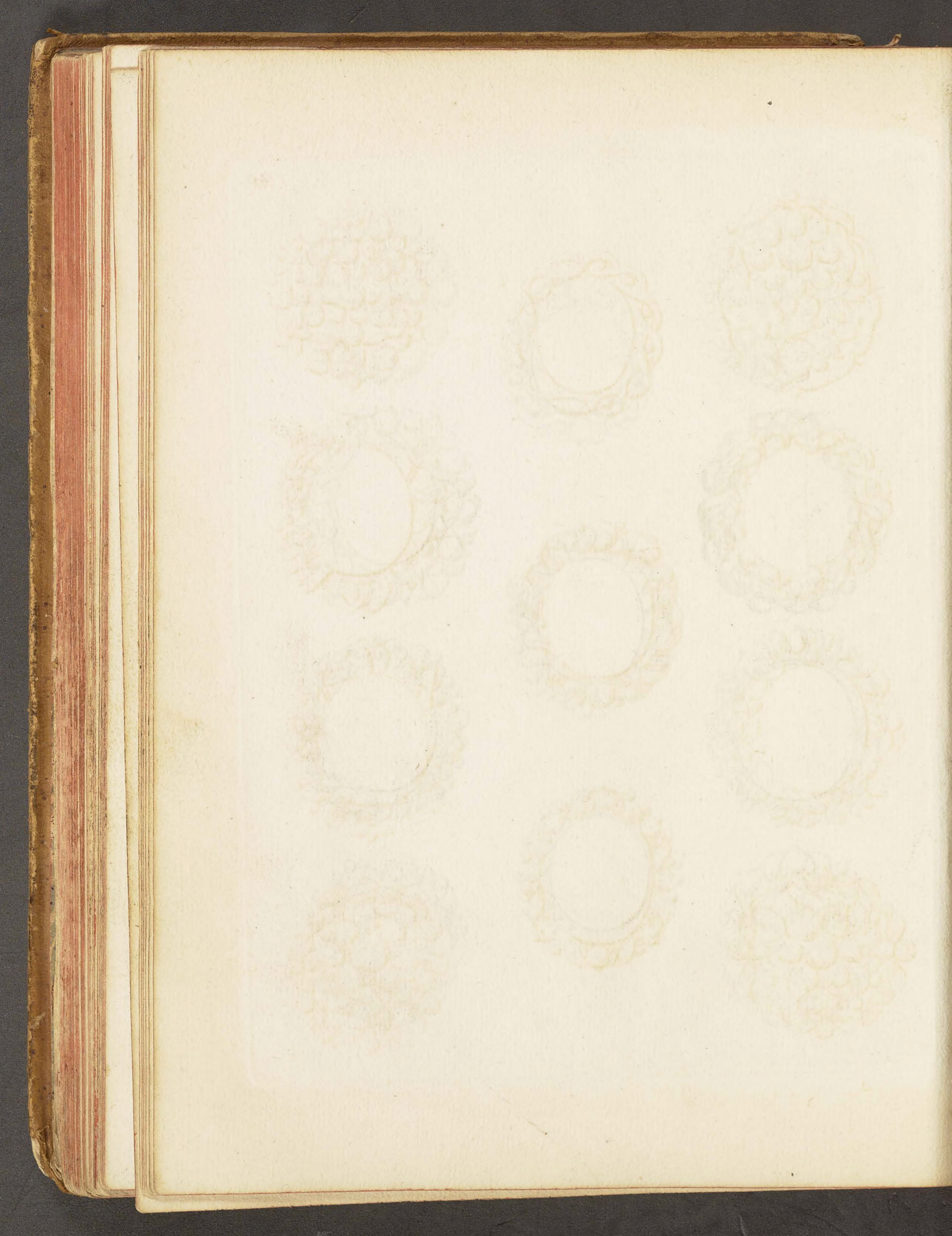




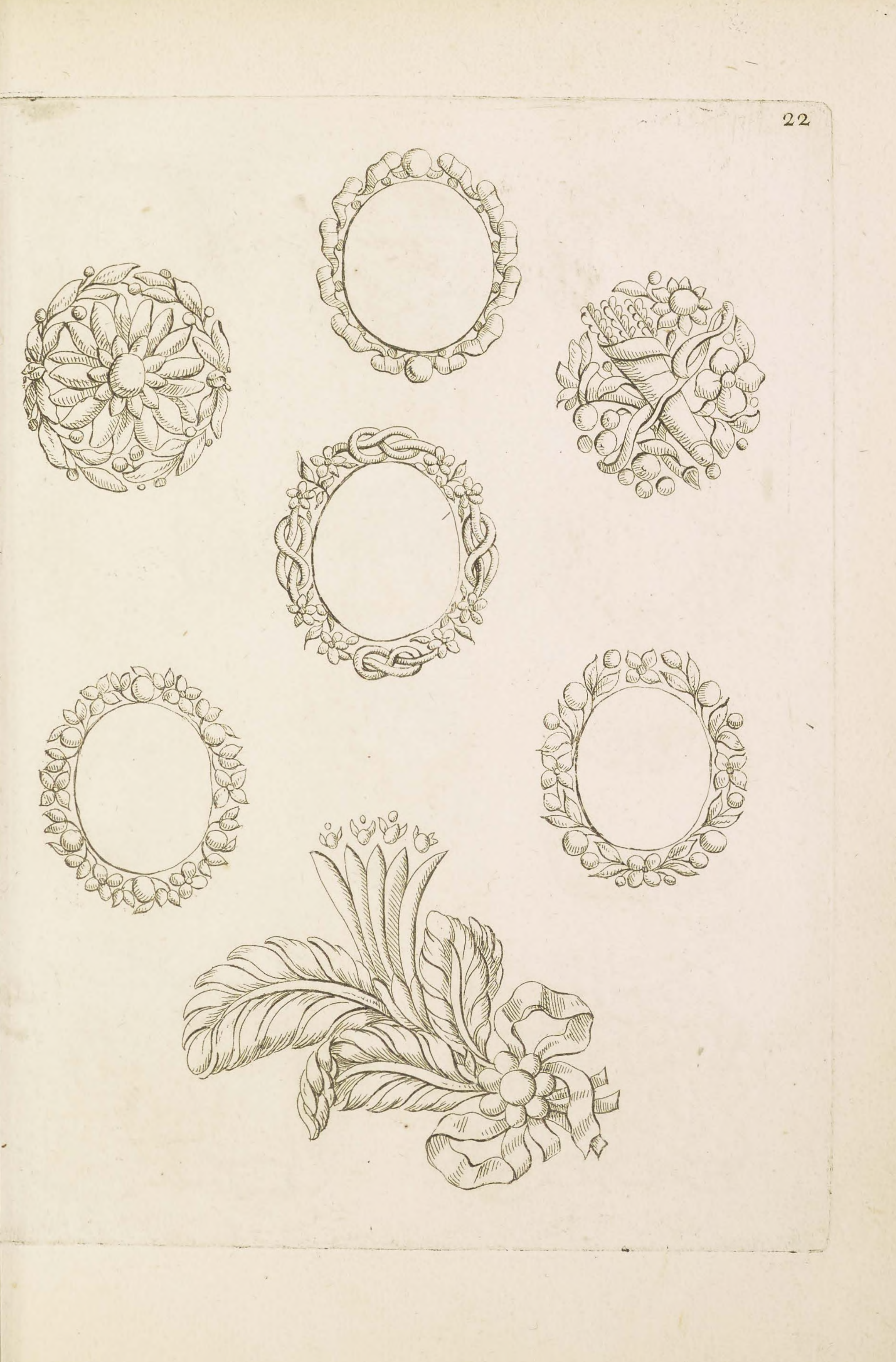


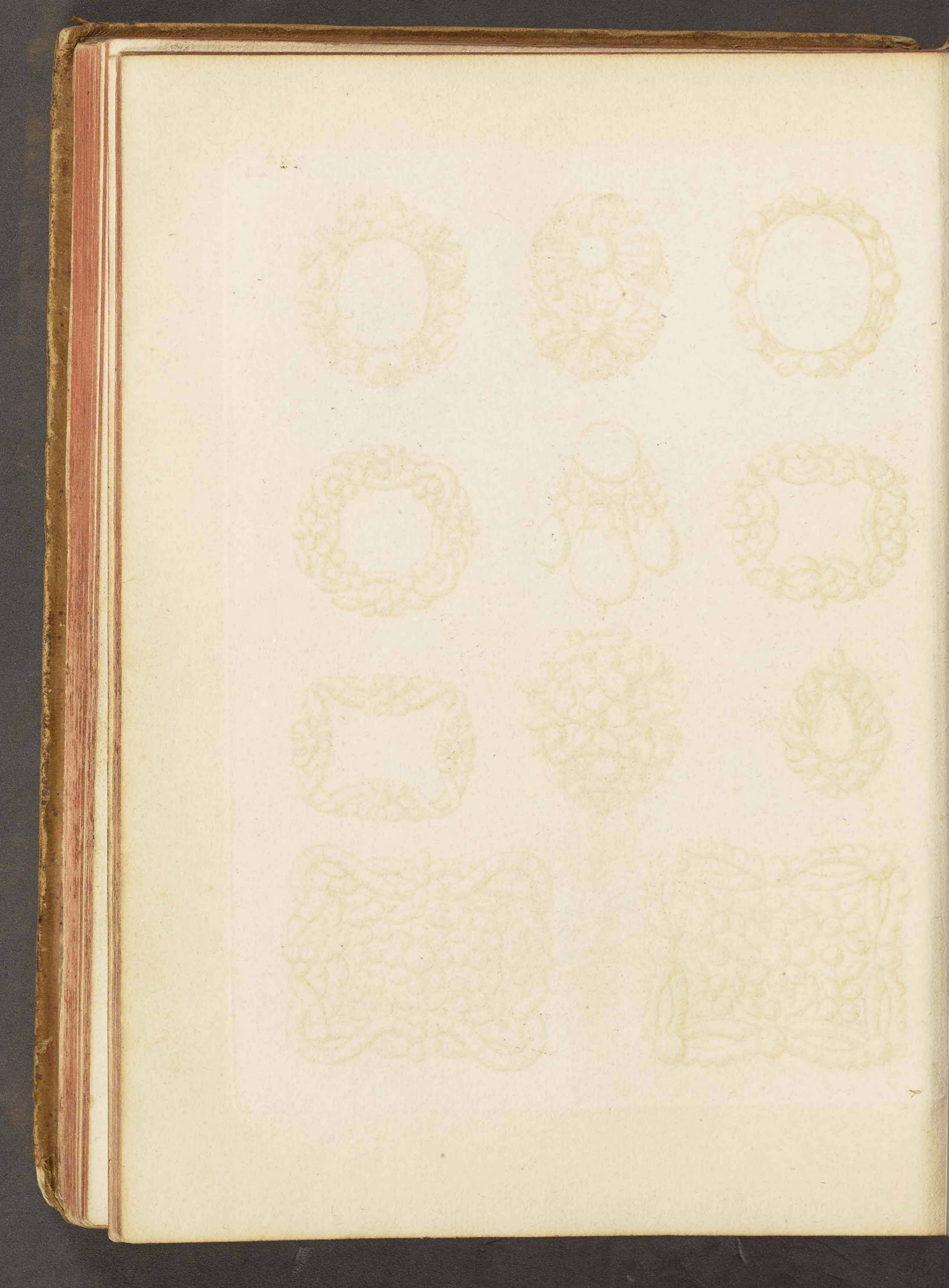


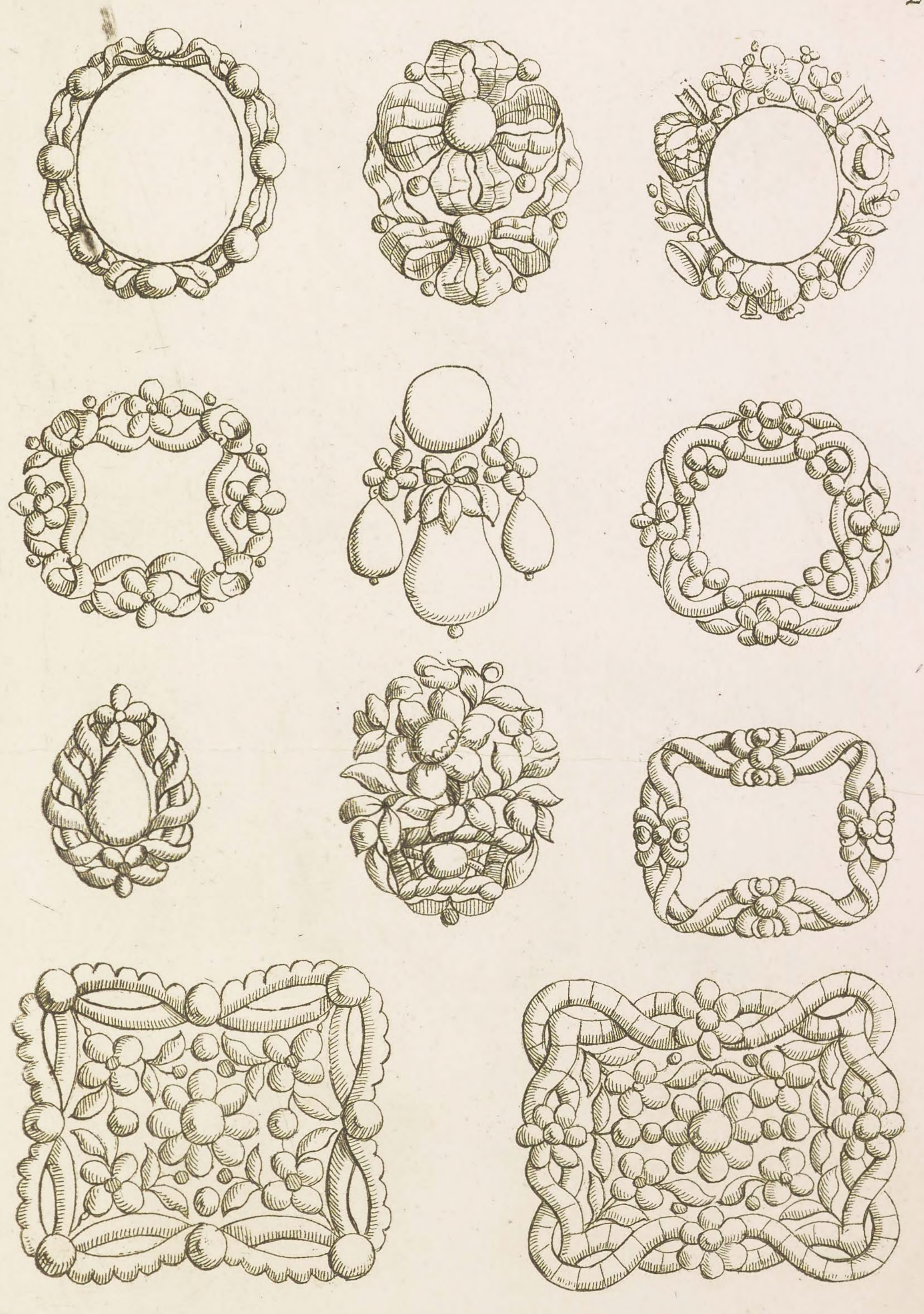


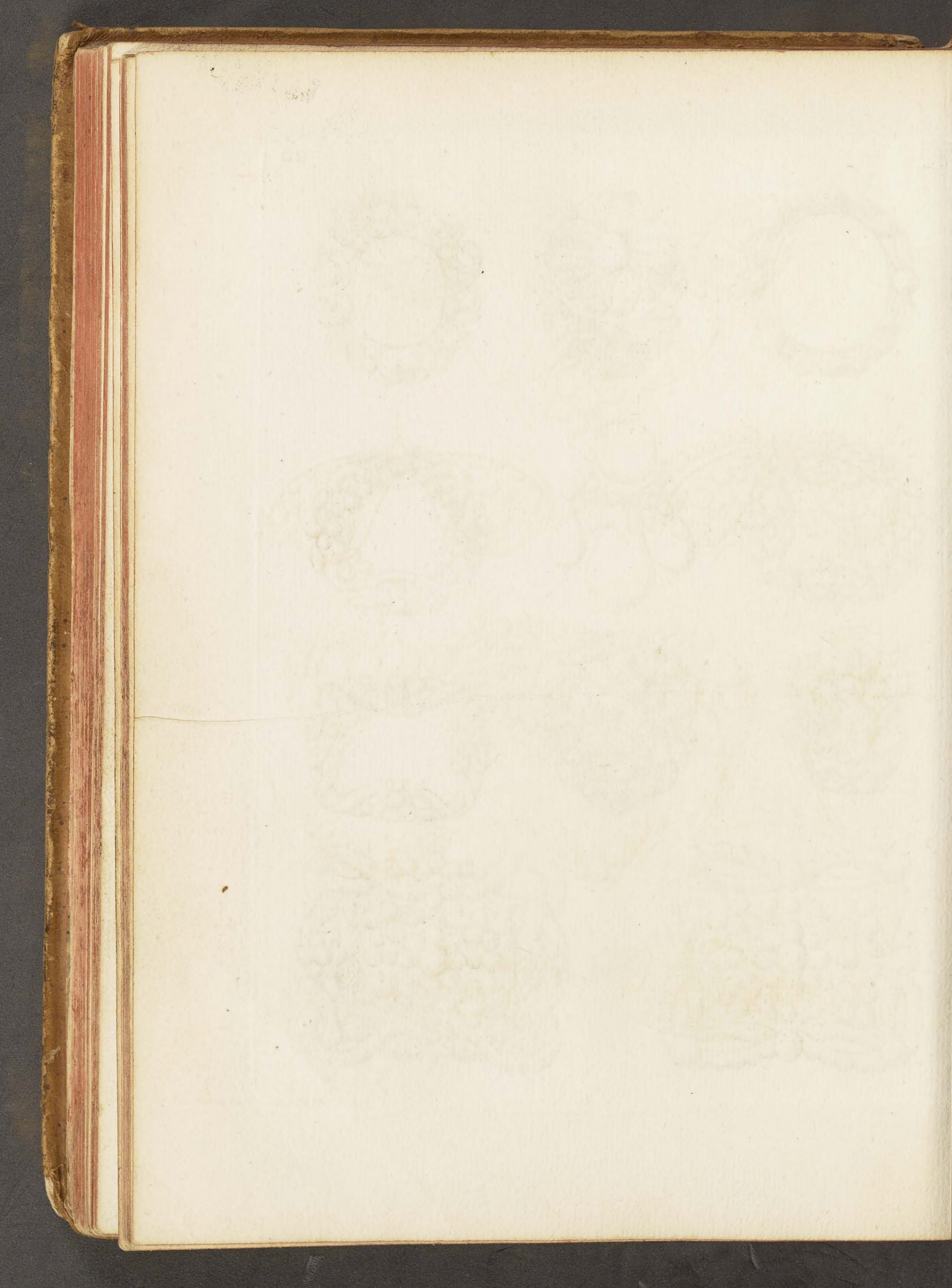


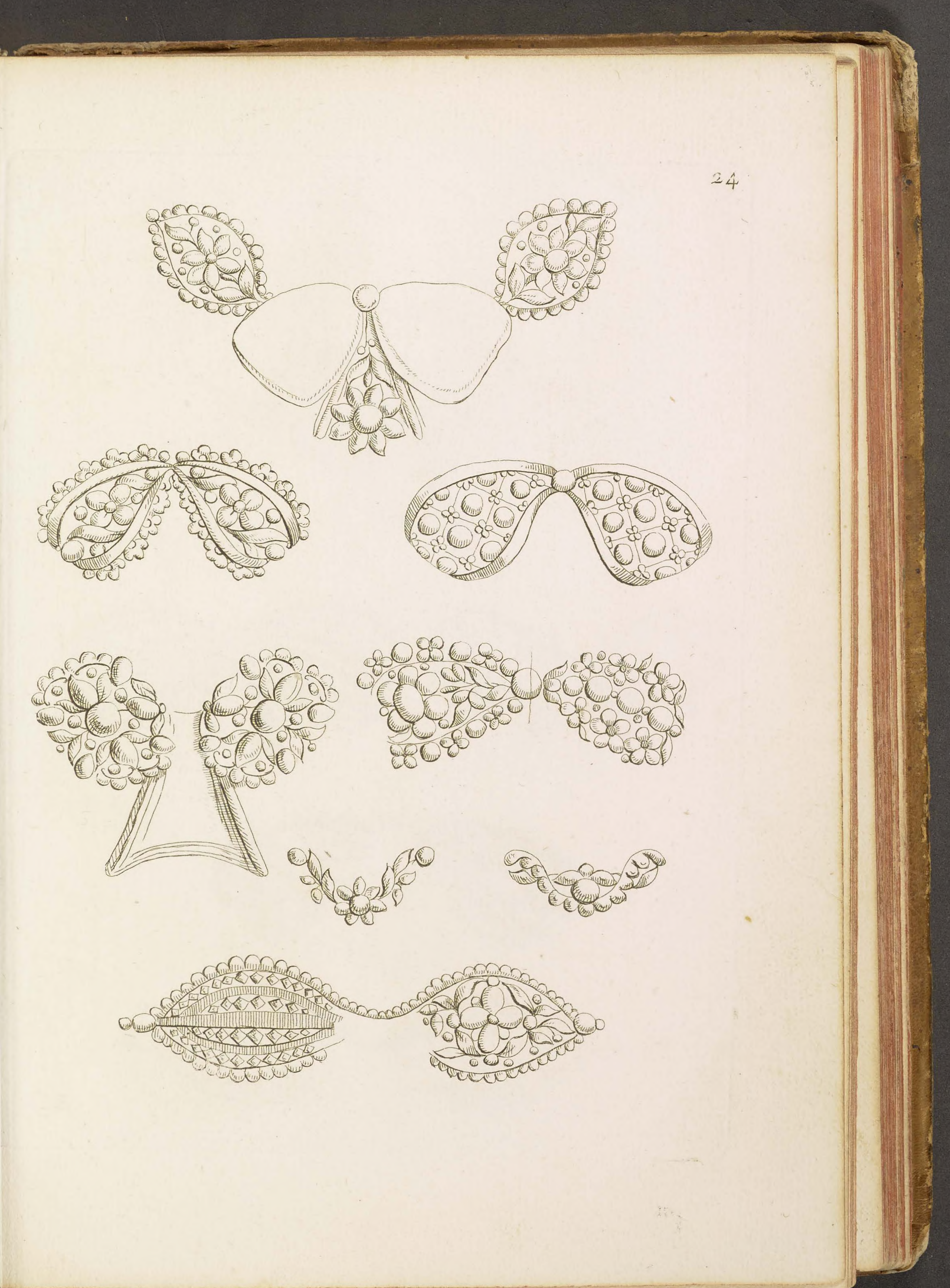


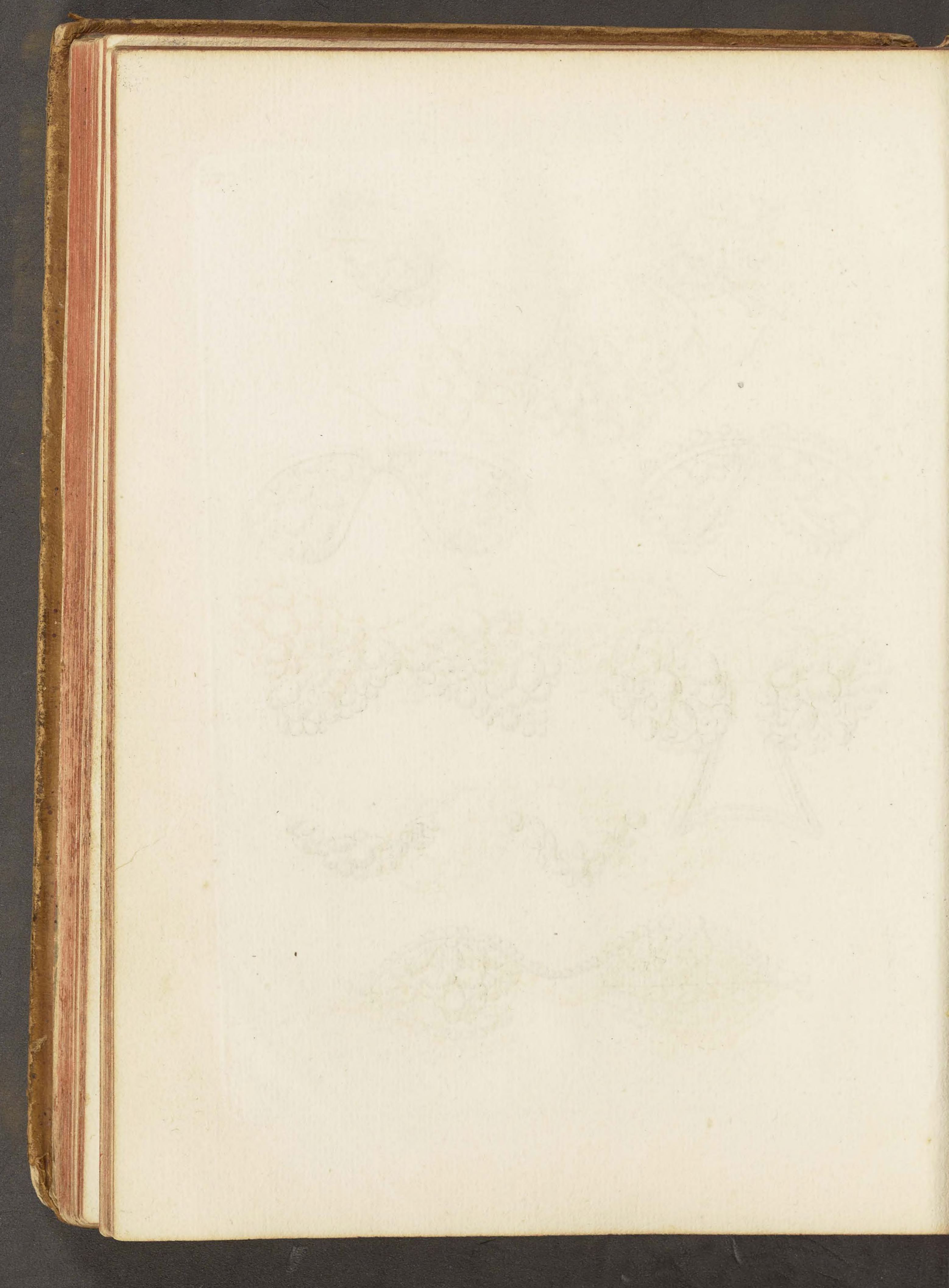


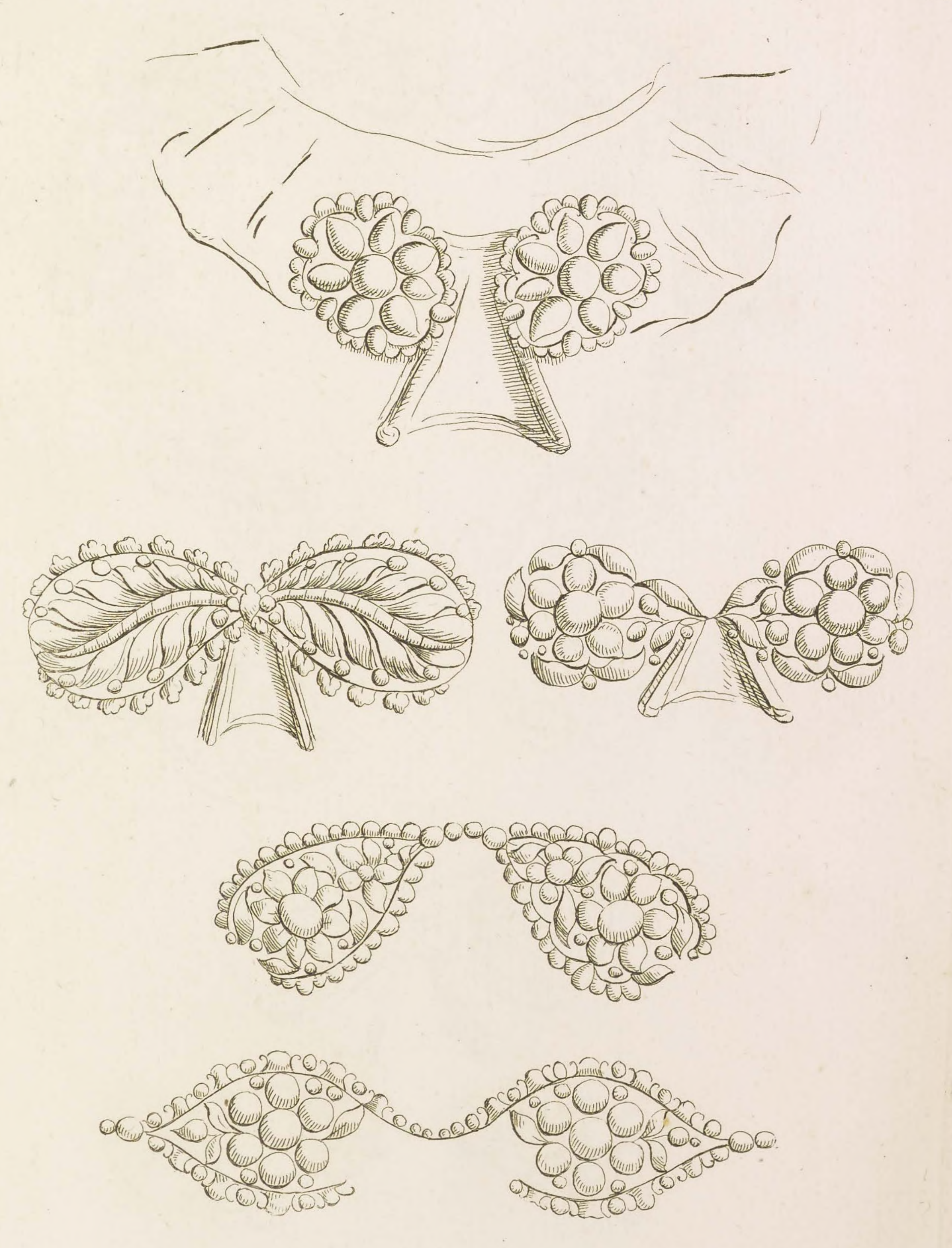


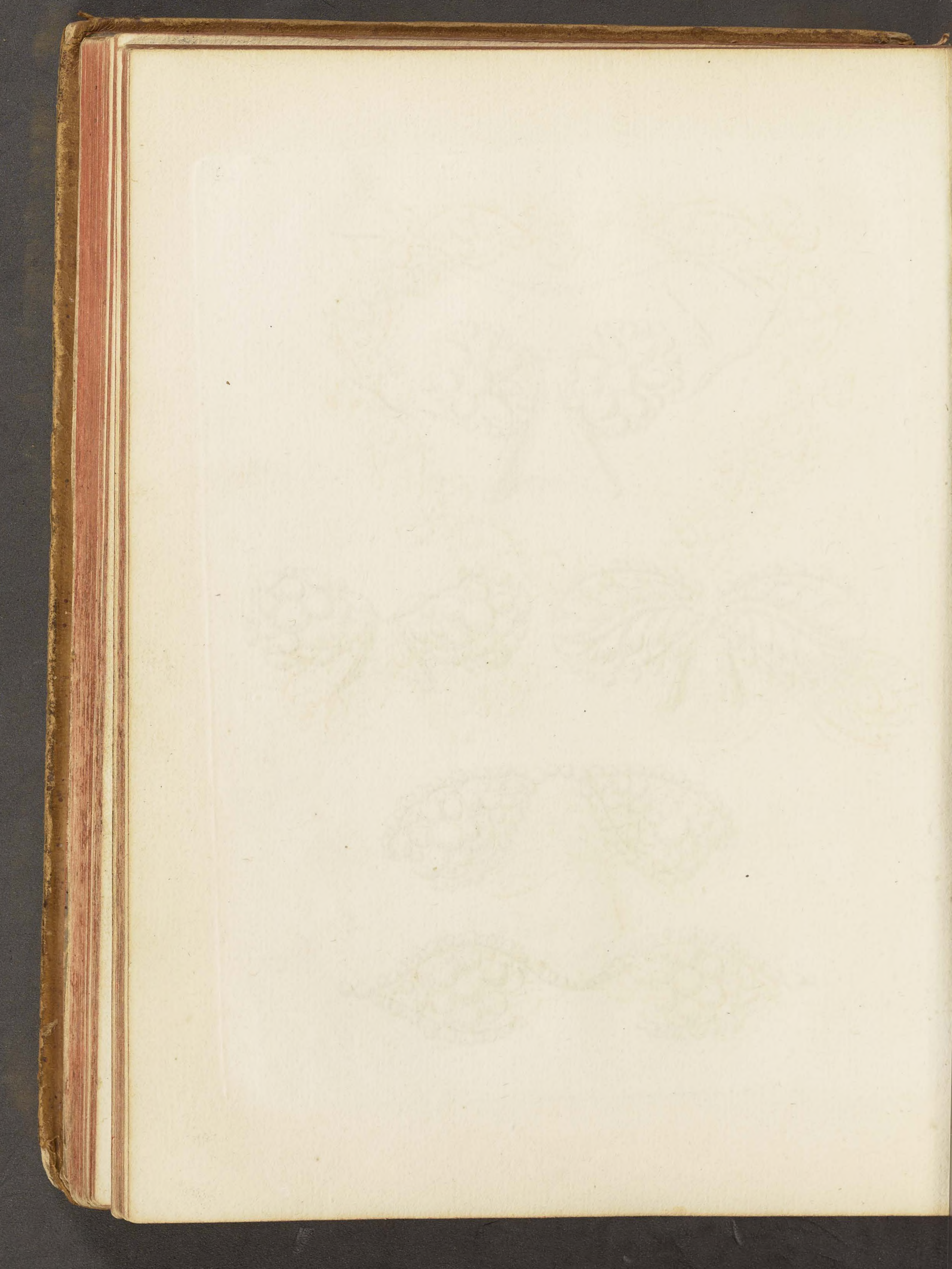


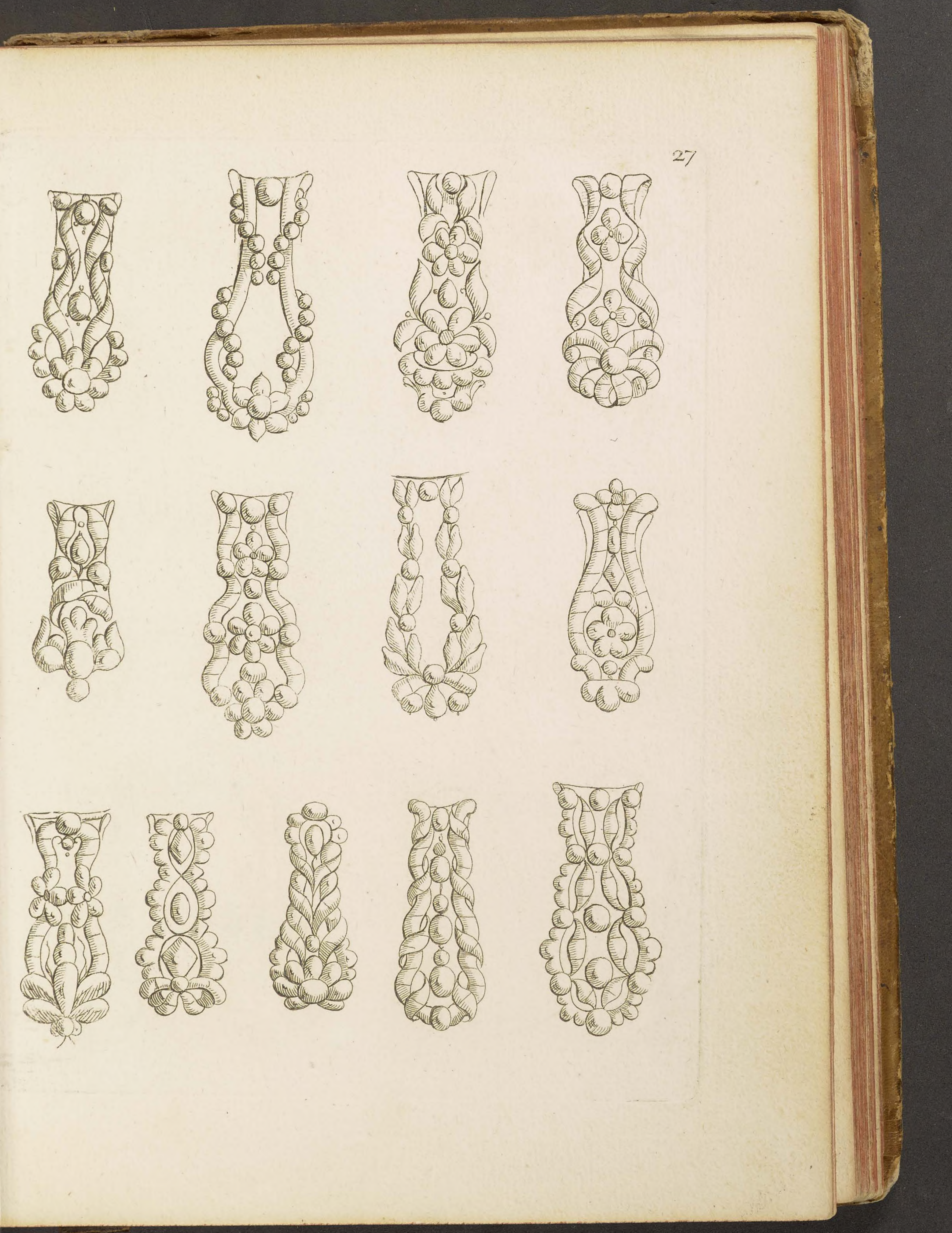


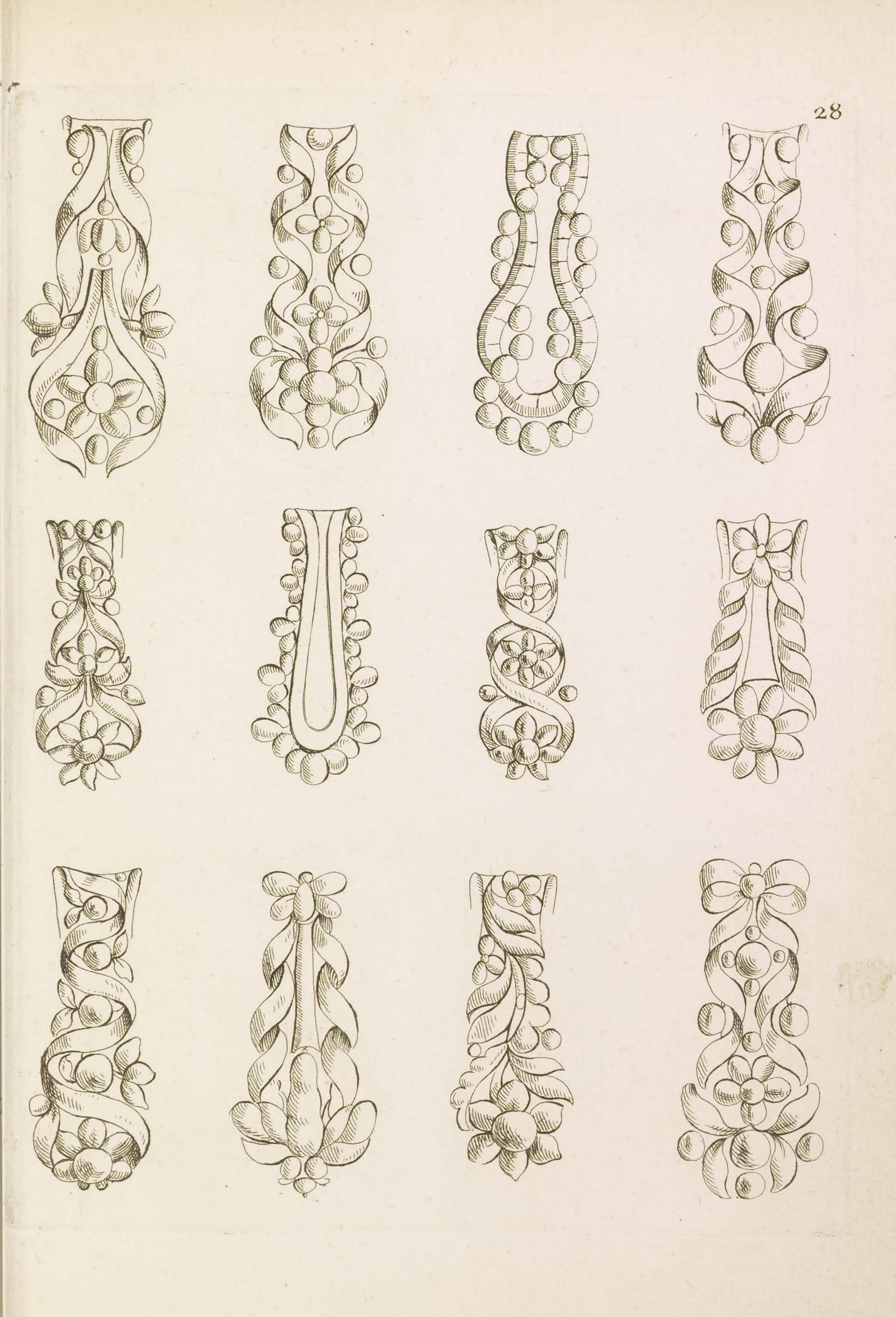


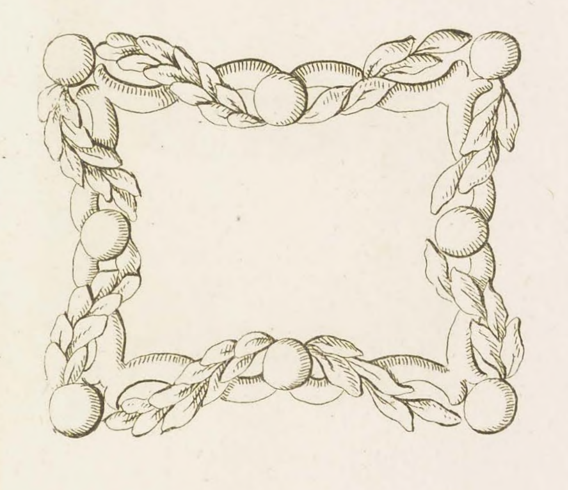


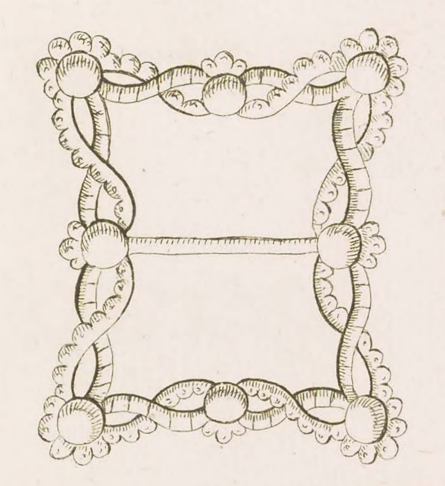


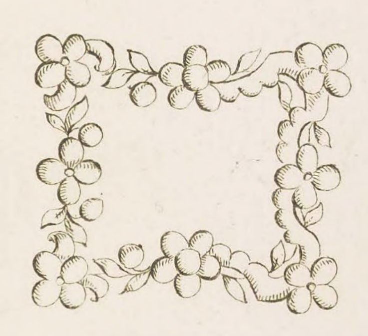


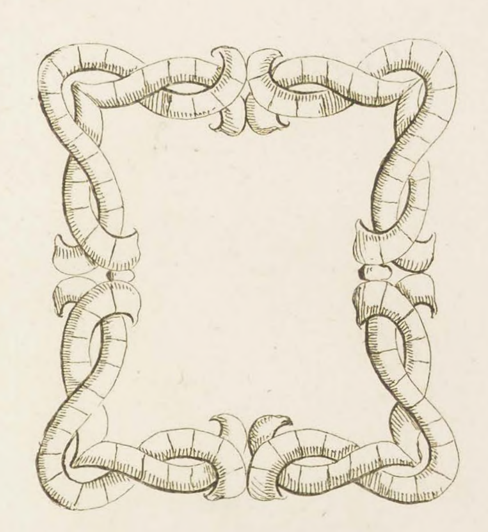


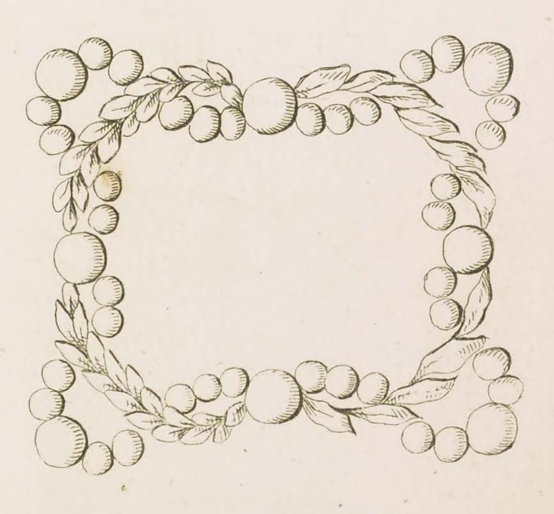


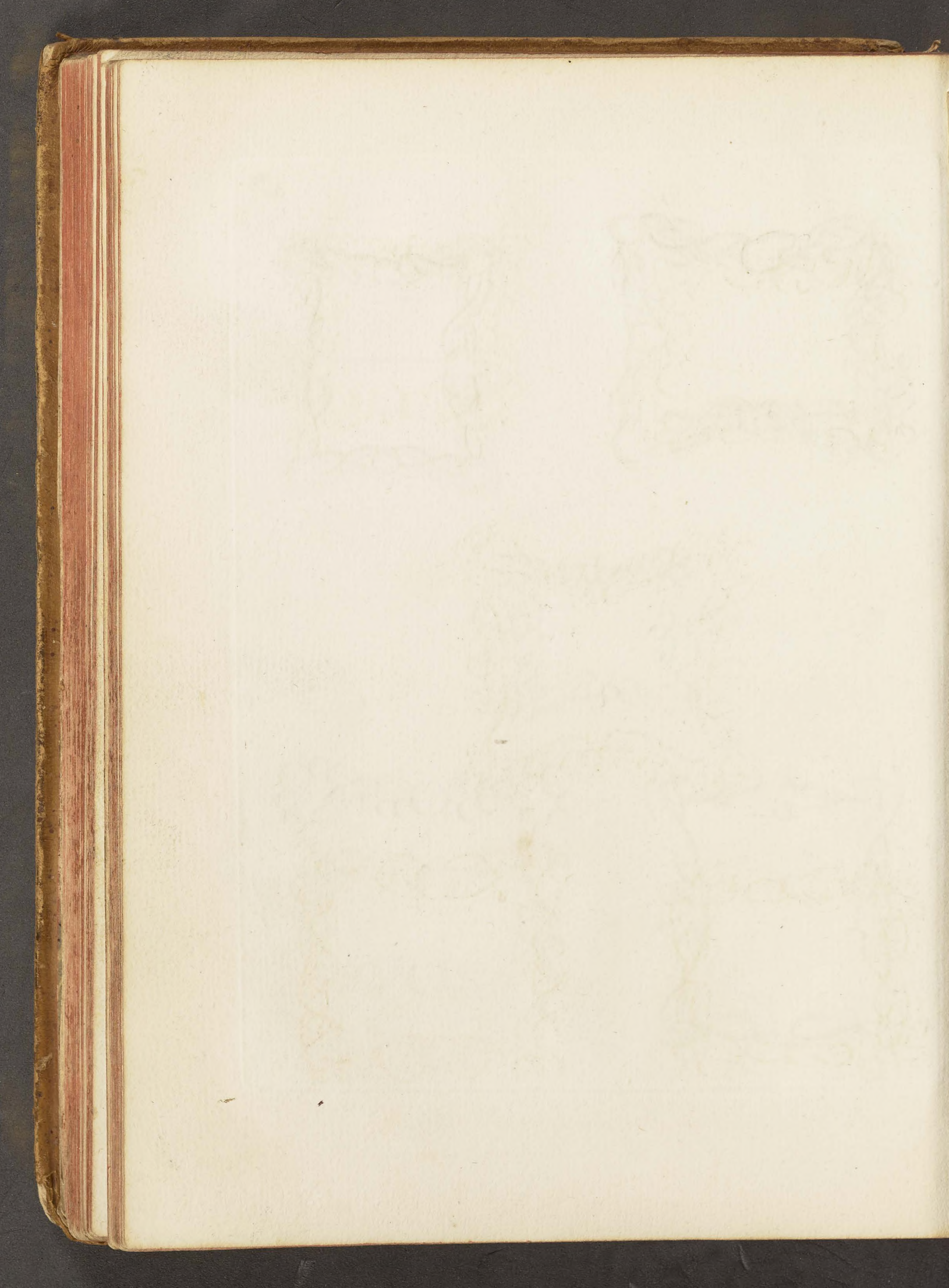


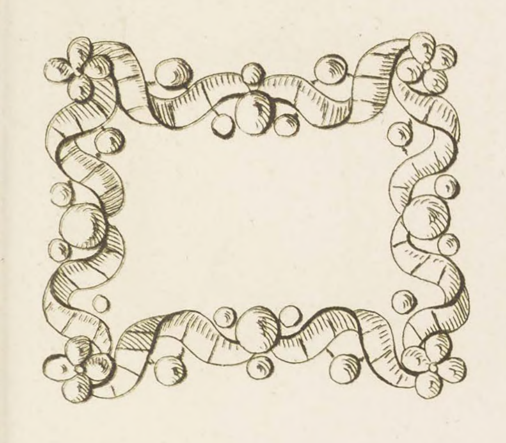


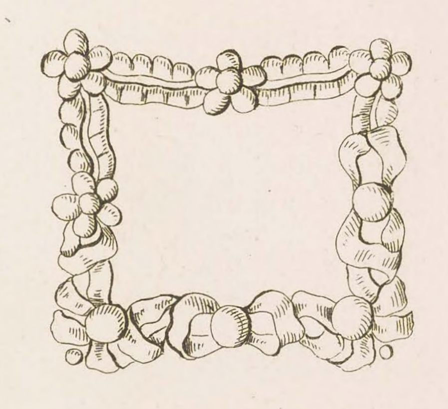


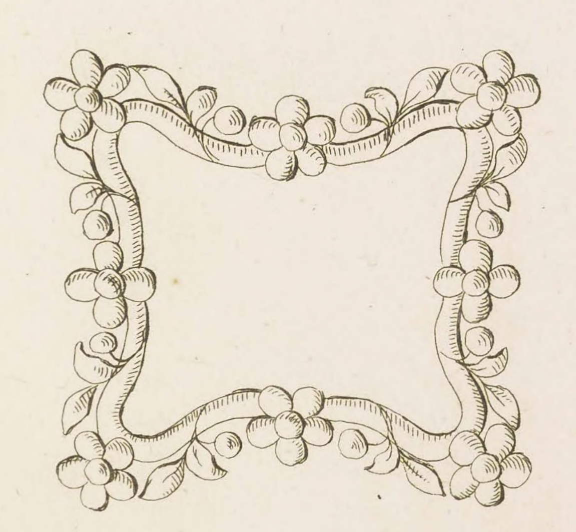




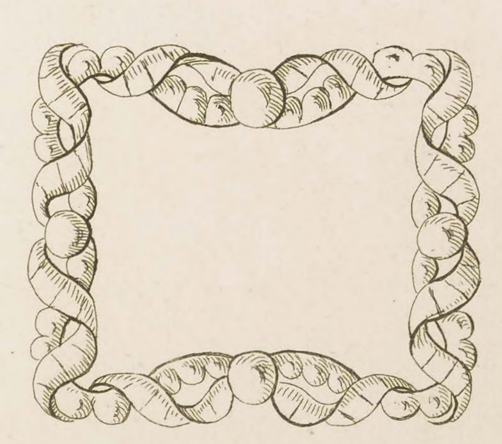


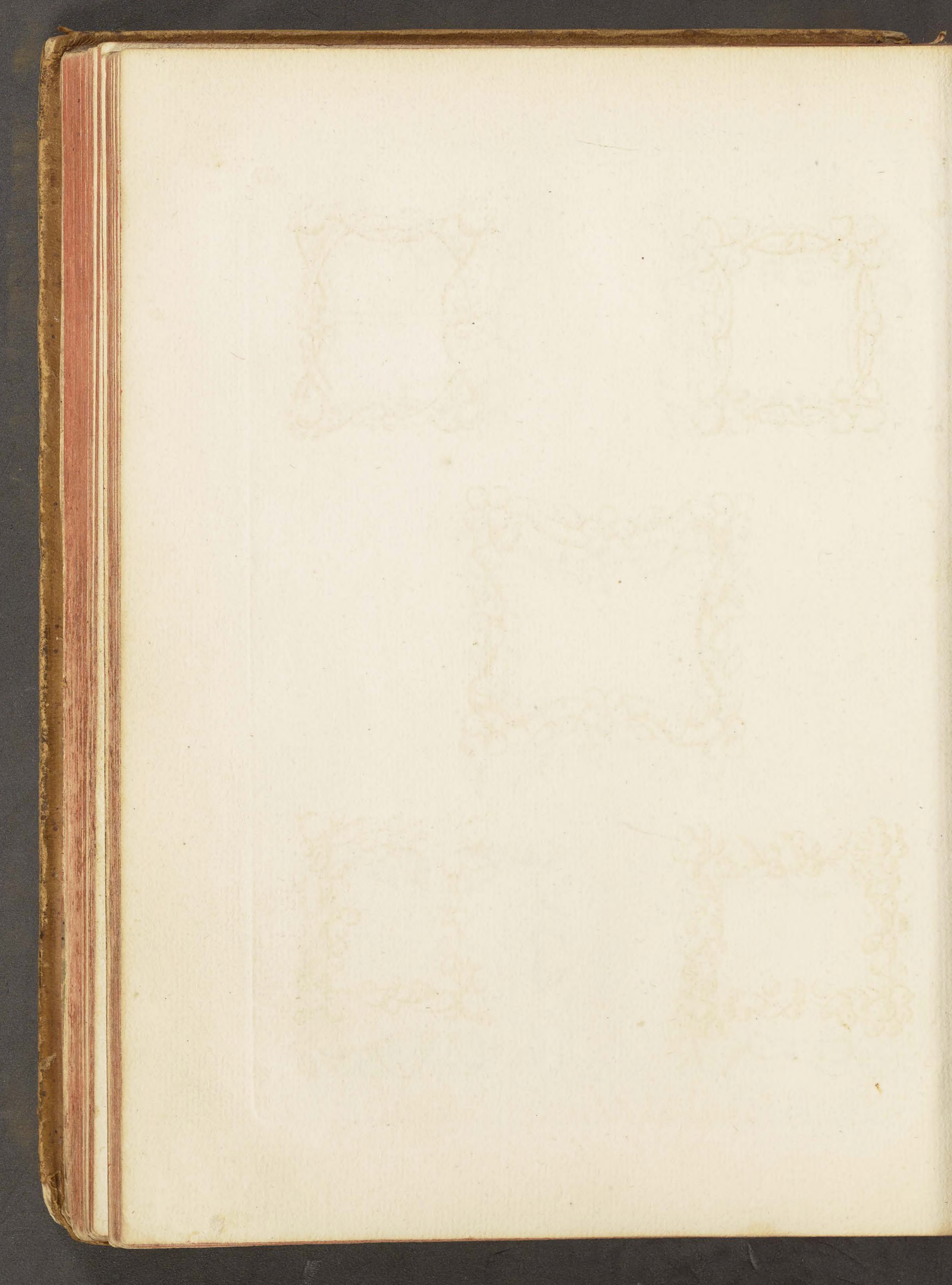




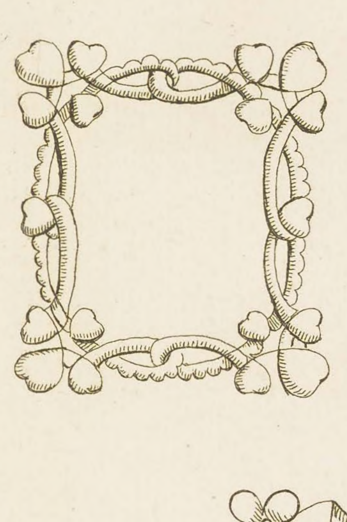


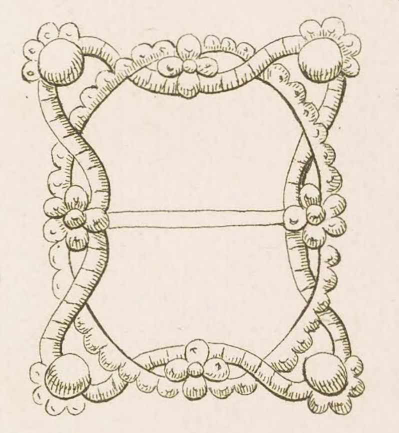


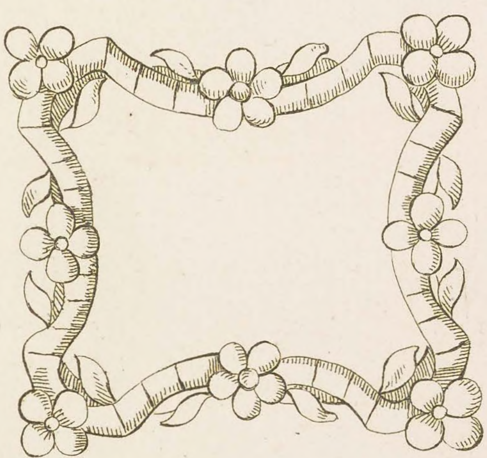






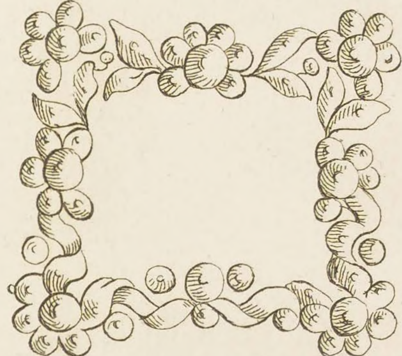


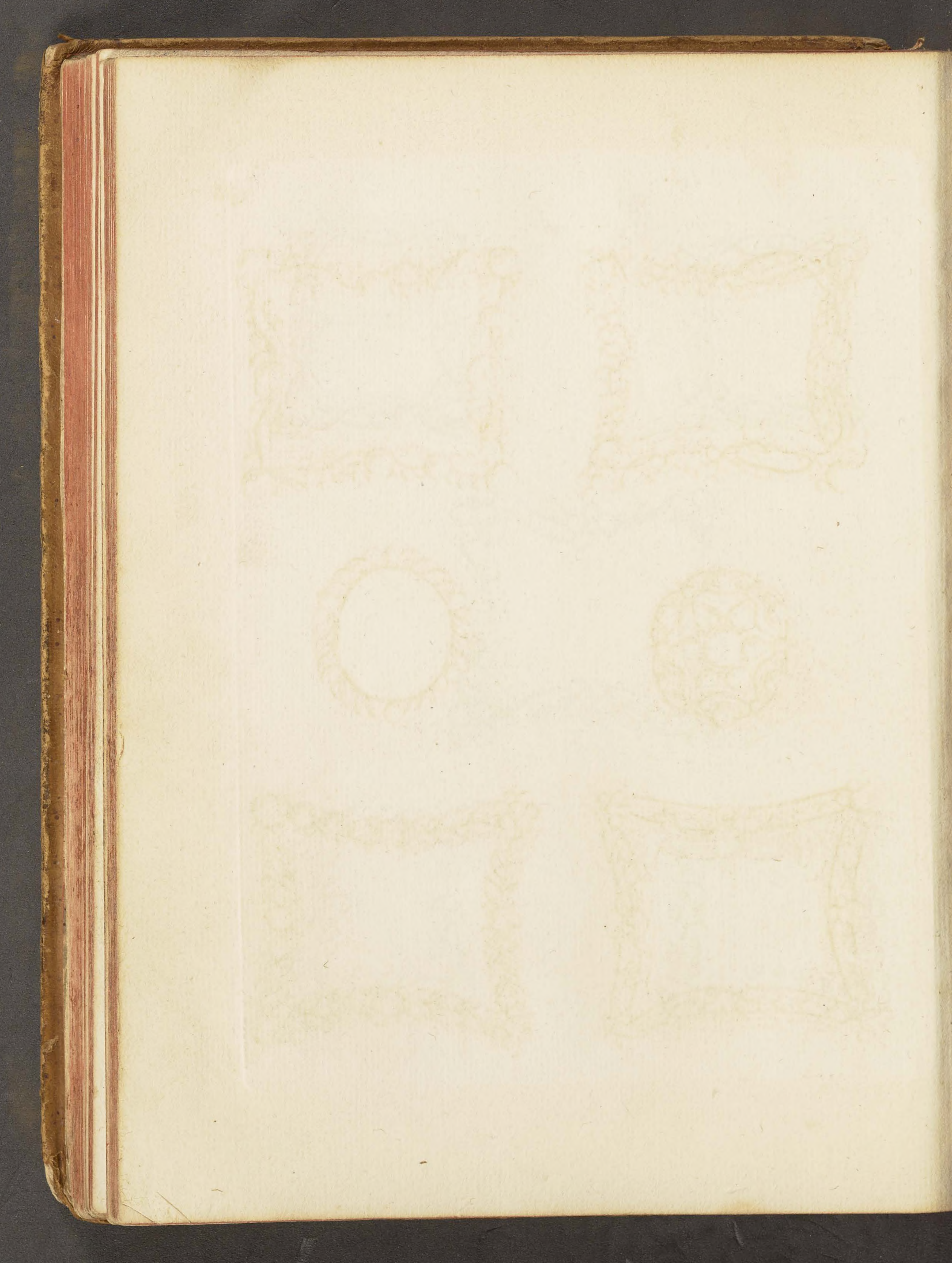


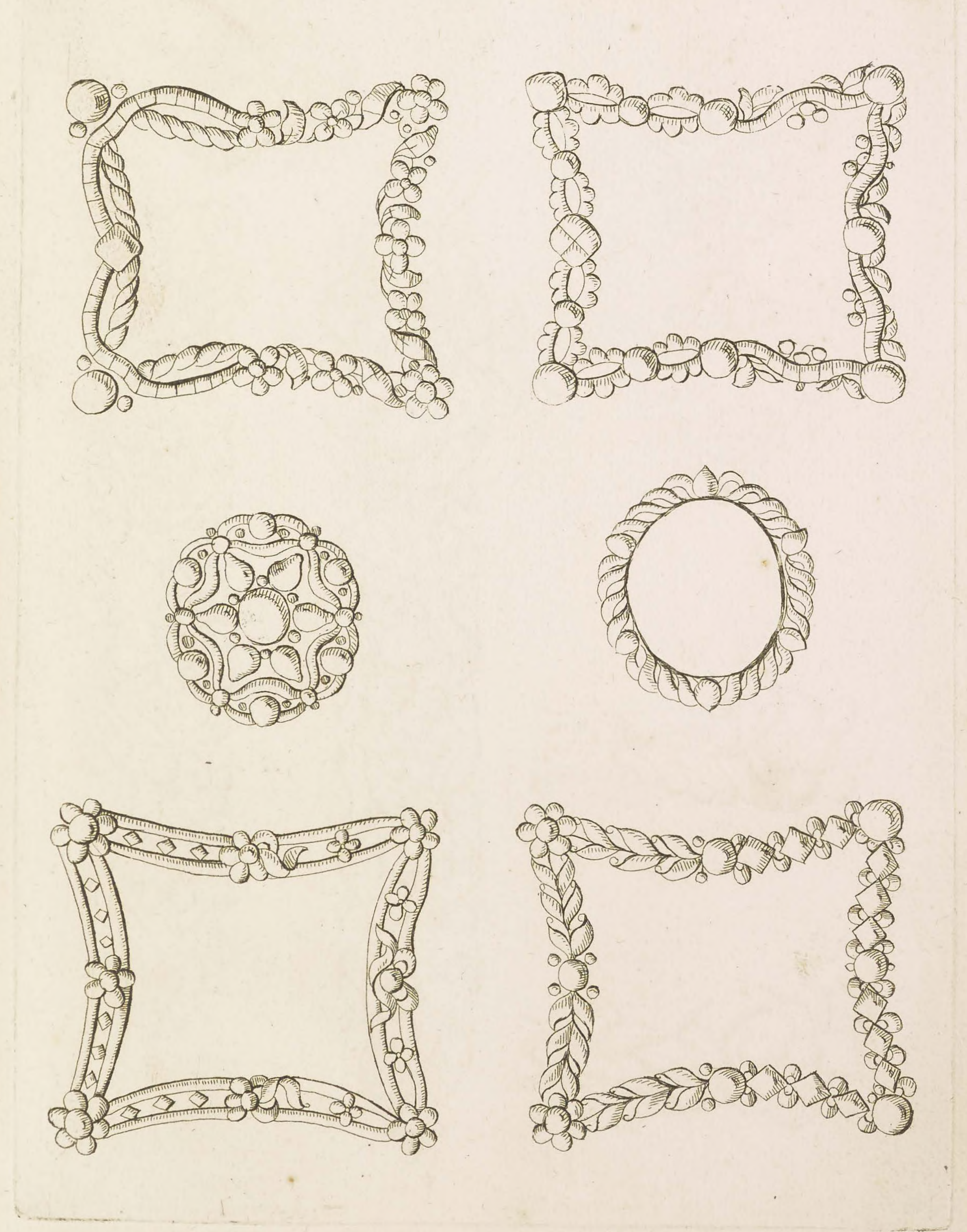


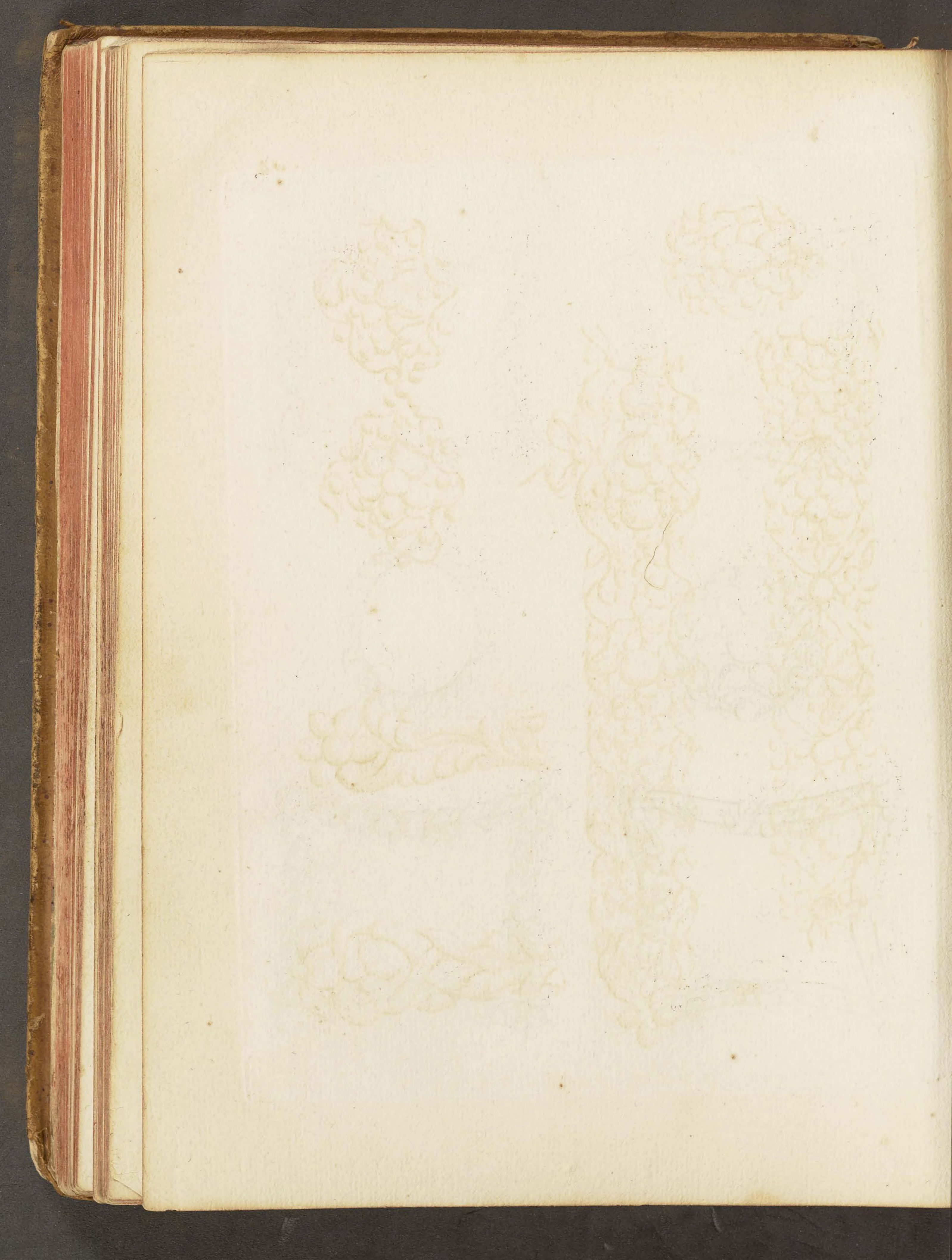


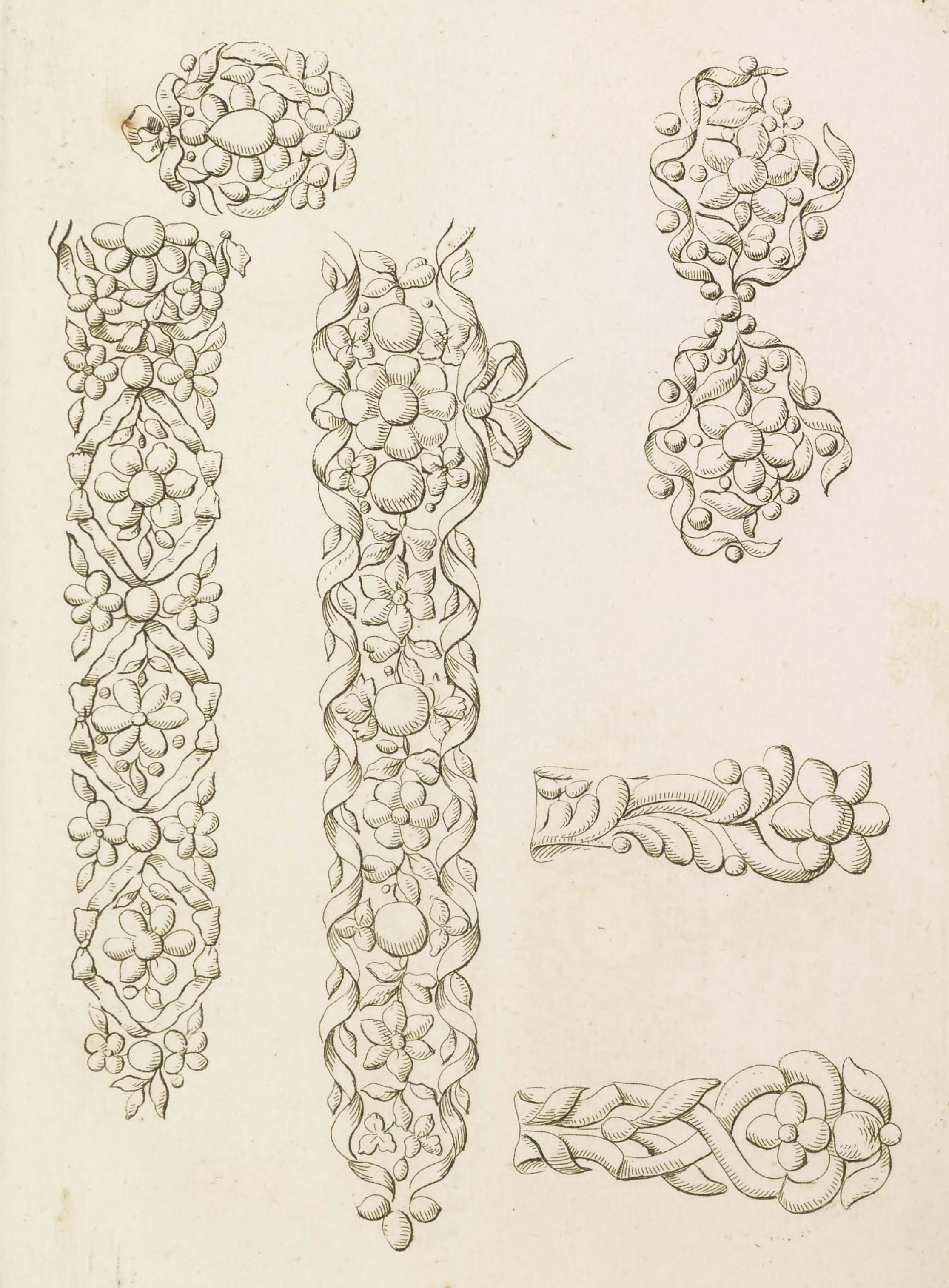


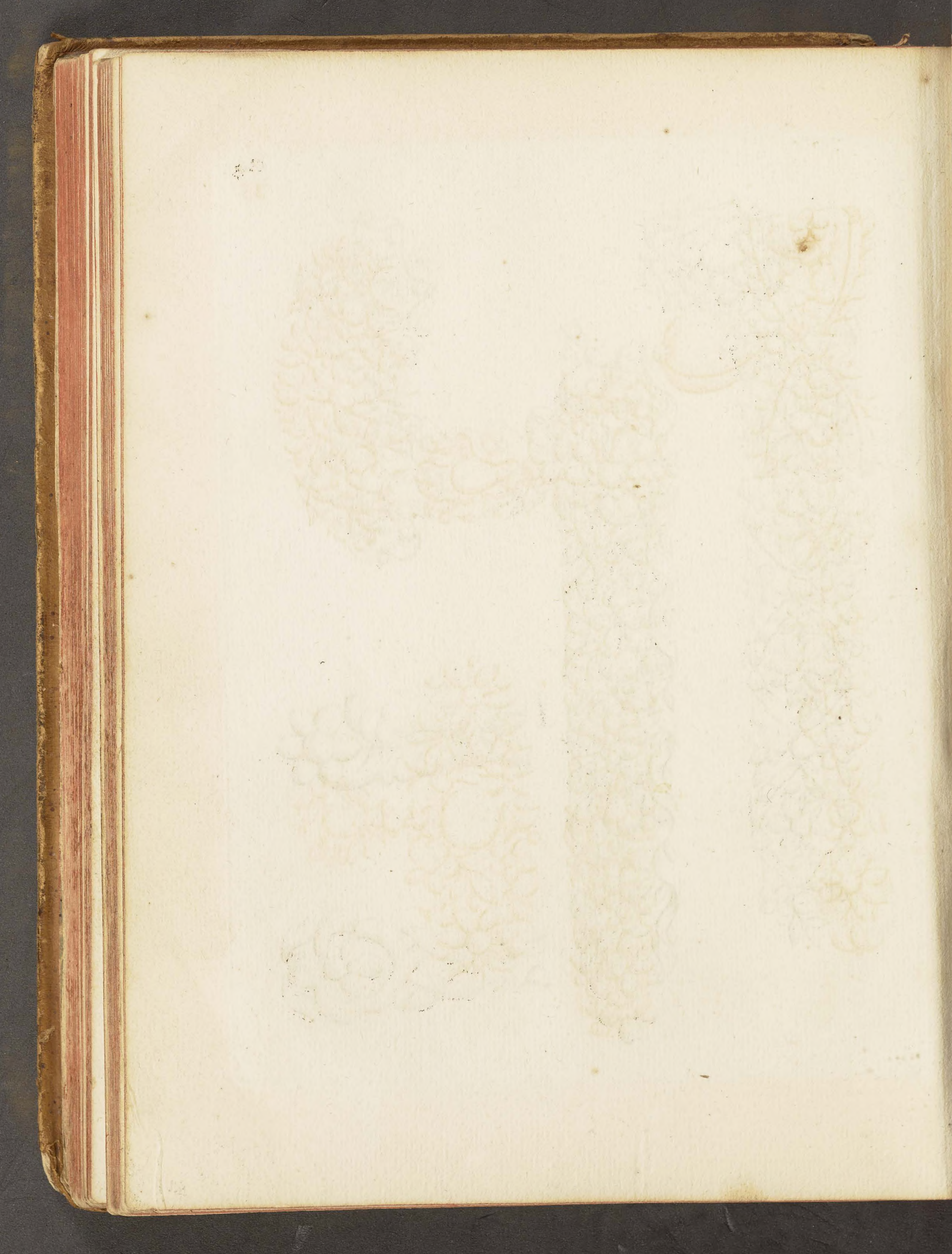


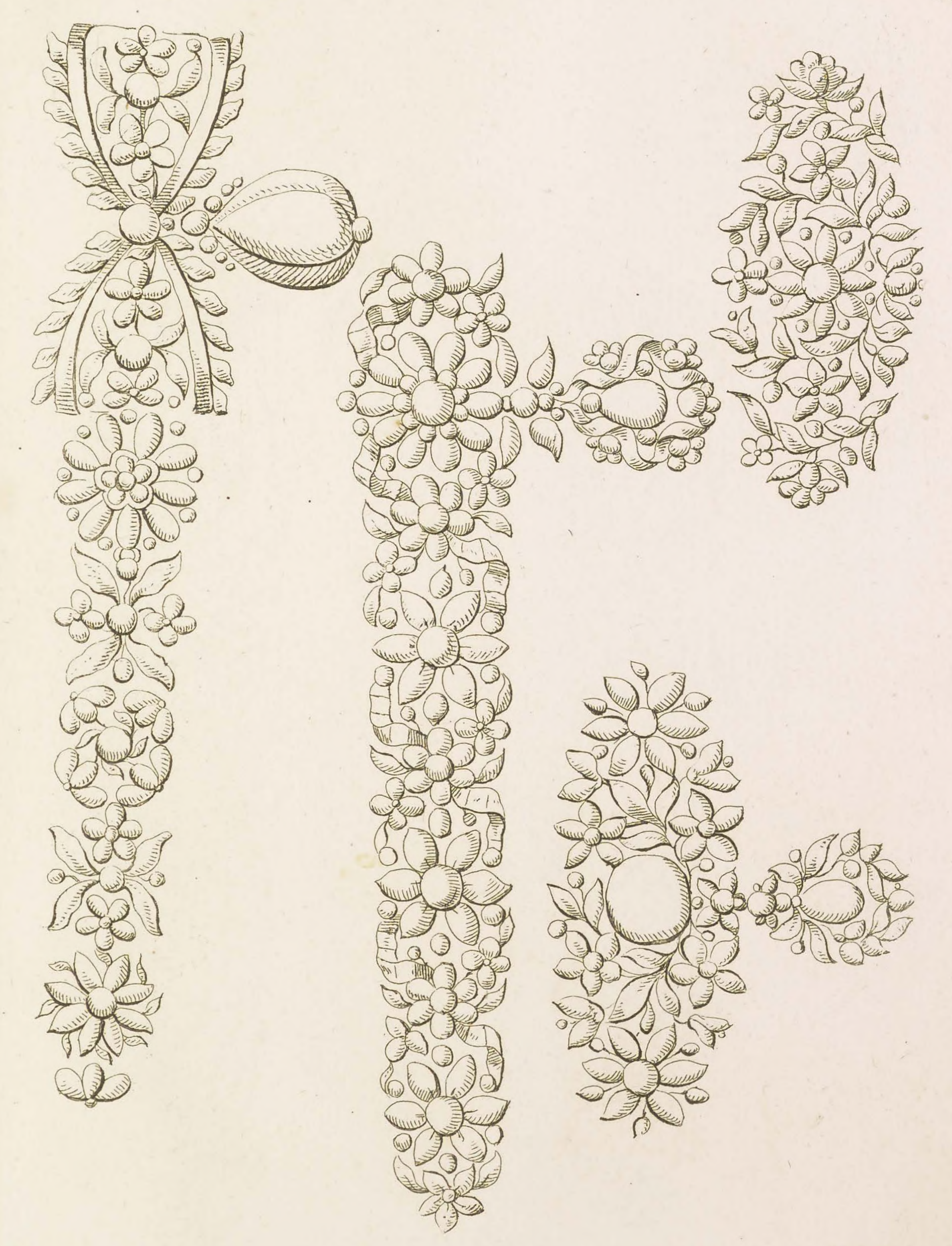


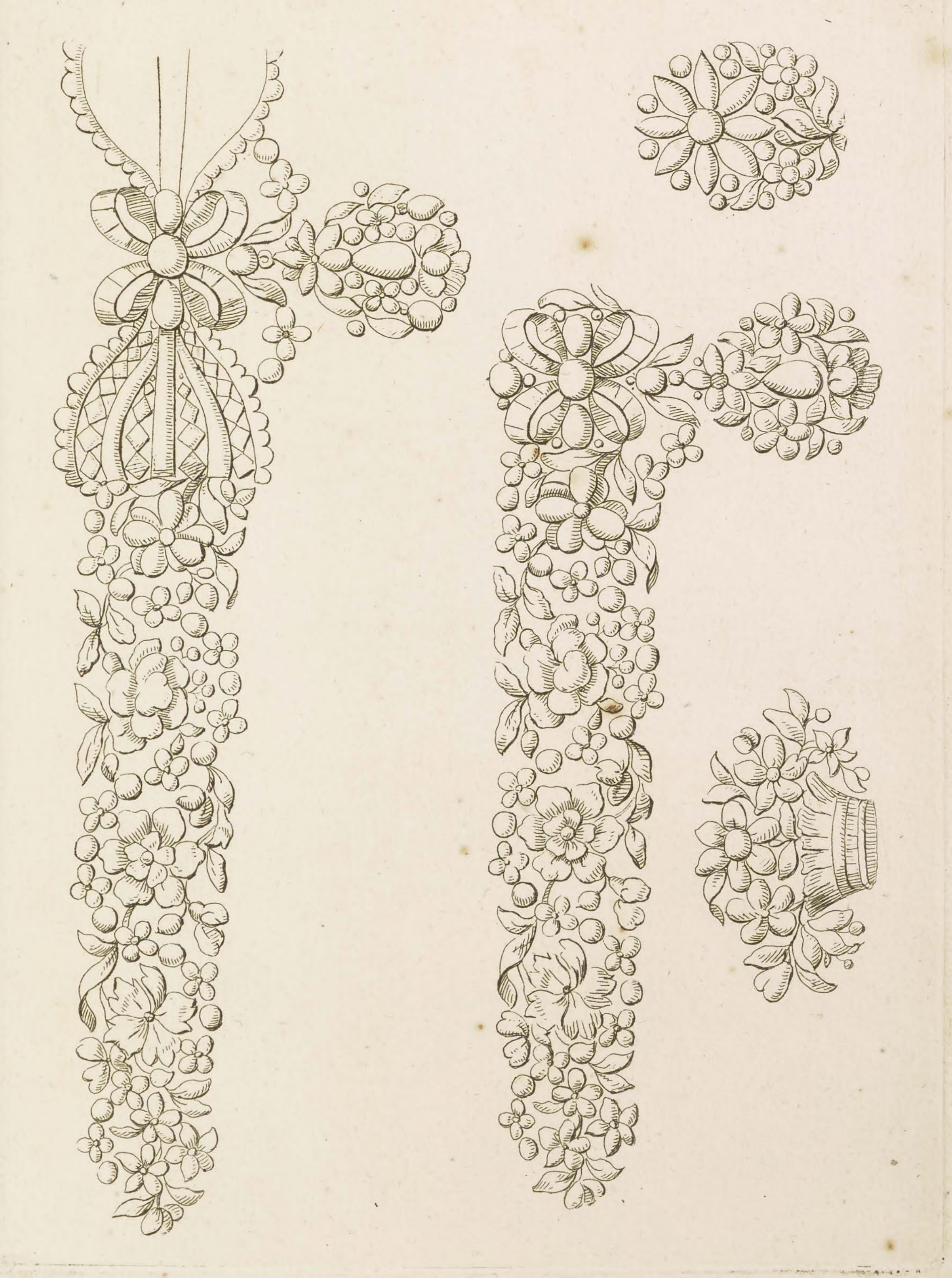


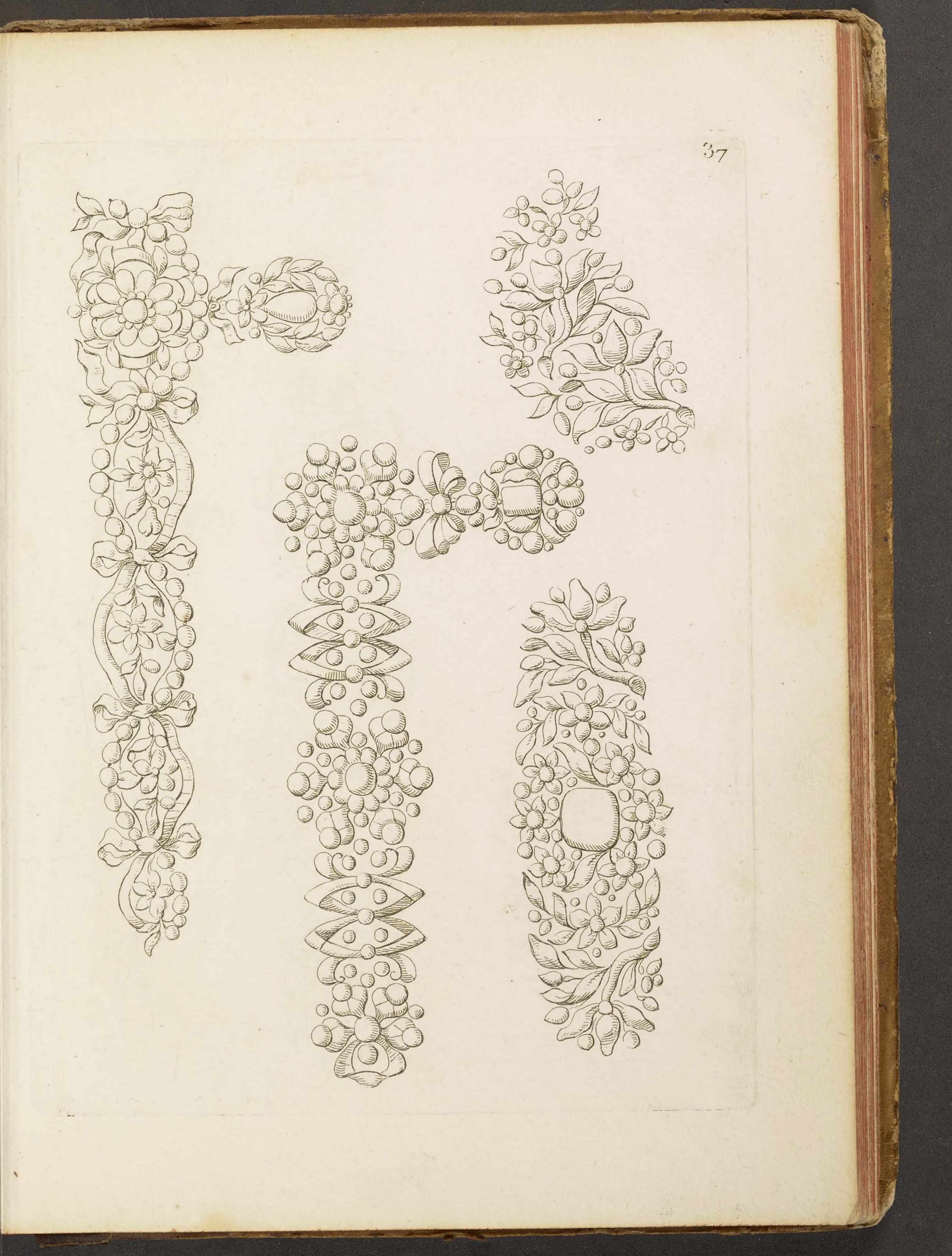


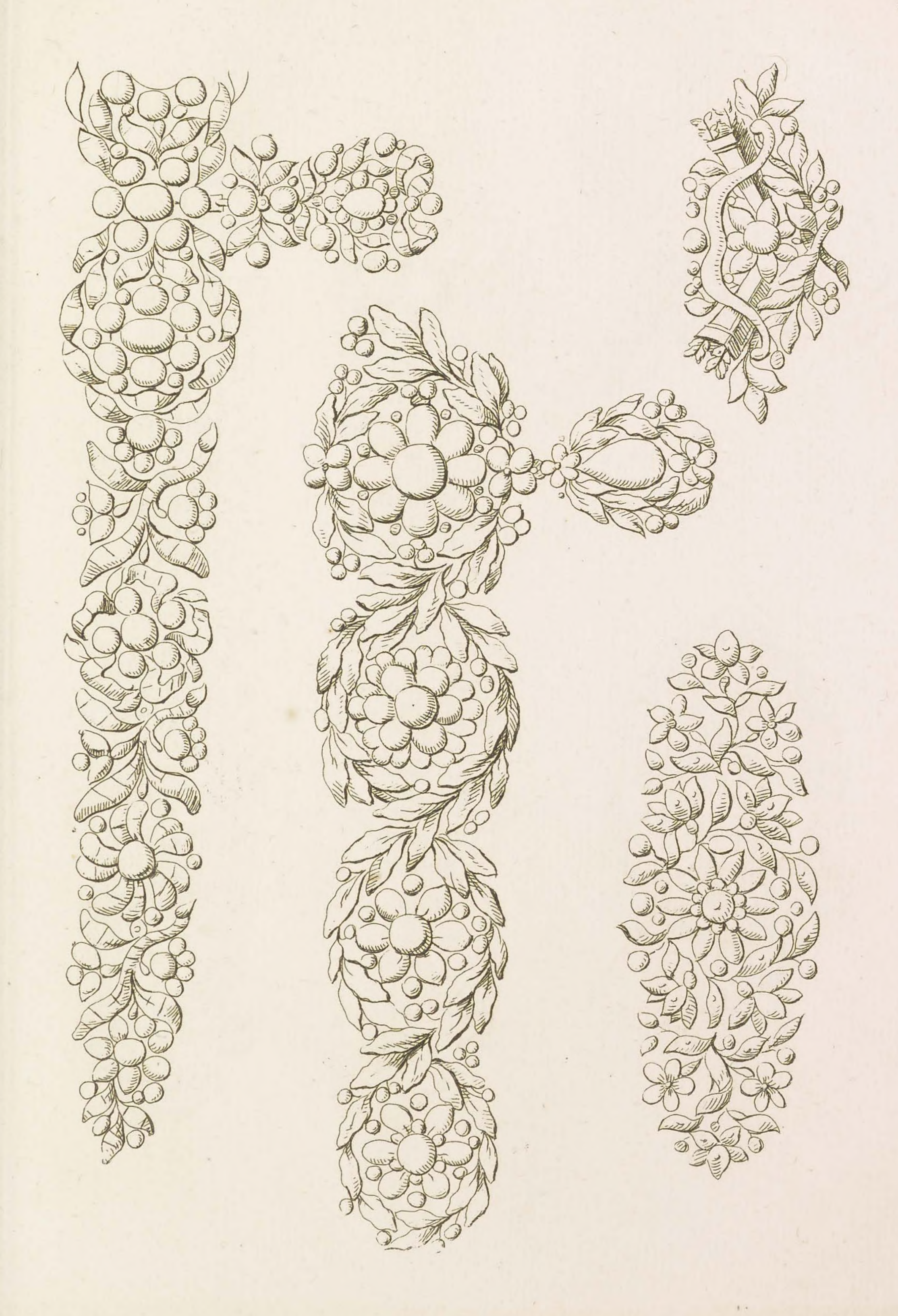


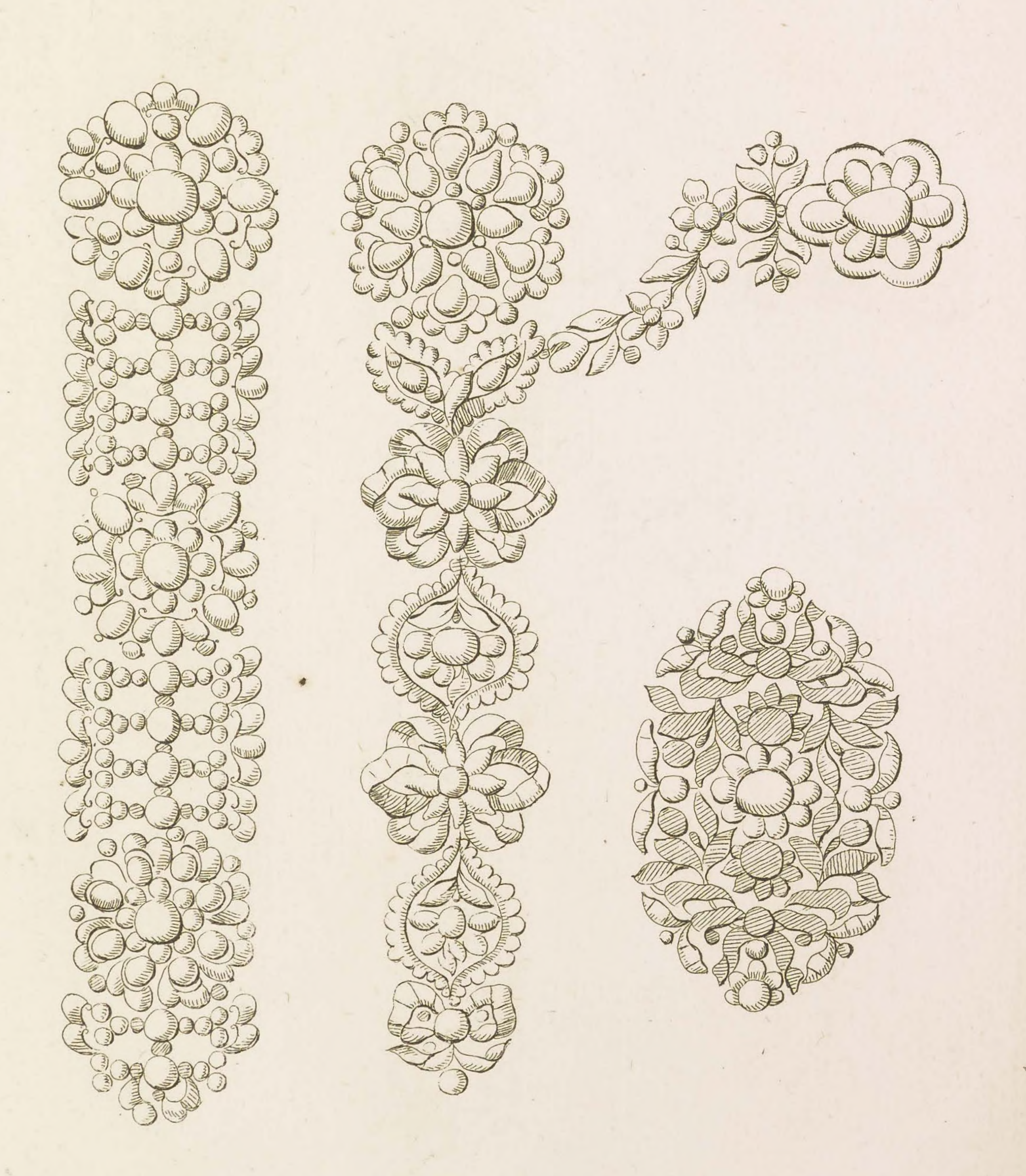


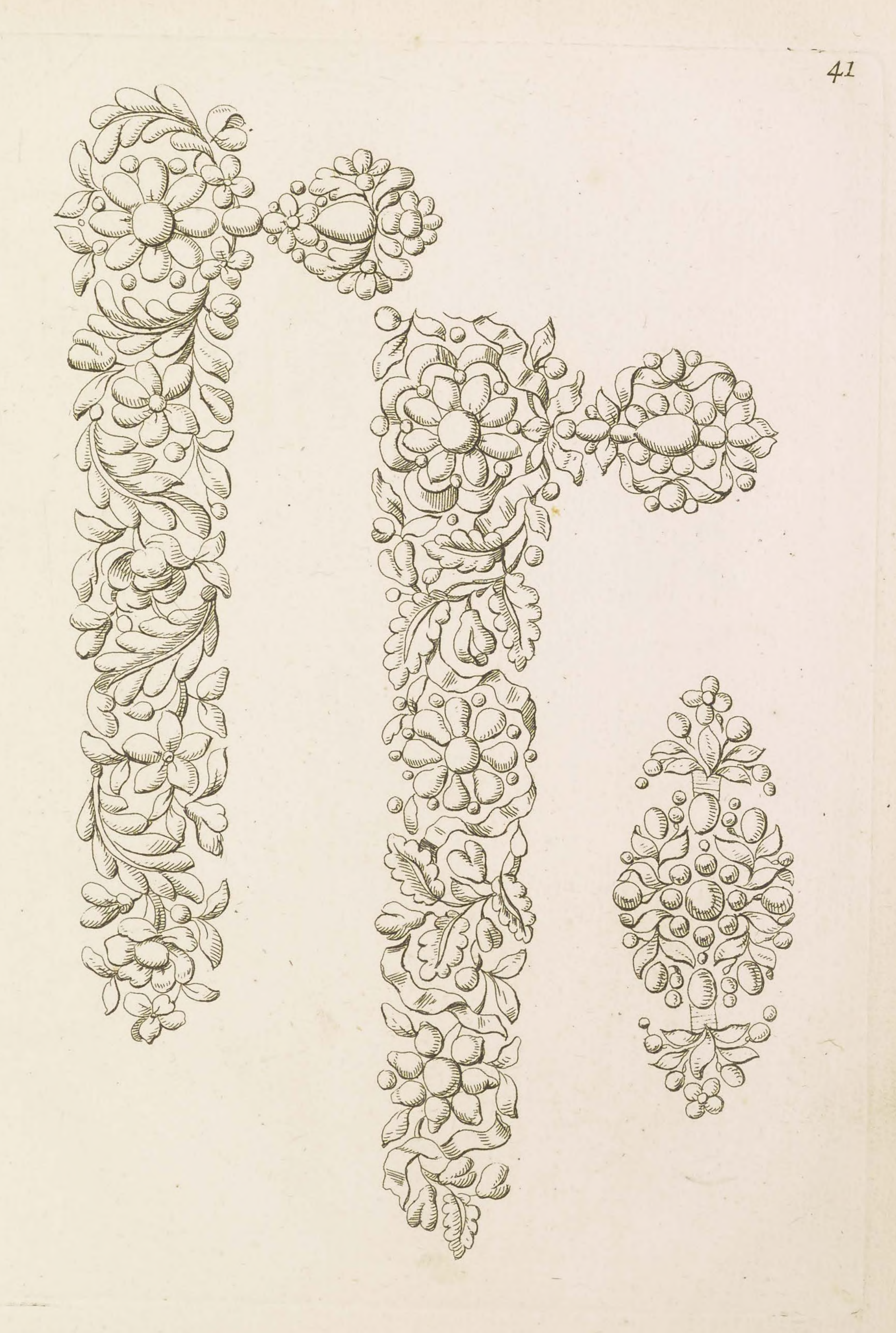


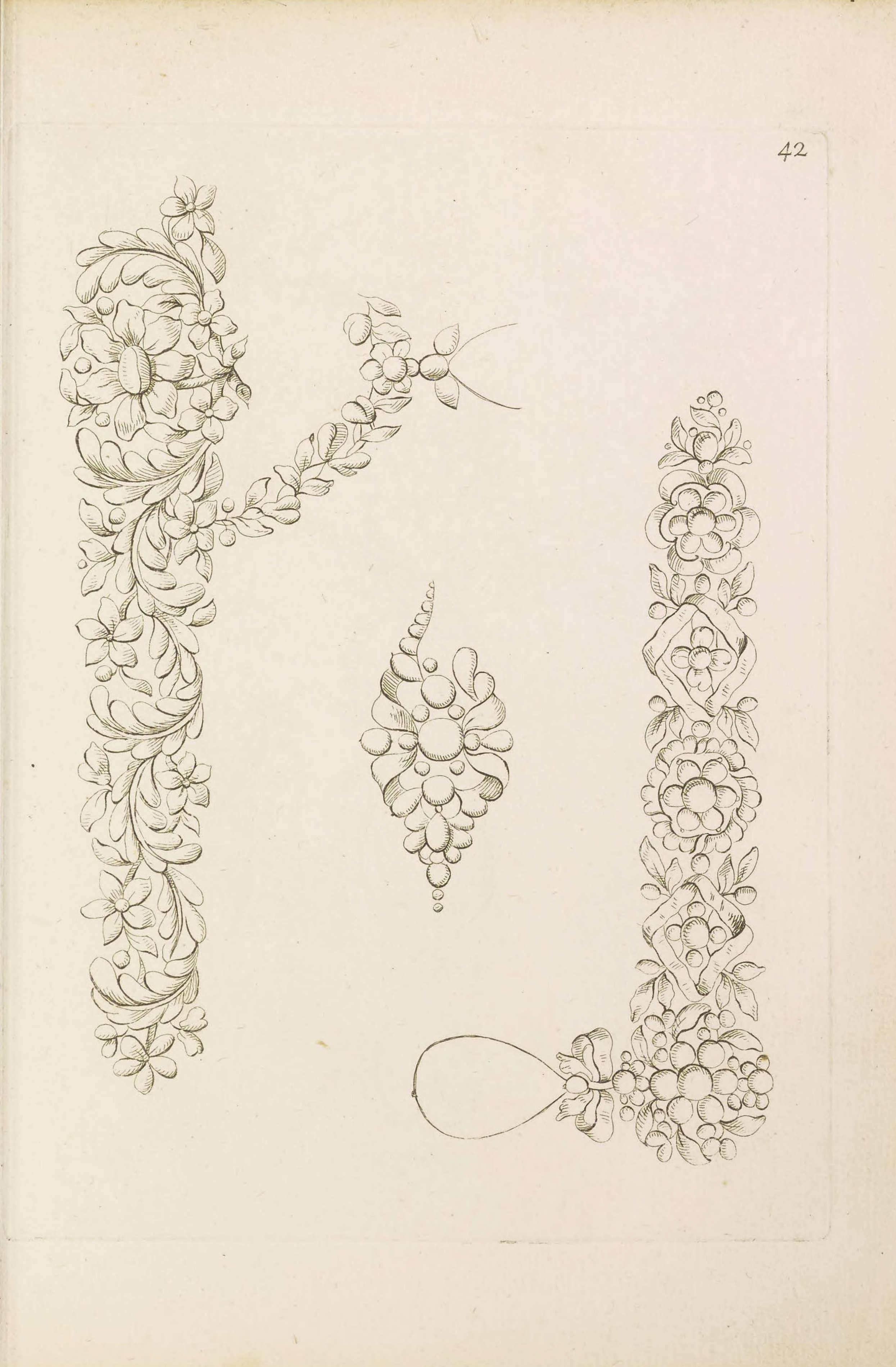




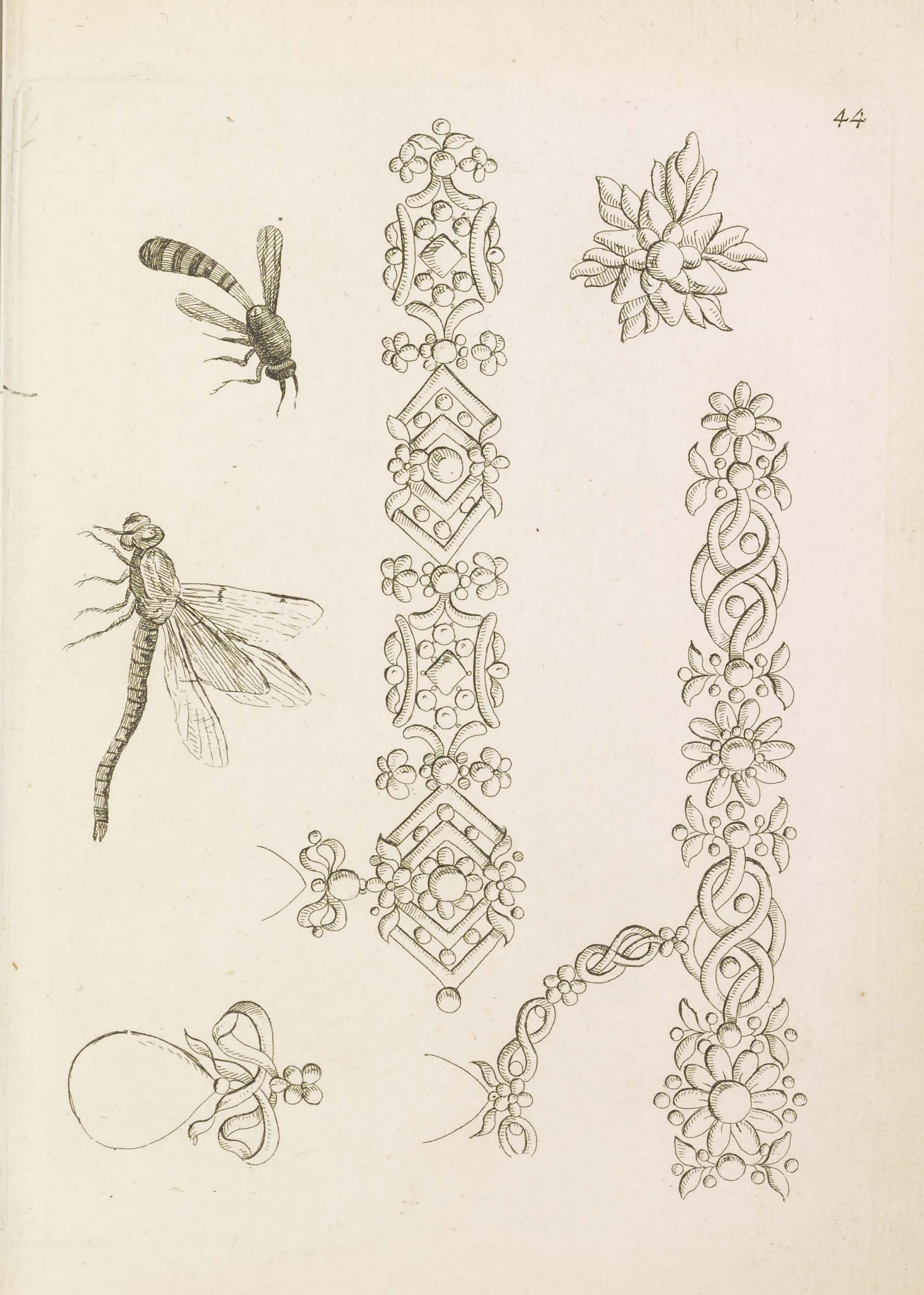


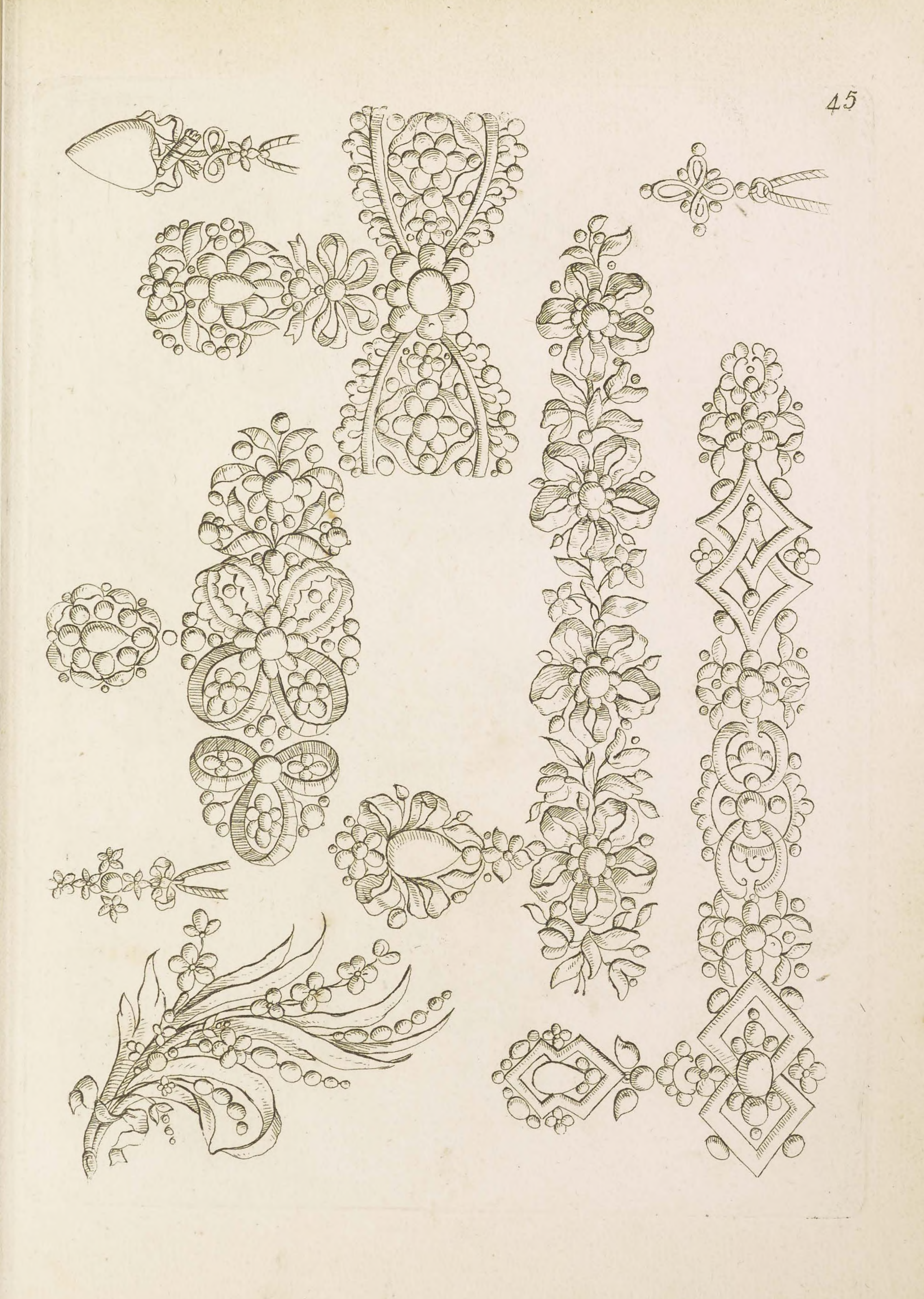








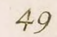


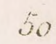


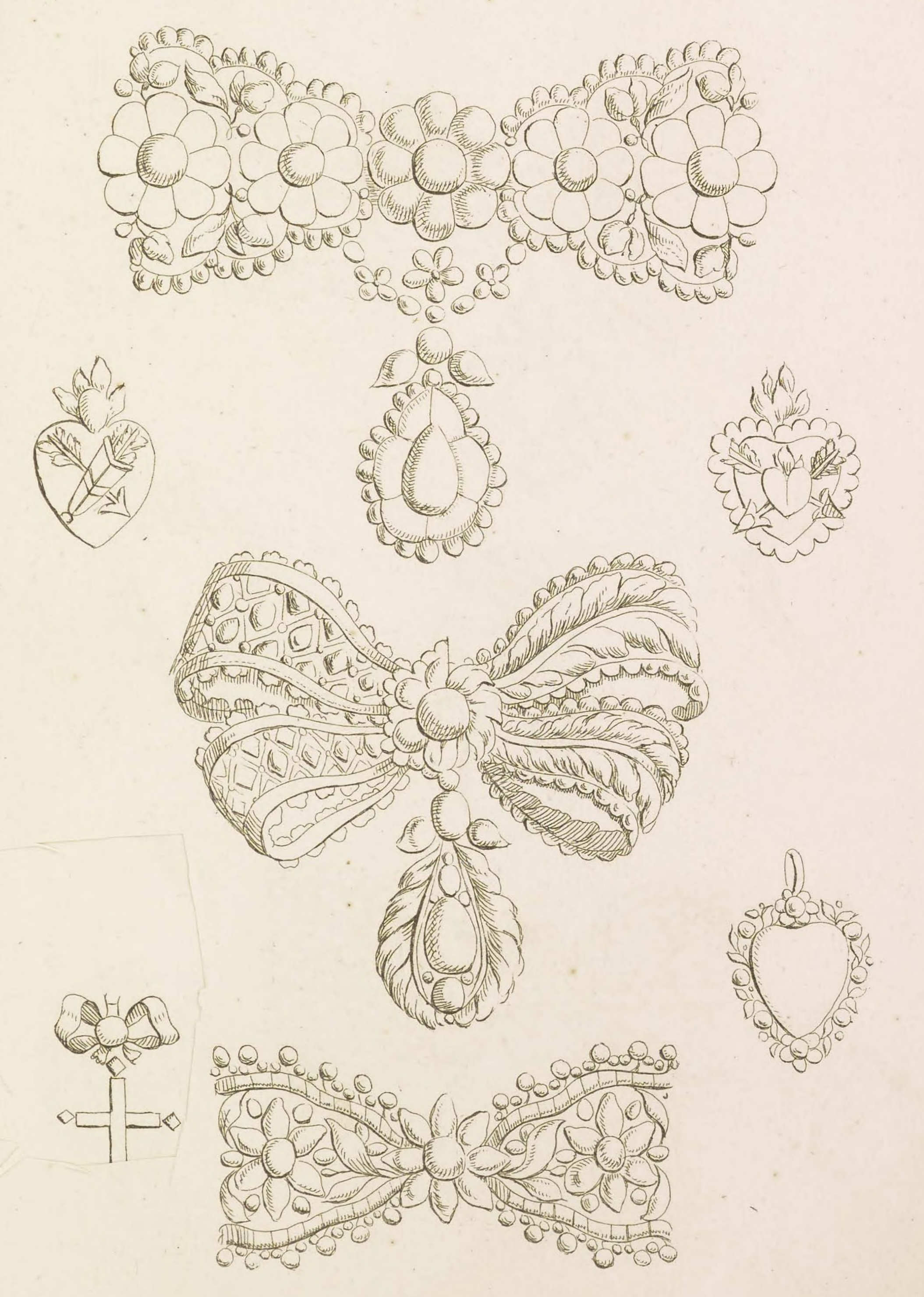


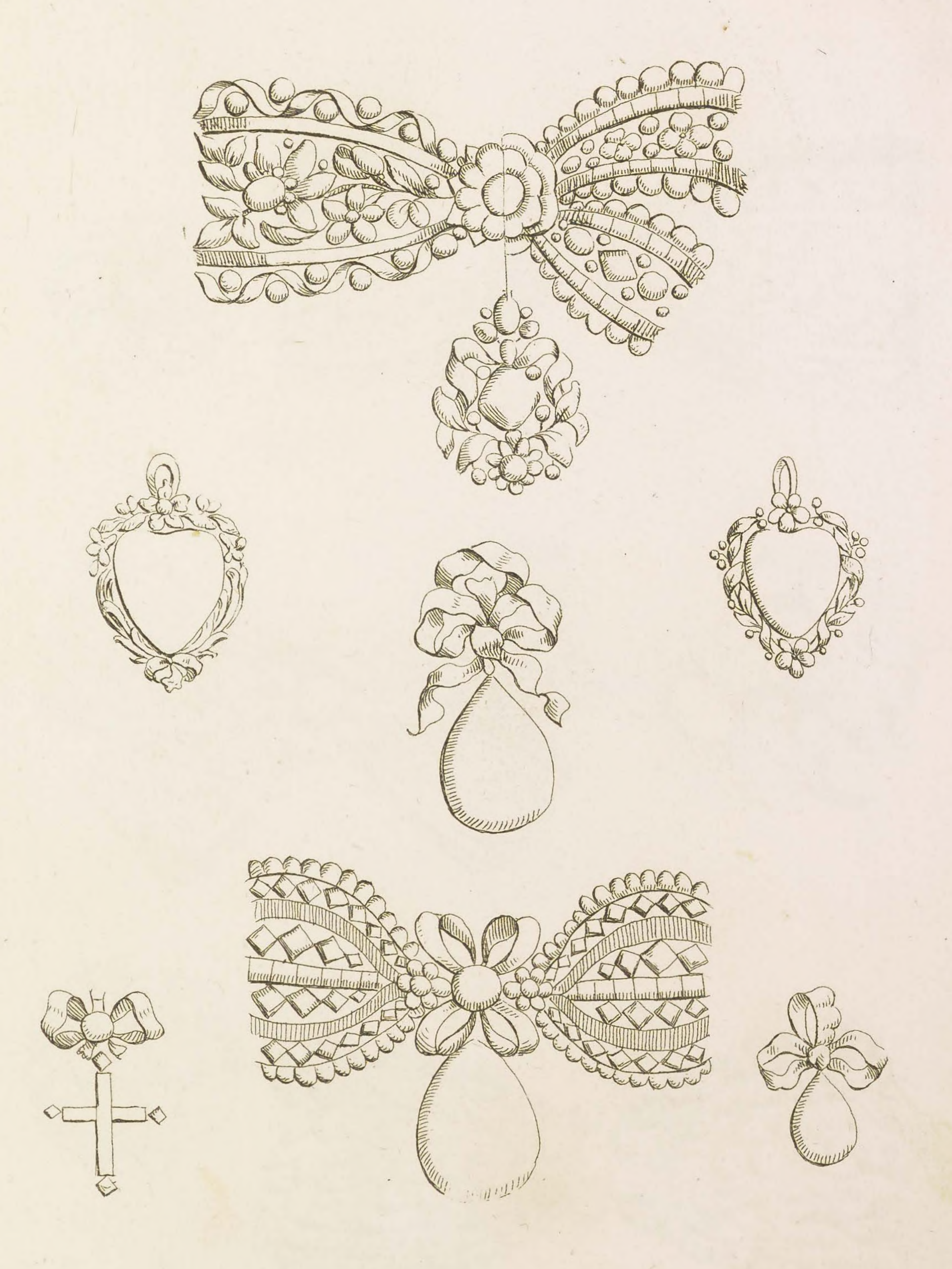


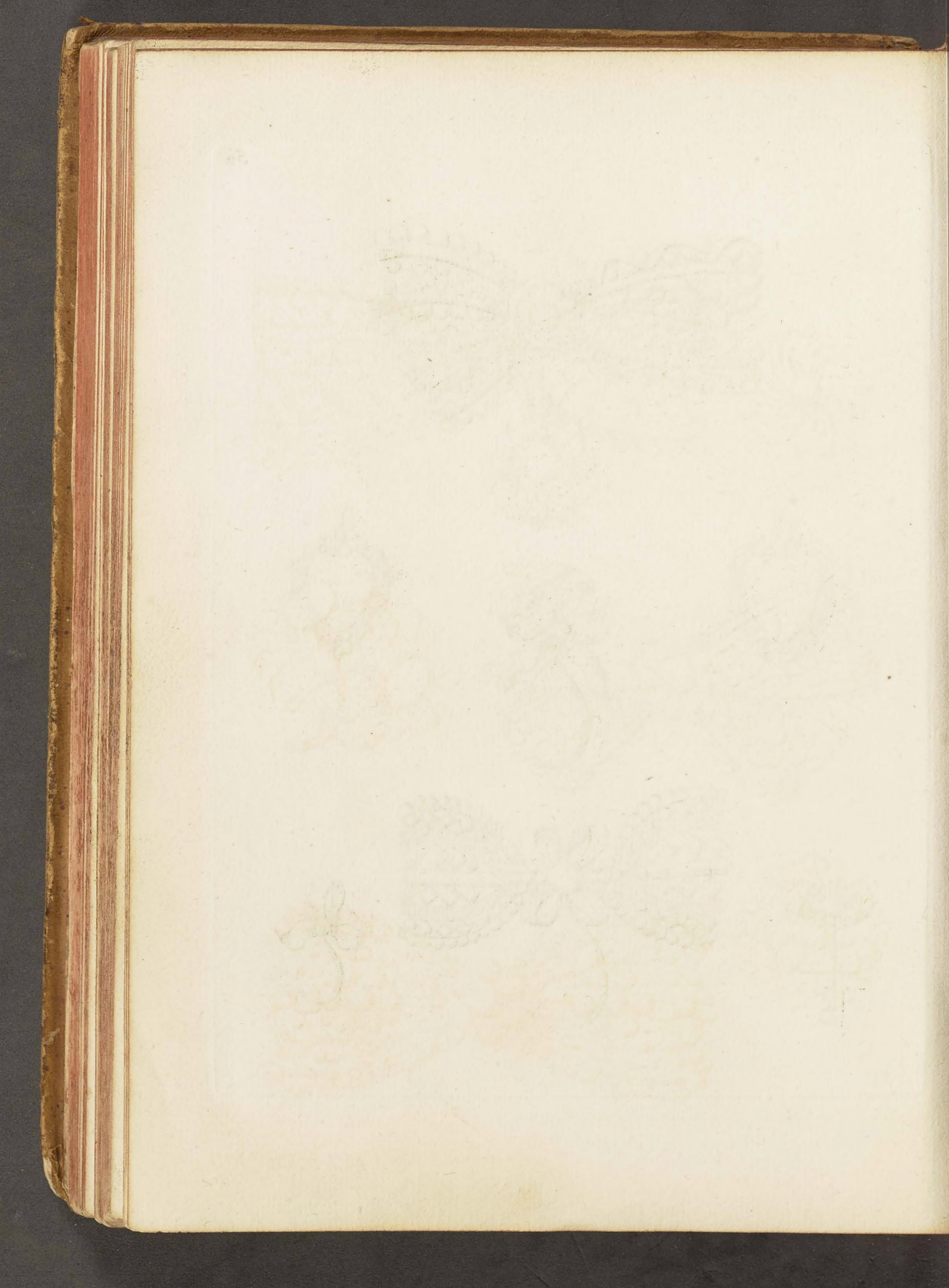




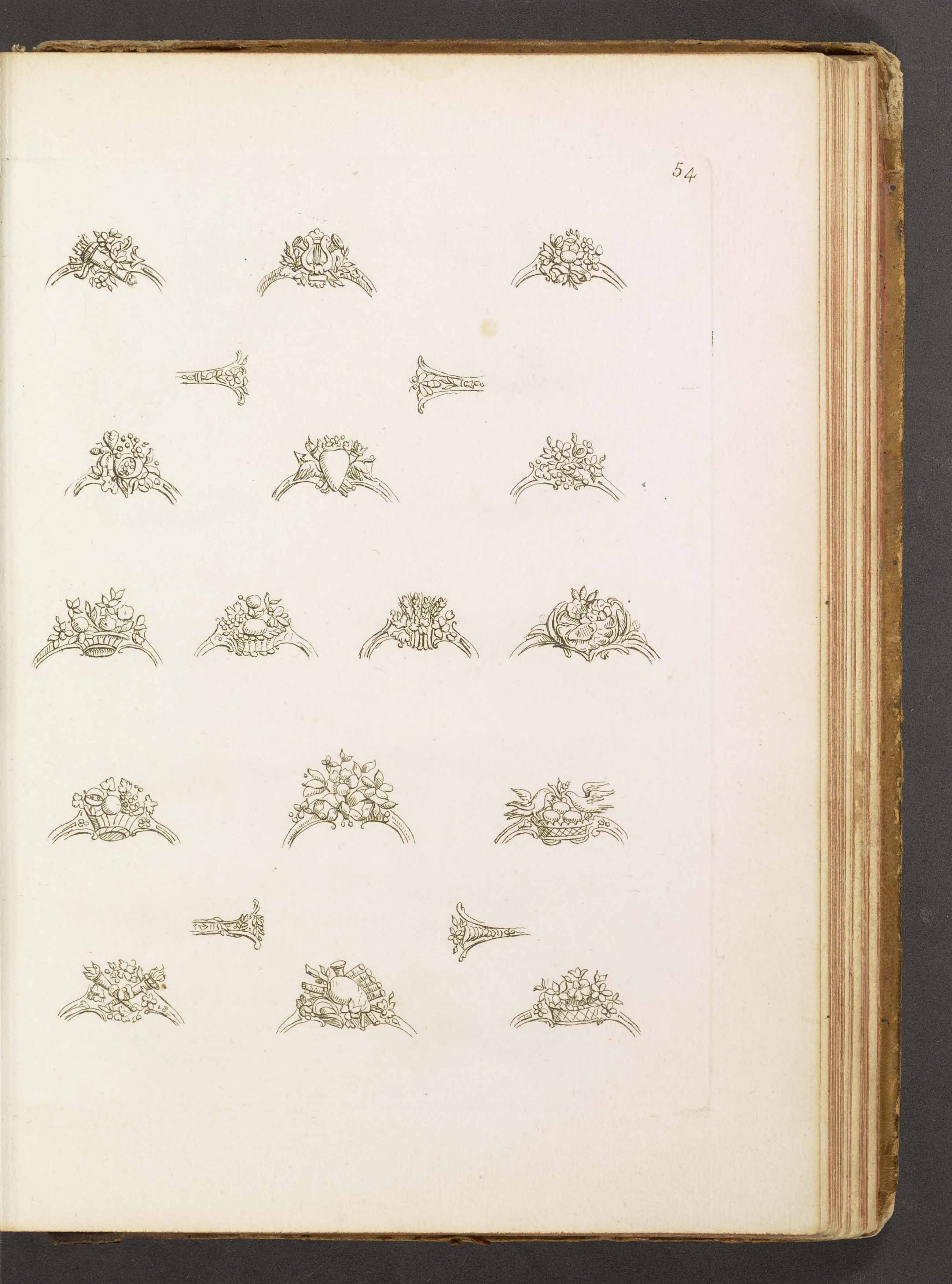


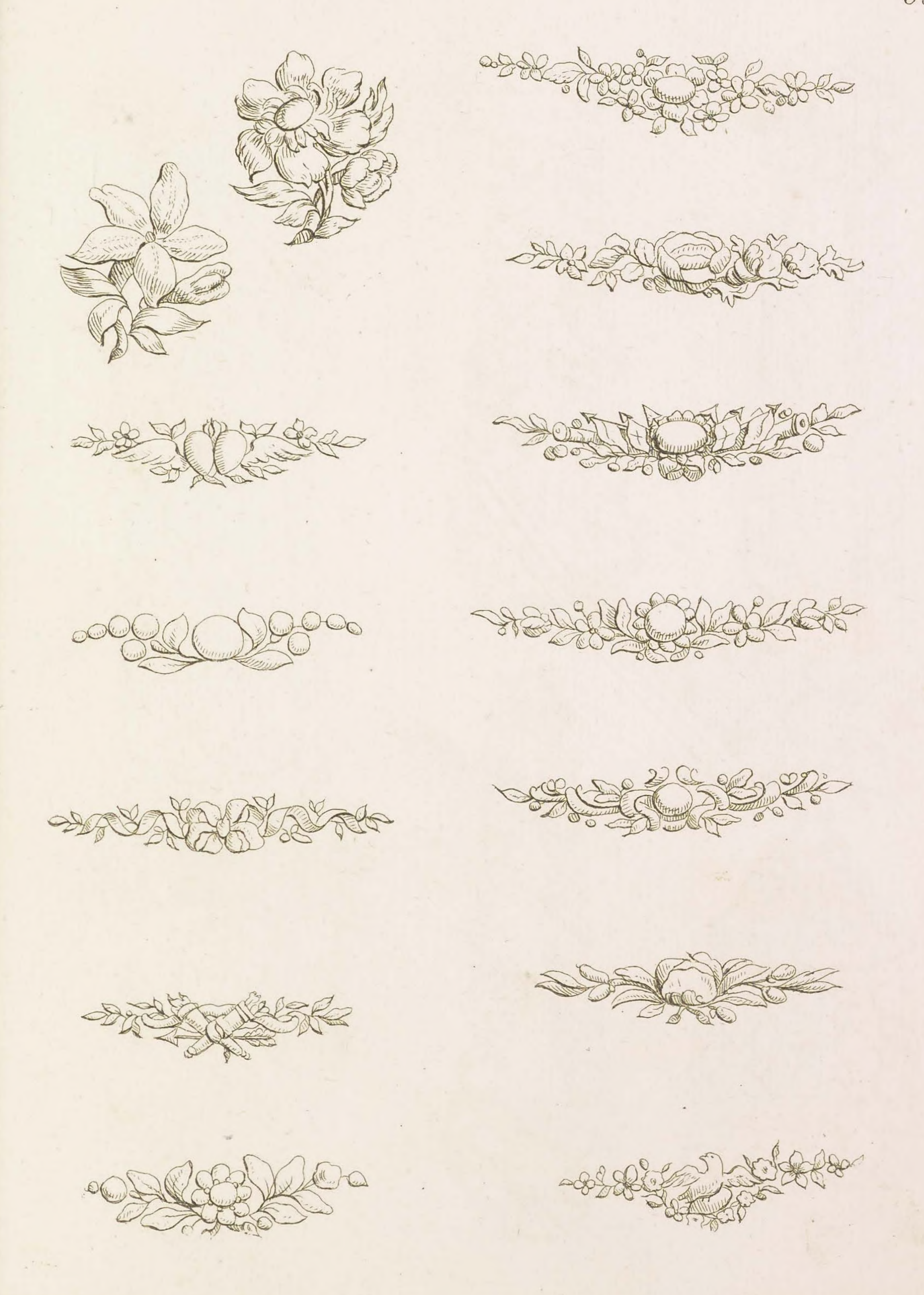


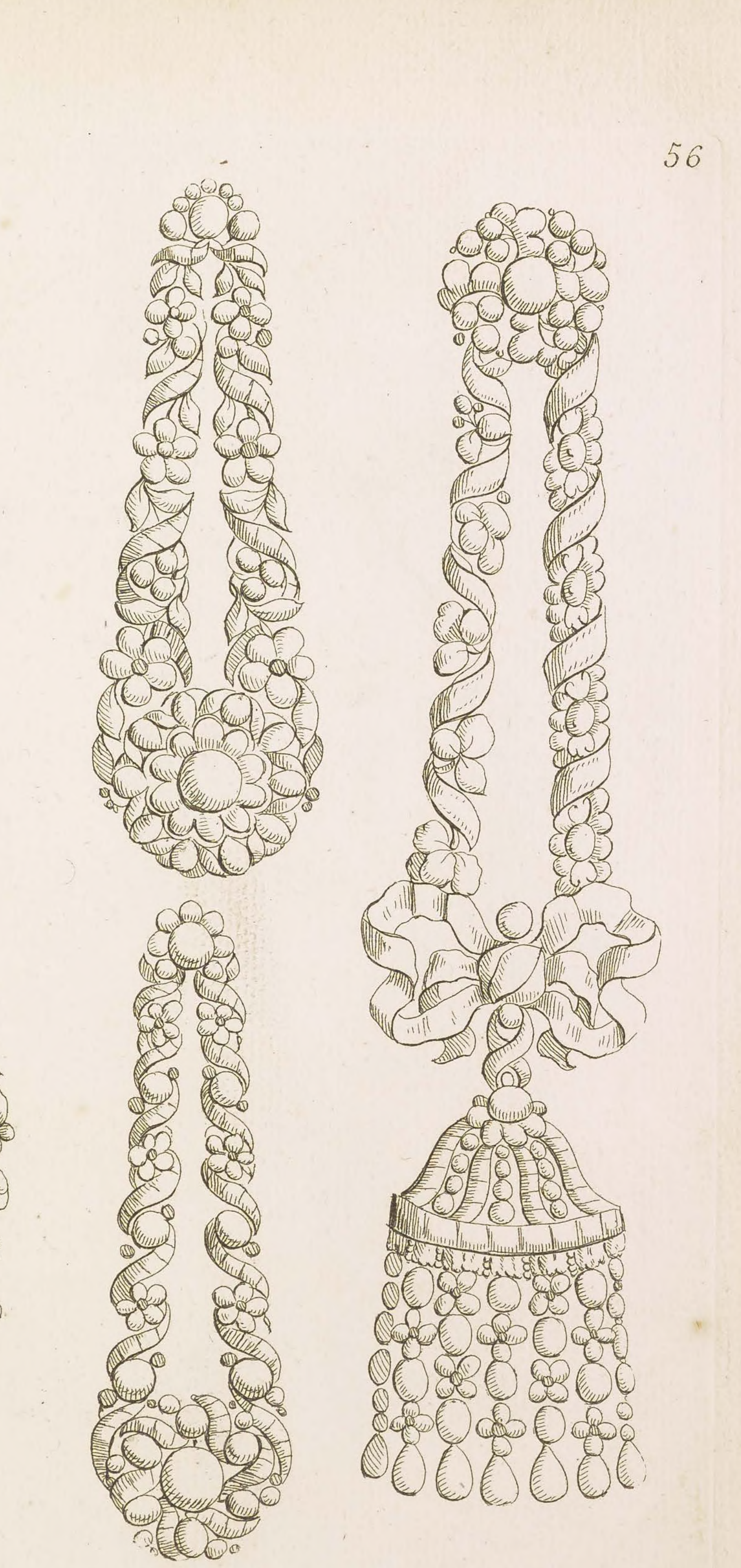


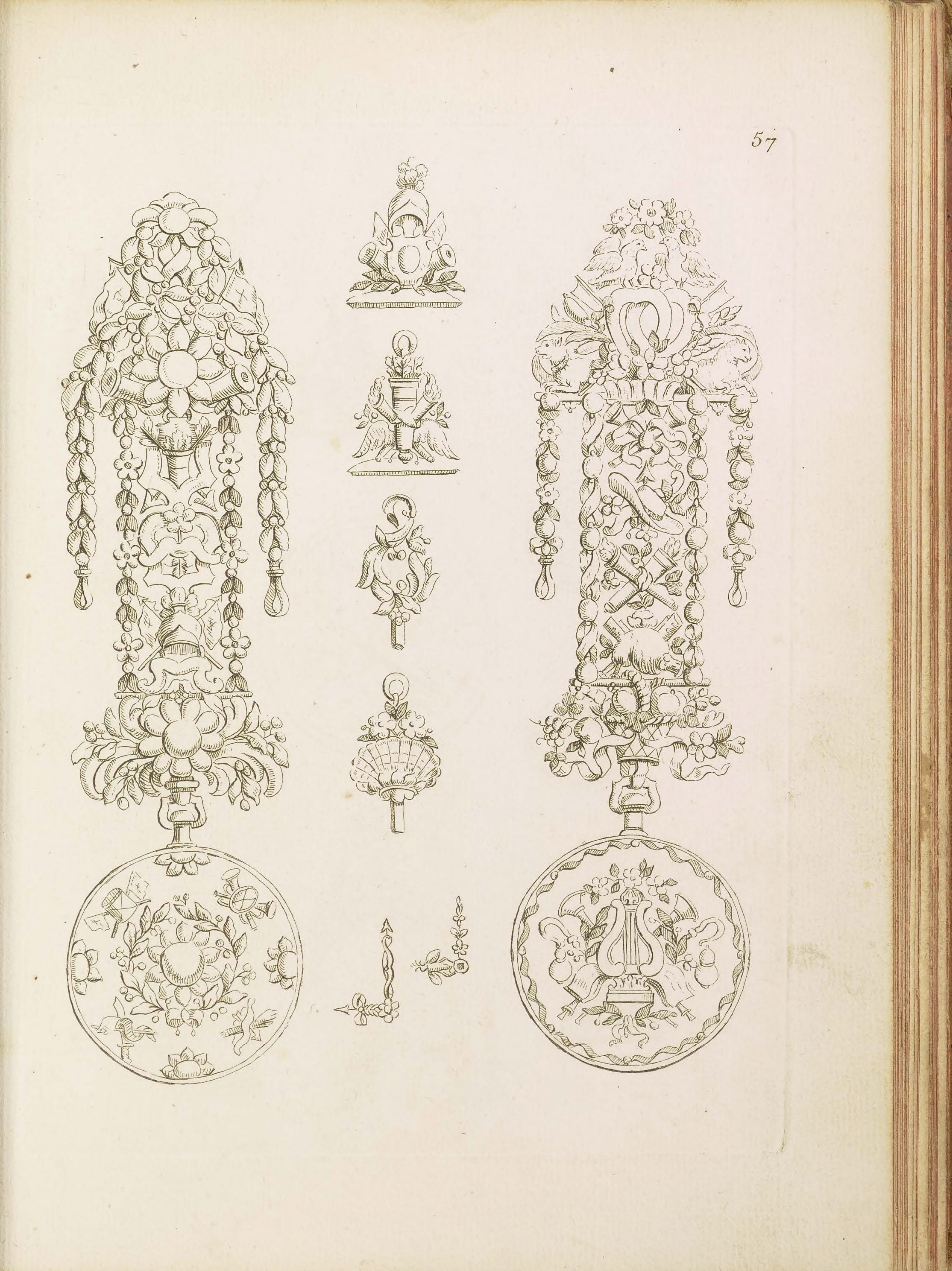




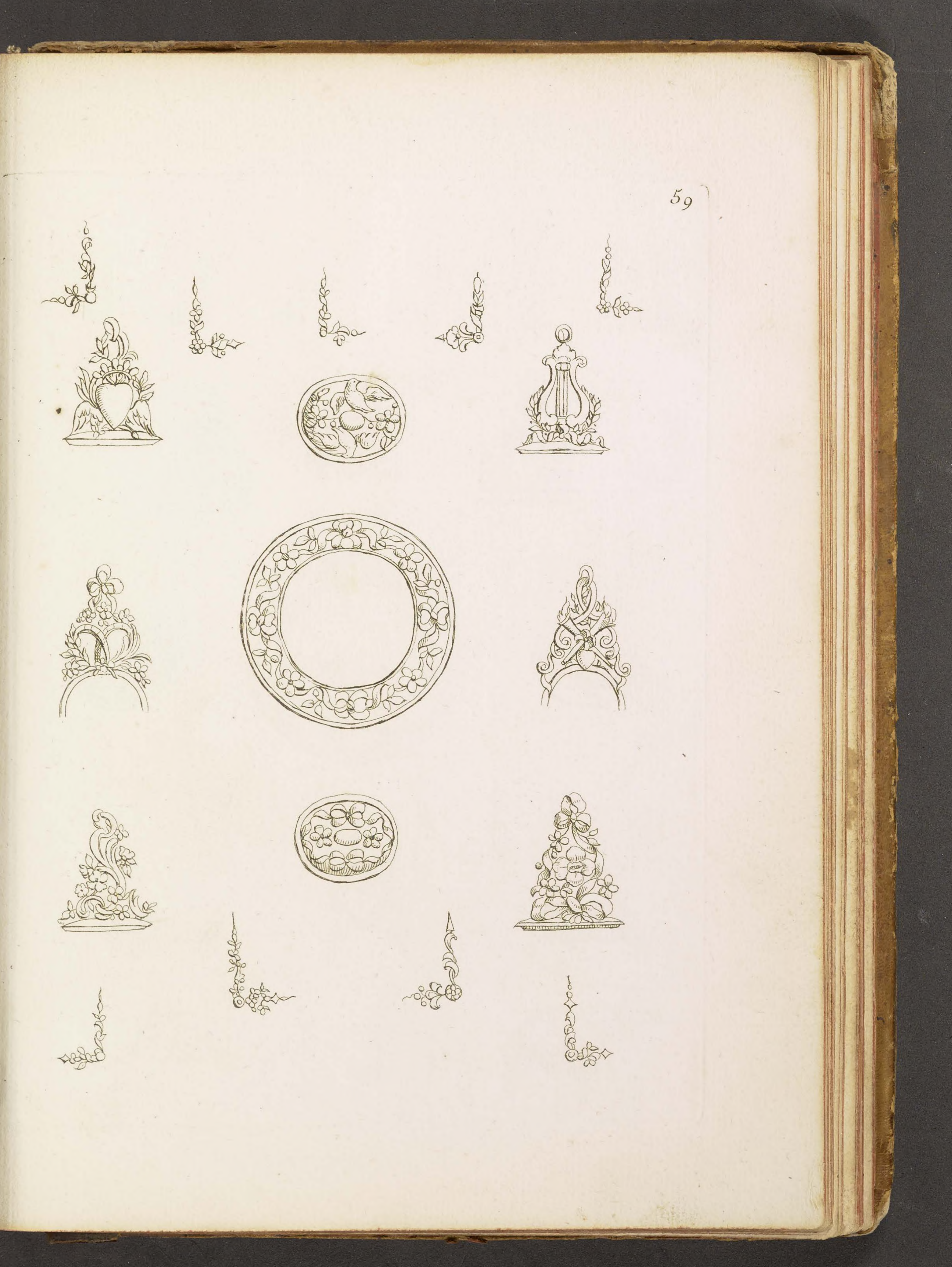


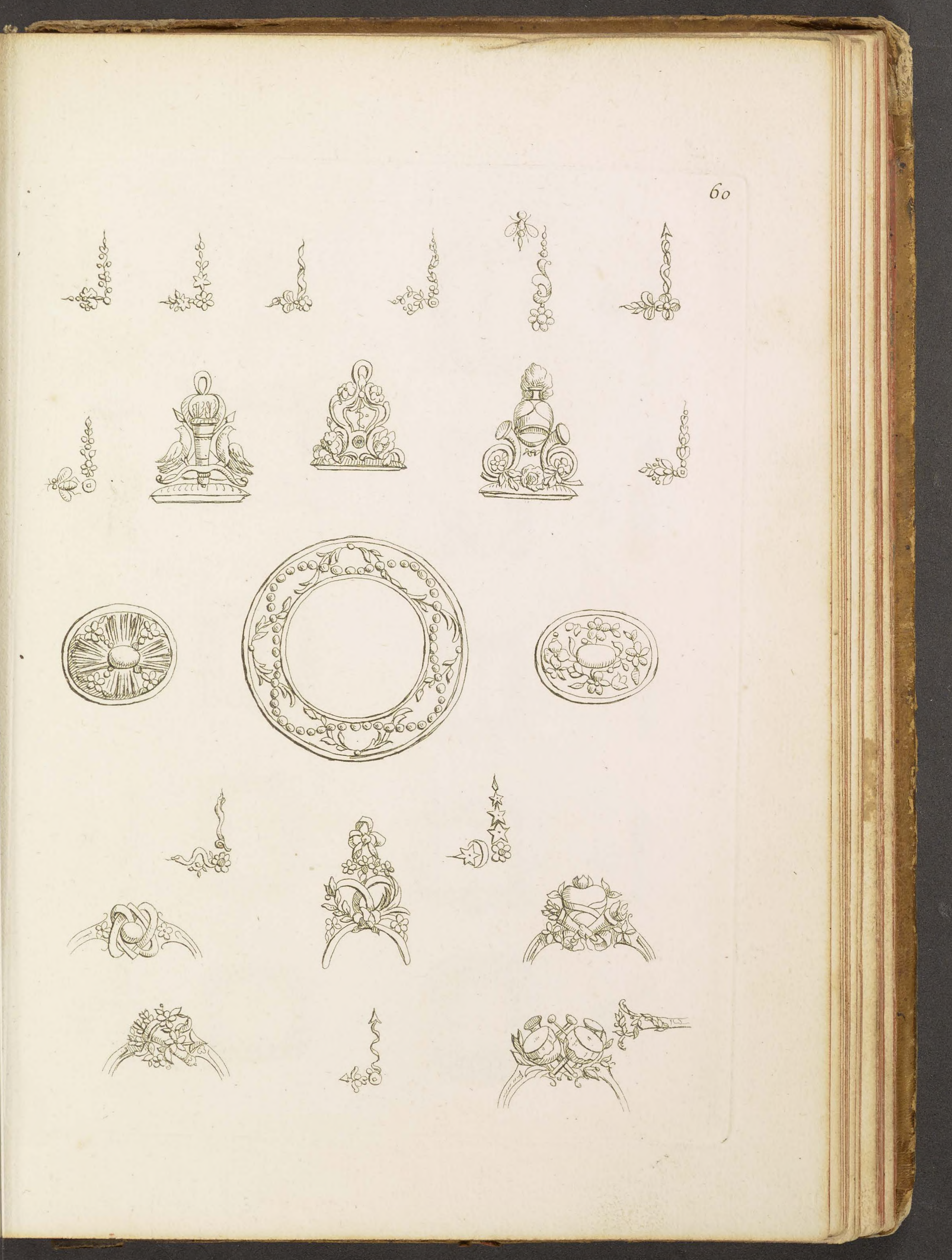


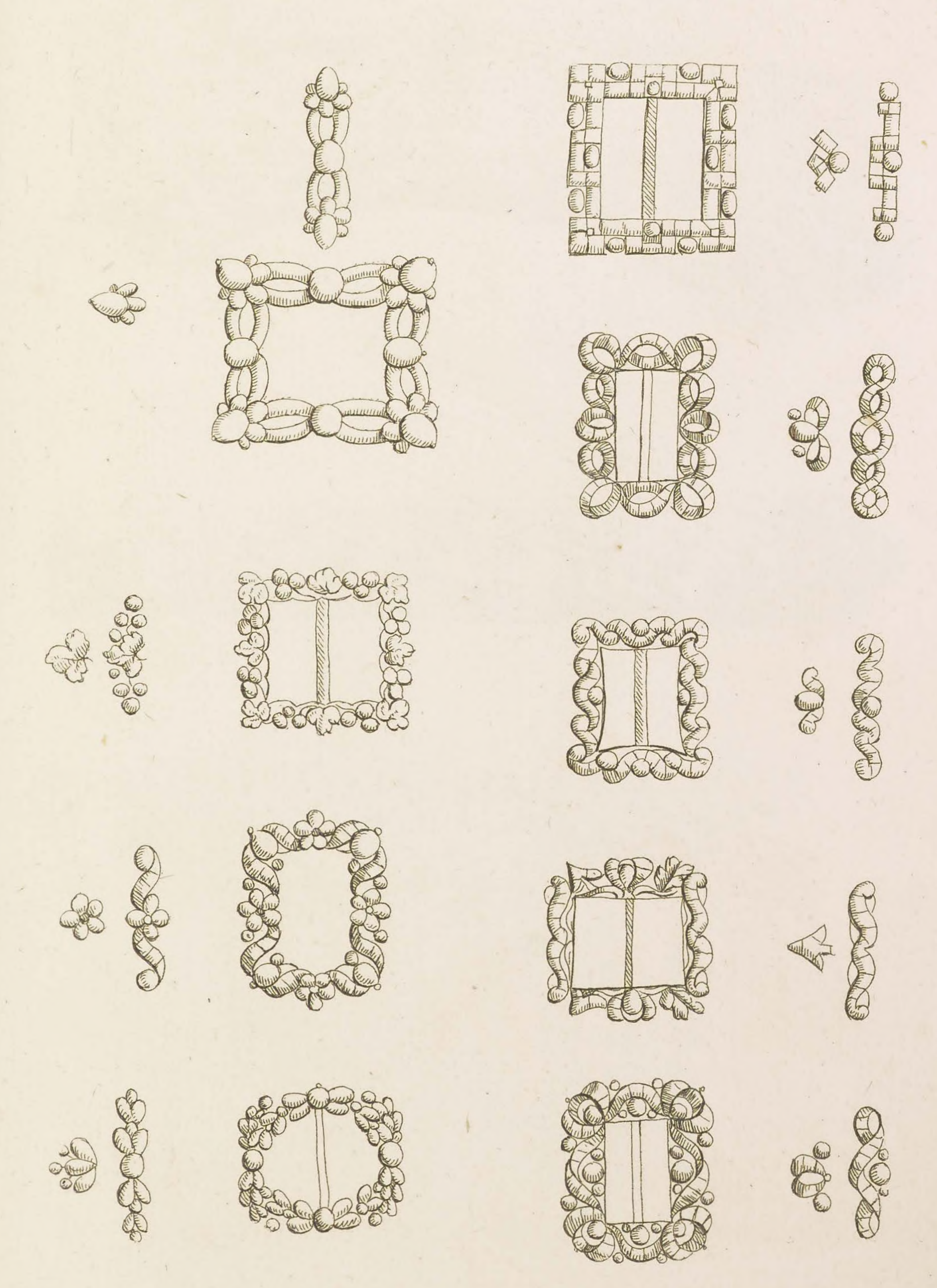




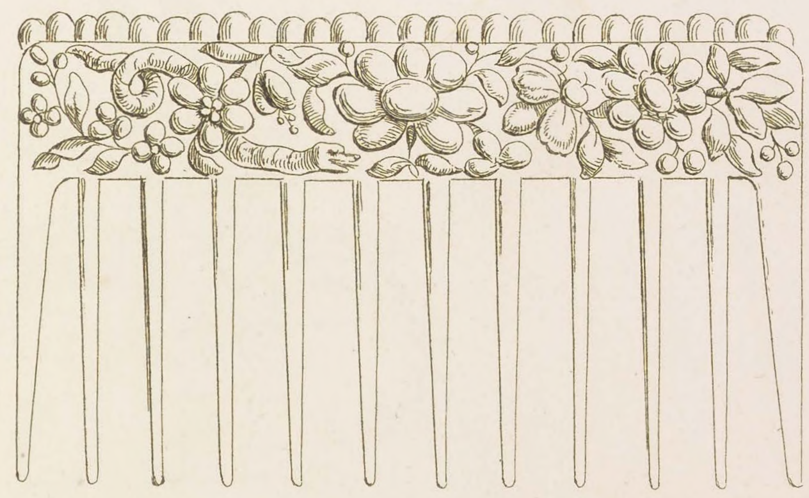




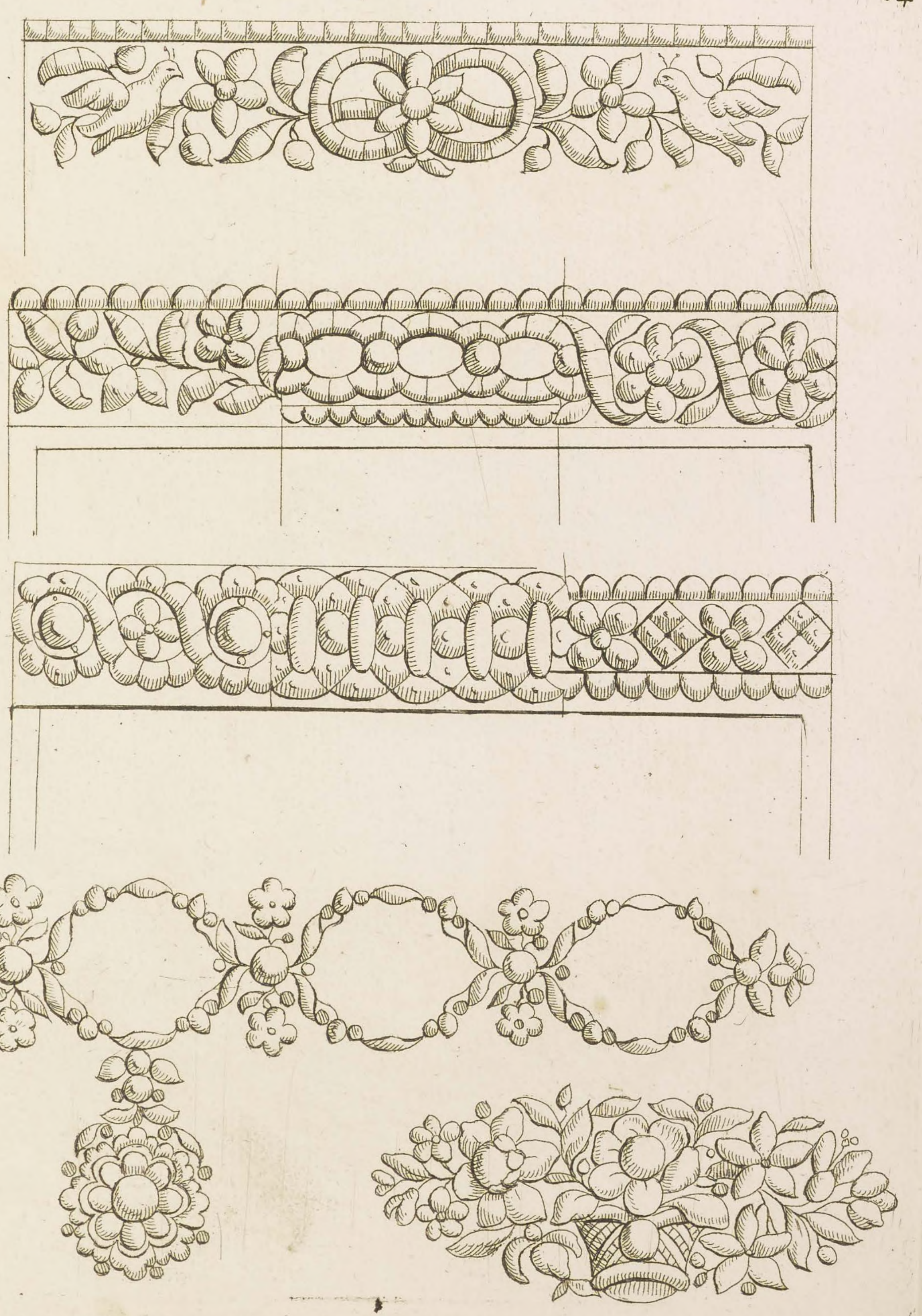


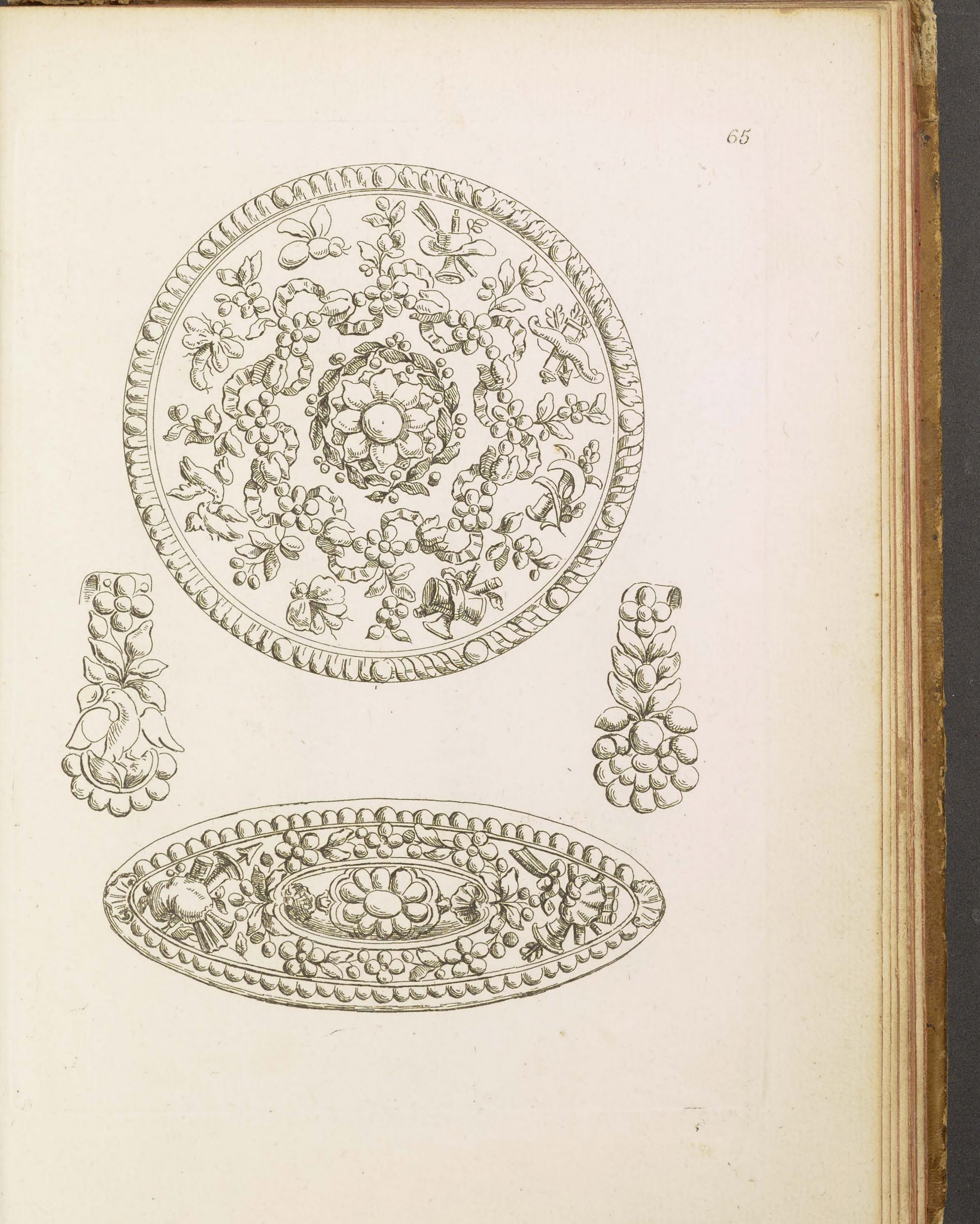


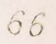


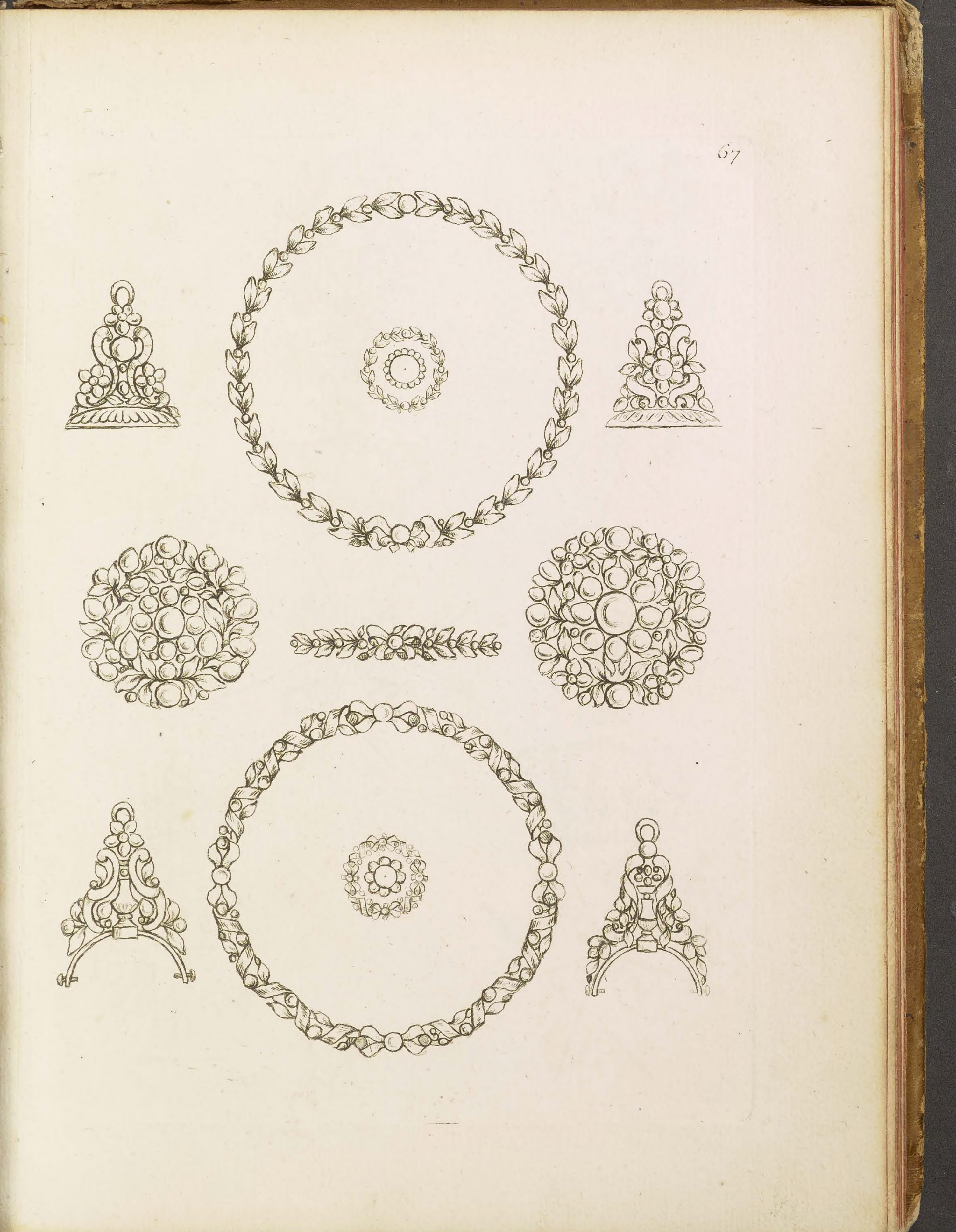


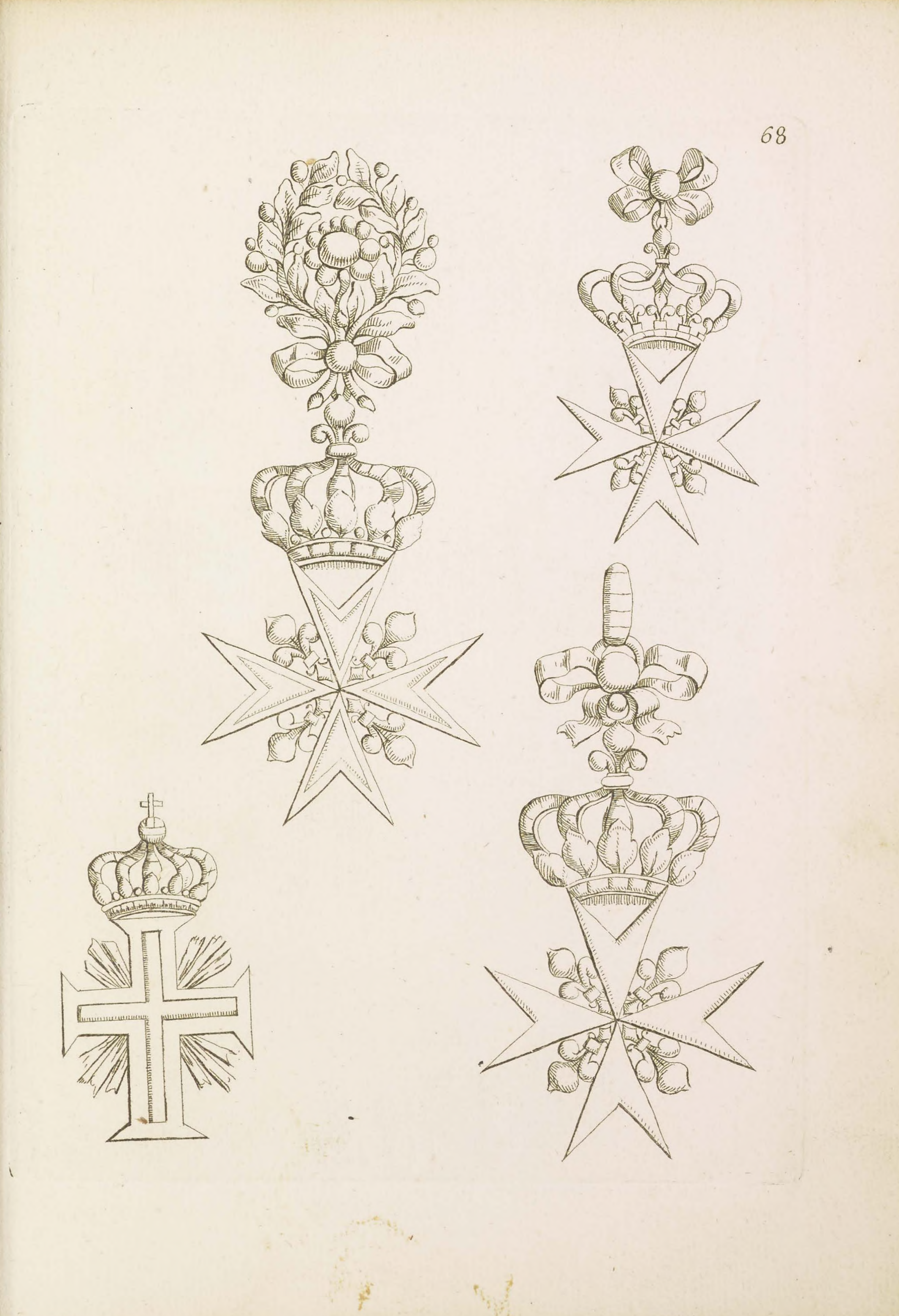


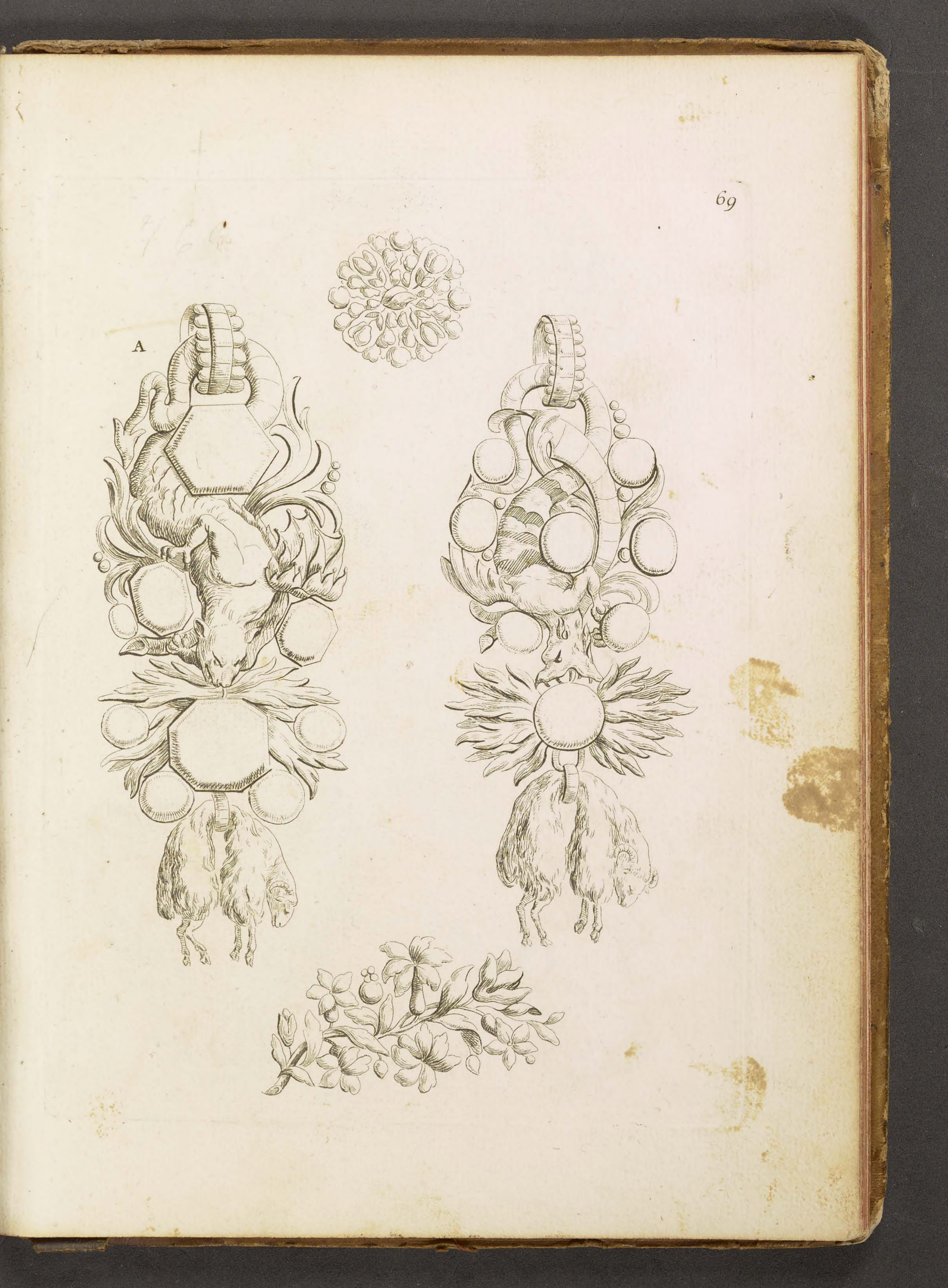











A

